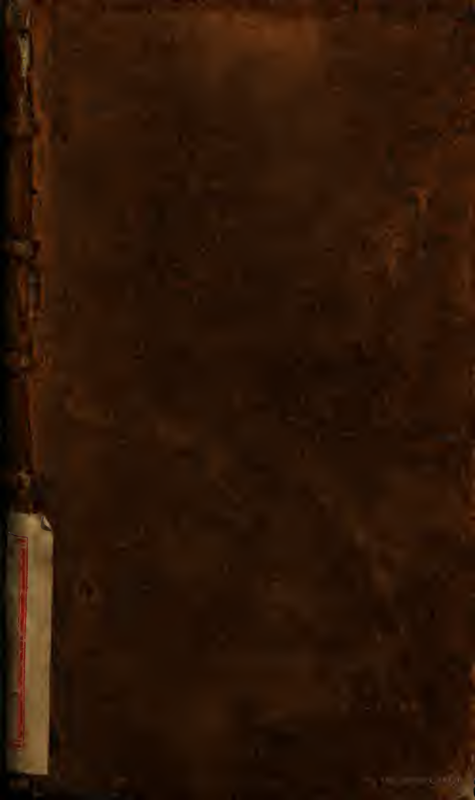




BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LV
C
203
NAPOLI



HISTOIRE
des dernieres Révolutions
D'ANGLETERRE.



HISTOIRE D'ANGLETERRE,

Intitulée,

L'HISTOIRE DE SON TEMS:

PAR LE DOCTEUR BURNET,
Évêque de Salisbury.

TOME SECOND,

CONTENANT

LA SUITE DE CE QUI S'EST PASSÉ
de plus remarquable sous le Régne de CHARLES II;
c'est-à-dire, depuis 1664, jusqu'en 1677.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

SECONDE ÉDITION, CORRIGÉE.

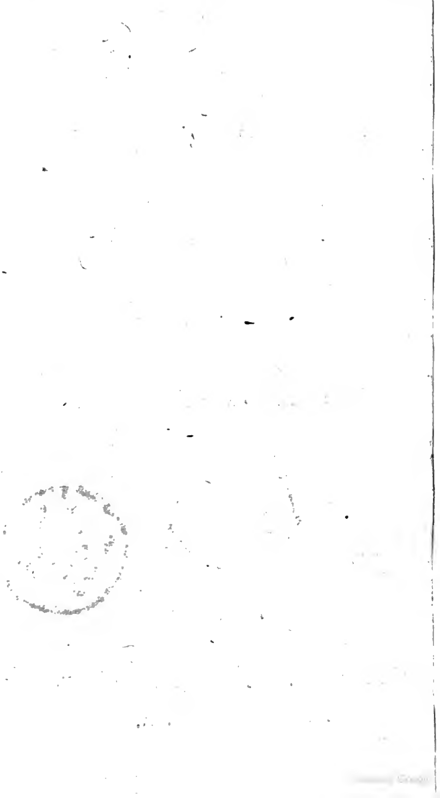




A LA HAYE,

CHEZ JEAN NEAULME.

M. DCCXXVII.





Charles II.



HISTOIRE D'ANGLETERRE

INTITULÉE

L'HISTOIRE DE SON TEMS,

PAR

MR LE DOCTEUR BURNET,

Evêque de Salisbury.

LIVRE TROISIÉME.

Contenant la suite de ce qui s'est passé de plus remarquable sous le Regne de Charles II; c'est-à-dire, depuis 1664. jusqu'en 1677.

L'Archevêque de Saint *André* fit un voyage à Londres, pour se plaindre du Comte de *Glencairn*, & du Conseil privé; où l'on voyoit, disoit-il, tant de mollesse à soûtenir l'Episcopat, & tant d'application à flater le Peuple, qu'à moins qu'on ne donnât du nerf au gouvernement, il seroit impossible de préserver l'Eglise. C'étoit son expression favorite, à laquel-

1664. Sharp pousse les choses aux dernieres extrémitez.

1664. laquelle il sembloit tenir par une espece de prestige. Il eut l'insupportable vanité de demander une Lettre, qui lui assurât la préséance sur le Lord Chancelier; c'est-à-dire, sur le Président né de toutes les Cours de Justice, sur l'homme qui répréſente le Souverain en Ecosse, au défaut du Lord Commissaire, & par les mains duquel passent alors toutes les affaires du Royaume. L'ambitieux Prelat demanda aussi qu'on érigeât un Tribunal particulier, avec des pouvoirs convenables, pour faire exécuter les Loix qui regardoient l'Eglise. Il consentoit que tous les Membres du Conseil Privé en fussent; mais il vouloit qu'on leur associât un grand nombre d'autres personnes, qui s'en acquitteroient, disoit-il, avec zêle.

Lauderdale le laisse faire. Le Lord *Lauderdale* comprit à demi-mot qu'il s'agissoit d'une nouvelle *Cour de la Haute-Commission*. Malgré l'extrême aversion qu'il avoit pour l'établissement d'un Tribunal si capable de soulever tous les esprits, il ne s'y opposa point. Tout jeune que j'étois, j'osai me plaindre à lui de sa condescendance. Je lui insinuai même que je croyois qu'il se proposoit le Comte de *Traquair* pour modéle; & qu'il laissoit commettre les fautes les plus criantes aux Evêques, exprès pour les voir tomber dans le precipice, sans paroître les y avoir poussez. Cette liberté lui donna occasion de

de s'ouvrir beaucoup à moi. Il me cita 1664.
quantité de traits du ſçavoir-faire de l'Archevêque, qui perdra tout, dit-il. Je n'ai pas néanmoins d'autre parti à prendre, que de lui laiſſer la bride ſur le cou; puiſque je ne me ſens pas aſſez de force, pour le retenir dans ſa courſe. Il faudra, continua-t'il, qu'une propoſition de ſa part ſoit bien extravagante, pour que je m'aviſe jamais de m'y oppoſer. Le Comte de *Glencairn* & lui, pourſuivit-il, ſont dans une guerre perpétuelle; & il m'importe peu qui des deux ſuccombe, ou ſoit le vainqueur. Les choſes arriveront à un certain période, où il faudra bien que le Roi s'en mêle, & ſépare les combattans. Il m'a ſouvent dit qu'il n'étoit rien moins que la bête de charge des Gens d'Egliſe. Je le connois trop bien auſſi par moi-même, pour croire que pour l'amour d'elle, ou pour l'amour d'eux, il veüille courir les hazards d'une guerre; ou que, par attachement pour un parti, il ſoit homme à vouloir prendre une autrefois le chemin de Bruxelles. C'eſt tout ce que je pus tirer du Comte de *Lauderdale*. Je preſſai *Sharp* lui-même de ſe modérer; mais il mépriſa mes remontrances, & il me regarda même toujours depuis de mauvais œil.

Fairfoul, Archevêque de Glaſcow, mourut cette année, & l'Evêque d'Aberdeen, nommé

Burnet eſt créé Arche-

1664. nommé *Burnet*, lui ſuccéda. Ce dernier
vêque étoit proche parent du Lord *Rutherford*;
de Glaſ- qui de Gouverneur de Dunkerque, au
cow. tems qu'elle fut venduë, fut envoyé à Tanger. Pendant qu'il étoit occupé à reconnoître un terrain, il fut envelopé par les Mores, qui taillerent ce qu'il avoit de monde en piéces. *Burnet*, qui avoit paſſé toute ſa vie en Angleterre, & qui n'avoit par conſéquent aucune connoiſſance de l'Ecoſſe, y avoit obtenu ſon premier Evêché à la recommandation de ce Seigneur. C'étoit un Prélat né d'un eſprit doux, & qui n'avoit rien de mauvais. Il étoit paſſablement ſçavant, & irréprochable dans ſes mœurs; mais homme ſans génie. Par là, il lui ſervit peu d'être naturellement porté à la modération & à la paix; car c'étoit une cire molle, & ſuſceptible de toutes les impreſſions étrangeres; en un mot, un homme gouverné s'il en fut jamais. J'eus ſes bonnes graces dans les commencemens; mais je les perdis bien-tôt; parce que la Liberté & la Modération n'étoient pas du goût de ceux qui le tenoient comme en tutelle. Mon Pere m'avoit inſpiré l'amour de ces vertus, pour ainſi dire, dès le berceau. Le ſéjour que je fis enſuite en Hollande & en France, où je paſſai la meilleure partie de l'année 1664, ne contribua pas peu à l'augmenter & à l'enraciner dans mon ame.

Malgré

1664.

Etat de la Hollande & de la France, au tems dont l'Auteur parle.

Malgré la diverſité des opinions, qui n'eſt nulle part plus grande que dans les Provinces-Unies, je remarquai, avec plaiſir, la paix & la tranquillité profonde dont elles joüiſſent. C'eſt l'heureux fruit de la douceur du Gouvernement, & de l'Eſprit de Tolérance, qui font qu'on n'y moleſte perſonne au ſujet de la Religion. Par tout l'Idée aimable d'un travail, couronné par l'abondance, me charmoit. Je n'y voyois point ces brigues & ces diſputes échauffées, au ſujet des emplois & du commandement, qu'on déplore ailleurs; parce qu'on en retire peu, pendant qu'on y met beaucoup du ſien. Avant que je quittaſſe ces Provinces fortunées, on y avoit des preſſentimens de la guerre avec l'Angleterre; & l'on y faiſoit des préparatifs. De ce Païs, où la Liberté produit par tout la Paix & l'affluence de tous les biens, je paſſai dans un Royaume belliqueux, où l'Eſclavage a pour compagne inſéparable la diſette. Le Roi ſuperbement paré des dépoüilles de ſes Sujets, commençoit à mettre un grand ordre dans ſes Finances & dans ſes Armées. Déja Maître preſque abſolu au dedans, il penſoit à faire fleurir le commerce au dehors; & à augmenter prodigieuſement ſes forces navales. Ses manieres étoient graves, & ſa conduite meſurée; excepté l'article de ſes Maitreſſes.

1664. Il étoit assidu au Conseil, & attentif aux affaires. Ainsi tout sembloit de sa part se disposer à ces grands mouvemens, qui ont depuis si violemment agité l'Europe. On regardoit le Roi d'Espagne comme un homme mort; & son fils dans un âge tendre, étoit aussi sur le bord du tombeau. L'opinion générale étoit que *Loüis* XIV. rouloit la pensée de faire entrer une nouvelle Monarchie dans sa Famille. Il avoit poussé si vivement la Maison de *Chigi*, à l'occasion de l'insulte que son Ambassadeur prétendoit avoir reçuë des Corses, que les Protestans commençoient à espérer de voir bien-tôt le Saint Siége renversé par le Fils-aîné de l'Eglise. Le Cardinal de ce nom vint en France en qualité de Légat, pendant que j'y étois, pour faire une entiere satisfaction au Roi sur ce sujet. Le Lord *Hollis* étoit Ambassadeur d'Angleterre à Paris. On m'avoit si bien recommandé à lui, qu'il me marqua beaucoup de confiance; & elle a toujours depuis été en augmentant jusqu'à sa mort. Sa maniere étoit de se faire rendre tout ce qui étoit dû à son caractere, avec toute l'exactitude & toute l'inflexibilité de l'ancien tems. Il ne pouvoit par conséquent être fort au goût d'un Monarque, dont la hauteur naturelle avoit déja pour aliment la flaterie, & à qui l'on prodiguoit l'encens de si bon-

ne

ne heure, comme à un jeune Prince, qui étoit quelque chose de plus qu'un Mortel. Tout ce que je vis en France mit le sceau à mon estime pour les loix, à mon attachement pour la Liberté, & à mon aversion pour le Pouvoir arbitraire. A mon retour en Ecosse, je passai d'abord quelques mois à la Cour; où j'observai avec soin tout ce qui se passoit, & où je fis connoissance avec toutes les personnes qui étoient au timon des affaires. L'accès particulier que j'avois auprès d'elles n'étoit pas vû de bon œil des Evêques. *Leightoun* me prit en amitié; ce fut une autre raison qui les indisposa à mon égard. Ils me regardoient comme un homme qui n'étoit pas autrement ami du pouvoir de l'Eglise, ni de la Persécution. Ils crurent que le Lord *Lauderdale* avoit jetté les yeux sur moi, pour m'opposer à l'Archevêque & à sa faction, qui étoient extrémement haïs par les uns, sans avoir l'amour des autres.

Sharp brigue la Charge de Chancelier d'Ecosse.

Cependant *Sharp* commença beaucoup à respirer, par la mort du Comte de *Glencairn*; & il reprit une nouvelle ardeur, pour aller à tout, s'il étoit possible. Il craignoit que la place de Chancelier ne fut donnée au Comte de *Tweedale*. Le Roi étoit assez porté pour ce Comte. Ses enfans étoient les héritiers les plus proches de la Duchesse de *Buccleugh*; dont le bien, en

1664. vertu de ſon contract de mariage avec le Duc de *Montmouth*, alloit à ſon Mari, au cas qu'ils mouruſſent ſans poſtérité. Le Comte de *Tweedale* s'étoit agréablement déporté de ſes prétentions à ce bien, en faveur du Duc, que le Roi chériſſoit extraordinairement. L'Archevêque de Saint *André* ſoupçonnoit beaucoup le Comte de n'être pas fort échauffé ſur ce qui le regardoit, lui & ſa troupe. C'eſt pourquoi il écrivit à l'Archevêque de Cantorbéry, pour l'exhorter à preſſer le Roi de la maniere la plus forte de placer les Sceaux en de meilleures mains; parce qu'il y alloit du tout pour l'Egliſe. *Sharp* pria auſſi *Sheldon* de faire enſorte qu'on le fît venir lui-même en Cour, avant que le poſte en queſtion fut rempli. Le Roi, qui commençoit à avoir très-mauvaiſe opinion de l'Archevêque de Saint *André*, dit à *Sheldon* de l'aſſurer qu'il prendroit garde de près au Chancelier qu'il nommeroit; mais de lui faire ſçavoir auſſi qu'il pouvoit ſe diſpenſer d'abandonner ſon Dioceſe. *Sharp*, extraordinairement mortifié de cette réponſe, réſolut de riſquer le tout pour le tout, & de ſe mettre en chemin ſans ordre. Charles lui fit une froide réception, & lui demanda s'il n'avoit point reçu la Lettre de l'Archevêque de *Cantorbéry*. Il dit qu'oüi; mais qu'il avoit mieux aimé ſe mettre au hazard d'en-

d'encourir la disgrace de Sa Majesté, que 1664.
de voir périr l'Eglise, par un respect humain blâmable, ou par une négligence criminelle. L'Archevêque de Saint *André* ajoûta qu'il connoissoit mieux que personne le danger qui les menaçoit lui & ses Confreres en Ecosse; où ils n'avoient qu'un petit nombre d'Amis peu zélez, & une foule d'Ennemis violens. Qu'il n'y avoit que la protection de Sa Majesté & l'exécution severe des loix, qui pussent les garantir. Qu'un bon Chancelier étoit si nécessaire, qu'il auroit cru manquer à ce qu'il devoit à Dieu & à l'Eglise, s'il n'avoit pas fait de son côté tous ses efforts pour engager Sa Majesté à faire un bon choix. Qu'un grand nombre de personnes attentives au bien de l'Eglise lui avoient donné à lui-même ce poste; mais qu'il étoit si éloigné d'y penser, que, si Sa Majesté avoit un pareil dessein, il la supplieroit plûtôt de le reléguer au bout du monde. Il finit par souhaiter que celui qui seroit élevé à ce poste si important, fut homme d'Eglise dans le cœur, soit qu'il portat le petit collet ou la cravate: ce furent ses propres paroles, telles que le Roi lui-même les rapporta. Au sortir du Palais, *Sharp* alla chez l'Archevêque de *Cantorbéry*, pour le prier avec instance de solliciter la place de Chancelier en sa faveur. Il lui suggéra plusieurs

1664. raisons à dire ; dont la principale étoit que *Spotſvvood* ſon prédéceſſeur en avoit été honoré par le feu Roi. *Sheldon* uſa auprès de Charles d'importunitez plus grandes que l'ordinaire ; & ce Prince ne douta point que l'Archevêque de Saint *André* ne le mit en œuvre. Il en demanda la vérité à l'Archevêque de *Cantorbéry*, qui la dit, un peu à ſon corps défendant. Le Roi raconta de ſon côté ce qui s'étoit paſſé entre lui & *Sharp* ; qui fut orné, comme on peut juger, de toutes les épithétes odieuſes que la langue entiere pouvoit fournir. Quelque choſe que vous puiſſiez penſer de lui, Sire, & quelque juſtement répréhenſible que ſoit ſa conduite, repartit *Sheldon*, je ſupplie néanmoins, Votre Majeſté, de reſpecter l'Egliſe en ſa perſonne. Le Roi le promit. L'Archevêque de *Cantorbéry* alla dire à ſon Confrere, que le Roi n'avoit pas mordu à l'hameçon ; & qu'il penſât à un autre arrangement. *Sharp* propoſa qu'on mît les Sceaux, comme en dépôt entre les mains du Comte de *Rothes*, juſqu'à ce que le Roi eût mieux trouvé ſon fait. Il parla auſſi de le faire Lord Commiſſaire en ſecond ; afin de diſpoſer de loin les choſes à un Synode National, qui remédiât au grand beſoin qu'avoit l'Egliſe de Liturgie & de Canons. Cependant il faudra déſormais aller un peu doucement en beſogne, ajoûta l'Ar-

chevêque

chevêque de Saint *André* : les derniers 1664.
troubles font voir la néceſſité d'une conduite ſage.

Le Comte de Rothes y devient tout.

Quoiqu'il fût fort déraiſonnable de raſſembler dans une ſeule perſonne preſque toutes les principales Charges d'un Royaume ſi peu riche, le nouveau plan de l'Archevêque ne ſouffrit aucune difficulté. Le Roi aimoit le Comte de *Rothes* ; & le Comte de *Lauderdale* ne voulut point s'oppoſer à ſon aggrandiſſement. Le nouveau Favori devint tout. A la charge de Lord Commiſſaire, il réünit celle de Chancelier. Il fut de plus mis à la tête de la Tréſorerie, à la place du Comte de *Cravvford*, qui perdit cet emploi, pour n'avoir pas voulu abjurer la Ligue. Enfin, le Comte de *Rothes* conſerva ſa Préſidence au Conſeil, avec ſa Compagnie aux Gardes, qui lui avoit été donnée lors de la diſgrace du Comte de *Midletoun*. *Sharp* regarda cette prodigieuſe fortune comme ſon chef-d'œuvre ; & le Lord *Rothes*, qui reconnoiſſoit qu'elle étoit ſon ouvrage, le prit pour oracle. Les inſtructions de ce Lord avoient été dictées par l'Archevêque. Il devoit, par dégrez, mettre tout en mouvement, pour faire éclorre un Synode National ; & en attendant tenir vigoureuſement la main à l'éxécution des loix qui regardoient l'Egliſe. Auſſi *Sharp*, dit-il au Roi, en prenant con-

1664. gé, qu'on ne pouvoit rien désirer de plus que ce que Sa Majesté venoit de faire en faveur de l'Episcopat ; & que si tout n'alloit pas désormais à souhait, les Comtes de *Rothes* & de *Lauderdale* en seroient seuls responsables. L'Archevêque & sa créature se mirent en chemin pour l'Ecosse, où ils alloient braver les loix, & faire l'ouverture d'une scéne des plus tragiques. Le Lord *Rothes*, déchargé de tout soin par l'artisan de son élevation, se livra tout entier au plaisir. S'il arrivoit à quelqu'un d'y trouver à redire, un sarcasme des plus brutaux contre la vertu, servoit de réponse. Il faut bien, disoit-on, que celui qui répréſente la personne du Roi, lui ressemble.

1665. Les Dragonnades d'Ecosse. Quant au civil tout alloit bien ; & dans la disposition où étoit l'Ecosse, l'homme le plus novice en fait de politique l'auroit gouvernée. Mais l'Eglise fut tout de nouveau une grande occasion de troubles dans les Provinces Occidentales, qui seules occupoient tout le Conseil ; & qui lui donnoient d'autant plus d'affaires, qu'elles se soutenoient l'une l'autre avec chaleur. Elles se plaignoient dans les termes les plus forts de la nouvelle Colonie de Ministres Episcopaux qu'on leur avoit envoyez ; Gens stupides, disoient-elles, ignorans & vicieux tout à la fois. Toutes les Eglises étoient presque désertes, & le petit nombre

bre d'Auditeurs parloient très-mal des Sermons. 1665. Toute la campagne étoit pleine des pauvretez qui se débitoient en Chaire, & de la mauvaise conduite des Prédicateurs. Le mépris & l'aversion que le Peuple avoit pour eux, l'emportoit même à leur égard jusqu'à la violence & à l'injustice. Ils ne manquoient pas de leur côté de se plaindre encore plus haut, d'aggraver les petits torts qu'on leur faisoit, & d'enflammer les Evêques par le récit de cent histoires, & de cent complots prétendus contre l'Etat. Les Paroissiens étoient d'abord traînez devant le Conseil, & devant la Chambre ardente de nouvelle création; pour des tumultes supposez, pour avoir mal-traité leurs Ministres; & sur tout pour avoir fréquenté les Conventicules, au lieu de venir à l'Eglise. On n'avoit souvent que de simples présomptions; & néanmoins les poursuites alloient toujours leur train. Le caprice seul régloit les châtimens; & l'on avoit entiérement secoüé le joug des loix. Pour prévenir en partie ce grand désordre, les Jurisconsultes & les Juges, qui étoient au service des Tribunaux Ecclésiastiques, s'efforçoient d'astreindre les Présidens aux formes. L'Archevêque se plaignoit d'eux à toute heure. Est-ce ainsi, disoit-il avec emportement, qu'on épargne les ennemis de l'Eglise, sous prétexte de respect pour les

1665. les loix ? Les Provinces criminelles s'entendent tellement ensemble, continuoit-il, qu'il n'est pas possible de trouver des témoins, pour bien prouver ce qu'on avance. Quoi donc ! Faudra-t'il que l'Eglise périsse pour des vetilles de chicane ? Quand il ne pouvoit venir à bout de faire condamner quelque coupable prétendu au plus de voix, il lançoit un coup d'œil sur le Comte de *Rothes*. Celui-ci prenoit d'abord la parole, pour dire qu'il feroit ensorte que Monsieur l'Archevêque eût satisfaction ; & qu'en cela il ne feroit que suivre les intentions du Roi. On remplissoit les prisons de Presbytériens qui y étoient mal-traitez, & gardez long-tems. Quelquefois on les mettoit à l'amende en les élargissant ; & on faisoit foüetter les plus jeunes par la main du bourreau. Un grand nombre réduits à la mendicité allerent chercher un azyle dans l'Ultonie ; où ils furent reçus à bras ouverts par leurs Compatriotes, & où ils joüirent d'une parfaite liberté de Conscience. Cette maniere peu Evangelique de convertir les Gens, aigrit le Peuple au-delà de tout ce qu'on peut dire. On n'en demeura pas là néanmoins. *Burnet* fut dépêché, au commencement de la guerre de Hollande, pour aller donner au Roi la terreur panique d'une Rébellion prête à éclorre en Ecosse ; & pour lui répondre

pondre que perſonne ne branleroit, ſi Sa 1665.
Majeſté vouloit permettre qu'on fît arrêter environ une vingtaine des principaux Gentils-hommes des Provinces, qui faiſoient les mauvais. C'étoit là un coup de pleine autorité, s'il en fut jamais. Il réüſſit, parce que *Lauderdale* ſe tint dans l'inaction; mais le retour en fut fâcheux pour les Epiſcopaux. Ces Gentils-hommes, qui ſe ſentoient déja depuis long-tems en butte à leur mauvaiſe volonté, gardoient des meſures, auſſi bien que leurs Amis & leurs Vaſſaux. Lorſque ceux-ci les virent en priſon, la haîne pour le Clergé redoubla, & le déchaînement contre lui fut plus grand que jamais. Les Comtes d'*Argyle*, de *Tweedale*, & de *Kinkardin*, qui étoient marquez pour être les principaux amis du Comte de *Lauderdale*, ne recevoient pas tout le mouvement qu'auroient voulu leur imprimer les Eccléſiaſtiques. Ils prenoient ſoin d'empêcher, autant qu'ils pouvoient, qu'on ne perdît de vûë les loix, & de modérer l'impétuoſité de leur zéle. C'en étoit aſſez à l'Archevêque de Saint *André*, pour les décrier en qualité de Patrons des Ennemis de l'Egliſe.

Malgré toutes les oppoſitions des Seigneurs dont je parle, on diſperſa les gardes dans les Provinces Preſbytériennes, & on les mit en quartiers dans tous les lieux où Turner les commande.

1665. où le gros du Peuple n'alloit plus aux Eglises. Le Chevalier *Jacques Turner*, qui commandoit la Dragonnade, étoit naturellement brutal. Le vin le rendoit furieux, & il ne s'en désemplissoit point. Le Lord *Rothes* lui dit qu'il eût à prendre ses ordres de *Burnet*. Le nouveau Convertisseur couroit par la Campagne, pour consulter les Listes, où les Ministres avoient marqué les noms de ceux qui ne venoient point à l'Eglise. Sans autre forme de procès, *Turner* leur imposoit l'amende qu'il les jugeoit à peu près en état de payer; & leur envoyoit une demi-douzaine de Soldats pour loger chez eux, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait. Je fis connoissance avec lui dans la suite, lorsque étant hors d'emploi, il étoit revenu à lui-même. Il avoit de la lecture pour un homme qui avoit toûjours roulé dans les Armées, sans avoir eu long-tems aucune autre idée dans l'esprit, comme il me le disoit lui-même, que celle d'obéïr à son ordre. Il m'avoüoit qu'en le faisant, il sentoit souvent de la répugnance & des remords à servir une troupe de Gens aussi débauchez & aussi dignes de mépris à tous égards, que l'étoient généralement parlant les Episcopaux. Il m'ajoutoit que très-souvent il n'avoit pas exécuté ses ordres à la rigueur. Le Lord *Rothes* & l'Archevêque de Saint *André* m'en ont toujours fait des reproches;

proches ; ſans qu'il leur ſoit jamais arrivé 1665. rien de pareil, lorſque j'ai agi contre les loix, & commis des violences. Il eſt remarquable que, lorſque le parti perſécuté l'eut fait priſonnier, on ne penſa d'abord qu'à le faire périr ; mais chacun fut deſarmé, ſi-tôt qu'on eut examiné ſes ordres. On trouva que quelques cruautez qu'il eut exercées, il s'en falloit beaucoup qu'il ne les eût exécutez dans toute leur étenduë. Il fut donc épargné, comme un homme qui en avoit réellement uſé avec douceur.

On voyoit en Ecoſſe quelque choſe de fort ſemblable aux fureurs de l'Inquiſition ; & néanmoins l'Archevêque de Saint *André* trouvoit le gouvernement trop mou. Il partit avec le Lord *Rothes* pour la Cour, la prémiere année de la guerre de Hollande, pour trouver du remede à cette lenteur. A la prémiere audience qu'ils eurent, *Sharp* fit ſouvenir le Roi de ce qu'il lui avoit dit dans ſon voyage précédent, en prenant congé de lui ; que ſi les choſes n'alloient pas bien, il ne faudroit s'en prendre qu'au Comte de *Rothes*, ou au Comte de *Lauderdale*. Le Prélat ajoûta qu'il étoit venu exprès, pour faire la juſtice au premier de dire à Sa Majeſté qu'il avoit fait ſon devoir. Le feu monta au viſage à *Lauderdale* qui étoit préſent ; mais il n'oſa s'oublier devant

1665. devant le Roi. Il somma simplement l'Archevêque de sortir des généralitez ; & il lui dit que, quand il seroit plus éclairci, il sçauroit que répondre. *Sharp* demeura retranché dans des accusations vagues. On ne put lui arracher autre chose, sinon qu'il connoissoit assez bien le parti contraire à l'Eglise, pour être bien sûr que, s'il n'étoit pas favorisé sous-main, il y auroit longtems qu'on en seroit venu à bout. Le Roi n'étoit pas alors d'humeur d'approfondir leurs sujets de plainte. Ainsi l'Archevêque, suivi du Lord *Rothes*, se retira en bon ordre. Ils sortirent même l'un & l'autre de la Chambre du Roi, avec un visage fort content. Après qu'ils furent partis, le Lord *Lauderdale* dit à ce Prince, que Sa Majesté venoit d'être témoin du courage avec lequel l'Archevêque l'avoit attaqué ; mais qu'il lui feroit bien-tôt voir quel homme c'étoit. Permettez-moi seulement, Sire, ajoûta-t'il, d'aller lui ordonner de votre part de donner ses accusations par écrit. En ayant obtenu la permission, il alla trouver *Sharp* ; qui le reçut avec un air aussi ouvert, aussi peu déconcerté, que si tout eût été le mieux du monde entre le Comte & lui. *Lauderdale* étoit plus sérieux ; & lui dit ce que le Roi souhaitoit. *Sharp* traita la chose en badinant, & assura qu'il falloit que Sa Majesté ne l'eût pas entendu. Le Comte

Comte le poussa, & dit de ce ton effrayant 1665.
qu'il avoit quand il vouloit : Mr l'Archevêque, vous prouverez votre dire, ou je vous traîne en justice tout de ce pas, comme un Calomniateur, coupable du crime d'*avoir mis la mésintelligence entre le Roi & ses Sujets*. Le Prélat tout en tremblant & les larmes aux yeux, lui protesta qu'il ne lui vouloit aucun mal ; qu'il étoit seulement fâché que ses amis se rendissent en toute occasion les Avocats & les Patrons des *Fanatiques* : c'étoit l'épithéte que les Episcopaux donnoient dès-lors aux Presbytériens. *Lauderdale* repartit qu'il ne se payeroit pas de cette monnoye ; qu'il n'avoit point à répondre de ses amis, à moins qu'ils n'eussent des ordres signez de sa main. Pour l'appaiser, *Sharp* ne vit plus d'autre moyen, que de lui offrir d'aller ensemble au Roi, & de réparer le mal qu'il pouvoit avoir fait. Le Comte qui n'avoit point envie de rompre ouvertement avec lui, le suivit. Il eut le plaisir de voir le Prélat chanter la Palinodie, de la maniere du monde la plus humiliante. Le Roi dit ensuite au Comte de *Lauderdale*, qui m'a raconté toute cette scéne, qu'il avoit l'ame bien dure, d'avoir ainsi, sans miséricorde, poussé le pauvre Mr l'Archevêque, & de l'avoir forcé à se donner à lui-même si grossiérement le démenti.

Sharp

1665. *Sharp* fut percé jusqu'au vif de cette avanture. De désespoir, il fit la proposition au Comte de *Dunfreis*, grand ami du Comte de *Midletoun*, d'essayer si celui-ci voudroit entendre à une réconciliation avec le Lord *Rothes*, & se contenter de gouverner sous lui. Le Lord *Dunfreis* s'en étant chargé, fit un voyage exprès dans la Province de Kent, où le Comte de *Midletoun* avoit alors un commandement, qu'il avoit obtenu, quoique disgracié, parce que tout se préparoit à la guerre. *Midletoun* donna tout pouvoir à son ami de traiter en son nom; mais il lui dit en même tems qu'il connoissoit trop bien l'Archevêque, pour faire cas d'une proposition qui venoit de lui. Cependant *Sharp* avoit conféré de cette affaire avec le Lord *Rothes*, qui déclara ne point vouloir y risquer son crédit. De plus, ils apperçurent l'un & l'autre, que celui du Comte de *Clarendon* tendoit à sa fin; & que le Roi alloit, selon toutes les apparences, former un nouveau plan, qui ne quadreroit plus au leur. C'est pourquoi, lorsque le Comte de *Dunfreis* revint rendre compte à l'Archevêque de Saint *André* de sa négociation, le Prélat fit l'étonné, & dit qu'il ne l'avoit point mis en œuvre. *Dunfreis* fut si outré de cette extrême impudence, qu'il promena le fait, avec les éloges du personnage,

Sharp fait ses efforts, pour faire revenir sur les rangs le Comte de Midletoun.

nage, par toutes les compagnies. Il me le dit à moi-même comme aux autres, avec toutes ses circonstances. 1665.

Quelques personnes indignées de la conduite dure & barbare des Inquisiteurs d'Ecosse, engagerent *Leightoun* à faire un voyage en Cour, pour en faire au Roi un exposé fidele. Après lui avoir fait une peinture naïve de la désolation où étoit le Royaume, il lui dit que, quand il s'agiroit de la Religion Chrétienne elle-même, il ne pourroit se résoudre à employer les amendes, les prisons, & les exécutions militaires, pour la planter dans un Païs; à beaucoup plus forte raison pour y établir une forme de gouvernement Ecclésiastique, plûtôt qu'une autre. *Leightoun* finit par suplier le Roi d'accepter sa démission, & de lui permettre de se retirer. Il me semble, Sire, ajoûta-t'il, que je suis en quelque sorte complice des violences de mes Confreres; puisque je porte le même habit qu'eux; & que tout le mal qu'on fait, on ne le fait que pour l'amour de nous. Son Diocese étoit paisible, pendant que les autres étoient en feu. Il en faisoit la visite tous les ans; & il ne dédaignoit point d'aller de Paroisse en Paroisse, prêchant & faisant le Catéchisme. Ce Prélat humble & laborieux, retournoit ensuite à sa Vie retirée & contemplative.

Il

1665. Il donnoit tout ſon revenu aux pauvres, à la réſerve du peu qu'il dépenſoit pour ſes beſoins. Il faiſoit tous ſes efforts pour inſpirer à ſon Clergé plus de goût pour la vraye piété, & plus de zéle des ames. En un mot, c'étoit une grande lumiere, qui éclairoit & qui échauffoit en même tems. Auſſi étoit-il extraordinairement eſtimé par la meilleure partie de ceux qu'il avoit à conduire. Sa vie qui n'étoit qu'un tiſſu des plus grands exemples de vertu, & ſa modération en particulier avoient adouci les Preſbytériens eux-mêmes, ou, pour mieux dire, elles les avoient tout-à-fait déſarmez à ſon égard. Charles parut touché de l'état déplorable où étoit l'Ecoſſe. Il parla de l'Archevêque de Saint *André* dans les plus mauvais termes. Cependant il ne voulut point ſouffrir que *Leightoun* ſe défît de ſon Evêché, & il l'aſſura qu'il feroit dans peu ceſſer les violences. En effet, il ne tarda pas à ſupprimer le Tribunal Eccléſiaſtique dont on a parlé, & à ordonner qu'on ſe conduisît autrement.

Le Roi leve des Troupes en Ecoſſe. Sur ces entrefaites, il eut avis que les Anglois Réfugiez à Rotterdam, ſe donnoient de grands mouvemens; & que les Hollandois pourroient peut-être fournir de l'argent & des armes aux Mécontens en Ecoſſe. Il en conclut qu'il lui falloit encore des Troupes; dont il deſtinoit le commandement

mandement à deux braves Officiers, *Dal-* 1665.
ziell & *Drumond*. Ils l'avoient servi dans
es Guerres passées; & il les avoit ensuite
envoyez en Moscovie, avec des Lettres de
ecommandation. Le Czar avoit fait le
premier Général, & le second Lieutenant
Général, & Gouverneur de Smolensko.
Ce Prince eut toutes les peines du monde
laisser partir ces deux galans hommes.
harp les craignoit; mais le Roi ne s'en
mbarrassa pas. Il y avoit quelque tems
u'on avoit ressuscité le Bill des amendes,
ui étoit presque tombé dans l'oubli. On
i remit une moitié à ceux qui voulurent
bjurer la Ligue; mais on éxigea des au-
es un premier payement, en leur accor-
ant quelque délai pour le second. Le Par-
ment destina le produit de ces amendes
ceux qui avoient servi le Roi; & lui en
issa simplement la distribution. Le Con-
il Écossois étoit aboli depuis la disgrace
u Comte de *Midletoun*. Le Roi, selon
coutume qu'il en avoit prise dans les oc-
sions extraordinaires, assembla tout ce
'il y avoit à Londres de Membres du
onseil Privé d'Ecosse; pour leur deman-
r leur avis sur les moyens de trouver de
rgent, pour payer les Troupes qu'il avoit
ssein de lever. L'Archevêque de Saint
ndré suggéra en bon Courtisan, d'y em-
oyer celui qu'avoient rendu les amendes,
&

1665. & qui étoit encore dans les coffres. On n'hésita pas. Ainsi les Cavaliers, qui s'étoient rendus à la Cour de toutes parts, avec chacun une foule de prétentions, virent échaper une proye qui les avoit longtems tenus en haleine. Ils déchargerent toute leur furie sur le Prélat, qui, selon sa coutume, nia avec hardiesse que l'avis vint de lui. Le Roi dit si publiquement qu'il en étoit l'auteur, que *Sharp* n'eut pas le courage de soûtenir la gageure. Quantité de personnes, en présence desquelles il avoit non-seulement nié le fait, mais encore été le premier à invectiver contre les mauvais Conseillers, jusqu'à les appeller des esprits diaboliques; ces personnes, dis-je, vinrent rapporter au Roi la maniere dont il en parloit. Le Comte de *Lauderdale* produisit de son côté plusieurs Lettres du Prélat, d'une date postérieure au tems où ce Prince sçavoit qu'il avoit commencé à briguer un Evêché. *Sharp* y vantoit aux Presbytériens le grand zéle, avec lequel il s'employoit pour eux; en ajoutant les imprécations les plus horribles contre lui-même, s'il étoit jamais capable de les mal servir. Ces Lettres mirent le comble à la disgrace de l'Archevêque; & le Roi, après les avoir vûës, ne le regarda plus que comme un fourbe achevé, & comme un scélérat du premier ordre.

Les

1666.

Les violences que le Clergé Episcopal exerçoit en Ecosse indignerent quelques Ecclésiastiques, plus Gens de bien que les autres. Outre qu'ils voyoient qu'elles ne faisoient qu'aigrir & faire cabrer de plus en plus les esprits; ils les jugeoient fort opposées à la douceur, & à la débonnaireté qui font le caractere propre de l'Evangile; & ils en avoient une parfaite horreur. Ils s'appliquoient beaucoup à la lecture de l'Histoire Ecclésiastique, pour se former une idée juste de l'Eglise Primitive; & ils ne pouvoient s'empêcher de gémir, de n'en reconnoître aucun vestige dans la leur. Je demeurois dans le voisinage de deux des plus distinguez d'entre eux, qui furent souvent pressez d'accepter des Evêchez; mais qui les refuserent constamment, non-seulement par principe d'humilité & de renoncement à eux-mêmes, mais plus encore, parce qu'ils ne voulurent point participer aux mauvaises manœuvres des Evêques. L'un étoit Monsieur *Nairn*, un des Ecclésiastiques les plus polis à qui l'Ecosse eût donné naissance. Il avoit dans l'esprit de très-beaux arrangemens pour tout; & c'étoit le premier homme pour la Chaire. Il considéroit l'Etat Ecclésiastique, comme celui d'un dévoüement total au service de Dieu & du prochain. La lecture des Auteurs, tant anciens que modernes qui

Quelques Ecclésiastiques distinguez condamnent par leur conduite celle de leurs Confréres.

1666. ont écrit ſur la Morale, avoit ſi bien abattu ſon grand feu, que ce qu'il lui en reſtoit de trop, ne produiſit guéres chez lui, que les ſaillies d'une dévotion tendre. Il connoiſſoit la ſuperſtition. Il ſçavoit que cette horrible Epilepſie de l'eſprit humain, vient d'une contraction violente de l'ame entiere, s'il m'eſt permis de parler ainſi; & que c'eſt un vice, qui ravale toutes nos penſées par rapport à l'Être ſuprême, & au culte qu'il exige. Ce vertueux & ſage Eccléſiaſtique s'efforçoit d'étendre & d'ennoblir les idées de ceux avec leſquels il converſoit; & de leur inſpirer une charité aſſez généreuſe & aſſez vaſte, pour embraſſer tous les hommes ſans exception. Une maniere de penſer ſi relevée lui faiſoit regarder les Preſbytériens, avec des yeux de compaſſion; je veux dire comme des eſprits auſſi puſillanimes & auſſi rempans dans leurs idées, qu'impérieux & aigres dans leurs façons de faire. En un mot, malgré le défaut d'une imagination trop vive, qui le rendoit plus déciſif qu'il n'auroit fallu en certaines choſes, ſur leſquelles il changeoit enſuite de ſentiment, & qui l'expoſa au reproche d'inconſtance; malgré ce défaut, dis-je, *Nairn* étoit le plus excellent homme que j'aye connu parmi tous nos Théologiens Ecoſſois. Monſieur *Charteris* étoit l'autre Eccléſiaſtique du pre-

premier mérite dont j'ai parlé. C'étoit un 1666.
homme férieux, mais toûjours calme & toûjours ferein; & fes maniéres graves ne partoient, ni de chagrin, ni d'affectation. Autant qu'il étoit réfervé en compagnie, autant le voyoit-on ouvert & plein de franchife dans le particulier avec fes amis. Il avoit un difcernement jufte, qui lui faifoit faifir le vrai de chaque chofe; & il ne fe trompoit guéres en Gens. Perfonne n'avoit comme lui le talent de façonner un efprit, qui méritoit fes peines. C'étoit un fquélette, du fond duquel fortoit une voix foible. Ainfi l'on n'étoit point furpris de l'entendre parler avec lenteur, ni de ne lui trouver prefque aucune vivacité. Il n'en étoit pas moins né avec une ame tendre, ni moins zélé & moins ardent ami; & il n'en avoit pas moins atteint non plus l'héroïfme des vertus Chrétiennes. Ce vertueux Eccléfiaftique vivoit dans un parfait mépris du monde, & prenoit très peu de foin de fa perfonne. Cependant fa vertu n'avoit rien de fauvage; & il étoit de ces Gens en qui la Religion n'a rien que d'aimable. Auffi n'en parloit-il jamais fans fe concilier l'attention; & il tournoit fans effort au folide, l'efprit de ceux à qui il parloit. Il avoit lû avec un foin particulier les Vies & les Lettres des Grands Hommes. Les Peres de l'Eglife l'avoient auffi beaucoup occupé. Il

1666. les croyoit Gens aſſez médiocres en fait de raiſonnement; & il n'étoit nullement admirateur de toutes les ſpéculations, qui font pâlir les Controverſiſtes ſur leurs Ouvrages. Mais il eſtimoit beaucoup ce qu'on y cherchoit peu; le goût de la piété, & le ſentiment des grandes obligations qu'impoſe le ſoin des ames. *Charteris* gémiſſoit ſouvent, & il s'indignoit même quelquefois de ce que, dans les diſputes ſur le gouvernement extérieur de l'Egliſe, on prenoit des peines infinies, pour montrer à force de paſſages que les Peres étoient pour celui-ci, ou pour celui-là. Cependant, on s'en donne peu, diſoit-il, pour expoſer la haute idée qu'ils avoient en général de l'état Eccléſiaſtique. On ne dit mot des diſpoſitions intérieures qu'ils mettoient pour préalable au deſſein de recevoir les ordres ſacrez. On oublie la grande régularité, la mort au monde, l'attention continuelle à faire du bien, les mœurs angéliques, qui doivent reluire dans des Gens deſtinez à établir le régne de la vertu & de la vraye piété dans le monde. Il n'en parloit pas au reſte en cenſeur aigre, dont on a échauffé la bile, ou qui murmure intérieurement de ce qu'on ne penſe pas à lui; mais par un vif ſentiment des devoirs de ſon état, qu'il craignoit de ne pas aſſez bien remplir. Convaincu que la Religion con-

consiste beaucoup moins à croire certains 1666.
dogmes épousez par un Parti, qu'à pratiquer toutes les vertus comblées des éloges de tous les siécles, il étoit grand ennemi des signatures, & des longues Confessions de Foi: la sienne étoit fort courte. Il avoit fait bonne provision des principales sciences. Au tems dont je parle, il s'appliquoit presque uniquement à l'Histoire; qui, pendant que d'autres études ne remplissent l'esprit que de vaines subtilitez, lui propose un tissu d'exemples, infiniment propres à rendre sage & meilleur celui qui en sçait faire son profit. Les deux Ecclésiastiques dont je viens de parler, garderent toute leur vie le célibat. Ils vivoient d'un grand régime, qu'ils estimoient plus raisonnable & plus salutaire que le jeûne. Malgré leur grande sobriété, ils furent l'un & l'autre fort tourmentez de la pierre. *Nairn* alla se faire tailler à Paris. On lui en tira une fort grosse; mais il ne vécut qu'un petit nombre d'années après l'opération. Les Chirurgiens n'oserent hazarder sur *Charteris*. Ainsi il eut pendant plusieurs années des douleurs incroyables à souffrir. Il les supporta avec beaucoup de patience, & avec la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu: il ne mourut qu'à la fin de l'année 1700. Ce fut un grand bonheur pour moi, de trouver à ma premiere en-

1666. trée dans le monde des Gens de ce caractere, avec qui me lier, comme je fis, par les nœuds de l'amitié la plus étroite. Ces amis vertueux me mirent dans le bon chemin, & m'empêcherent de m'en écarter. L'amour qu'ils m'inspirerent pour le bien me fit donner en ce tems-ci aux Evêques un assaut rude; le succès mérite d'être connu, parce qu'il peut contribuer à donner au Lecteur une juste idée de l'état des affaires publiques. Leur conduite me parut en tout si différente de celle de Gens qui se disoient successeurs des Apôtres, qu'un transport de zéle & d'indignation plus qu'ordinaire me saisit. Leur fureur contre tout ce qui faisoit obstacle à leur ambition, étoit égale à leur indolence sur tous leurs devoirs. Les uns, faisoient toute l'année résidence hors de leurs Dioceses; les autres, n'en prenoient aucun soin. Loin de trouver en eux quelque zéle contre le vice; leurs plus grands Confidens étoient les plus grands scélérats de la Province. Le Curé & le Vicaire avoient la bride sur le cou, pendant que l'Evêque étoit plongé dans les délices & dans le luxe. *Scougal*, Evêque d'Aberdeen, étoit le seul dont la vie diminuât un peu mon scandale. Il est vrai qu'il étoit homme d'une modération peu commune, d'une piété extraordinaire, & d'une grande prudence. Je trouvois seulement qu'il

se

ſe laiſſoit trop gouverner par l'Archevêque de Saint *André*; ou du moins qu'il ménageoit trop ce méchant homme. 1666.

L'Auteur s'éléve contre les désordres & les violences des Evêques.

Ce renverſement d'ordre me mit la plume à la main, pour eſſayer d'y trouver du remede. Je voulois que mon écrit ne pût faire des affaires qu'à moi : par cette raiſon, je ne le communiquai à perſonne. Le myſtere que j'en fis à mes amis, fit que cet Ouvrage d'un jeune homme de vingt-trois ans ne ſortit pas de mes mains auſſi correct en certains endroits, qu'il n'auroit pas manqué de l'être avec leur ſecours. J'y faiſois un tableau de l'Egliſe Primitive. Je montrois enſuite combien peu reſſemblans à ſes Evêques étoient des Prélats, qui négligeoient leur Dioceſe; qui étoient toûjours fourrez dans le grand monde; qui n'avoient d'autre ſoin que celui d'aggrandir leurs familles; mais par deſſus tout, qui perſécutoient avec violence ceux qui n'étoient pas en tout de leurs ſentimens. J'envoyai des copies manuſcrites de cette Remontrance, ſignées de ma main à tous les Evêques de ma connoiſſance. L'Archevêque de Saint *André* en fremit. Il s'imagina d'abord que les amis du Comte de *Lauderdale* me mettoient en œuvre. Je fus cité pardevant les Prélats, & réprimandé de la bonne maniere. L'Archevêque entre autres fulmina contre ce Libelle : c'eſt ainſi

1666. qu'il nomma mon écrit. Ce n'eſt pas un Libelle, lui dis-je, Milord, puiſque l'Auteur ſe déclare. Il me traita de petit préſomptueux, de m'être ainſi voulu mêler de redreſſer mes ſupérieurs. Je répondis qu'on avoit, dans tous les âges de l'Egliſe, des exemples admirez d'une ſemblable audace. Faites vous bien réflexion, continua-t'il, que vos libertez réjailliſſent ſur le Roi lui-même; qui nous a mis ici à la tête de ſes Conſeils ? Je ne m'en prends point du tout à Sa Majeſté, lui dis-je; mais à vous autres Milords, pour lui donner des conſeils très-pernicieux, & pour deshonorer votre profeſſion comme vous faites. Il m'accuſa encore de m'être élevé contre les Tribunaux établis, & d'avoir manqué de reſpect aux Loix; en m'ingérant de critiquer la maniere dont on traitoit les Non-Conformiſtes. Je répliquai qu'il pouvoit être quelquefois permis de faire des Loix pour intimider, leſquelles il ne ſeroit nullement convenable de mettre en exécution. J'ajoutai que toute ma peine venoit de voir des Gens d'Egliſe ardens à tirer tout le parti poſſible de Loix échapées dans le délire de l'Etat, & à y faire même de cruels commentaires. *Sharp* ne pût ſe contenir plus long-tems. Il jetta feu & flamme contre moi; & il n'opina à rien moins qu'à me dégrader, pour m'excommunier enſuite

ensuite dans toutes les formes. Par bonheur pour moi, aucun des Evêques ne fut si vif. Son éclat rendit la chose publique. On parla différemment de la leçon que j'avois faite à Messieurs les Prélats. La plûpart m'approuverent. Le Comte de *Lauderdale* & ses amis furent charmez. Il alla faire le conte au Roi, qui ne me sçut point du tout mauvais gré. On se donna d'étranges mouvemens, pour m'obliger à demander pardon: je n'en fis rien; & l'Archevêque n'en parla plus. Mais pour montrer que ce n'étoit point l'esprit de faction qui m'avoit conduit, je m'enfonçai dans la retraite, où je me donnai entiérement à l'étude, & aux autres devoirs de ma profession. 1666.

1664. Affaires d'Angleterre. La Guerre de Hollande.

Telle fut la situation de l'Ecosse depuis 1663. jusques vers la fin de 1666. Je ne puis d'ici à quelque tems donner une idée aussi parfaite de celle de l'Angleterre, par la raison que je ne voyois ce qui s'y passoit que de loin. L'Hyver de 1664, le Roi s'ouvrit du dessein qu'il avoit de faire la Guerre à la Hollande. Les motifs qu'il produisit au jour étoient si frivoles, qu'on voyoit clairement qu'il en couvoit quelque autre. L'apparition d'une Comete donna encore plus de vivacité aux craintes de ceux qui n'étoient pas au fait de ce Phénoméne. La Maison des Communes, loin de chicaner

1664. le Roi sur une Guerre de cette conséquence, lui donna deux millions & demi de livres sterling, pour la commencer. La

1665. Peste suivit de près ce premier fleau. Elle mit en fuite tous les habitans de Londres, qui eurent quelque azile où pouvoir se mettre à l'abri. L'Angleterre ne vit jamais ravage pareil. La maladie contagieuse emporta cent mille ames; & il fallut bien du tems au commerce pour se rétablir. Le Peuple en tomba dans un abattement extrême. L'injustice palpable de la Guerre auroit seule suffi, pour donner à cette impitoyable maladie un grand air de châtiment. On avoit encore la vie débordée du Roi, & l'Athéïsme de la Cour. Aussi les ennemis de ce Prince, & des Rois en général, ne manquerent-ils pas d'y donner le tour religieux dont nous parlons. Mais avoüons que *les voyes de Dieu ne sont pas les nôtres*; & que les triomphes de l'année 1660. fournissoient trop dequoi fermer la bouche aux Interpretes téméraires de la Providence sur le sens de la Peste en 1665.

La Peste se déclare en même tems.

Cependant Charles avoit armé une Flotte formidable, que le Duc d'*Yorck* commanda en personne. On sçait l'accident qui mit celle des Hollandois en déroute sous l'Amiral *Opdam*, & la perte qu'ils firent. Il ne leur resta plus que de fuïr devant

Les Anglois ne poursuivent point leur Victoire par Mer.

vant le Duc, qui les pourſuivit. Il aſſembla un Conſeil de Guerre, pour délibérer ſur ce qu'on feroit, quand on auroit joint l'Ennemi. *Pen*, qui étoit Vice-Amiral, & qui ſçavoit que les Hollandois deviennent des Lions aux premieres atteintes du déſeſpoir, dit, qu'autant qu'il en pouvoit juger, il feroit beaucoup plus chaud à la repriſe. Le Comte de *Montaguë*, qui ſervoit alors en quantité de Volontaire, & qui étoit de la Cour du Duc, m'a dit qu'on ne fit pas peu d'attention à ce mot. Toute la ſuite de l'Amiral perſuadée qu'il avoit acquis aſſez d'honneur, demandoit, à quoi bon le hazarder ? La Ducheſſe avoit de plus donné commiſſion à tous ſes domeſtiques de le retenir. Au ſortir du Conſeil, on alla prendre du repos; & le Duc ordonna qu'on l'éveillât, quand on ſeroit en vûë de la Flotte Hollandoiſe. On ne ſçait pas ce qui ſe paſſa entre lui & *Brounker*, ſon Gentilhomme de la Chambre, qui étoit alors de ſervice. Quoiqu'il en ſoit, le Gentilhomme alla porter l'ordre à *Pen* de faire plier les voiles. Celui-ci obéït, après avoir marqué de l'étonnement, ſans aller lui-même recevoir l'ordre du Duc, comme il étoit dans toutes les regles de le faire. L'Amiral à ſon réveil ſe rendit ſur le tillac. Il témoigna auſſi de la ſurpriſe de voir les voiles pliées, & les Hollandois hors de péril.

1666.

1666. ril. Il en demanda raison à *Pen*. Le Vice-Amiral en jetta la faute sur *Brounker*, qui ne répondit rien. Cependant le Duc dit d'un ton ferme qu'il n'avoit point donné un pareil ordre; mais il ne punit, comme il auroit fallu, aucun des deux: il se contenta de chasser le second de son service. L'Amiral n'osa faire plus, dit-on, parce que *Brounker* étoit fort soutenu du Roi, & de sa Maîtresse. Le premier, plus ménagé encore, monta bien-tôt à un plus haut dégré de faveur que jamais. Elle réjaillit même sur son Fils, tout Quakre qu'il étoit. On crut qu'il y alloit d'engager le Pere à garder le secret. Le Lord *Montaguë* croyoit que le Duc d'*Yorck*, frappé d'avoir vû tomber mort presque à ses côtez le Comte de *Falmouth*, Favori du Roi, avec deux autres Seigneurs, n'avoit point du tout envie de se battre une seconde fois; & qu'il avoit dit à *Pen* un mot à l'oreille. Si *Brounker* avoit été autant en faute qu'il paroissoit, on croyoit que le Duc l'auroit châtié tout autrement, & qu'il n'auroit pas si bien conservé son phlegme. Ce contretems dérangea toutes les vûës du Roi. Les Hollandois étoient les premiers à penser, que si notre Flotte eût continué à les poursuivre, elle les auroit joints à la faveur de la marée suivante; & que tous leurs Vaisseaux auroient été, ou pris, ou coulez

à



JEAN DE WIT

Conseiller Pensionnaire d'Holande.



7

à fond. *De Witt*, touché de ce malheur, 1666.
qu'il imputa en grande partie au défaut de conduite, résolut de monter lui-même la Flotte, si-tôt qu'elle seroit en état de reparoître en Mer.

Puisque j'ai eu occasion de parler de ce Ministre, je m'étendrai un peu sur son sujet; & je rapporterai aussi, en passant, quelques particularitez, qui regardent sa Patrie. Son Pere étoit Député de la Ville de Dort aux Etats; & il fut un de ceux que le Prince d'*Orange* fit mettre au Château de Louvestein, lorsque ce Prince étoit irrité contre les Etats, parce qu'ils avoient congédié une partie de leur Armée. Le mauvais succès de son entreprise sur Amsterdam lui fit comprendre que le meilleur parti pour lui étoit de s'accommoder avec eux. Il mourut de la petite verole, avant que d'avoir entiérement fait sa paix. Sa mort fut suivie de la chute de son parti, & du triomphe des prisonniers de Louvestein. Ainsi *de Witt* vint à bout de faire *Jean de Witt* son Fils Pensionnaire de la Ville de Dort, à l'âge de vingt-cinq ans, & Grand Pensionnaire l'année suivante. On l'avoit appliqué dans sa jeunesse à la Jurisprudence; & inspiré seulement par son génie, il s'étoit rendu grand Mathématicien. Son Livre, intitulé, Elémens des Courbes, montre sa prodigieuse capacité dans ce genre.

Affaires de Hollande. Caractere de Witt.

1665. genre. Jamais homme ne réüſſit peut-être auſſi-bien que lui, dans l'application de l'Algebre au Commerce. Il connoiſſoit parfaitement la Hollande, l'état de ſes Finances, & les moyens de trouver de l'argent dans les beſoins imprévus. Il avoit des tablettes, qui lui étoient d'un grand ſecours dans ces ſortes d'occaſions. C'étoit un homme franc, ſincere, exempt de fraude & d'artifice, réſervé néanmoins, & qui faiſoit uſage du ſilence, de maniere, qu'on ne ſçavoit ſi c'étoit ſimplement par habitude, ou par ſageſſe qu'il ſe taiſoit. Il avoit une grande netteté d'eſprit. Quand on lui propoſoit une choſe, quelque nouvelle qu'elle fût pour lui, il écoutoit patiemment juſqu'au bout. Il demandoit enſuite quelques éclairciſſemens; & bien-tôt il étoit au fait, auſſi-bien que l'Auteur de la propoſition même. Il n'avoit aucune connoiſſance, ni de l'Hiſtoire moderne, ni de l'état des Cours; & par deſſus tout, il n'entendoit rien aux formes. Pour ſuppléer à ce défaut, il poſoit pour maxime, que tant les Princes, que les Etats, n'étoient mûs que par leur intérêt. D'où il concluoit qu'en l'étudiant, il pouvoit, ſans beaucoup de difficulté, deviner toutes leurs allures d'une maniere aſſez juſte. Il eût fallu de plus, prendre garde que les paſſions, les fantaiſies, les opinions, forment des voiles, qui ca-

chent le plus ſouvent aux hommes, & ſur 1665.
tout aux Princes, leurs intérêts véritables. Le Miniſtre dont je parle avoit emprunté ſes idées Républiquaines des Grecs & des Romains. *De Witt* penſoit d'après eux, qu'une Armée commandée par des Officiers du Païs même, ſeroit & plus ſoumiſe, & auſſi plus affectionnée, à cauſe de l'intérêt perſonnel qu'ils auroient au ſervice. C'eſt pourquoi il ne vouloit d'étrangers que les ſimples Soldats tout au plus, & même uniquement en vûë de l'avantage de ménager les Citoyens. Il ne fit pas aſſez peſer dans la balance la lenteur & l'avarice naturelle des Hollandois. Ce fut ſa grande mépriſe, qui lui coûta cher. C'étoit du reſte le plus habile Miniſtre qu'ayent jamais eu les Provinces-Unies, ſoit pour l'adminiſtration de la Juſtice, ſoit pour l'intelligence du Commerce & de la Marine. Il tenoit de ſes ancêtres la haîne qu'il portoit à la Maiſon d'Orange. L'Etat ne pouvoit, ſelon lui, préſerver ſa liberté, tant qu'il auroit à la défendre contre des Stadhouders. Auſſi n'obmit-il rien, pour obtenir l'*Edit perpétuel* qui les ſupprime. Cependant il prit grand ſoin des biens & de l'éducation du jeune Prince; qui m'a dit, que ce ſage Miniſtre lui avoit donné de très-juſtes idées de tout ce qui concernoit la République. Ce grand hom-

1665. me disoit, pour raison des peines qu'il se donnoit, qu'il n'étoit pas impossible que son Pupille ne devînt Maître un jour; &, qu'à tout événement, il étoit bon de lui apprendre les devoirs d'un homme appellé à l'important emploi de gouverner les autres.

La Ville d'Amsterdam étoit devenuë fort intraitable. On croyoit communément qu'elle avoit sacrifié la Compagnie des Indes Occidentales, dans un tems où les Actions de cette Compagnie étoient de même valeur, que celles de la Compagnie des Indes Orientales, & se trafiquoient souvent couramment les unes pour les autres. Lorsque l'Evêque de *Munster* déclara ses prétentions sur la Ville de ce nom en 1657, & sur une grande partie de la Westphalie, elles offrirent aux Etats de se donner à eux, s'ils vouloient les prendre sous leur protection. La Ville d'Amsterdam n'y voulut point consentir, ni en supporter les frais. Cependant on ne voyoit point qu'il lui fût jamais arrivé d'affecter aucune supériorité sur les autres Villes confédérées, ni de vouloir donner des atteintes aux Etats. Elle ne se rendoit difficile, que dans ce qui concernoit l'article de la dépense. Le Ministere de *de Witt* lui pésoit. Cet homme d'Etat fameux, éprouva que le désastre de la Flotte avoit ébranlé son crédit;

t ; & qu'on s'en prenoit à lui de ce mal- 1665.
eur, comme c'est l'ordinaire d'imputer
resque tous ceux qui arrivent à ceux qui
ouvernent. Pour se rétablir dans les es-
rits, il résolut de la monter lui-même.
de Ruyter a dit souvent qu'il avoit été sur-
ris de voir en combien peu de tems *de
Witt* étoit venu à bout d'acquérir une ha-
ileté consommée dans toutes les affaires
e la Marine. Il fut si mal servi du vent,
ue les gros Vaisseaux eurent peine à sortir
u Zuyder-Zée. Il attrapa néanmoins la
leine Mer, à force de louvoyer ; & il trou-
a même pour les autres de nouveaux
oyens de sortir à tout vent. L'honneur
erdu au commencement de la Campagne
ut réparé ; & la Flotte Hollandoise rentra
a derniere dans ses Ports.

Dans ce même tems on envoya le Com-
e de *Sandvvich* avec une partie considéra-
le de la Flotte, croiser sur la route des
Vaisseaux Hollandois, qui revenoient des
ndes Orientales. Ils furent à couvert dans
e Port de Bergue en Norvége, avant que
e Comte en eût des nouvelles. S'il s'étoit
'abord mis en action, il auroit indubita-
blement forcé le Port, & pris tous les Vais-
seaux qui y étoient ; mais il voulut faire les
hoses dans les régles, & ne rien entrepren-
re, sans la permission du Vice-Roi. Ce-
ui-ci voulut écrire à Copenhague ; & les
Hollan-

1665. Hollandois eurent par-là le tems de fortifier l'entré du Port.

L'affaire de Bergue. J'inférerai ici une rélation manuscrite de l'affaire de Bergue, qui fut envoyée au Roi d'Angleterre par le Chevalier *Gilbert Talbot*, alors Envoyé en Dannemarck, & que j'ai entre les mains. Sa Majesté Danoise s'ouvrit au Chevalier en 1665, & se plaignit beaucoup à lui des Etats, qui lui avoient attiré la guerre, disoit-il, avec la Suéde. Leur vûë avoit été, selon ce Prince, de le mettre dans la nécessité d'acheter d'eux de l'Argent & des Vaisseaux, & de se faire donner pour sûreté les Impôts de la Norvége & du Sundt. L'Envoyé d'Angleterre lui dit là-dessus, que la Flotte de Smirne étoit au moment qu'il parloit à Bergue, avec plusieurs Vaisseaux de la Compagnie des Indes Occidentales, richement chargez; qu'ils y attendoient deux Escadres des Indes Orientales, & *de Ruyter*, qui revenoit aussi des Côtes de Guinée, avec des richesses immenses. Vous avez-là, Sire, ajoûta-t'il, une belle prise à faire, avant que leur Convoi arrive. Le Roi de Dannemarck répondit, qu'il lui faudroit de l'aide. *Talbot* lui promit celle de son Maître; mais il demanda la moitié du butin, que le Danois accorda de tout son cœur. Le Roi d'Angleterre promit une Flotte. Celui de Dannemarck ordon-

na

na de ſon côté à ſes Miniſtres de concerter avec l'Envoyé. Mais l'affaire paroiſſoit ſi peu honorable à ce Prince, qu'il ne voulut pas qu'on tranſigeât par écrit. Avant la fin de juillet, on reçut nouvelle que *de Ruyter* avoit paru avec ſon Eſcadre à la hauteur de Norvége ; & qu'il étoit bien-tôt après entré dans le Port de Bergue. On faiſoit monter la charge de toutes les Flotes qui y étoient à pluſieurs millions. 1665.

Talbot envoya porter la nouvelle de l'arrivée des Vaiſſeaux Hollandois au Comte de *Sandwich* ; mais celui qu'il dépêcha tomba dans la Flotte Ennemie. Le Roi de Dannemarck ordonna de ſon côté au Vice-Roi de Norvége, & au Gouverneur de cette Ville maritime, d'uſer d'adreſſe pour retenir les Hollandois ; en ajoûtant qu'il leur feroit ſçavoir dans peu de jours la maniere dont il faudroit ſe conduire. L'Envoyé d'Angleterre écrivit en même tems aux Capitaines des Frégates, qu'ils pouvoient hardiment attaquer les Hollandois. Que les Danois feroient mine d'abord de les favoriſer ; mais qu'ils feindroient enſuite de redouter la vengeance des Anglois, & laiſſeroient battre les autres. Enfin, qu'on tînt un état exact des priſes qu'on feroit ſur eux, parce que Sa Majeſté Danoiſe devoit en avoir la moitié. Cependant le Comte de *Sandvvich*, en peine de ne point rece-

voir

1665. voir de nouvelles de *Talbot*, lui avoit envoyé son Sécretaire, pour sçavoir dequoi l'on étoit convenu avec le Roi de Dannemarck. Le Vaisseau, qui le mit à terre, eut ordre de revenir; & il ne s'en trouva aucun autre, lorsqu'il fut question de renvoyer le Sécretaire. Le Comte de *Sandvvich*, las de ne point entendre parler de lui, alla se présenter devant le Port de Bergue, sans sçavoir quels ordres le Gouverneur avoit reçus. Ils étoient en chemin; mais il falloit dix ou douze jours, avant qu'il pût les recevoir. Le Vice-Roi de Norvége, qui résidoit à Christianstadt, avoit reçu les siens, & dépêcha incontinent au Comte deux Galeres, qui le chercherent en pleine Mer, pendant qu'il étoit devant Bergue. Le Gouverneur de cette Place l'envoya prier de différer l'attaque de son Port de deux ou trois jours seulement; dans l'espace desquels il espéroit recevoir les ordres de Copenhague. *Clifford* fut député, pour aller lui refuser le délai qu'il demandoit, & le sommer de se tenir neutre. Le Gouverneur dit qu'il se défendroit. Au retour de *Clifford*, on assembla un Conseil de Guerre, qui, soit qu'il se défiat du Roi de Dannemack, ou qu'il ne voulut point partager le butin avec ce Prince, ordonna l'attaque. Elle fut funeste aux Anglois. L'Escadre de *Tiddiman*, qui la commandoit, fut

fut foudroyée ; & peu s'en fallut que lui-même, après avoir fait des prodiges, & perdu bien du monde, ne fut coulé à fond : heureux d'avoir pû regagner la Flote, qui étoit à la rade, & couverte par les rochers. Cette déroute arriva le 3. d'Août, & le lendemain arriverent les ordres au Gouverneur ; qui envoya chercher *Clifford* pour les lui montrer. La précipitation des Anglois l'avoit obligé de les battre, à la veille de recevoir des ordres de se joindre à eux. L'Action du jour précédent, le mit encore dans la nécessité de n'y point obéir, sans des ordres nouveaux. Il leur promit seulement que, s'ils vouloient laisser six Frégates devant le Port, au cas que la Flote entiere ne jugeât pas à propos de lui donner le tems d'informer de la bataille la Cour de Copenhague, il trouveroit moyen de retenir les Hollandois. Le dépit fit résoudre les Anglois à se retirer. Le Roi de Dannemarck fut au désespoir, quand il apprit qu'un si riche trésor, dont l'acquisition ne lui auroit coûté que son honneur, lui étoit échapé. La partie étoit bien faite ; & les Hollandois ne furent redevables de leur salut, qu'à l'avidité des Anglois, qui ne firent plus rien de bien, pendant le reste de la Guerre. Le Comte de *Sandvvich* fut fort blamé, moins pourtant que le Duc d'*Yorck*. On fit le Comte Ambassadeur en Espagne, 1665.

1665. Eſpagne, pour lui adoucir un peu ce revers.

Le Parlement d'Oxford.

L'Angleterre ſe trouvoit dans un triſte état. La Peſte continua dans Londres & aux environs, pendant la meilleure partie de l'Eté, & commençoit à gagner les Villes voiſines. Le Roi ſe retira à Saliſbury, par l'avis du Comte de *Clarendon.* La Peſte y parut bien-tôt, & obligea la Cour de ſe réfugier à Oxford, où le Parlement s'aſſembla. Malgré le mécontentement qu'il témoigna du mauvais ſuccès du dernier armement, il donna tout ce qu'il falloit pour continuer la guerre. La Chambre des Communes ſe montra plus enflammée que jamais contre les Non-Conformiſtes. La Peſte avoit mis en fuite preſque tous les Miniſtres Anglicans; & la plûpart des Egliſes étoient fermées, dans un tems où les habitans de Londres étoient plus avides que jamais de bons Sermons. Quelques Miniſtres Non-Conformiſtes s'ingérerent de prêcher dans les Egliſes déſertes; & le firent, diſoit-on avec ſuccès. Un grand nombre de leurs Confreres commencerent auſſi à prêcher ouvertement en d'autres lieux; & ils n'oublioient guéres dans leurs Sermons les déſordres de la Cour, ni la perſécution qu'ils ſouffroient. Leur conduite fut extrémement empoiſonnée à Oxford. On y forma un Bill, qui obligeoit tous les Miniſ-

tres

s interdits à déclarer sous serment qu'il toit pas permis, sous quelque prétexte e ce fût, de prendre les armes contre le oi, ou contre personne qui eût commisn de sa part; & qu'ils ne machineroient nais aucun changement, ni dans l'Eglini dans l'Etat. Il étoit défendu à ceux refuseroient de prêter ce serment, pprocher, de cinq milles d'Angleterre, ucune Ville, ou Village qui eût droit nvoyer des Députez au Parlement, &, particulier, de l'endroit où étoit l'Eglise ils avoient desservie. Ce Bill trouva de position dans les deux Chambres; mais s la Chambre Basse, il ne fut combattu foiblement. Le Comte de *Southampton* a contre, avec véhémence dans celle des neurs. Il dit que, quelque attachement l eût toûjours eu pour l'Eglise, il ne droit pas lui-même prêter le serment on exigeoit; parce que, du train dont hoses étoient menées, il ne voyoit rien npossible à ce qu'il vînt un tems où il roiroit obligé de travailler à y faire que réforme, tant dans la Religion, dans le Civil. Le Docteur *Earl*, Evêde Salisbury, se déclara contre le Bill, avant que de mourir. Ce Prélat avoit Sous-Précepteur du Roi, & il l'avoit dans son exil. Il avoit toûjours consa réputation fort nette; & le Roi n'avoit 1665.

1665. voit jamais, ni remarqué, ni appris le moindre mal de lui. Aussi, quelque porté que fût ce Prince à rabaisser tous ceux qui passoient pour Gens de bien, il en parloit comme de l'Ecclésiastique de son Royaume, pour lequel il avoit le plus d'estime. *Sheldon* & *Ward* furent des Evêques, ceux qui se donnerent de plus grands mouvemens, & qui déclamerent avec le plus de chaleur en faveur du Bill, qui fut appellé le *Bill des cinq Milles*. Tous les Fauteurs secrets du Papisme l'épouserent avec ardeur, en vertu de leur maxime inviolable, qui étoit d'aider à matter les Sectaires, au point qu'ils fussent forcez de soupirer après la Tolérance, & de l'accepter aux conditions que le Roi voudroit. *Clifford*, qui étoit Fils d'un Ecclésiastique, & né avec peu de bien, mais homme d'une grande vivacité d'esprit, commençoit à briller dans la Chambre des Communes. Pour s'y rendre plus recommandable, il fut bien-aise de briguer, par le moyen d'un tiers, les bonnes graces du Comte de *Clarendon*. Ce Seigneur avoit quantité d'espions qui se fauxfiloient parmi les Prêtres; & quelqu'un d'eux l'avoit informé qu'il s'étoit réconcilié avec l'Eglise Romaine. Ainsi le Comte de *Clarendon* se défendit, le mieux qu'il put, de le recevoir au nombre de ses Cliens. Le nouvel Oracle de la Chambre des Communes, rebuté

outé de la forte, lia sa partie avec les enne- 1665.
mis du Comte, & s'attacha particuliére-
nent à *Bennet*, qui fut prémiérement fait
.ord, & à quelque tems de là, Comte
'*Arlinghton*. *Vaughan*, qui fut, dans la sui-
e, Lord Chef de Justice de la Cour des Plai-
oyers Communs, demanda que dans le
ill, à ces paroles, *personne commissionnée*
ır le Roi, on ajoûtât le mot *légitimement*.
lais *Finch*, Procureur-Général, dit que
ette addition étoit inutile, par la raison
u'une commission illégitime étoit sans au-
orité; & que pour en avoir quelqu'une, il
lloit que le sujet fut capable, l'occasion
ste, & qu'on eût observé les formes. L'au-
e poussa sa pointe. Il dit, que l'addition
ssiperoit tous les scrupules, & disposeroit
acun à obéïr au Bill. On vouloit, au con-
aire, embarrasser la conscience de ceux
ntre lesquels on le destinoit. Quand il pa-
t à la Chambre des Seigneurs, le Comte
Southampton demanda l'addition de
ughan. Mais le Comte d'*Anglesey* s'éleva
ntre, & allégua les mêmes raisons que
ıch. Ce fut une grande consolation pour
ısieurs, de voir au moins que les deux
ıambres avoüerent le sens renfermé dans
ldition, & n'en donnerent point un au-
au Bill. *Bridgman* l'expliqua dans le mê-
sens, lorsque *Bates* & un grand nom-
d'autres vinrent prêter le serment de-

1665. vant les Plaidoyers Communs. Les Non-Conformistes étoient néanmoins bien en peine, & ils ne sçavoient comment se débarrasser des piéges qui leur étoient tendus dans chaque expression. Il n'y en avoit aucune que quelques Gens portez à tout pacifier, ne s'efforçassent de leur adoucir. Ils leur disoient, par exemple, que, lorsqu'on promettoit de n'entreprendre aucun changement, ni dans l'Eglise, ni dans l'Etat, on sous-entendoit qu'on ne s'y prendroit pas par des voyes illégitimes; & que les deux Chambres, & quelques Juges, s'en étoient ainsi expliquez. Ces commentaites & ces modifications ne calmerent les scrupules que d'un petit nombre. La plus grande partie du Clergé Non-Conformiste refusa de prêter le nouveau serment; & fut par là réduite à ne sçavoir presque comment faire pour vivre, par l'éloignement où les particuliers étoient obligez de se tenir des lieux où ils en auroient pû trouver les moyens. Cette inhumanité, pratiquée envers eux, dans un tems où la Nation étoit affligée des deux grands fléaux dont on a parlé, irrita beaucoup toutes les personnes sages & capables de s'attendrir sur les maux d'innocens opprimez. Elle excita, d'une autre part, tant de compassion pour eux, que jamais malheureux ne furent assistez plus largement. La Cour ainsi occupée à persécu-

ter

er les Non-Conformistes, ne pensoit point 1665.
ux trames sécrettes que formoient contre
lle plusieurs des meilleures têtes du Parti
épubliquain en Hollande.

Algernoon Sidney, & quelques autres, étoient allez solliciter *de Witt* de faire une escente en Angleterre & en Ecosse, & ils assûroient d'un gros Parti. Ils avoient même déja rassemblé un grand nombre d'Offiers Anglois, pour cette entreprise. Ils aiterent aussi avec quelques Gens d'Amsrdam, qui étoient aigris contre le oi, & qui, comme eux, étoient pour érir l'Angleterre en République. On délira pendant quelque tems à la Haye, sur proposition de *Sidney*. *De Witt* la comttit, & la fit négliger. Ses raisons furent, 'un tel projet exécuté donneroit beauup d'ombrage à la France. Qu'il attiret vrai-semblablement une longue guer-, dont on ne pouvoit prévoir les conséences. Qu'il n'y avoit point de jour à eser, tant que le Parlement demeureroit aché au Roi au point où il l'étoit, que le contentement des Peuples pût aller jusà produire un soulévement général, nme on s'en flattoit. Que d'ailleurs la *llande* ne seroit plus rien; parceque l'aidance & la tranquillité qu'on verroit ner en Angleterre, débaucheroit les landois, dont le Païs dépeuplé ne se-

Efforts du Parti Républiquain contre la Cour.

1665. roit plus bon à rien. Ce Miniſtre ne voulut donc s'engager qu'à énerver le Commerce d'Angleterre, & à ruïner ſa Flotte. Il réüſſit à ce dernier, l'année ſuivante, mieux qu'il ne l'auroit oſé eſpérer. Les Gens les plus diſpoſez au mouvement en Ecoſſe, excitez par les bonnes nouvelles qu'ils recevoient de Rotterdam, parcoururent le Païs, pour trouver des Gens de poids, qui vouluſſent ſe mettre à leur tête. Ils réſolurent de ſonder *Lockhart*, & le Comte de *Caſſilis*, mais à mots couverts. Ils écarterent, l'un & l'autre, les propoſitions. Celui-ci avoit donné ſa parole au Roi d'éviter toutes les cabales; moyennant quoi, ce Prince lui avoit promis, de ſon côté, de ne le point inquiéter, ni lui, ni ſa famille, au ſujet de la Religion. Les Républiquains ne pouvant plus jetter les yeux ſur perſonne, qui eût aſſez de crédit pour ſe faire ſuivre, remirent l'affaire à une autre année. Ce fut à cette occaſion que Charles ayant eu vent de ce qui ſe ménageoit à Rotterdam, leva les troupes dont on a parlé plus haut.

Le Duc d'Yorck feint d'être jaloux de la Ducheſſe pour acquérir

Il arriva à Oxford, pendant l'Hiver de l'année dont je parle, une avanture trop peu conſidérable, & trop délicate pour être rapportée, ſi le monde n'avoit cru qu'elle eût de grandes ſuites. Le Duc, qui n'étoit jamais ſans amourette, comme on a dit ſouvent, paroiſſoit redouter la Ducheſſe au-

delà

delà de tout ce qu'on auroit pû imaginer, 1665.
vû l'inégalité de rang qui étoit entr'eux. *Talbot* passoit pour être son homme d'intrigues, & l'Intendant de ses plaisirs. La conduite à l'épreuve, de la Duchesse, étoit apparemment ce qui lui donnoit tant d'autorité. Elle avoit auprès d'elle un jeune homme de naissance, qui étoit extraordinairement favorisé des graces, & dont les services étoient si bien reçûs, qu'il y avoit dequoi donner lieu à des soupçons. Le Duc, pour pouvoir plus impunément se donner carriere, feignit d'être jaloux; & chassa son prétendu rival de la Cour, avec une précipitation affectée, qui fit éclater la chose. La Duchesse perdit si bien, depuis ce moment, tout ce qu'elle avoit eu d'empire sur son esprit, qu'on ne voyoit plus qu'un seul moyen pour elle d'y revenir. Elle ne le négligea pas. Le Duc n'avoit pû si bien contrefaire l'Anglican dévot, qu'elle n'eût découvert qu'il étoit Papiste. Pour le prendre donc par son endroit foible, elle lia un grand commerce avec ses Prêtres. Mais elle le tint si secret, qu'on n'en eut les prémiers soupçons que quelques années ensuite. Il est vrai qu'on la vit se relâcher dans l'exercice de sa Religion, qu'elle avoit auparavant porté jusqu'au scrupule; mais elle couvroit avec adresse la vraye raison de ce relâchement, d'un prétexte de santé. Il est vrai que le Duc, au rap-

Un droit de se moins contraindre.

1665. port de la Chronique ſcandaleuſe, à laquelle peu de Gens refuſoient créance, mettoit bon ordre à ce qu'elle ne fût pas une des plus ſaines perſonnes du monde. Le Comte de *Southeſk*, ajoûtoient les médiſans, ayant ſoupçonné des privautez entre le Duc & ſa Femme, qui étoit Fille du Duc d'*Hamilton*, avoit pris une voye ſûre de gagner le mal Vénérien, afin de le communiquer à la Comteſſe; & ce mauvais mal, continuoient-ils, n'avoit fini qu'à la Ducheſſe d'*Yorck*. On a dit depuis, qu'il ne falloit point chercher d'autre raiſon de la mort de tous ſes Enfans, à l'exception de nos deux Reines. C'eſt auſſi à quoi l'on a imputé la maladie de langueur, qui la mina long-tems, avant que de mourir, & l'ulcere d'une de ſes mammelles, qui s'ouvrit, pendant qu'on l'enſeveliſſoit. Le Lord *Southeſk* ne fut pas fâché de laiſſer croire de lui, pendant quelques années, un trait de vengeance ſi extraordinaire. Mais je ſçais qu'il a nié le fait, de la maniére la plus poſitive, à quelques-uns de ſes amis. Un autre mari offenſé fit mieux, & alla directement ſe plaindre au Duc, qui ſe mit ridiculement à faire le panégyrique de la Dame. L'autre lui dit qu'il n'étoit pas venu lui demander ce qu'il penſoit d'elle; que le plus grand honneur, ſelon lui, qu'on pût faire à une femme, étoit de la laiſſer à ſon Mari.

Mari. Il ajoûta, que les inférieurs, destituez qu'ils étoient des moyens ordinaires de tirer raison de certaines injures insupportables, que leur faisoient quelquefois les Princes, pourroient, sans miracle, être tentez d'avoir recours aux moins à la mode. Voyant que le Duc ne se corrigeoit point, il quitta un très-bon poste qu'il avoit à la Cour, & il emmena sa Femme à la Campagne, où il la tint auprès de lui, tout le tems qu'elle vécut. La débauche outrée du Duc lui causoit souvent des maladies. Ses enfans naissoient quelque chose de plus qu'extraordinairement malsains, & ils moururent tous fort jeunes. Cette espéce de lépre de famille fournit une forte présomption sur un fait par lui-même peu accessible aux preuves; je veux dire, qu'un Enfant aussi bien conditionné que le Prince de *Galles*, ne fut jamais son Fils, ni même l'Enfant d'aucune Maîtresse que le Duc d'*Yorck* eût conservée long-tems. On regarde comme de tristes restes de sa lubricité le mal d'yeux violent dont étoit travaillée la Reine Marie, & la goute à laquelle est sujette la Reine Anne. *Willis*, le fameux Médecin, ayant été appellé pour prononcer sur l'état d'un de ses Enfans, le fit par ces paroles, *Mala Stamina Vitæ*; *les Principes de la vie sont viciez*. Cet Arrêt choqua si fort, qu'on ne se servit plus de lui.

1665.

1666. Je ne sçais rien des intrigues du Cabinet, ni des avis qui y prévalurent, pendant l'année 1666. On vit seulement que *Monck* commanda le gros de la Flotte, qui étoit de cinquante à soixante Vaisseaux de ligne; & que le Prince *Robert* fut envoyé avec une escadre d'environ vingt-cinq, pour empêcher la jonction des Hollandois avec le secours que la France leur avoit promis, mais qui ne parut point en Mer. *Monk* mit à la voile, plein d'une assûrance si parfaite de la victoire, qu'il mouroit de peur que les Hollandois ne se montrassent point. La Cour ne se repaissoit que de l'idée d'une Campagne toute brillante, & ne vit que des désastres. Les Ennemis, qui avoient avec eux *de Witt*, & quelques autres Seigneurs des Etats, attaquerent la Flotte Angloise.

La Flote Angloise, étant sur le point d'être perduë, est heureusement sauvée par le Prince Robert.

Le Combat dura deux jours. Les premiers, qui étoient supérieurs en nombre, & à qui *de Witt* avoit appris à charger le Canon à cartouche, eurent l'avantage. La plûpart de nos Vaisseaux furent dématez. Il n'en seroit pas échapé un seul, si le Prince *Robert*, qui étoit encore dans la Manche, ne fût accouru au bruit du Canon, & n'eût joint les vaincus à tems. Les autres, qui avoient acheté cher la victoire, se retirerent. Le Prince n'étoit pas assez fort pour les poursuivre. C'étoit bien assez qu'il eût

épargné

pargné à l'Angleterre la perte entiere de 1666.
a Flote, qui paroissoit inévitable. La Cour
osa faire chanter le *Te Deum*, ce semble
pour se mocquer de Dieu & du Monde.
l est bien vrai que le Ciel en méritoit un,
pour le grand danger qu'avoit évité notre
Flotte. Pour comble de calamitez, la Vil-
e de Londres, où il n'y avoit guéres alors
que des maisons de bois, fut presque toute
consumée par un incendie, qui commen-
a le second jour de Septembre, & qui
ontinua ses ravages pendant trois jours,
vec la derniere fureur. Il ne s'appaisa
qu'au quatrieme; sans qu'on devinât ce
qui avoit pû en arrêter le progrès. Lors-
u'il se déclara, la Peste avoit presque dis-
aru à Londres, après un Eté fort sec. Les
abitans y étoient revenus en foule, & y
voient apporté quantité de Marchandises,
u'ils avoient tirées de la main des Ou-
riers dans l'espérance prochaine de la
aix. Le Commerce que la Peste & la Guer-
: faisoit depuis longtems languir, fut par-
un peu ranimé.

Je ne m'étendrai point sur le dégât que
:ent les flammes, & qu'on trouve cir-
onstancié dans plusieurs Livres. Sçavoir
ce fut un feu d'accident, ou non, c'est
ıcore aujourd'hui un grand Problême.
ı Flotte Angloise avoit fait une descente
Flielandt, près du Texel, & y avoit mis
C v le

1666. le feu. Quelques Gens allerent offrir à *de Witt*, s'il vouloit les ſeconder, de faire par répréſailles un traitement pareil à la Ville de Londres. Il rejetta la propoſition; & dit pour raiſon qu'il ne vouloit pas aigrir les choſes, ni rendre la haîne des deux Nations irréconciliable. Cette offre lui fut faite, dit-il, par un Labadiſte, qui prétendit qu'elle venoit originairement d'autres, que des gens de ſon Parti. *De Witt* n'y penſa plus, juſqu'au moment qu'il apprit la nouvelle de l'embraſement. Ce Miniſtre commença alors à ſoupçonner qu'il avoit été concerté; & qu'on avoit voulu le mettre de la partie, pour pouvoir en accuſer les Hollandois; mais ſes perquiſitions ne purent le conduire juſqu'à ceux qui lui avoient fait l'offre. Le mois d'Avril précédent, on avoit fait pendre quelques Républiquains qu'on avoit trouvez formant des cabales; & qui avoient confeſſé à la potence qu'on les avoit ſollicitez d'aider à mettre le feu à la Ville, le ſecond jour de Septembre. Je vis moi-même incontinent après leur exécution, cette particularité dans les Gazettes. La rencontre du tems qu'ils avoient marqué, & de celui où l'incendie arriva, perſuada au Peuple que c'étoit un coup prémédité.

On accuſa les Papiſtes

La voix publique en fit auteurs les Papiſtes. On prit en effet dans la Comté d'Eſ-

ſex

ſex un certain *Hubert*, Catholique Romain 1666.
François, dans le tems qu'il s'enfuyoit, d'en
avec de grands ſymptomes de trouble. Il avoir été
confeſſa au gibet, auquel il fut condamné les auteurs.
ſur ſon ſimple aveu, qu'il avoit mis le feu à la prémiere maiſon brulée. Il eſt vrai que ſon récit fut ſi confus, qu'on crut que ſon eſprit étoit hors de ſa ſituation naturelle. Cependant on le promena par la Ville les yeux bandez; & on les lui découvroit de tems en tems, pour lui demander s'il reconnoiſſoit la maiſon dont il parloit. Il ne repondit affirmativement à cette demande, que lorſqu'il fut à l'endroit où l'incendie avoit réellement commencé. *Tillotſon* m'a dit que *Howell*, alors Garde des Archives de la Ville de Londres, eut beaucoup d'entretien avec ce malheureux; & qu'il en avoit conclu qu'il étoit impoſſible que l'Incendiaire prétendu eût inventé ce qu'il diſoit. Il ſe pourroit bien faire que l'horreur de ſon crime, la crainte du ſupplice, pour ne pas dire auſſi les promeſſes qu'avoit pû lui extorquer ſon Confeſſeur, étoient la ſource de ſon déſordre, & que toutes ces choſes enſemble, l'empêchoient d'accuſer perſonne que lui ſeul. Quoiqu'il en ſoit, l'Archevêque, qui étoit perſuadé que le feu avoit été mis, de propos délibéré à la Ville, m'a conté un trait arrivé avant le Rétabliſſement du Roi, qui rend raiſon

1666. de la vûë que les Papistes auroient pû avoir, en employant pour un pareil forfait un homme de cerveau à peu-près renversé. Un Avocat consultant, nommé *Langhorn*, qui pendant plusieurs années avoit passé pour Protestant, quoique Papiste, endoctrinoit un jour un homme à moitié fou, de la Province de Kent, sur la manœuvre qu'il devoit tenir dans les Elections. *Tillotson* qui étoit présent, lui demanda comment il pouvoit se servir d'un pareil personnage. *Langhorn* répondit qu'il avoit pour maxime de préférer ces sortes de Gens dans les affaires périlleuses, pourvû qu'il remarquât en eux de la docilité & du secret. S'ils viennent à changer, & à se rendre témoins contre ceux qui les mettent en œuvre, ajouta-t'il, on ruïne aisément leur témoignage, & on élude leurs découvertes; en faisant voir qu'ils ont l'esprit dérangé, & qu'il n'y a point de fond à faire sur ce qu'ils disent.

Forte présomption là-dessus.

Le Docteur *Lloyd*, & la Comtesse de *Clarendon* m'ont assuré d'un fait des plus extraordinaires, qui ne forme néanmoins encore qu'une présomption. La derniere avoit un grand nombre de rentes constituées sur le produit de la nouvelle Riviere, qu'on a fait venir de Ware à Londres, par le moyen d'un grand aqueduc placé à Islington. Les tuyaux qui y prennent l'eau,

pour

pour la porter dans toutes les ruës de la Vil- 1666.
e, sont toûjours enfermez sous la clef; & a régle générale est d'ouvrir les robinets ous les Samedis au soir, pour fournir une plus grande quantité d'eau que l'ordinaire aux maisons, où l'on en consume d'avantage le Samedi, que dans aucun autre jour de la semaine. Un Papiste nommé *Grant*, sous le nom duquel le Chevalier *Guillaume Petty* a publié ses observations sur les regîstres mortuaires, s'étoit adressé au Docteur *Lloyd*, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de la Comtesse; cet homme se faisoit fort d'augmenter considérablement e revenu de la Dame, si elle vouloit le lui donner à gouverner. *Grant* parloit bien; & il fut agrégé au nombre de ceux qui en voient l'intendance. Cette Charge lui donnoit droit d'aller, aussi souvent qu'il ouloit, visiter les aqueducs d'Islington. Il alla le Samedi, veille du Dimanche auquel l'incendie se déclara; & après avoir ermé tous les robinets, il emporta les clefs. insi le Dimanche matin, on eut beau uvrir ceux des tuyaux qui courent sous les uës, ils ne donnerent point d'eau. On erdit quelques heures à envoyer du mone à Islington; & il fallut encore du tems, vant que l'eau se fut renduë aux lieux où on avoit besoin. Lorsque *Grant* fut interogé, il nia qu'il eût fermé les robinets. Cependant

1666. pendant l'Officier public assura qu'il les avoit ouverts lui-même à l'ordinaire ; & que l'homme d'affaires de la Comtesse avoit été le seul, qui eût depuis eu les clefs. Celui-ci confessoit qu'il les avoit prises ; mais il ne l'avoit fait, dit-il, que par mégarde. On racontoit encore plusieurs circonstances accessoires. On disoit, par exemple, que les Papistes avoient demandé en plusieurs endroits, si la nouvelle n'étoit pas venuë que la Ville de Londres fût réduite en cendres. On ajoûtoit qu'ils avoient aussi parlé de l'embrasement futur dans les Païs de delà la Mer. Ce que m'a dit le Chevalier *Thomas Littleton*, le Pere, m'a beaucoup aidé à prendre mon parti sur ce fait douteux. Il n'avoit de connoissance du Commerce, de l'Histoire, des affaires de l'Europe, & de la constitution du Gouvernement Britannique, qu'autant qu'il lui en falloit pour occuper agréablement ses pensées, & pour se conduire dans la vie ; mais c'étoit du reste une forte tête, & un homme d'un grand sens. J'étois dans son voisinage à la Campagne, où il passoit l'Eté ; & nous nous sommes vus, pour ainsi dire, tous les jours, pendant sept ans. Il étoit Trésorier de l'Amirauté avec *Osborn*, qui lui fit perdre ce poste. *Littleton* avoit très-mauvaise opinion du Roi ; & il croyoit que ce Prince avoit des intentions encore plus per-

verses

verses que son Frere, qu'il étoit seulement 1666.
plus habile à les cacher, quoique moins ardent à les mettre en voye de réüssir. L'ami dont je parle passoit pour l'homme du Parlement le plus entendu. Il avoit plusieurs maisons dans la Ville, assez près de l'endroit où le feu avoit commencé. Heureusement pour lui, le vent transporta d'un autre côté les flammes *Littleton* fut du Comité, qui examina toutes les présomptions qu'on avoit contre les auteurs prétendus de l'incendie. Il m'a souvent protesté qu'il n'en avoit trouvé aucune satisfaisante; & que plusieurs faits, qui se débitoient avec beaucoup de confiance, s'étoient terminez à rien, quand on en étoit venu à les examiner avec soin & avec impartialité. Un emploi qu'il avoit à la Cour, au tems dont il parloit, l'empêchoit peut-être d'avoir l'esprit assez parfaitement en équilibre. Après tout, les sentimens furent si partagez, que je ne voi qu'incertitude de toutes parts. Si les Hollandois & les François avoient eu quelque grande entreprise en tête, il auroit été plus raisonnable de les soupçonner d'avoir voulu, pour faire diversion, mettre le désordre d'une maniere si cruelle dans la Capitale. On n'y découvroit alors aucun avantage apparent pour eux. On ne voit pas non plus que les Papistes y eussent rien gagné, parce que leurs projets

1666. projets n'étoient pas si tôt prêts d'éclorre. Il y eut plus de douze mille maisons brûlées, avec la plus grande partie des Meubles & des Marchandises. Le vent faisoit voler le feu d'une ruë à l'autre, & il alloit s'allumer souvent bien loin de l'endroit d'où il étoit parti. Tous les moyens dont on se servit pour l'éteindre furent inutiles. Le Roi & le Duc étoient presque tout le jour à Cheval, à la tête des Gardes, pour donner ordre par tout. Ce qu'il y eut de plus étonnant, est qu'on n'entendit point dire que personne y eût perdu la vie. Jamais on n'avoit vû le Roi consterné au point où il l'étoit. Quant au Duc, le Peuple trouva qu'il paroissoit trop gai, & trop peu sensible à un spectacle le plus capable de tirer des larmes. On prit à tâche de faire courir le bruit qu'il avoit été d'intelligence avec les incendiaires; & tout incroyable que fût la chose, on la crut, sur tout après qu'il se fut déclaré Papiste. Retournons en Ecosse.

Bouleversement en Ecosse.

Les esprits s'y aigrirent à un haut dégré; & tout le bouleversement que le Clergé y avoit causé jusqu'ici, n'étoit qu'un léger prélude de ce qui va suivre. *Turner* fut dérechef lâché sur les Comtez d'Occident, au mois d'Octobre de cette année; & il recommença les dragonnades d'autrefois. Les Presbytériens pleins d'alarmes, virent que

que pour le coup on vouloit bien sérieusement les perdre. Ils s'assemblerent, & prirent avis de quelques têtes chaudes d'entre les Ministres. Les principaux consultez furent *Semple*, *Maxvvell*, *Welsh*, & *Guthry*. Les meilleurs Officiers sur lesquels ils pussent se reposer, étoient *Learmoth*, qui avoit été Major, & *Wallace*, qui avoit été Lieutenant-Colonel pendant les Guerres Civiles. On a dit ailleurs que les Gentilshommes distinguez, qui n'auroient pû se défendre de se mettre à leur tête, avoient été mis en prison. Ceux qui avoient pris sur eux le soin d'animer le Peuple, lui firent entendre que l'embrasement de la Capitale avoit mis la Cour dans un si grand désordre, qu'un coup vigoureux acheveroit de la déconcerter. On faisoit encore accroire à la Multitude, comme quelques-uns de ses Chefs me l'avoüerent dans la suite, que le reste de la Nation n'attendoit que le moment de prendre les armes. Enfin le dixneuvieme jour de Novembre, les Presbytériens y coururent, avec une fureur, à laquelle, sans les nouvelles levées, rien n'auroit résisté. Ils allerent à Dunfreis au nombre de deux cens, & ils y surprirent *Turner*; qui avoit envoyé la plûpart de son monde en parti, pour lever le produit des amendes, & qui n'eut pas même le tems de se mettre en défense. Cet Officier m'a dit 1666.

1666. dit lui-même que, s'ils le lui avoient donné, il se seroit fait tuer sur la place, parce qu'il n'attendoit d'eux aucun quartier. Les Révoltez prirent avec lui tous ses papiers; qui leur firent voir qu'il les avoit traitez moins inhumainement que ne le portoient ses instructions. Il crut qu'ils le réservoient, pour le faire pendre avec plus de pompe; mais leur vengeance étoit désarmée, ils ne pensoient qu'à le garder pour un échange. Ils lui enleverent encore de grosses sommes d'argent, destinées à la paye de ses troupes, ou ramassées des contributions sous lesquelles il avoit mis le Païs. L'homme d'entre eux à qui ils les donnerent en garde, disparut, & l'on n'en entendit point parler depuis. Les Rebelles firent courir le bruit que leur soulévement avoit été l'effet d'un transport subit d'indignation, à la vûë d'un homme insolvable, qu'on avoit lié sur un Cheval, & qu'on emmenoit en prison. Que les Spectateurs, dont chacun ignoroit s'il n'étoit point lui-même à la veille de souffrir un semblable traitement, l'avoient tiré des mains de ceux qui le conduisoient. Enfin, que la crainte d'en être punis les avoit assemblez peu-à-peu, & les avoit portez à enlever les quartiers de *Turner*. C'est ce qu'ils imprimerent dans la suite, & ce qui fut pris pour bon, pendant quelque tems. Ce n'étoit néanmoins qu'u-

ne

ne Fable inventée uniquement pour émouvoir le monde en leur faveur. La fausseté de l'apologie parut, par les recherches que fit, après l'extinction de la révolte, le Conseil Privé, dont j'ai vû les Procès Verbaux, qui ne disent rien de pareil. 1666.

Le Gouverneur de Carlisle, comme le plus à portée du soulévement, que la Renommée annonça bien-tôt avec emphase à Edimbourg, envoya un exprès au Roi, & lui fit peur. Le Comte de *Rothes*, qui étoit alors à la Cour, assura au contraire qu'il avoit laissé de si bons ordres en Ecosse, que rien de mal n'y pouvoit arriver. Qu'à la vérité il y avoit encore quelques Fanatiques opiniâtres; mais qu'on les auroit bientôt réduits, & qu'ils n'étoient aucunement en état de nuire. Le Roi rassûré traita le Gouverneur de visionnaire. Au bout de deux jours, un second Exprès fit changer de langage à ce Prince. L'Archevêque de Saint *André*, qui étoit alors seul au timon, porta tout le faix de cette guerre de Religion. Il commanda à *Dalziell* de rassembler tout ce qu'il y avoit de Troupes dispersées dans le Royaume, & de marcher aux Fanatiques, ausquels on donna le nom de *Whigs*. Il ne fut pas plûtôt à une juste distance, qu'un grand nombre de ses Gens allerent les joindre. Les *Whigs* célébrerent avec beaucoup de solemnité un jour de jeû-

Le feu de la Rébellion s'allume dans les Comtez de l'Occident.

ne

1666. ne à Lanerick, dans le Comté de Cliddiſ-dale. Après de longues prieres, ils renouvellerent les engagemens de la Ligue, & publierent un Manifeſte. Ils commençoient par dire que ce n'étoit point contre le Roi, qu'ils prenoient les armes. Ils ſe plaignoient de l'oppreſſion ſous laquelle ils avoient long-tems gémi. Ils demandoient qu'on abolit l'Epiſcopat; qu'on rétablit le Preſbytérianiſme, & qu'on leur rendit leurs Miniſtres; moyennant quoi ils promettoient de rentrer dans le devoir. Le Comte d'*Argile* leva quinze cens hommes ſur ſes terres; & il écrivit au Conſeil qu'il étoit prêt de marcher au prémier ordre qu'il en recevroit. On ne lui répondit rien; parceque *Sharp* compra que ſi *Argile* étoit une fois dans le Païs, une grande partie de ſon monde, ne manqueroit pas, peut-être même à ſon inſtigation, de ſe joindre aux Rebelles. Le Prélat Guerrier étoit dans la derniere conſternation. Il écrivoit en Cour d'un ſtile très-lugubre, pour demander avec inſtance les Troupes des Frontieres. Il ne voyoit que *Whigs* de tous côtez; & à l'entendre, les Troupes du Roi avoient diſparu. Sa peur le pouſſa même à propoſer au Conſeil, d'aller s'enfermer dans le Chateau d'Edimbourg. On ſe mocqua de lui. Le Conſeil dit tout d'une voix que ce ſeroit indignemeut abandonner

ner la Ville. Ce feroit auffi laiffer voir une 1666.
frayeur, qui infpireroit de la hardieffe aux Mutins, & à ceux qui feroient tentez de les fuivre. Il donna donc ordre au contraire de prendre les armes par tout. Cependant *Dalziell* pourfuivoit vivement les Fanatiques. Il publia, fuivant l'inftruction qu'il en avoit, une amniftie pour tous ceux qui, dans l'efpace de vingt-quatre heures, fe retireroient chez eux, & déclareroient qu'ils regardoient comme des Rebelles ceux qui demeureroient les armes à la main. Tout le Païs les favorifoit à un point, qu'il ne pouvoit parvenir à recevoir aucuns avis que de fes propres Gens. Les *Whigs* marcherent vers Edimbourg, & fe pofterent à une dem-ilieuë de la Ville. Mais voyant que ni la Capitale ni la Province ne s'ébranloient en leur faveur, & que toutes les efpérances dont leurs Chefs les avoient flattez, s'en alloient en fumée, ils perdirent cœur. De plus de deux mille qu'ils étoient, à peine étoient-ils reftez huit ou neuf cens. Ils réfolurent donc de retourner dans les Comtez Occidentales, où ils fçavoient que tout le Peuple étoit pour eux; & d'où il leur feroit plus aifé de gagner l'Angleterre ou l'Irlande, en cas de mauvais fuccès. Les Miniftres fe donnoient de grands mouvemens dans toutes ces Comtez. Ils conjuroient les perfonnes de condition

1666. condition de ne pas abandonner leurs Freres dans une si grande extrémité. Soixante ou quatre-vingt s'étoient déja laissées persuader, & alloient au devant des *Whigs*, lorsquelles apprirent la nouvelle de leur défaite. Ils pensoient à se retirer par le chemin de la Montagne de Pentland; pleins de l'espérance, que *Dalziell*, harassé qu'il étoit par une marche de quinze jours consécutifs, ne pourroit les suivre. Il est vrai qu'ils lui auroient échappez, s'ils avoient eu une seule nuit d'avance. Mais cet Officier infatigable les joignit le vingt-huitiéme de Novembre, une heure avant le Soleil couché. Les *Whigs* étoient fort avantageusement postez sur le sommet de la Montagne. Voyant qu'ils ne pouvoient éviter *Dalziell*, ils firent halte. Leurs Ministres à leur tête prêchoient & prioient de toute leur force, pour les animer. Après avoir chanté les Pseaumes soixante & douze & soixante & treize, ils chargerent les Troupes du Roi. Ils soûtinrent le premier choc avec beaucoup d'intrépidité, & ils rompirent les Gardes; mais ils perdirent bien-tôt leurs rangs, & ne penserent plus qu'à se sauver. Environ quarante demeurerent sur la place, & cent trente furent pris. La nuit & l'extrême lassitude des Vainqueurs, qui ne perdirent que cinq hommes, favoriserent la fuite du reste de ces

Les Rebelles sont défaits sur la Montagne de Pentland.

ces pauvres Gens, qui n'avoient fait mal à personne, & à qui l'oppression avoit mis les armes à la main. *Dalziell* amena le jour suivant ses prisonniers à Edimbourg. 1666.

On fait pendre les Prisonniers.

Cette Victoire guérit toutes les frayeurs des deux Archevêques, qui ne vérifierent que trop l'observation commune, que les esprits les plus poltrons sont aussi les plus cruels. Le Lord *Rothes* revint en Ecosse tout transporté; & animé encore par les deux Prélats, il résolut d'assouvir sur les Prisonniers sa vengeance & la leur. *Burnet* porta la cruauté jusqu'à conseiller de faire pendre tout homme qui ne voudroit pas abjurer la Ligue, & promettre de se conformer aux Loix. Ce Conseil fut rejetté, comme trop sanguinaire. Cependant on envoya l'Archevêque de *Glascow* à Londres, pour obtenir du Roi le pouvoir de faire signer une ancienne Déclaration qui dénigroit la Ligue, à toutes les personnes qu'on croyoit mal intentionnées pour l'Episcopat, avec celui de procéder en toute rigueur contre les Réfractaires, en qualité de Séditieux. Les plus honnêtes Gens du Clergé Episcopal invectiverent de toutes leurs forces contre la conduire violente des Evêques, pour mériter par-là de plus en plus l'affection du Peuple, qui leur en avoit déja beaucoup marqué; & ils prirent hautement sous leur protection les Prisonniers;

avec

1666. avec un pauvre Païs, qui alloit, en partie pour l'amour d'eux, être dévoré par les Gens de guerre. Plusieurs d'entre les Prélats se joignirent à ces Ecclésiastiques plus humains que le reste de leurs Confreres, entre autres *Wishart*, Evêque d'Edimbourg, quoiqu'homme assez brusque de son naturel, & de plus aigri par ses souffrances. Il montra dans cette rencontre une modération véritablement Chrétienne; telle en un mot qu'on devoit l'attendre d'un homme, qui avoit éprouvé lui-même les rigueurs de la prison. Sa charité alla jusqu'à lui faire envoyer tous les jours de grandes aumônes à la multitude de malheureux, qui y étoient les uns sur les autres, & qui gémissoient dans l'attente d'un tristesort. Toute la Capitale imita la libéralité compatissante de son Evêque; & les Prisonniers se trouverent même peut-être un peu trop dans l'abondance. Pour ce qui est de l'Archevêque de Saint *André*, il fut inéxorable. Loin de s'attendrir par l'exemple des meilleurs de ses Collégues, ou pour l'état pitoyable de ceux qu'il avoit vaincus, il excita tous les Curez des Comtez Presbytériennes à informer tant contre les Prisonniers, que contre ceux qui s'étoient joints à eux; afin de leur faire ensuite faire leur Procès sans miséricorde. Ces nombreux Inquisiteurs tinrent une conduite si indigne

indigne de leur caractere, & si horrible, 1666.
que la haîne qu'on avoit pour eux passa jusqu'à la derniere exécration. Ce n'étoit rien moins que des Pasteurs. C'étoient des Loups ravissans, déguisez en Bergers pleins de zêle pour leurs troupeaux. La vûë de dix des Prisonniers, qu'on alloit pendre à un seul gibet à Edimbourg, & de trente-cinq autres, qui furent renvoyez dans les lieux de leur naissance, pour être aussi exécutez devant leurs Portes, aux yeux de leurs Femmes & de leurs Enfans; cete vûë, dis-je, étoit sans doute bien triste, & bien touchante. Quel spectacle donc plus capable d'exciter la plus haute indignation, que de voir leurs Pasteurs prétendus ne cesser de les charger d'injures jusqu'à ce qu'ils eussent rendus le dernier soupir; & leur dire que leur supplice n'étoit qu'un acheminement aux flammes éternelles, qu'ils avoient méritées pour leur rébellion? C'étoient de bonnes Gens, qui n'auroient eu qu'à condamner la Ligue, pour se sauver la vie, & des martyrs de leur Conscience. C'étoient aussi des martyrs de la Foi jurée; puisqu'il n'y en avoit pas un seul, qui n'eût pû s'exempter de la mort, en trahissant les autres, & qu'aucun d'eux ne voulut acheter la vie à ce prix. C'étoient des Héros, qui exprimoient une extrême joye au milieu de leurs souffrances, & une noble in-

1666. flexibilité dans des sentimens erronez, si l'on veut; mais qu'ils estimoient les meilleurs & les plus agréables à l'Être suprême. La plûpart étoient d'ailleurs Gens du commun, & par conséquent peu à craindre; recommandables néanmoins par leur innocence, par leur droiture, & par leur courage. Malgré la chaleur & l'exactitude des perquisitions, on manqua plusieurs de leurs Complices. Ma Mere qui avoit été élevée dans les principes de son Frere *Waristoun*, & qui y fut toujours fortement attachée, recela chez elle *Guthry*, le plus célebre d'entre les Ministres Presbytériens. Il mourut le Printems suivant. Un jeune homme d'Edimbourg, nommé *Maccail*, qui, après avoir été Chapelain du Chevalier *Jacques Steward*, se trouvoit sur le point d'être reçu Ministre, & qui s'étoit jetté parmi les Whigs, fut beaucoup moins heureux, & n'en fut pas même quitte pour perdre la vie. On se persuada qu'ils l'avoient envoyé à Edimbourg, & qu'il pourroit faire découvrir les personnes qui étoient en liaison avec eux. Il fut présenté à la question, qui a quelque chose en Ecosse de plus affreux que par tout ailleurs. On fait chauffer des bottes de fer au Patient; & on lui écrase ensuite les jambes, par le moyen des coins qu'on y fait entrer. Dans la question ordinaire, l'on fait ensorte qu'il

n'y ait que les chairs qui souffrent; mais on m'a dit que quelquefois on y fait moins de façon. *Maccail* souffrit une torture si inhumaine avec une constance prodigieuse, sans jamais vouloir découvrir aucun de ceux qui s'étoient confiez à lui. Les tourmens épouvantables qu'il enduroit, ne l'empêcherent point de mourir dans un grand transport de joye. Il prit congé de tous les objets de ce monde visible, d'un ton & avec une contenance qui étonnerent tous ceux qui étoient présens; & il expira en se félicitant d'aller joüir pour toûjours de la Compagnie des Anges, des Saints, de Jesus-Christ, & de Dieu, Juge & Souverain du Monde. 1666.

Le Roi montra plus d'humanité que les Ministres.

On se récria horriblement contre les auteurs du supplice atroce de ce Héros Chrétien. L'indignation redoubla, lorsqu'on vint à sçavoir que l'Archevêque de *Glascow*, qui étoit revenu avant son exécution, avoit apporté une Lettre du Roi, qui auroit sauvé la vie & la torture à cet homme innocent. Ce Prince y approuvoit à la vérité tout ce qu'on avoit fait jusques là; mais il ajoutoit qu'il y avoit eu assez de sang répandu. Enfin, il ordonnoit de remettre en liberté ceux des prisonniers qui promettroient d'obéïr aux Loix, & de disperser les autres dans les Colonies. L'excuse frivole que donna l'Archevêque pour avoir

1667. ſupprimé la Lettre du Roi, juſqu'après l'exécution de *Maccail*, fut qu'il n'y avoit point eu de Conſeil depuis ſon retour: comme ſi tout n'eût pas dû faire ſentir à ce Prélat l'obligation où il étoit de demander au Lord *Rothes* qu'il en convoquât un extraordinairement. Le ſacrifice inhumain de cette victime infortunée fut mis principalement ſur le compte de ce Prélat; que ſa Famille, & tous ceux qui étoient autour de lui animoient à la cruauté, & qui, forçant pour ainſi dire ſon naturel, ne reſpiroit plus que le ſang & le carnage. De cette ſorte, une Rébellion, qui auroit pû tourner fort à l'avantage du Clergé & lui gagner l'eſtime univerſelle, s'il ſe fût conduit avec ſageſſe, & s'il eut montré quelque douceur, ne produiſit qu'une irritation plus grande que jamais contre l'Egliſe. Les Troupes eurent ordre de prendre leurs quartiers dans les Comtez mutines; où *Dalziell* ſe comporta en vrai Cannibale. Il n'y faiſoit point d'autre façon, que de menacer les Preſbytériens de les faire embrocher, & rôtir vifs. Du moins en fit-il mourir pluſieurs, quelquefois de ſang froid, & d'autres fois dans les fureurs de l'yvreſſe. C'eſt ainſi que dans le vin, il fit pendre un homme, pour n'avoir pas voulu déceler ſon propre Pere. Quand on lui venoit dire que quelqu'un n'alloit pas à l'Egliſe, il ne prenoit point l'em-

barras

barras de le mettre à l'amende. Il en voyoit 1667.
chez lui ſans autre forme de Procès une troupe de Dragons aſſez nombreuſe, pour pouvoir venir à bout de le ruïner dans une nuit. L'épouvante étoit ſi grande partout, que chacun venoit fort réguliérement à l'Egliſe. Le Clergé en étoit ſi tranſporté de joye, qu'il parla depuis de l'heureux tems des Dragonnades, précisément comme les Poëtes ont fait de l'âge d'or. Jamais il ne ſçut ce que c'étoit qu'implorer la compaſſion des Gens en faveur du Peuple. Le Peuple étoit ſon Ennemi, & les Dragons ſes Protecteurs. Les Curez ne voyoient point d'autre compagnie, & ils ſe montroient auſſi Dragons qu'eux. Ceux-ci ne pouvoient propoſer aucun excès, dans lequel les autres ne donnaſſent avec empreſſement; & ſi la voix publique ne faiſoit pas tout le tort du monde aux Eccléſiaſtiques, loin d'arrêter les Dragons, ils étoient les premieres à les mettre en train. Cependant ces Convertiſſeurs ſi charmez les uns des autres, ne le furent pas long-tems. *Dalziell* & ſes Officiers groſſirent la Chronique ſcandaleuſe du Clergé; & les plaintes qu'en firent ces Partiſans trop ſignalez de l'Epiſcopat, eurent encore un plus grand poids, que celles dont retentiſſoient de toutes parts les Provinces Preſbytériennes. En un mot on rapportoit des traits d'un ſi parfait hé-

1667. roïſme en fait de vice ſur le compte des Epiſcopaux, qu'ils en devenoient preſque incroyables. L'homme à qui j'ajoutois le plus de foi ſur tout ce qu'on en diſoit, étoit le Chevalier *Jean Cuningham*, & le plus fameux Juriſconſulte du Royaume. Il étoit d'autant plus croyable, qu'il avoit un zéle fort outré pour l'Epiſcopat. Pendant que le beaucoup plus grand nombre des Epiſcopaux mêmes, regardent la plûpart des choſes comme indifférentes en fait de Gouvernement Eccléſiaſtique, & croyent qu'elles deviennent bonnes ou mauvaiſes, ſelon que le Clergé en abuſe, ou qu'il s'en ſert pour le bien; *Cuningham* traitoit l'Epiſcopat ſur le pied d'une inſtitution de Jeſus-Chriſt, & il en diſoit toutes les choſes ſublimes qui ſont compriſes dans le terme conſacré d'inſtitution de *droit divin*. Son habileté ne ſe bornoit pas au reſte à la connoiſſance des Loix. Il ſçavoit preſque par cœur les Philoſophes; il avoit bien lû les Peres, il étoit allé loin dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique: en un mot, c'étoit un homme univerſel. La probité, la douceur, la piété, brilloient néanmoins en lui par-deſſus un ſçavoir ſi vaſte; & il y avoit peu d'hommes en Ecoſſe, qui poſſédaſſent toutes ces vertus dans un dégré plus éminent que lui. Il avoit le cœur pénétré, me diſoit-il, de l'état déplorable où il voyoit l'Egliſe. Il n'eſt pas

pas aiſé, continuoit-il, de tenir la balance 1667.
égale entre la méchanceté du Peuple, & les vices du Clergé, qui a pris l'habitude de dénigrer comme des ennemis de la Religion tous ceux qui s'oppoſent à ſes déſordres. Après tout, on diſoit tant de mal des Eccléſiaſtiques, qu'il étoit difficile de ne pas le prendre un peu au rabais.

Le mauvais état des affaires du Roi en Angleterre le força de modérer par tout la rigueur de ſon Gouvernement. Les Comtes de *Tweedale* & de *Kinkardin* ſe tranſportérent à la Cour, pour lui faire connoître la triſte ſituation où étoit l'Ecoſſe. Le Chevalier *Robert Murray* l'entretint auſſi bien des fois ſur le même ſujet. Le Comte de *Lauderdale* ſe hazardoit moins, parce qu'il étoit ſoupçonné de Preſbytérianiſme. Toutes ces plaintes firent réſoudre le Roi à changer le Miniſtere. On avoit aſſemblé les Etats du Royaume l'année précédente, afin d'avoir des fonds pour l'entretien des Troupes. Une coûtume ancienne les bornoit à vingt jours de ſéance. Elle les limitoit auſſi à la levée des deniers néceſſaires, & au droit de répréſenter leurs Griefs, ſans leur laiſſer celui de faire des Loix. L'Archevêque de St. *André* y avoit préſidé, en qualité de ſubdélégué du Comte de *Rothes*, & de perſonne par conſéquent qui répréſentoit le Roi. Ce Prince mit le Duc d'*Ha-*

Il fait une réforme dans le Conſeil & les choſes vont plus doucement.

1667. *milton* à la tête de ceux qu'il convoqua au Printems de 1667. & il ordonna au Lord *Rothes* d'écrire au Prélat qu'il eût à se tenir dans son Diocése. *Sharp* en tomba dans une profonde mélancholie; & on lui vit autant de bassesse d'ame dans une disgrace de rien, qu'on avoit essuyé d'insolence de sa part pendant sa faveur. Les Etats assignerent six mille livres sterling d'extraordinaire pour une autre année. L'Archevêque se voyant flétri & oublié, travailla de loin à remonter sur le théatre, en se donnant pour Précepteur au jeune Marquis de *Huntley*, aujourd'hui Duc de *Gordon*. Le Roi l'avoit chargé depuis long tems d'avoir l'œil à l'éducation de ce jeune Seigneur, & de faire ensorte qu'un Enfant; dont la Famille donnoit au Papisme tout ce qu'il a de nerf en Ecosse, prit du goût pour la Religion Protestante. Cette Commission étoit d'aussi vieille date que le Ministere du Comte de *Midletoun*. Cependant *Sharp* n'y avoit pas fait la moindre attention; soit qu'il eût voulu flatter la Religion du Roi & du Duc; ou, comme on le croyoit plus communément, qu'il eût été prié de ne s'en point mêler par le Comte de *Rothes*, qui avoit pour Maîtresse une Papiste, proche parente du jeune Marquis. Il avoit quinze ans passez; & le venin du Papisme avoit déja pénétré bien avant dans son ame. Je ne sçai

sçai pas comment on s'y étoit pris pour l'en 1667.
guérir. Quoiqu'il en soit, l'Archevêque de St. *André* le déclara incurable, après quelques mois d'essai, & le remit à sa Mere. La longue négligence du Prélat fut fort blamée; mais beaucoup moins que sa condescendance pour les amours impudiques du Comte de *Rothes*. On imputa à l'une & à l'autre le reste de vie que le Papisme conservoit en Ecosse. Après que les Etats se furent séparez, ce Comte envoya *Drumond* en Cour, pour informer le Roi du mauvais levain qu'on voyoit encore dans les ComtezOccidentales. Pour prendre ce Prince par un endroit auquel il étoit sensible, le Comte de *Rothes* lui fit dire qu'elles étoient si infatuées de la Ligue, qu'il n'y avoit rien de bon à en espérer, tant qu'on ne leur auroit pas arraché cette idole. Il demandoit donc des pouvoirs pour le Conseil, de la faire abjurer à toutes les personnes soupçonnées d'y adhérer, & de les poursuivre comme des Traîtres, en cas de refus. *Drumond* avoit sa bonne part de connoissance & de sçavoir; & il conservoit au fond de l'ame quelques étincelles de Religion; mais c'étoit un autre Iroquois, quoiqu'un peu moins féroce que *Dalziell:* & il comptoit de s'enrichir des dépouilles des Ligueurs. Un accident peu considérable fit éclorre un bon mot, qui renversa ses espérances. Le

 Roi

1667. Roi jetta par hazard au feu l'enveloppe d'une Lettre qu'il venoit de recevoir d'Ecosse; & le feu prit à la cheminée. On dit que l'enveloppe de la Lettre avoit pensé bruler Whitehal; mais que la Lettre même ne pouvoit manquer d'allumer un incendie dans ce Royaume, qu'on auroit peine à éteindre. On ajoûta, pour expliquer cette piquante raillerie, qu'on révolteroit étrangement les esprits, si l'on s'avisoit de vouloir hérisser des nouvelles rigueurs dont on parloit, la Loi déja assez facheuse, qui excluoit des emplois tous ceux qui n'abjuroient pas la Ligue. Malgré tout ce qui en pouvoit arriver, le Roi eut la déférence pour la députation du Conseil de lui envoyer tous les pouvoirs qu'il avoit demandez. Il écrivit néanmoins en même tems au Comte de *Rothes*, qu'on n'eut point à s'en servir sans un Ordre exprès, autrement que comme d'un simple épouventail pour les Partisans de la Ligue. On sçut ce que le Roi avoit écrit. Ainsi l'équipée du Lord *Rothes* n'aboutit qu'à le rendre plus odieux, lui, & son Parti. La disgrace de l'Archevêque de S. *André* donna du lustre à *Burnet*. Celui-ci fut choisi, pour aller faire à la Cour une nouvelle Proposition des plus extraordinaires. C'étoit de détacher les Comtez Presbytériennes du reste du Royaume; de leur donner des Loix, & de

leur

leur imposer des taxes à part ; enfin, de les charger du logement des Gens de Guerre. Puisqu'on ne les avoit que pour l'amour d'elles, il étoit bien juste, disoit-on, qu'elles en eussent tout le fardeau. L'Archevêque à la mode proposa aussi d'établir à Glascow un Conseil. Entre autres raisons, il dit au Roi, & au Comte de *Lauderdale*, que dans celui d'Edimbourg il y avoit des Fauteurs secrets des Ennemis de l'Eglise, & qu'on y protégeoit des Traîtres. Le Comte de *Lauderdale* écrivit sur le champ, pour sçavoir ce qui faisoit parler *Burnet* ; & il se réjoüissoit déja d'avoir dequoi le poursuivre en justice, en qualité de coupable d'un *mensonge, propre à mettre la mésintelligence entre le Roi & son Conseil* : crime beaucoup plus punissable par les Loix, que lorsqu'il ne s'agissoit que de simples Particuliers. Le seul fondement de la plainte du Prélat, & le seul attentat du Conseil contre l'Eglise, étoit qu'après quelques contestations, ceux qui le composoient avoient conclu que l'administration se couvriroit d'une éternelle honte, en faisant pendre un des Rebelles, exclu à la vérité du bénéfice d'une Amnistie, publiée récemment en leur faveur ; mais dans qui l'on voyoit les signes les plus visibles d'un parfait renversement d'esprit. Le Comte de *Lauderdale* remarqua soigneusement cette con- 1667.

1667. duite de l'Archevêque de *Glascow*, & se promit bien de s'en souvenir comme il faudroit en tems & lieu. Cependant, la proposition de *Burnet* fut rejettée, comme bonne uniquement à faire faire au Roi une fausse démarche, que les Loix auroient certainement désavouée. Le Prélat ne perdit point courage. Il alla trouver le Lord *Clarendon*, & le mit entiérement de son côté. Pour donner même une espéce d'assaut général au Roi, *Burnet* détacha sur lui les Evêques d'Angleterre, dont *Sharp* n'avoit jamais autant été chéri, parce qu'ils trouvoient *Burnet* tout autrement à eux que n'avoit jamais été l'autre Archevêque. Le Comte de *Clarendon* parla; mais il n'étoit presque plus écouté. Une bonne marque de la décadence de son crédit, c'est que le Roi rapporta toute la conversation à *Lauderdale:* dequoi *Clarendon* fut fort outré. L'Archevêque de *Glascow* fut renvoyé, avec un million de belles paroles; mais le Roi prit une ferme résolution de le tenir désormais en bride, & de procurer plus de tranquillité à l'Ecosse. Le Lord *Kinkardin* vint à la Cour dans le mois d'Avril, & me dit en effet, que le Lord *Rothes* devoit être démis de toutes ses Charges, excepté celle de Chancelier. Que le Lord *Tweedale* & le Chevalier *Robert Murray* auroient le sécret des affaires. Que la Paix étoit faite, & qu'on alloit

alloit congédier les Troupes. En un mot, que tout étoit à la veille de changer de face. C'est dequoi au reste l'on faisoit un mystere si profond, que le Lord *Rothes* & les deux Archevêques croyoient que ce dérangement étoit tout ce qu'il y avoit au monde de plus éloigné. Ce Lord partit pour l'Ecosse, & il survint un accident qui précipita sa chute. 1667.

Une Escadre Hollandoise se présente dans le Frith.

Les Ecossois avoient mis en Mer plusieurs Armateurs, qui avoient fait de grosses prises. Les Hollandois piquez, envoyerent *Van Ghendt* avec une grosse Escadre dans le Frith, pour incommoder les Côtes, & pour enlever tous les Vaisseaux dont elles étoient garnies. Il y entra le premier de Mai. S'il avoit d'abord arboré le Pavillon Anglois, & attaqué le Port de Leith, qui étoit couvert de Navires, il auroit tout pris, & fait tout le dégat qu'il auroit voulu. Les Ecossois étoient dans une profonde sécurité, & ils attendoient à toute heure l'arrivée du Chevalier *Jérémie Smith*, avec les Frégates qu'il amenoit. Le Parlement avoit donné au Roi plus de cinq millions de livres sterling. C'étoit de quoi bien garder les Côtes d'Ecosse & d'Angleterre; mais une si grosse somme avoit été dissipée. La Cour se contenta de dire pour excuse, qu'encore qu'il n'y eût point de cessation d'armes, il ne manquoit à la Paix que d'être signée par les Plénipotentiaires de Bréda, qui étoient

1667. le Lord *Hollis*, & le Chevalier *Guillaume Coventry*. Le Comte de *Northumberland* fit partir à cette occasion un bon mot, qui fut fort répété. Quelqu'un disoit que les Maîtresses faisoient bien du tort à la Nation. Elle leur doit au contraire beaucoup, repartit le Comte, puisque l'argent de la Chambre des Communes auroit été employé cent fois pis, si elles ne l'avoient absorbé. *Van Ghendt* demeura quelque tems sans rien faire; il fit mine ensuite de canonner Bruntisland. Les côtes furent d'abord couvertes de Païsans. *Van Ghendt* avoit bien d'autres projets en tête. Il alla joindre *de Ruyter*; & après avoir rompu la chaîne qui défendoit l'embouchure de la Riviere de Medway, les deux Amiraux monterent jusqu'à Chattam, où ils brulerent notre Flote.

Elle se joint à de Ruyter, & vient jusqu'à Chattam brûler notre Flote.

Le Comte de *Lauderdale* hâta la disgrace du Lord *Rothes*, en faisant valoir l'absence de ce Lord, pendant l'apparition de l'Escadre Hollandoise. Le Roi envoya en Ecosse le Chevalier *Robert Murray*, avec une Lettre, qui ordonnoit que la Tréforerie rouleroit désormais sur plusieurs personnes, & qui ne laissoit au Comte de *Rothes* que la Charge de Chancelier. Le Comte se défendit; il pria, il conjura, mais en vain. Jamais revers de fortune d'un seul Ministre ne fut suivi d'une métamorphose si généra-

le,

le, ni si parfaite. Il n'y eut pas jusqu'à l'Archevêque de S. *André* qui devint humble & doux, en un mot, tout un autre homme. Il me dit à moi-même qu'on étoit bien malheureux de se trouver engagé avec une troupe de Bûveurs, tels que le Lord *Rothes* les avoit toûjours eus autour de lui; & qu'il ne vouloit plus avoir affaire qu'à des Gens sages. Quand la Paix fut concluë, Charles envoya Ordre au Conseil d'Ecosse de congédier l'Armée. Le Lord *Rothes* & *Burnet* se souleverent beaucoup contre cet Ordre, & ils furent soutenus par tous les Officiers. L'un & l'autre exagéroient le grand penchant à la révolte qu'on voyoit encore dans les Comtez opiniâtres; il n'y avoit, disoient-ils, qu'une Armée qui pût le reprimer. Contre leur avis, on proposa divers tempéramens; & l'on en prit un, qui étoit certainement le meilleur, puisqu'il remédioit au plus pressé, & qu'il assûroit la tranquillité publique. Au lieu d'exiger, le tonnerre en main, l'abjuration de la Ligue, dont bien des Gens, sous prétexte de Religion, n'auroient pas voulu entendre parler; on laissa leurs préjugez à guérir au tems, & à la conduite prudente du nouveau Ministere. On se contenta donc d'une obligation par écrit, par laquelle chacun s'engageoit à ne point prendre les armes, & à ne point troubler la Paix du Royaume. 1667.

me.

1667. me. La plûpart des mécontens la donnerent ſans héſiter. Il n'y eut qu'un petit nombre d'eſprits chagrins, qui refuſerent une promeſſe, qu'on pourroit interpréter, diſoient-ils, comme un acquieſcement à pluſieurs Loix, qu'ils regardoient comme tyranniques. Le Conſeil répondit de ſon côté, par une Amniſtie beaucoup plus étenduë que la précédente.

Pour plus grande ſûreté néanmoins, on parla de lever de la Milice; & l'on dit qu'il ſeroit bon d'en avoir une bonne quantité prête au beſoin. La propoſition ne fut nullement du goût des deux Archevêques. Ils dirent qu'il faudroit faire ces nouvelles levées parmi le Peuple, en général mal affectionné à l'Egliſe; & qu'au lieu d'en avoir rien de bon à eſpérer, elle en auroit beaucoup à craindre. Pour leur complaire, on leur dit que dans les Comtez Preſbytériennes, on ne leveroit que quelques Compagnies à Cheval, ſans Infanterie. *Burnet* n'en remplit pas moins le Public de ſes gémiſſemens. Il voyoit, diſoit-il, l'Epiſcopat prêt à ſuccomber; & il ne lui étoit pas poſſible de garder le ſilence, à la veille qu'on étoit de voir un ſi grand malheur. Il envoya une longue Lettre pleine de ces ſortes de lamentations à l'Archevêque de *Cantorbéry*, qui en écrivit incontinent une autre plus longue encore au Chevalier *Murray*,

où

où je trouvai, en la lisant, plus de retenuë & de modération, que je n'en aurois jamais attenduë de ce Prélat. Il estimoit si fort la droiture du Chevalier, qu'il n'eût pas été possible de l'entamer dans son esprit. La violence de l'Archevêque de *Glascow* fit retourner à celui de Saint *André*. *Sharp* rentra dans le Conseil, & fut la modération même. Il y dit au sujet de la réformation des Troupes, qu'il valoit mieux que les Evêques demeurassent exposez à tout, que d'exposer le Royaume à la licence d'une Armée, pour l'amour d'eux. Cet Archevêque hypocrite n'en travailloit cependant sous main que plus diligemment à soulever tout le monde contre les nouveaux Ministres, dont le panégyrique avoit dans sa bouche pour refrein, qu'ils étoient Ennemis de l'Eglise. Sur ces entrefaites, le Lord *Lauderdale* engagea le Roi à écrire au Conseil une Lettre menaçante, dans laquelle ce Prince faisoit fort l'étonné de ce qu'on y eût osé parler en faveur de quelques Traîtres. Ce fut un coup de foudre pour l'Archevêque de *Glascow*. Le Conseil s'inscrivit en faux contre l'accusation, & pria le Roi de lui en indiquer les Auteurs. Quand le tour de *Burnet* vint pour signer la réponse à la Lettre du Souverain, il dit, avec un peu plus de rougeur que de coûtume, qu'il ne pouvoit pas traiter 1667.

1667. ter tout à fait de fausse, l'accusation intentée au Conseil; puisqu'il se souvenoit d'y avoir lui-même une fois plaidé la cause d'un des Rebelles. Le Prélat sentit le ridicule dont il s'étoit couvert, & baissa depuis un peu le ton. La nécessité d'un Synode National étoit la raison alléguée dans le Brévet de Commandant du Lord *Rothes*; qui perdoit cet emploi, parce que les trois ans portez par le Brévet étoient expirez, & que l'on réformoit les Troupes. Cependant le Synode étoit entiérement demeuré là. Les Evêques uniquement occupez du soin de leurs revenus, & de leur autorité, ne pensoient aucunement à mettre le bon Ordre dans l'Eglise. Les Comtes de *Rothes* & de *Tweedale* allerent à la Cour. Le premier essaya de raccommoder ses affaires par l'entremise du Duc de *Monmouth*, qui avoit épousé sa Niéce, mais qui étoit alors un jeune homme abîmé dans le plaisir. Le Comte de *Rothes* se vit forcé de recourir au Comte de *Lauderdale*. Il fit avec lui l'homme charmé de se voir déchargé du pésant fardeau des affaires. La seule grace qu'il demanda fut qu'on signât tous ses comptes, où il eût été facile de trouver bien du défaut. Le Comte disgracié souhaita encore qu'on lui donnât une approbation sous le grand Sçeau de tout ce qu'il avoit fait pendant son Ministere. Le Lord *Tweedale* s'oppo-

sa

ſa à l'un & à l'autre, & pria qu'on le tînt quelque tems en haleine. Ce Lord dit que, malgré l'air contrit qu'on voyoit au Comte, il ſçavoit parfaitement que, dès qu'on l'auroit mis à l'abri des recherches, il commenceroit à cabaler; au lieu qu'il ſe conduiroit bien, tant qu'il ſeroit tenu en crainte. Le Roi l'aimoit. C'eſt pourquoi le Comte de *Lauderdale* conſentit à des adoûciſſemens. Le Lord *Rothes* leur donna bien-tôt lieu de ſe repentir de leur indulgence. 1667.

Une Maîtreſſe fit changer de cours à toutes les penſées du Comte de *Lauderdale*, & le rendit entiérement méconnoiſſable. Elle étoit fille-ainée de Mr *Murray*, dont nous avons dit un mot dans le premier Livre. C'étoit un homme né pour la Cour, inſinuant, fourbe, vindicatif, juſqu'à être capable de trahir les ſecrets les plus importans de ſon Maître, & de révéler les plus grands myſteres d'Etat, pour faire avorter un Conſeil donné par quelqu'un de ſes Ennemis. *Murray* avoit cela de particulier, qu'il ne ſe laiſſoit jamais moins pénétrer, que dans le vin, auquel il étoit fort ſujet. Charles I. lui accorda des Lettres de Comte, qui furent ſignées à Newcaſtle; mais qu'il fit dater d'Oxford, pour avoir la préſéance ſur quelques Seigneurs qu'il haïſſoit. Elles lui furent inutiles, parce que le grand Sçeau n'y fut mis qu'après la mort de

Le Comte de Lauderdale change extraordinairement.

1667. de ce Prince. La Demoiſelle dont nous parlons ſe fit appeller la Comteſſe de *Dyſert*, après la mort de ſon Pere ; & elle épouſa le Chevalier *Lionel Tallmash*, de la Comté de Suffolck, homme de bonne maiſon. C'étoit une Femme d'une grande beauté, & beaucoup plus brillante encore par ſon eſprit, que par ſes charmes. Elle avoit une pénétration incroyable, & la converſation du monde la plus vive. Non-ſeulement elle avoit étudié la Théologie, & l'Hiſtoire; elle entendoit la Philoſophie, & elle étoit même au fait des Mathématiques. Ardente & extrême en tout ; bonne amie, pire ennemie ; poſſédée d'une ambition dévorante, & d'une faim inſatiable des richeſſes ; elle eût foulé aux pieds le prophane & le ſacré pour ſatisfaire à ſon luxe & à ſon faſte. La Lady *Dyſert* avoit de bonne heure gagné les bonnes graces du Comte de *Lauderdale* ; & le Monde en avoit long-tems parlé. Elle lui fit accroire qu'elle lui avoit ſauvé la vie, durant ſa priſon, par ſes complaiſances pour *Cromwel* ; & l'on en étoit effectivement perſuadé. Il eſt certain que le Protecteur eut du penchant pour elle, & qu'elle y répondit de ſon côté, juſqu'au moment que les Commentaires du Public l'obligerent de ne la plus voir. Au Rétabliſſement du Roi Charles, elle crut que le Comte de *Lauderdale* ne s'étoit pas montré

tré assez reconnoissant; & il y eut entre eux quelques années de froideur. La Dame néanmoins fit si bien sa paix à la mort de son Epoux, que la Comtesse de *Lauderdale*, de chagrin, se retira à Paris, où elle mourut trois ans après. La Comtesse de *Dysert* acquit un si parfait ascendant sur l'esprit du Comte, que désormais il ne fut mis en mouvement que par ses passions & par ses caprices. Il falloit aller à elle, pour parvenir à lui. Tout se décidoit au Tribunal de la Belle; qui faisoit argent de tout, & qui dissipoit au gré de la vanité la plus prodigue. Quand la fantaisie lui en prenoit, elle broüilloit le Comte avec tous ses amis l'un après l'autre. Les Comtes d'*Argile*, de *Tweedale*, & de *Kinkardin*, le Duc d'*Hamilton*, le Marquis d'*Athol*, & le Chevalier *Robert Murray*, encoururent tour-à-tour la disgrace de la Comtesse, & celle de *Lauderdale* ne manquoit point de suivre. S'il n'y a point trop de présomption à moi de me mettre auprès de ces hommes distinguez, je dirai que j'eus le même sort qu'eux. Monsieur *Murray* avoit destiné à sa Fille pour Mari le Chevalier *Robert*, qu'elle eut long-temps pour ami très-attaché. Il avoit de plus été jusqu'au moment de la rupture, le meilleur qu'eût jamais eu le Comte de *Lauderdale*, qui disposoit du grand crédit du Chevalier 1667.

1667. lier à la Cour; & qui ne lui étoit pas moins redevable pour ses Conseils, que pour ses bons services. Malgré tant de mérite & tant de liens, la Comtesse de *Dysert*, qui redoutoit la droiture à toute épreuve de *Murray*, prit occasion de son absence, pour le mettre mal avec son Lord. Elle lui mit dans l'esprit que cet ancien Ami s'attribuoit l'honneur de tout, & se donnoit dans le Monde à son égard un certain air de Pédagogue. Il n'en fallut pas davantage pour faire monter aux nuës le Comte de *Lauderdale*, qu'on vit désormais tout un autre homme, & qui perdit aussi beaucoup de l'estime qu'on avoit euë pour lui.

L'Ecosse commence à être bien gouvernée.

L'Ecosse commença à respirer sous le nouveau Ministere. Chacun étoit payé, & il restoit néanmoins dans les coffres de la Tréforerie dix mille livres sterling au bout de l'an. Cette épargne donna de quoi former un Arsenal. On prit quantité de moyens pour faire fleurir les Manufactures, & le Commerce. Les Comtes de *Tvveedale* & de *Kinkardin*, & le Chevalier *Murray*, qui avoient l'oreille du Roi dans l'ordre que je dis, étoient en tout d'un parfait concert, & d'une parole gouvernoient l'Ecosse. Le Comte de *Tvveedale* fut mis du Conseil d'Angleterre. Il ne pouvoit guéres manquer de s'entendre parfaitement avec le Comte de *Lauderdale*, parce

ce que son Fils avoit épousé la Fille unique du dernier. Le Peuple ne fut pas plûtôt libre en Ecosse de la terreur que lui imprimoit l'Armée, qu'on vit les Eglises désertes, & chacun courir à ses propres Ministres. Ils eurent bien-tôt un bon nombre de Conventicules réglez. *Tvveedale* fit un voyage à Londres, & en rapporta une Lettre du Roi au Conseil, où ce Prince lui ordonnoit de les suprimer. Charles y en avoit joint un autre, écrite de sa propre main, pour l'Archevêque de Saint *André*, dans laquelle il l'assûroit de sa considération pour lui, & de son zéle pour l'Eglise. Le Lord *Tvveedale* avoit espéré de gagner ce Prélat, en engageant le Roi à lui écrire de ce stile; mais *Sharp* en revint bien-tôt à sa premiere insolence. Du reste, on ne vit plus qu'une grande application aux affaires. Nul vice dans les personnes chargées du gouvernement de l'Etat. La Justice étoit réguliérement administrée. On érigea même un Tribunal dans les Comtez Occidentales, pour faire droit sur les plaintes qu'on y porteroit contre *Turner*, *Dalziell*, & les autres Oppresseurs. Le but principal étoit de faire tomber toute la haîne de la Rebellion sur le Lord *Rothes*, & sur l'Archevêque de *Glascovv*; & l'on avoit *Turner* en vûë, comme un homme qui pouvoit leur intenter une accusation dans les formes. 1667.

Les

1667. Les Whigs, qui l'avoient laissé derriere eux en fuyant, avoient emporté tous ses papiers, comme on a dit, & l'on croyoit que le Lord *Rothes* s'en étoit saisi. *Turner* néanmoins les reçut un jour par la main d'un inconnu bien cachetez, avant que la recherche du dernier Ministere fût achevée. Cependant cassé de vieillesse & de fatigues d'une part, & de l'autre mécontent de la maniere dont le nouveau Ministere l'avoit traité, il ne voulut point attaquer le précédent; & il fit par-là perdre au Conseil la pensée de le pousser. Tout le Royaume s'en plaignit extraordinairement. On dit que deux ou trois Officiers cassez, & un premier Ministre à moitié puni, étoient une expiation bien légere de tout le sang qui avoit été versé dans une Rébellion, causée par les violences des Gens en place; pendant qu'il n'y auroit point eu de chatiment assez sévere, pour les dégouter d'en commettre de pareilles à l'avenir.

On fait de grandes plaintes du Clergé.

Le Chevalier *Murray* alla visiter les Comtez mécontentes. Il me dit à son retour qu'il y avoit trouvé le Clergé d'une ignorance, & d'une corruption de mœurs insupportables; & qu'il n'étoit pas possible d'y remettre les esprits dans leur assiette, à moins qu'on n'eût à leur donner une nouvelle troupe de Gens d'Eglise, moins vicieux, & d'une ignorance moins dégoutante.

tante. Quand même on auroit pû trouver des Gens tels qu'on les souhaitoit, il n'auroit pas été facile d'écarter ceux qui étoient en possession. L'Archevêque de *Glascovv*, qui les avoit presque tous placez, se croyoit engagé d'honneur à les soutenir. De plus, ils s'entendoient si parfaitement entre eux, qu'il étoit inoüi qu'on en pût porter quelqu'un à éclairer la Justice sur les crimes d'un autre. Le Peuple auroit été dans une autre disposition à leur égard ; mais il se faisoit un scrupule de les déférer à l'Evêque ; parce que c'eût été reconnoître sa Jurisdiction ; ou pour user du terme hétéroclite alors en vogue, parce que c'eût été *homologuer son pouvoir*. Par toutes ces considérations, *Murray* proposa d'établir une Cour de Justice, qui seroit autorisée par le Roi, & composée partie de Laïques, partie de Gens d'Eglise, pour entendre toutes les plaintes qu'on auroit à faire du Clergé. Il en écrivit à l'Archevêque de *Cantorbery*, qui loüa son projet. Celui de Saint *André* fit aussi mine de l'approuver, quoi qu'il le détestat dans son cœur, comme un coup mortel, qu'on alloit porter à l'Autorité Episcopale, & comme un Erastianisme outré. L'Archevêque de *Glascovv* dit pareillement, qu'autant vaudroit le déposer, & le déclarer incapable d'exercer sa Charge. Tout le Clergé en un mot, se récria 1667.

1667. extraordinairement. Il dit que ce ſeroit le livrer à la fureur de ſes ennemis, dont ſa profeſſion & ſon obéïſſance aux Loix lui avoient attiré la haîne, & qu'ils jureroient le vrai & le faux également à un Tribunal, où l'on prétendoit ne pas obſerver les formes ordinaires de la Juſtice. Le projet de *Murray* avorta par les grandes difficultez qui ſe rencontrerent, comme on voit dans l'exécution. L'averſion qu'avoit conçuë pour lui le Comte de *Lauderdale*, bannit toute la bonne intelligence du Conſeil d'Ecoſſe. Les Preſbytériens ſentant d'un côté du relâchement dans l'exécution des Loix, & voyant de l'autre, que les deux Archevêques ne goûtoient en aucune façon le Lord *Tvveedale*; les Preſbytériens, dis-je, s'imaginerent que dans le cœur, il étoit à eux, & ils en devinrent très-inſolens. En pluſieurs endroits ils maltraiterent les Epiſcopaux, qui n'eſpérerent plus la même protectionqu'autrefois. Un grand nombre de ceux-ci, qui entre-voyoient même un deſſein formé de les chaſſer de leurs Bénéfices, & à qui la Renommée en promettoit de meilleurs en Irlande, les quitterent de leur plein gré, moyennant une ſomme d'argent, que leurs Parroiſſiens leur donnoient avec plaiſir, pour s'en délivrer, & pour ſe rejoindre à leurs anciens Miniſtres. La premiere vûë du Comte

te de *Tvveedale*, qui m'a dit souvent que 1667.
les affaires de l'Eglise faisoient les deux tiers de celles du Royaume, fut de mettre en place une volée d'Ecclésiastiques, du bon coin, sous la conduite de *Leightoun*, dont il avoit fait au Roi un portrait magnifique. Le Comte fit de grands efforts pour engager ce vertueux Prélat, & Mr *Charteris*, à le seconder dans ses bons desseins. Celui-ci jugeoit les hommes si mauvais, qu'il n'y avoit que très-peu de bien à leur faire; & sa modestie lui faisoit penser que le bonheur de leur être utile étoit réservé à d'autres. *Leightoun* envisagea la chose autrement, & ne voulut point se refuser aux intentions loüables du Lord *Tvveedale*. Le bon Evêque alla pour la seconde fois en Cour, & eut, me dit-il, deux Audiences du Roi. Il lui fit une peinture de la conduite pleine d'emportement & de fureur, qu'on avoit tenuë au sujet de l'Eglise, sous le dernier Ministere; & il lui éxagera la nécessité d'en revenir à la douceur. Il proposa en particulier d'ajuster les choses, de maniere que le parti Presbytérien pût faire corps avec l'Eglise établie, & de céder un peu, pour ne pas perdre tout. Sans descendre néanmoins dans aucun détail, il se contenta de faire entrer bien avant dans l'esprit du Roi la résolution qu'il lui inspiroit; & qui étoit, à la vérité, combattuë

1667. par toutes les inclinations ſecrettes de ce Prince ; mais ſur laquelle le tour, qu'avoient pris ſes affaires, tant en Angleterre qu'en Ecoſſe, ne lui permettoit pas de balancer.

Situation des affaires en Angleterre. Le ſuccès auſſi funeſte que honteux de la guerre avec la Hollande, retomboit entiérement ſur lui ; & il avoit beaucoup à faire, pour regagner l'affection de ſon Peuple. La Chambre des Communes jettoit feu & flammes à l'ordinaire ; & les partis modérez n'étoient nullement de ſon goût. Le Roi réparoit un peu le mal dans l'intervalle des ſéances ; & ce grand fracas n'aboutiſſoit enfin à rien. Il trouva que la molleſſe dans l'exécution des Loix raprochoit beaucoup la Ville de Londres, & qu'elle plaiſoit en général à tous les Gens de Commerce par tout le Royaume.

La diſgrace de Clarendon. Pour achever d'appaiſer ſes Sujets, il immola une noble victime, je veux dire, le Comte de *Clarendon*, dont un grand nombre de cauſes concoururent à conſommer la diſgrace. Ce Seigneur ſentit, dès avant la Guerre, que *Bennet* faiſoit tout, & que lui-même il n'étoit plus rien. La Lady *Caſtlemain* ſe déchaînoit ouvertement contre lui. Le Duc de *Buckingham*, qui connoiſſoit l'empire des bons mots ſur l'eſprit du Roi, ne ceſſoit non plus d'en décocher ſur le pauvre Comte, & de répandre,

dre, tant ſur ſa perſonne, que ſur les Conſeils qu'il donnoit, tout le ſel d'une ſatire auſſi ſpirituelle que maligne. Deux autres contretems furent encore les avant-coureurs du déſaſtre de *Clarendon*. Le Roi lui avoit donné un grand emplacement près du Palais, pour ſe bâtir un Hôtel. Il en vouloit un des plus modeſtes; mais comme il ne s'entendoit point en bâtimens, il fut obligé de s'en fier à d'autres, qui le mirent en dépenſe de cinquante mille livres ſterling. Le Comte s'attendoit au moins d'être applaudi, pour employer juſqu'à trois cens Ouvriers, en tems de Peſte & en tems de Guerre: on cria au contraire contre lui, ſans indulgence & ſans miſericorde. Les uns appelloient le nouveau Bâtiment, l'Hôtel de Dunkerque, & les autres l'Hôtel de Hollande, voulans dire, les uns qu'il étoit conſtruit d'une partie des deniers qu'avoit produits la vente de cette Ville, & les autres de l'argent des Provinces-Unies. Pour comble de mauvaiſe fortune, *Clarendon* s'aviſa d'acheter des pierres de taille, qui étoient deſtinées à la réparation de la Cathédrale. Je laiſſe à penſer ſi ſes ennemis vinrent aiſément à bout de faire un monſtre de cette bagatelle. 1667.

L'infortuné Comte eut encore le malheur de perdre ſon principal ſoutien, & ſon meilleur ami, le Comte de *Southampton*. La mort du Comte de Southampton.

1667. *ton.* Horriblement tourmenté de la pierre, il étoit résolu de se faire tailler. Il en fut dissuadé par un empirique de l'autre sexe, qui prétendoit avoir un moyen infaillible pour la dissoudre, & qui trouva tant de Gens empressez à parler pour elle, qu'il se mit entre ses mains. En effet, il rendit d'abord du gravier en abondance; mais au bout de quelque tems, ses douleurs augmenterent à un point qu'il n'y eut jamais martyre pareil. On eût vû quelquefois son lit trembler sous lui, de la violence du mal qu'il souffroit. Il ne lui échapa néanmoins jamais un seul mot d'impatience; & il fit paroître au milieu des douleurs aiguës toute la force d'un vrai Héros, jointe à toute la résignation d'un parfait Chrétien. On l'ouvrit après sa mort. Il parut que les remedes, qu'il avoit pris, avoient dégagé la pierre des tuniques spongieuses, qui la faisoient reposer plus mollement sur les parois de la Vessie. Ce commencement de dissolution n'avoit fait que rendre la pierre plus raboteuse, & plus propre à les offenser. La Cour fut délivrée, par sa mort, d'un grand Seigneur qu'elle n'aimoit guéres, & qui lui rendoit bien la pareille. La Trésorerie fut mise en commission; & *Clarendon* n'eut plus à s'en mêler. Quoique la Guerre de Hollande fut l'effet d'autres Conseils que des siens, on en mettoit

tout le désastre sur son compte. On lui imputoit sur tout celui de Chattam, plus sensible encore par la honte d'avoir été bravé par l'Ennemi, parvenu presque jusqu'aux portes de Londres, que par la grande perte qu'on avoit faite. Le Roi au lieu d'aller en personne le repousser, se contenta d'y envoyer le Duc d'*Albemarle*, & il parloit même de se retirer à Windsor, si l'on ne lui avoit réprésenté, que rien ne seroit de plus mauvaise grace. On dit que jamais ce Prince ne fut vû de plus belle humeur à table avec ses Maîtresses, que la nuit qu'on reçut une si humiliante & si facheuse nouvelle. Une conduite si peu séante fournit matiere à quantité d'écrits aussi ingénieux que mordans, qui l'exposerent aux traits les plus enflammez de la haîne & du mépris. Dans quelques-uns, Charles étoit comparé à *Néron*, qui chantoit pendant que Rome étoit en feu. Deux ou trois jours après cette infortune, il fit une Cavalcade par la Ville, accompagné des personnes de sa Cour, les plus agréables au Peuple; qui poussa quelques acclamations, mais assez seches. Londres étoit encore, pour ainsi parler, tout fumant de l'incendie qui en avoit consumé une partie très-considérable; & le Roi lui-même n'étoit point à l'abri du soupçon d'y avoir eu part, qui étoit alors très-enraciné dans les es- 1667.

 prits.

1667. prits. Si les Hollandois avoient profité de la consternation où l'on étoit, ils auroient pû nous faire beaucoup plus de mal, & nous brûler bien des Vaisseaux Marchands sur la Tamise. La Cour ne sçavoit quel parti prendre ; parce que la France l'avoit assurée qu'il ne manquoit que certaines formes au Traité de Paix. Je ne déciderai point si les Etats prirent d'eux-mêmes un dessein si fatal & si plein d'insulte pour l'Angleterre ; ou si ce fut *Loüis* XIV. qui les en fit aviser, tant pour affoiblir nos forces par Mer, que pour rendre le Roi irréconciliable avec les Hollandois, & par-là le disposer à une alliance contre eux.

Le Comte d'*Essex* étoit à Paris, de retour des Eaux de Bourbon, & sur le point de revenir à la Cour. Il étoit du Conseil, & il m'a dit que la Reine Mere d'Angleterre l'envoya chercher, pour lui dire que les Irlandois avoient envoyé demander à la Cour de France de l'argent, des armes, & quelques Officiers; moyennant quoi ils promettoient de la rendre maîtresse de l'Irlande. Ce Seigneur m'ajouta qu'elle étoit parfaitement dans les intérêts de son Fils ; mais qu'il avoit été surpris de trouver un si grand défaut de jugement & de conduite à la Femme de la Cour, qui brilloit le plus au cercle ; & qui, à une vivacité d'esprit la plus étonnante, joignoit

Les Irlandois recoururent à la protection de France.

joignoit une grande routine dans les affaires. Il n'étoit plus étonné, disoit-il, que celles du feu Roi eussent été si mal, vû l'ascendant qu'elle avoit eu sur son esprit. 1667.
Loüis XIV. avoit en vûë un beaucoup plus grand objet que l'Irlande, depuis la mort du Roi d'Espagne. Sa Majesté Très-Chrétienne résolut, pour se faciliter la réünion des deux Monarchies, de mettre à jamais Charles dans ses intérêts, en lui procurant la Paix, dans un tems où il en avoit le plus grand besoin; après avoir recueilli elle-même le solide avantage de ménager une Guerre, qui ne lui avoit rien coûté, & où l'Angleterre & la Hollande s'étoient épuisées l'une contre l'autre. Je ne dis rien de nos Négociations avec l'Evêque de *Munster*, ni de la maniere perfide dont nous fumes joüez par ce Prélat; parce que je n'ai rien à ajouter à ce que le Public en sçait déja.

Après la Paix faite, Charles s'attendit bien qu'il alloit être inquiété par son Parlement. Ainsi il crut ne pouvoir mieux faire, pour le rendre favorable, que de disgracier son premier Ministre, qui, à force d'avoir vieilli dans ce haut poste, s'étoit attiré une foule d'envieux & d'ennemis. Plusieurs Membres de la Chambre des Communes, entre autres *Clifford*, *Osborn*, *Ker*, *Littletoun*, & *Seymour*, vinrent au

 Roi,

1667. Roi, pour l'aſſurer qu'à ſon Rétabliſſement il n'y avoit eu que le Comte de *Clarendon* & ſes créatures qui euſſent empêché la Chambre des Communes d'étendre la puiſſance, & d'augmenter le revenu de Sa Majeſté ; & que ce Comte avoit alors eu l'inſolence de faire entendre qu'il n'étoit pas à propos de trop ſe fier à elle. Cette cruelle accuſation aigrit extrêmement le Roi Charles, d'ailleurs rebuté de l'air pédanteſque, dont une vieille habitude rendoit le pauvre Comte de *Clarendon* incorrigible. De plus, on lui imputoit d'avoir fait le Mariage de ce Prince, qui lui peſoit extraordinairement, juſqu'à ſouhaiter, diſoit-on, de pouvoir le rompre. On ajoutoit que *Clarendon* avoit ménagé ce Mariage, pour ouvrir les routes de la fortune à ſes Petits-Fils, & pour les faire parvenir à tout.

Le Mariage du Duc de Richmond. Cependant Charles trembloit ſi fort au ſeul nom d'affaires, qu'il n'auroit jamais penſé à ſe ſéparer du Comte, ſi ſes amours n'avoient été de la partie, & ſi une jalouſie mal fondée n'étoit venuë à la traverſe. La Demoiſelle *Stevvard* s'étoit ſi bien emparée de l'eſprit de ce Prince, ſans être néanmoins aucunement en avance avec lui, qu'il ſembloit réſolu de l'épouſer, s'il étoit poſſible, puiſqu'elle étoit infléxible, & ſourde à toute autre propoſition. Le Duc

de

de *Richmond*, qui étoit veuf, & qui l'aimoit passionnément, la recherchoit; & le Roi faisoit non seulement mine de le trouver bon, il promettoit encore une bonne dote. Charles sçavoit que le Duc étoit mal dans ses affaires; & il espéroit par cet endroit rompre ce Mariage, sans donner prise. Le Comte de *Clarendon* fut préposé à l'examen de la valeur des biens qui devoient faire la dote prétenduë. Soit que la chose fût vraye ou fausse, on dit au Roi que le Comte avoit mis ce Mariage en tête à la Demoiselle; en lui disant qu'à la vérité les affaires du Duc étoient un peu embarrassées; mais qu'appartenant au Roi de si près, il ne pouvoit manquer, & qu'elle seroit mal conseillée de négliger un parti comme ce Seigneur. On tourna la chose à Charles, comme si le Comte de *Clarendon* n'eût pensé à rien moins qu'à faire tomber la Couronne sur la tête de ses Petits-Fils, & comme s'il n'eût été inspiré que par la crainte d'un divorce avec la Reine. Quand le Roi vit la Demoiselle *Stevvard* résoluë d'épouser le Duc de *Richmond*, il lui offrit de la faire Duchesse, & mille autres choses, pour l'en dissuader. Elle répondit que son honneur lui étoit cher, & un beau jour elle s'échapa furtivement de Whitehal avec son Epoux futur, pour lui aller donner la main. A la premiere nouvelle du 1667.

1667. Mariage fait, le Roi s'étoit rendu en hâte à l'appartement de la Dame. Lorſqu'il en ſortoit tout en fureur, il trouva le Lord *Conbury*, Fils du Comte de *Clarendon*, à qui elle avoit donné rendez-vous, par rapport à ſes propres affaires, ſans dire dequoi il s'agiſſoit. Il n'en fallut pas davantage au Roi, pour ſoupçonner *Conbury* d'avoir été d'intelligence avec elle. Perdant de vûë toutes les bienſéances, il dit à ce Seigneur tout ce qu'une paſſion fruſtrée a coutume de mettre à la bouche, & il fut quelque tems à ne vouloir point écouter les juſtifications de l'innocent, qui m'a dit néanmoins que le jour même Charles ſe radoucit un peu. La playe qui lui en reſta lui fit prendre la réſolution d'ôter les Sceaux au Comte de *Clarendon*. Ce Prince dit au Lord *Lauderdale* qu'il l'avoit communiquée à l'Archevêque de *Cantorbery*, & qu'il avoit fait convenir ce Prélat qu'elle étoit juſte; mais qu'à peine l'avoit-il exécutée, que *Sheldon* interrogé encore de ce qu'il en penſoit, n'avoit rien répondu. Preſſé même plus fortement de ſe déclarer, il lui avoit dit; *Plût à Dieu, Sire, que Votre Majeſté voulût congédier la perſonne qui peut juſtement donner des ombrages à la Reine!* Le Roi lui demanda aigrement, pourquoi il avoit attendu ſi tard à le prêcher, & pourquoi il choiſiſſoit un moment ſi peu agréable?

ble ? Charles prit en si mauvaise part la remontrance mal placée de *Sheldon*, que celui-ci ne recouvra jamais la confiance de ce Prince. Je tiens le fait du Lord *Lauderdale*, qui disoit l'avoir oüi de la bouche du Roi même. 1667.

Il donna les Sceaux au Chevalier *Orlando Bridgman*, Lord Chef de Justice des Plaidoyers communs, qui étoit en grande estime lors de son élévation, mais qui ne la conserva pas long-tems. C'étoit un esprit noyé dans les formes, & si prodigieusement infatué de la routine du Barreau, qu'il sembloit n'avoir jamais eu aucune idée de ce que c'est que l'équité naturelle. Il s'en falloit tout que ce ne fût une bonne tête, ni un homme assez délié, pour une Cour aussi rafinée qu'étoit celle de Charles. En récompense, le nouveau Chancelier avoit beaucoup de probité, & de Religion. Il avoit toûjours été bon Anglican, mais rempli d'indulgence pour les Non-Conformistes. Lui, & le nouveau Ministere, se trouverent portez à favoriser les Evêques, parce qu'à l'exception d'un ou deux, ils s'étoient tous intéressez pour le Lord *Clarendon*. Lorsque ce Lord fut disgracié, le Duc de *Buckingham*, qui l'étoit auparavant au plus haut point, revint au comble de la faveur. Rétabli dans les bonnes graces de son Maître, il s'érigea en Restaurateur de la liberté

Bridgman est fait Lord Garde des Sceaux.

de

1667. de Conſcience, & en Protecteur de toutes les Sectes. Le Docteur *Wilkins* obtint, par ſon moyen, l'Evêché de Cheſter. Ce Prélat ſouffrit beaucoup dans l'opinion du monde, pour avoir été élevé à l'Epiſcopat à la recommandation d'un ſi méchant homme. *Wilkins* avoit aſſez de courage pour aller contre le torrent, & pour mépriſer les calomnies, ſous le poids deſquelles des Eccléſiaſtiques malins s'efforcerent de le faire ſuccomber. En montant ſur le Trône Epiſcopal, il dit que le Roi l'y avoit élevé ſans brigue de ſa part, & qu'il feroit le bien dans toute ſon étenduë, ſans ſe mettre en peine des ſuites. Charles ſçavoit ſi bien ſe contrefaire, quand il avoit quelque vûë, & qu'il vouloit ſe ſervir des Gens utilement pour ſes fins, qu'il falloit bien le connoître, & l'avoir long-tems pratiqué, pour n'être pas la duppe de ſes beaux dehors. Il parut épouſer la modération de ſi bonne foi, & penſer ſi ſérieuſement à extirper les Schiſmes, que *Bridgman* & *Wilkins* y furent tous deux trompez. Rien n'étoit au fond plus directement oppoſé à ſes bonnes intentions pour le Papiſme. Le fait eſt qu'il ſe voyoit dans la néceſſité d'adoucir ſon Peuple. Le Clergé en particulier lui étoit échapé, par la diſgrace du Comte de *Clarendon*; & il ne pouvoit le ramener, qu'en montrant quelques rayons d'eſpérance aux Non-Conformiſtes.

Il commença à prendre quelque part aux affaires de l'Europe ; & il fit la Paix de la Castille avec le Portugal. Cependant le Roi de France menaçoit d'envahir les Païs-Bas. Il prétendoit que par la Loi de Brabant, ils appartenoient à la Reine, en qualité de Fille du premier lit du feu Roi d'Espagne, au préjudice du jeune Roi, qui n'étoit que du second. Quant à la rénonciation faite à la Paix des Pyrénées, ce n'étoit pas un objet, pour arrêter *Loüis* XIV. Charles envoya le Chevalier *Temple* en Hollande, pour y ménager une Alliance, en vertu de laquelle on céda quelques parties de la Flandre aux François. On reservoit en récompense une Barriere pour la Hollande, qui fut le grand fruit de la Triple Alliance, comme on l'a appellé, parce qu'on y fit entrer le Roi de Suéde, encore enfant. Je n'en dirai pas davantage, parce que *Temple*, qui en pouvoit parler mieux que personne, n'a rien laissé à désirer sur ce sujet. Le Traité de Barriere fit pardonner au Roi Charles tout le passé, & auroit sans doute été le bel endroit de son regne, si le reste ne l'eût entierement obscurci.

1667. Les prétentions du Roi de France sur la Flandre.

La premiere pensée du Parlement, à son ouverture, fut de perdre le Comte de *Clarendon*. Un peu avant qu'il s'assemblât, quelques amis de ce Seigneur lui annoncerent les grands efforts qu'on y alloit faire

La probité du Comte de Clarendon.

contre

1667. contre lui. Ils lui dirent qu'il n'étoit pas à espérer que rien pût échaper aux perquisitions de ses ennemis. Que s'il avoit jamais été en faute, ils le prioient de le leur dire ingenûment, parce qu'en ce cas il faudroit prendre une route toute différente pour le tirer d'intrigue. Le Lord *Burlington* & l'Evêque *Morley* m'ont dit que c'est ainsi qu'ils lui parlerent. Le Comte de *Clarendon* leur répondit, qu'il consentoit à ce qu'ils lui tournassent pour jamais le dos, s'il avoit de sa vie touché plus que son salaire dans l'administration de la Justice, ou reçu la moindre gratification d'aucune Tête Couronnée, dans la prodigieuse multitude d'affaires qui lui avoient passé par les mains. Que le plus qu'on pût avoir à lui reprocher en ce genre, seroit d'avoir accepté en présent tous les Livres de l'impression du Louvre, de la main du Roi de France, qui sçachant qu'il les avoit mandez de Paris, les lui avoit fait envoyer. Il avoit regardé ce présent comme une bagatelle; & c'en étoit une effectivement. Mais la grand' mode étoit venuë de crier contre le Comte. On interrogea toutes les personnes qui lui avoient entendu dire le moindre mot, qui fût susceptible d'un mauvais sens. Plusieurs, qui s'étoient flattez d'avoir de fortes accusations contre lui, lorsqu'on leur disoit qu'elles n'iroient pas jusqu'à le faire condamner

damner comme coupable de haute trahi- 1667.
ſon, demandoient, avec un empreſſement inhumain, ce qu'il faudroit pour combler ſa meſure, & pour le faire périr?

On produiſit, dans la Chambre des Communes, vingt-trois Chefs contre le Comte. Le lendemain du jour où ſon Procès fut commencé, il donna commiſſion à ſon ſecond fils, aujourd'hui Comte de *Rocheſter*, d'y paroître de ſa part, pour la prier d'obliger ſes Accuſateurs à prouver ſeulement un des articles que contenoit leur longue liſte. Il étoit chargé d'ajoûter que, s'ils en venoient à bout, ſon Pere vouloit bien épargner la longueur des procédures, & paſſer condamnation ſur les vingt-trois crimes. Ceux qui étoient du ſecret, & qui ſçavoient qu'il n'y avoit point de priſe véritable contre le Lord *Clarendon*, eſpérerent d'accrocher le Procès à une chicane, qui devoit fournir un bon prétexte, pour taxer d'un déni de juſtice la Chambre des Seigneurs. Ils y envoyerent donc, à l'appui d'un petit nombre d'exemples récens, une accuſation vague de haute trahiſon, où rien n'étoit ſpécifié, & ſur laquelle néanmoins la Chambre des Communes demanda que le Comte de *Clarendon* fût mis à la Tour.

La Chambre des Communes produit vingt-trois Chefs d'accuſation contre lui.

Les principaux Ennemis de cet illuſtre Accuſé comptoient bien que les Lords n'accorderoient jamais cette demande, s'ils

étoient

1667. étoient laissez à eux-mêmes ; mais ils ſçavoient auſſi que le Roi avoit alors tant d'argent à répandre, qu'il feroit d'eux ce qu'il voudroit. On vit, dans cette occaſion, qu'une Cour dépravée ne ſe fait aucun ſcrupule de tout immoler à ſa vengeance. Si une accuſation vague, comme étoit celle-ci, ſuffiſoit pour faire trencher la tête à un Miniſtre d'Etat, il n'y en a point de ſi vertueux, qui ne dût trembler à chaque inſtant, dans l'attente d'un ſort pareil. Il ne tint pas néanmoins au Roi, que le Procès n'allât ſon train ; & il appuya la demande de la Chambre des Communes, avec toute l'ardeur poſſible. Les Partiſans de la Cour diſoient qu'il ne falloit que les ſimples ſoupçons d'une Aſſemblée ſi auguſte, d'une Aſſemblée qui étoit encore plus particuliérement vénérable que toutes les autres, pour flétrir un homme, & pour autoriſer à s'aſſûrer de lui, dans la préſomption bien fondée, que ſoupçonné de ſi bonne part, il penſeroit d'abord à ſe mettre à couvert par la fuite. Les Ennemis du Comte étoient engagez ; & ils ne comptoient plus être en ſûreté, s'ils ne venoient à bout de le perdre. Que s'il étoit une fois en priſon, ils ſe flattoient que les témoins s'offriroient d'eux-mêmes, ou qu'il ſeroit aiſé d'en trouver. Comme toute cette affaire a vû le jour, je me contenterai de l'avoir touchée, & je ne deſcendrai

descendrai dans aucun détail. Le Duc étoit 1667. malade au lit de la petite vérole, pendant tout le tems qu'elle fut agitée. La Chambre des Lords traita d'invective en l'air l'accusation des Communes. Ils dirent que la dignité de Pair du Royaume étoit d'une foible ressource, s'il falloit aller à la Tour, quoiqu'on en fût revêtu, sur une si vaine clameur. Tous les amis du Comte intercéderent pour lui auprès du Roi; & ils lui demanderent instamment de ne pas souffrir qu'on flétrît un homme qui l'avoit servi si long-tems lui & son pere, avec autant de zéle que de succès. Le Roi, sans presque rompre le silence, montra un cœur ulcéré au dernier point; & il se fit par là beaucoup de tort dans l'esprit de tous ceux qui n'étoient pas de la cabale formée pour ruïner *Clarendon*. L'affaire du mariage du Roi étoit estimée la grande cause d'une si prodigieuse aigreur; & c'étoit, en effet, la seule qui pût y donner quelque prétexte. Mais le Lord *Clarendon* protestoit, comme je l'ai appris de quelques personnes à qui il s'en étoit lui-même expliqué ainsi, qu'il n'avoit contribué à ce mariage, que comme auroit pû faire un autre Membre du Conseil; & de ce fait, il prenoit le Roi lui-même à témoin. Après des contestations fort échauffées, dans lesquelles la Cour travailloit de toutes ses forces à obtenir un Bill des

plus

1667. plus formidables dans ses conséquences, la Chambre des Communes alla aux voix, & mit le sceau à sa prémiere résolution. Charles, qui la voyoit sur le point d'éclater contre celle des Seigneurs, prit des mesures avec le Duc d'*Yorck*, pour faire choisir un bannissement volontaire au Comte de *Clarendon*, & pour prévenir par là une rupture, autrement inévitable, entre les deux Chambres. Le Prince assaisonna cette proposition de quelques expressions tendres, qui charmerent le Comte, & qui lui firent perdre toute autre pensée que celle de se bannir. Il sortit donc d'Angleterre à petit bruit; prémiérement pour complaire au Roi; & ensuite pour ne point le mettre mal avec le Duc, qui avoit chaudement épousé ses intérêts; & enfin pour n'exposer, ni sa personne, ni sa famille. De Calais, il écrivit à la Chambre des Seigneurs, pour protester de son innocence sur tout ce dont on l'avoit accusé. Le Comte ajoûtoit qu'il n'étoit sorti du Royaume, ni par crainte, ni parce qu'il eût rien à se reprocher; mais seulement pour ne point être un sujet de discorde entre les deux Chambres, & pour ne point interrompre, par sa présence, le cours des affaires publiques. Cependant ses Ennemis en prirent occasion de parler de lui, comme d'un homme qui avoit confessé son tort, & qui s'étoit soustrait à la Justice.

Le Roi souhaite qu'il sorte d'Angleterre.

Tant

Tant on ſçait toûjours donner de mauvais 1667.
tours aux actions les plus innocentes des perſonnes qu'on hait!

La Chambre des Communes forma un Bill, qui le déclaroit banni du Royaume; avec défenſe pour lui d'y revenir, & pour toutes ſortes de perſonnes, d'entretenir aucun commerce avec lui, ſans une permiſſion expreſſe du Roi, ſous peine de haute-trahiſon. N'y a-t-il pas des méthodes ordinaires de procéder, diſoit-on, contre ceux qui ſe dérobent à la Juſtice, ſans interdire tout commerce ſous peine de haute-trahiſon, avec un homme qui n'en eſt point atteint, ni convaincu? Eſt-ce agir dans les régles, que de l'exiler, ſans lui preſcrire un certain terme, ſous lequel il lui ſoit commandé de ſe repréſenter, à faute de quoi il devienne puniſſable par contumace? Le Duc ſe crut obligé en honneur de faire de vives remontrances au Roi, qui l'avoit mis en œuvre pour engager le Comte à ſortir du Royaume. Il preſſa ſi fortement ce Prince de ne point laiſſer traiter ainſi un homme qui n'avoit fait que ſe conformer à ſes déſirs, que le Roi n'y ayant pas fait toute l'attention que le Duc vouloit, il y eut, pendant quelque tems, à ce ſujet, du refroidiſſement entre les deux freres. On fut univerſellement choqué de la conduite que le Roi avoit tenuë; mais on raiſonna différemment de l'a-

Il eſt banni par Arrêt de Parlement.

1667. nimosité extrême qu'il avoit témoignée. Ceux qui le connoissoient le mieux, & qui l'estimoient le moins, m'ont dit qu'elle n'avoit eu d'autre principe que cette indolence, & cette mollesse naturelle, qui lui faisoit suivre, sans résistance, tous les mouvemens que lui donnoient les personnes qui avoient le plus d'ascendant sur son esprit. La Maîtresse, & toutes les Nymphes de sa suite, ne lui donnoient point de repos. Ces especes de Furies lui disoient presque des injures, pour le mettre en action. Elles emporterent enfin de haute lutte le Roi, dont la coûtume étoit d'écarter du moment présent, tout ce qu'il avoit d'épineux, sans penser à l'avenir. C'est ainsi que le Lord *Clarendon* éprouva, dans sa chûte, le sort ordinaire des grands Ministres. L'éclat & la prospérité qui les environnent, les exposent à tous les traits de l'envie, & leur attirent autant d'Ennemis, qu'il y a de Gens dont les prétentions n'ont pas été pleinement satisfaites. Cependant leurs amis ne manquent guéres de montrer qu'ils étoient moins attachez à leur personne, qu'à leur fortune. Ce n'est pas souvent assez pour ces amis lâches de les abandonner, lorsqu'elle les quitte. Empressez à briguer les prémiers regards du nouveau favori, on les verra se ruer sur un illustre malheureux, avec la même ardeur, avec laquelle ils apportoient, un moment

ment auparavant, à ses pieds des adorations serviles. Les Princes, de leur côté, estiment si peu, & payent si mal les plus grands services, qu'ils sacrifient, tous les jours, leurs plus vieux & leurs plus fidéles serviteurs, non seulement au plus léger arrangement de leurs affaires, mais encore au moindre caprice d'une Concubine, ou à la haîne d'un favori d'hier au soir. 1667.

Au Pere, je joindrai ses deux fils. L'aîné, aujourd'hui Comte de *Clarendon*, est homme d'un cœur droit, & né bienfaisant. Il tient un état exact de tout ce qui se passe; & cette scrupuleuse exactitude le rend précis, jusqu'à fatiguer, dans tout ce qu'il raconte. De très-bonne heure, il a été capable des secrets les plus importans. Son pere, qui craignoit de rencontrer quelque Secretaire malhonnête homme, dans un tems critique, où il n'en eût fallu qu'un seul pour déranger beaucoup les affaires du Roi; son Pere, dis-je, l'avoit de bonne heure accoûtumé à écrire en chifre les Lettres qu'il envoyoit en Angleterre, & à déchifrer celles qu'il recevoit. Le petit Caton y employoit ordinairement la moitié du jour; & il sçut toûjours tenir sa langue. Il a été, dans tous les tems, celui des enfans du vieux Comte, à qui il se confioit le plus. C'étoit aussi le bien-aimé de la famille, à cause de sa modestie, & de son humeur douce; néanmoins

Le caractere de ses deux fils.

1667. moins quelquefois sujette à des inégalitez, & à des bizarreries. Il n'eût pas fait bon du tout s'en rapporter à son jugement, qui étoit obsédé par mille fausses idées, & par toute la troupe des préjugez vulgaires. La Reine, qui l'aimoit beaucoup, l'avoit fait son Chambellan ; & il occupa long-tems ce poste. La persécution violente que le Pere avoit soufferte, à l'occasion du mariage de cette Princesse, fit qu'elle se crut obligée de prendre le fils sous sa protection. Il fut si outré du traitement qu'on avoit fait à un Pere honnête homme, qu'il se jetta tête baissée dans le Parti opposé à la Cour. Le Roi, de son côté, ne parloit de lui qu'avec beaucoup d'aigreur & de mépris. Son Frere, le Comte de *Rochester*, est homme d'un génie fort supérieur. Il écrit très-bien ; mais il ne s'énonce pas avec grace. On l'a toûjours pris pour l'homme le plus délié de toute la Cour. Il se conduisit si bien, pendant l'orage qui battit si furieusement son Pére, qu'on ne lui voulut jamais du mal. On l'a vû devenir fougueux, à mesure qu'il est monté aux grands emplois ; mais il est toûjours demeuré incorruptible. Il s'est entêté d'idées Ottomanes sur le fait du Gouvernement ; & il pense que la sévérité en est l'ame. Sa maniere est de résigner sa faculté de raisonner à son Parti, afin de le mener ensuite où bon lui semble. On lui donne

néanmoins

néanmoins de la probité. Il eſt, en effet, trop impétueux, ce ſemble, pour être fourbe. La diſgrace du Comte de *Clarendon* réjaillit ſur *Morley*, qui avoit long-tems rempli la place de Doyen de la Chapelle du Roi; & qui fut renvoyé dans ſon Diocèſe, parce qu'il étoit demeuré, juſqu'au bout, inſéparablement attaché à ce malheureux Seigneur. Le Doyenné vacant fut donné à *Crofts*, Evêque de Hereford. C'étoit un homme pieux, mais d'un cerveau très-léger & très-échauffé. Auſſi ne fut-il pas long-tems à la mode. Il parloit au Roi fort hardiment; mais ce n'étoit pas en tems & lieu: c'étoit en Chaire. 1667.

Charles prit une occaſion qui ſe préſenta de décharger, en plein Conſeil, le grand courroux où il étoit contre la plûpart des Evêques. On y avoit porté des plaintes de quelques conventicules tenus, & de quelques déſordres arrivez. Le Roi dit que le Clergé en étoit principalement comptable. S'il menoit une vie réguliere, dit ce Prince, ſi le haut & le bas Clergé avoit fait ſon devoir, & pris de la peine pour ramener les Non-Conformiſtes, la Nation ſeroit aujourd'hui tranquille. Mais tout le ſoin de ces Meſſieurs, continua-t-il, eſt de tenir bonne table, & d'accumuler les Bénéfices. Je vis cette ſatire du Roi contre les Eccléſiaſtiques de ſon Royaume, dans une Let-

Le Roi eſt fort irrité contre les Evêques.

tre que le Chevalier *Murray* écrivit en Ecos-
1667. se. Ce Prince ne m'en dit pas moins à moi-même, un jour que nous étions tête-à-tête dans son cabinet. La conversation roula quelque tems sur l'état déplorable où se trouvoit l'Eglise. Je fus étonné de voir un Prince qui vivoit si mal, sentir & reprendre si bien l'ambition, l'avarice, & la vie licentieuse du Clergé. Il me dit que, " si les
„ Ecclésiastiques avoient été d'autres Gens,
„ l'on feroit, il y avoit long-tems, venu à bout
„ des Non-Conformistes. Mais le Clergé ne
„ fait rien, ajoûta-t-il: (trop heureux, si la
„ plûpart des Ecclésiastiques ne faisoient point
„ de mal!) & il voudroit que je fisse tout.
„ J'ai un Chapelain, par exemple, poursui-
„ vit le Roi, qui est un très-honnête garçon,
„ à la vérité, mais un bœuf, s'il en fut ja-
„ mais. Je lui ai néanmoins donné, dans la
„ Comté de Suffolck, un Bénéfice qui est une
„ pépiniere de ces Gens-là. Il va courant de
„ maison en maison, pour les convertir; mais
„ je ne conçois, en vérité, pas, ce que cet Apô-
„ tre peut avoir de bon à leur dire; car, encore
„ une fois, je n'ai en ma vie vû un homme
„ aussi pesant, ni aussi maléficié que lui du
„ côté de l'esprit. Il faut, sans doute, que
„ son travers sympathise extraordinairement
„ avec le leur. Croiriez-vous bien qu'il n'en
„ a pas manqué un seul, & qu'ils vont aujour-
„ d'hui tous à l'Eglise? J'ai donné au pauvre
malheureux

malheureux un assez bon Evêché en Irlan- «
de, pour récompense de son travail & de «
son talent. Je vous laisse à penser s'il me ren- «
dra bon compte des Non-Conformistes. «

1667.

Au commencement de l'année 1668. *Bridgman* & *Wilkins* ménagerent un Traité, en vertu duquel ceux d'entr'eux qui voudroient se réünir avec l'Eglise Anglicane, y seroient incorporez; les autres joüiroient de la Tolérance. Le Chef de Justice *Hale* seconda ces deux hommes pacifiques dans leur dessein; auquel concoururent aussi *Tillotson*, *Burton*, & *Stillingfleet*. *Bates*, *Manton*, & *Baxter*, furent nommez du côté des Presbytériens. On dressa un Plan de Réünion, sur la Déclaration de 1660. Pour leur adoucir le point révoltant pour eux de la Réordination nécessaire pour devenir Ministres de l'Eglise Anglicane, on avoit exprimé, qu'ils seroient reconnus en cette qualité, après une simple imposition des mains, accompagnée de quelques paroles, qui signifieroient seulement qu'on les adoptoit dans le Clergé. Ce nouveau Traité devint le grand sujet de conversation de la Ville & de la Province. Tous les amis du Comte de *Clarendon*, c'est à-dire, tous les Anglicans rigides, s'écrierent que ce Traité sappoit la Religion par ses fondemens, & qu'on vendoit l'Eglise. « On donne, di- «
soient-ils, cause gagnée aux Sectaires, en se «

1668. On traite de la réünion des Presbytériens avec l'Eglise Anglicane.

 relâchant

1668. „ relâchant ſur des points qui ont été le ſujet „ de tant & tant de controverſes. Si du moins „ on les voyoit humbles & modeſtes, ajoû„ toient-ils, & s'ils étoient Gens à dire douce„ ment ce qu'il faudroit pour les contenter, „ on auroit un prétexte, pour colorer une ſi „ grande condeſcendance à leur égard. Mais „ c'eſt une démarche trop aviliſſante pour „ l'Egliſe, que de demander ainſi à mains „ jointes la Paix à ſes Ennemis. Ce deſſein de „ Réünion eſt d'autant plus mal imaginé, „ que l'Egliſe, après s'être donné le tort, & „ avoir beaucoup relâché de ſes droits, n'y „ gagneroit apparemment que des inſultes & „ du mépris „. On répondoit " que les Loix „ ne permettoient point aux Non-Confor„ miſtes de s'aſſembler, & que, par conſé„ quent, ils ne pouvoient faire les prémiers „ pas. Qu'on avoit aſſez bien ſçû, de tout „ tems, ce qui faiſoit leur peine, & ce qui ra„ meneroit probablement le plus grand nom„ bre d'entr'eux. Qu'une ſage & charitable „ condeſcendance dans les choſes moins im„ portantes, feroit honneur à l'Egliſe, bien loin „ de la dégrader. Chacun diroit que, malgré „ toute l'opinion qu'elle pourroit avoir de ſa „ ſupériorité, tant du côté des raiſons, que „ du côté de la puiſſance, elle avoit néan„ moins voulu, de ſon bon gré, céder beau„ coup de choſes, pour le bien de la Paix. „ Voyez les Apôtres, ajoûtoit-on, avec quel-

le

le facilité ils s'accommodoient à plusieurs " 1668.
observances superstitieusement chéries des "
Juifs. Voyez l'Eglise d'Afrique, & les avan- "
ces qu'elle fit aux Donatistes. Toutes les "
personnes vertueuses & sensées sont dans "
d'effroyables allarmes au sujet du Papisme, "
& voyent aussi, avec douleur, l'Irreligion "
étendre tous les jours ses conquêtes. Comme "
ces deux Monstres se nourrissent de nos "
schismes, il n'y a aucun moyen juste, qu'on "
ne doive employer pour les finir „. On écrivit, à cette occasion, plusieurs Livres, où les Presbytériens étoient représentez comme de faux Docteurs, qui menoient les hommes le grand chemin de l'Antinomianisme; & qui, en élevant le mérite de la Foi, à l'exclusion des bonnes œuvres, adoucissoient l'horreur que la nature nous inspire pour le vice, & invitoient, en quelque sorte, à la dissolution des mœurs. Ces Ecrits violens aigrirent extraordinairement le Monde contr'eux. Il n'y eut pas jusqu'au Livre intitulé, *Conférence Pacifique*, qui ne produisît ce mauvais effet; quoique l'Auteur fût un très-homme de bien, & qu'il eût composé son gros Ouvrage avec une bonne intention. *Parker*, à qui le Roi Jacques donna, dans la suite, l'Evêché d'Oxford, affecta, au contraire, un stile plus envenimé que pas un autre contre les Sectes. Il sçavoit beaucoup; mais c'étoit un es-

1668. prit des plus mordans; un homme ſans vertu; &, pour ce qui eſt de la religion, plûtôt un impie, qu'autre choſe. Après avoir tenu long-tems égayée la ſcéne aux dépens des Non-Conformiſtes, par des Satires pleines de fiel & étincellantes d'un feu malin, il fut entrepris à ſon tour par le plus fin goguenard de ſon ſiécle. Le Public charmé remercia un Ecrivain ſi original en matiere de burleſque, & ſi ſoûtenu, que depuis le Marchand en détail, juſqu'au Souverain, chacun applaudiſſoit, & chacun étoit réjoüi. Le célebre Auteur de la Parodie du *Réherſal*, eut tous les rieurs de ſon côté, & traîna après ſon char tous les Gens d'eſprit. Le Prélat & ſon Parti ſe tûrent, & furent couverts de honte. Les Modérez eurent beau néanmoins avoir tout l'avantage. La Pluralité, dans la Chambre des Communes, étoit ſi mal diſpoſée en leur faveur, qu'ayant entendu dire qu'on avoit un Bill de Réünion prêt pour la ſéance ſuivante, contre toutes les régles, elle défendit qu'il en fût jamais fait mention.

La Ville de Londres eſt rebâtie.

Cette Chambre paſſa un Bill pour faire rebâtir la Ville de Londres. Ce fut l'ouvrage du Lord Chef de Juſtice *Hale*, à qui ce Bill acquit un très-grand honneur. Il y avoit apporté tant de prévoyance, & tant de préciſion, que la Ville renaquit, pour ainſi dire, de ſes cendres, ſans matiere à un

un seul procès. Les chicanes, ausquelles les particuliers auroient été exposez, ne leur auroient gueres été moins préjudiciables que l'incendie même. Cet incomparable Magistrat les prévint toutes par ses lumieres. Londres fut rebâti en quatre ans, au grand étonnement de toute l'Europe. Ce fut, au reste, avec un si grand surcroît de magnificence, que nous, qui l'avons vû dans les deux états, nous avons peine à comprendre d'où ont pû sortir les richesses immenses qu'il a fallu pour lui donner ce nouvel air de grandeur, après toutes celles qui avoient été la proye des flammes. Rien n'a mieux fait voir que la Nation cache des ressources inépuisables dans son sein; puisqu'à peine s'est-elle sentie d'une perte à laquelle jamais presque on ne vit rien de semblable. 1668.

Je reviens aux intrigues de la Cour. Les Ennemis du Lord *Clarendon* craignoient pour eux-mêmes, tant que la Duchesse d'*Yorck* auroit un aussi grand empire qu'on le lui voyoit sur l'esprit du Duc, & tant que le Duc seroit aussi maître de celui du Roi. Ils prirent des voyes étranges pour ruïner ce haut crédit du Duc & de la Duchesse. Le Duc de *Buckingham* pressa le Roi, pour cet effet, de déclarer son mariage avec la Mere du Duc de *Monmouth*; & il se chargea de trouver des témoins pour l'attester. Intrigues pour écarter la Reine.

1668. Le Duc d'*Torck* m'a dit, quoiqu'en général ſeulement, qu'on en avoit parlé. Le Comte de *Carlile* s'offrit d'entamer l'affaire dans la Chambre des Seigneurs; mais le Roi ne voulut point accepter ſon offre. Il refuſa néanmoins d'un air, qui laiſſoit aſſez voir qu'il auroit voulu la choſe, s'il avoit ſçû comment la faire réüſſir. M'entretenant ſur ce ſujet avec le Duc d'*Torck* en 1673. je lui demandai s'il croyoit que le Roi fût toûjours dans le ſentiment dont ſon Alteſſe m'avoit entretenu autrefois. Il me répondit qu'il ne le croyoit pas; & qu'il ne penſoit pas non plus, que le Duc de *Monmouth* oſât porter ſes penſées ſi haut. Le Duc d'*Torck* m'ajoûta, à la loüange de la Ducheſſe de *Monmouth*, que l'eſpérance d'une Couronne n'étoit pas capable de lui faire concevoir un déſir injuſte. Je trouvois que le Duc d'*Torck* tenoit une conduite très-capable d'enflammer dans le Duc de *Monmouth* des deſirs ambitieux, en l'appellant ſon neveu, pour complaire au Roi. Les Ennemis du Lord *Clarendon*, voyans que leurs machines avoient manqué de ce côté-là, les tournerent contre la Reine. Charles avoit eu tant d'enfans naturels, qu'on ne doutoit point qu'il n'en eût de légitimes, s'il épouſoit une perſonne en état d'en avoir. Il y avoit des Gens perſuadez que ce Prince n'étoit pas marié dans les formes. Cependant

dant il y avoit certainement à dire qu'avoir vécu ensemble tant d'années comme mari & femme, rectifioit entiérement un manque de formalité. D'autres prétendoient que la Reine avoit des causes naturelles de stérilité, qui dissolvoient le mariage, comme fait l'impuissance du côté des hommes. Mais le Roi disoit souvent, pour réfuter ce qu'on en publioit, qu'elle avoit eu une fausse couche. Ce n'étoit pas assez néanmoins pour avérer des principes de fécondité. Le défaut naturel de la Reine n'étoit point prouvé non plus; parce qu'il est assez ordinaire aux femmes de n'avoir point d'enfans. Penser à un divorce pour une raison pareille, étoit donc une chose qui ne paroissoit faisable, ni en conscience, ni de l'aveu des loix. On répandoit d'autres faux bruits sur le compte de cette Princesse. On disoit, par exemple, que son mariage n'avoit jamais été consommé. J'ai vû néanmoins une Lettre de Charles, où il assuroit le contraire. Quelques-uns l'exhortoient à mépriser le préjugé vulgaire contre la pluralité des femmes; car il n'y avoit rien que certaines personnes n'imaginassent pour plaire. Le Lord *Lauderdale*, & le Chevalier *Murray* me demanderent mon sentiment. Je leur répondis que les Casuistes de Cour ne manqueroient jamais de raisons, pour justifier les passions du Prince. La po-

1668.

1668. lygamie & le divorce n'en sont pas, ajoûtai-je, moins universellement abhorrez par toutes les Sociétez Chrétiennes; & les enfans, que le Roi pourroit avoir dans l'un ou l'autre de ces deux états, exposeroient l'Angleterre à des guerres éternelles.

Divorce fait par l'autorité du Parlement, pour cause d'adultere.

Il arriva une chose, qui fit encore davantage parler le monde sur ce sujet. Le Lord *Roos*, qui fut, dans la suite Comte de *Rutland*, ayant prouvé le crime d'adultere contre sa femme, obtint une séparation de corps & de biens. Non content de ce premier arrêt, il demanda la dissolution du contract de mariage, & la permission d'épouser une autre femme. Le Duc d'*Yorck*, & son Parti, appréhenderent les conséquences d'un divorce, muni de l'autorité du Parlement. C'est pourquoi ils formerent de grandes oppositions aux demandes du Comte; & ils eurent pour eux, tous les Evêques, à l'exception de ceux de *Durham*, & de *Chester*. Le Roi n'étoit pas moins ardent à le soûtenir, que le Duc d'*Yorck* à le traverser. La chaleur qu'ils témoignoient l'un & l'autre dans cette affaire, fit conclure qu'ils y avoient chacun un fort intérêt. Le Comte obtint un Bill, tel qu'il le souhaitoit. Quelques Courtisans en prirent occasion d'exciter le Roi à ménager dans le Parlement une séparation d'avec la Reine. On avoit déja marqué un jour, auquel

on

on devoit faire la propofition à la Chambre des Communes. Monfieur *May*, qui m'a dit cette particularité, m'ajouta, que trois jours auparavant, le Roi l'avoit envoyé chercher, pour lui dire, qu'il n'y falloit plus penfer, parce qu'il n'y avoit aucune apparence de réüffir. Ce contre-ordre me caufa du chagrin, continua-t'il, parce que j'avois pris de grands engagemens avec ceux qui s'étoient chargez d'appuyer la chofe. Monfieur *May* étoit adminiftrateur des deniers de Charles. Quoi qu'il penfât fort différemment de ce Prince; puifqu'il haïffoit de tout fon cœur la France, le Papifme, & le Pouvoir Defpotique; c'étoit celui de fes Sujets auquel il fe confioit le plus. Tous les affauts que lui donnerent fes envieux, ne produifirent jamais que de petits refroidiffemens paffagers entre fon Maître & lui. Une fympathie d'humeurs, & l'application du favori à fervir fon Prince dans fes vices, l'emporterent toûjours fur l'oppofition entiere des fentimens, & fur les efforts de fes ennemis. 1668.

La fureur des Bals & des Mafcarades s'empara de la Cour. Le Roi & la Reine donnoient l'Exemple. On fe jettoit avec précipitation dans une chaife de loüage. On couroit fans fuite, & déguifé de maniere à ne pouvoir être reconnu, danfer

La Cour eft fort débordée.

1668. par les maiſons, & commettre toutes les extravagances, dont l'eſprit humain, dans ſon plus haut délire, peut s'aviſer. Il arriva un jour que la Reine perdit ſes porteurs, qui ne la connoiſſoient pas; & qu'elle ſe trouva ſans perſonne auprès d'elle. Il fallut prendre un fiacre pour ſe rendre à *White-hal*; quelques-uns diſent même une charette. Le Duc de *Buckingham* offrit dans ce moment au Roi d'enlever cette Princeſſe, & de la faire tranſporter dans quelque Colonie, où rien ne lui manqueroit; mais d'où l'on entendroit plus parler d'elle. On diroit enſuite, qu'elle avoit diſparu; & l'on travailleroit à un Bill de divorce fondé ſur cette éclipſe volontaire. Le Chevalier *Murray* m'a dit que Charles rejetta cette propoſition avec horreur. Il répondit, qu'il auroit fallu être bien mauvais, pour rendre une pauvre Princeſſe malheureuſe le reſte de ſes jours; ſeulement parce qu'elle étoit ſa femme, & qu'elle avoit eu le chagrin de ne lui point donner d'enfans. Le Duc de *Buckingham* ne pouvoit tenir un ſécret. On ſçut l'offre qu'il avoit faite au Roi. Le Comte de *Mancheſter*, alors Chambellan, donna un mot d'avis & de précaution à la Reine, qui ne ſe hazarda plus, comme elle avoit fait. Après avoir bien tourné la choſe en tous les ſens, on ſe rabattit enfin à mettre en œuvre le Confeſſeur de cette Princeſſe,

Princeſſe, pour lui inſpirer la penſée de renoncer au monde, & de ſe faire Religieuſe. Ce nouveau projet, qui étoit fort du goût du Roi, parvint à la connoiſſance du Public; mais on n'a jamais ſçû certainement la maniere dont on s'y prit pour l'exécuter. L'opinion commune fut, que la Ducheſſe d'*Yorck* envoya un Exprès en Cour de Rome, pour y donner nouvelle de ſa converſion; & qu'il en vint ordre à tous ceux qui étoient à la Reine, de la détourner de prendre le parti d'un Couvent. Elle-même n'avoit aucun attrait pour le Cloître; & la Ducheſſe d'*Yorck* ne ſouhaittoit pas que la vocation lui vînt; parce qu'elle craignoit une autre Reine, qui poſſéderoit peut-être le cœur du Roi. La Maîtreſſe de ce Prince, qui fut faite en ce temsci Ducheſſe de *Cléveland*, ſe regardoit comme la prémiere victime qui ſeroit immolée, s'il ſe remarioit. C'eſt pourquoi elle ſe réconcilia avec la Ducheſſe d'*Yorck*, & ſe ligua avec elle, pour éloigner le danger commun. Il n'en fallut pas davantage au Duc de *Buckingham*, pour rompre avec la Ducheſſe de *Cléveland*, & pour engager le Roi dans d'autres amours, afin de le dégoûter d'elle. Ce Duc ſçavoit que Charles ne reſpiroit que le plaiſir & l'enjoüement. Il lui fournit deux Comédiennes, l'une après l'autre, la *Davies*, & la *Guin*. La pre- 1668.

1668. premiére n'eut pas un régne de longue durée. L'autre, coquette la plus écervélée qui ait jamais monté ſur le théatre de la Cour, ſe maintint en grande faveur, & figura comme une Reine, juſqu'à la mort du Roi. Le Duc de *Buckingham* m'a dit que d'abord elle ne demanda que cinq cens livres ſterling de rente; & que ce Prince modéra même cette ſomme; mais que quatre ans après, elle en avoit plus de ſoixante mille. Elle avoit un talent tout particulier pour ſaiſir le ridicule par tout, & pour contrefaire qui elle vouloit. Le Roi en étoit ſi prodigieuſement diverti, qu'aucune Belle de rechange ne put jamais la ſuplanter. Malgré tout néanmoins, il la traitoit aſſez cavaliérement pour une Maitreſſe de ſon vol. Charles en avoit une autre, dont le Comte de *Shaftsbury* lui avoit fait préſent. C'étoit la fille d'un Eccléſiaſtique nommé *Roberts*. Elle donna comme les autres, dans mille déſordres les plus outrez, qui furent pour elle une ſource féconde de deſaſtres. Il lui étoit néanmoins reſté de ſa premiere éducation des ſentimens de Religion ſi profondément gravez dans l'ame, qu'elle eut beau s'oublier, & ſe familiariſer avec le vice; elle conſerva toûjours un fond d'inquiétude, dans le plus fort même de ſes déreglemens, & mourut avec de grands ſentimens de pénitence.

J'en

J'en fus témoin pendant les trois derniers mois de ſa vie, pendant leſquels je fus ſouvent auprès d'elle. La Ducheſſe de *Cléveland*, voyant que le Roi lui avoit échappé, ſe donna l'eſſor à ſon exemple. Le Duc de *Buckingham* trouva moyen de la faire ſurprendre par ce Prince en flagrant délict, & de procurer à Charles le plaiſir délicat de voir le Galant ſe ſauver deſagréablement par la fenêtre. Cette infidelle diſoit des choſes du Roi à tout venant, qui le rendirent preſque la fable de ſa Cour. Mais il ſembloit avoir perdu tout ſentiment. On le vit tranquille ſous une grêle de brochures ſatyriques dont il fut aſſailli; & qui auroient déconcerté tout autre. 1668.

Satyres écrites contre le Roi par les plus beaux esprits du tems.

Les plus picquantes furent attribuées aux Comtes de *Dorſet* & de *Rocheſter*, & au Chevalier *Charles Sidley*, tous trois réputez les plus beaux Eſprits de leur tems. Il falloit au prémier un peu de vin pour lui délier la langue, & pour le tirer d'une eſpéce de léthargie profonde; mais il étoit tout feu & tout eſprit, au commencement de la ſeconde ou troiſieme bouteille. Jamais on ne vit tant de bonté d'ame jointe dans un même homme à tant de malignité dans ſes écrits. On peut dire véritablement qu'il péchoit quelquefois par un excès d'humanité. Il ne vouloit qu'on fît du mal à perſonne; ni même qu'on punît les malfaiteurs.

1668. faiteurs. On ne le vit jamais manquer de donner tout ce qu'il avoit sur lui au prémier nécessiteux qui s'adressoit à sa compassion. Ce sentiment étoit si vif & si profond chez lui, qu'il méprisoit souverainement le Roi, parce qu'il ne lûi voyoit ni un cœur généreux, ni une ame tendre. Il détestoit infiniment la Cour. Indolent, jusqu'à négliger les avances du Roi, il ne vouloit point de la fatigue attachée au rôle de favori. *Wilmot* Comte de *Rochester*, étoit un homme né modeste; & avant que la Cour l'eût gâté, un homme plein de retenuë & de douceur. Il avoit l'esprit brillant, jusqu'à effacer les plus beaux génies. Il n'y a ni excès, ni extravagance au monde, dans lesquels il ne donnât à corps perdu. Aussi sa vie n'a-t'elle été qu'un tissu de tous les déréglemens, dont un esprit déchaîné contre la raison est capable. Vous l'auriez vû le matin courir les ruës en habit de mendiant; & faire l'amour le soir avec des livrées, ou dans l'équipage d'un crocheteur. Il avoit un théatre toujours dressé, où il montoit pour vendre de l'orviétan, sous le nom d'Empirique Italien. Pendant quelques années, il ne se couchoit point sans être yvre mort; & il falloit qu'il fît du mal, tant que la journée duroit. Le Roi aimoit plus sa compagnie qui le divertissoit, que sa personne. *Rochester* rendoît bien la pareil-

le;

le; & sa plume n'étoit jamais plus excitée, 1668.
que lorsqu'elle s'exerçoit sur le compte de ce Prince. *Wilmot* tomba sur un laquais, qui connoissoit toute la Cour. Après lui avoir fait vêtir un habit rouge, & prendre un mousquet, il lui donna charge de se tenir en sentinelle toutes les nuits, pendant un hyver entier, aux portes des Dames qu'il soupçonnoit d'avoir des intrigues. Personne n'alla jamais s'imaginer que cet habillé de rouge ne fut pas posté là par le Capitaine des Gardes. Cependant l'espion du Comte voyoit tout à son aise les gens à heure induë. Quand, par ce stratagême, il avoit fait provision d'un bon nombre de matériaux, il s'enfermoit à la campagne pendant un mois ou deux, pour les mettre en œuvre. Un jour qu'il avoit bû, il crut tirer de sa poche une Satire sur quelques Dames de la Cour, pour en réjoüir le Roi; & il se trouva que c'en étoit une contre ce Prince lui-même. Le Comte de *Rochester* expia enfin ses débauches par les supplices d'une santé ruïnée. Quand la maladie le mattoit actuellement, son ame fiere succomboit aux attaques des cuisans remords, qui ne manquent point de se faire sentir, lorsque le corps est abbatu, aux impies & aux libertins de la sorte. Mais à peine avoit-il un peu repris ses forces, qu'il triomphoit à son tour de ces bourreaux intérieurs,

1668. térieurs,& qu'il redevenoit le même qu'auparavant. Je fus très-conſtamment auprès de lui, pendant la derniere année de ſa vie. J'ai déja parlé d'un Livre que je publiai après ſa mort, ſur ce qui ſe paſſa entre lui & moi, pendant cette année de repentir. Je le trouvai ſi différent de ce que je l'avois toujours connu, & ſi changé, que je ne doute aucunement que le monde n'eût vû l'effet de toutes ſes bonnes réſolutions, ſi Dieu lui avoit encore donné quelques années de vie. *Sidley* penſoit avec toute la vîteſſe d'un éclair. Son imagination vaſte, & bien meublée, lui fourniſſoit des millions d'idées, qui cherchoient à ſe précipiter avec un torrent impétueux de paroles. Il n'avoit en revanche ni la juſteſſe du Lord *Dorſet*, ni le brillant du Lord *Rocheſter*. Le Duc de *Buckingham* ne ſe trouvoit jamais mieux qu'en la compagnie de ces trois beaux eſprits. C'étoit un autre monſtre de débauche : la plus énorme avoit toûjours la préférence chez lui. Il avoit d'ailleurs, avec un tas des plus grands vices, un eſprit ſi volage, qu'il ne faiſoit que papillonner ſur les affaires, & qu'on ne le vit jamais s'attacher long-tems à aucun ami. *Bennet*, aujourd'hui Lord *Arlinghton*, & lui, ſe broüillerent bien-tôt enſemble. Il n'étoit pas poſſible qu'ils s'accordaſſent; parce que ce Miniſtre n'oppoſoit à la franchiſe, pour ne

ne pas dire au babil du Duc, que réſerve 1668.
& parfait artifice. *Arlinghton* étoit fort étroitement lié avec *Clifford*, *Litletoun*, & *Duncomb*. J'ai déja donné quelques traits du caractere des deux premiers. Le troiſiéme étoit un homme judicieux, mais altier, & du tour d'eſprit qui fait des ennemis. Il brilloit dans le Parlement; & ç'auroit été un homme fort appétiſſant pour la Cour; mais il avoit trop de Religion, & d'amour pour ſa Patrie, pour ſe proſtituer à tous ſes deſſeins de Deſpotiſme. Les principaux amis du Duc de *Buckingham* étoient les Comtes de *Shaftsbury* & de *Lauderdale*. Avant eux néanmoins étoient le Chevalier *Thomas Osborn*, depuis Lord Tréſorier, & le Comte de *Danby*, créé Duc de *Leeds* par le feu Roi.

Le caractére du Chevalier *Guillaume Coventry*.

Charles enleva au Duc d'*Yorck* ſon Sécretaire, le Chevalier *Guillaume Coventry*, pour lui donner l'adminiſtration de toutes les Finances du Royaume. Il étoit en paſſe d'être prémier Miniſtre; & il méritoit un ſi haut poſte, mieux qu'aucun de ceux qu'on voyoit alors à la tête des affaires. C'étoit l'homme de la Cour du plus beau naturel, & du meilleur caractére. Il avoit trop de probité, pour ſe prêter à tout ce qu'elle étoit réſoluë d'entreprendre, ſi-tôt qu'elle auroit un peu appaiſé le Public, aigri par ſa mauvaiſe conduite dans la guerre

1668. re de *Hollande*, & par la dissipation des grosses sommes fournies pour la faire. Je ne sçai ce qui les mit mal ensemble, le Comte de *Buckingham* & lui. Quoiqu'il en soit, ils s'entre-appellerent en duël; & le Chevalier en fut puni par un ordre de ne plus paroître à la Cour. Il parut charmé d'y obéïr. On eut beau lui offrir dans la suite à diverses fois les postes les plus éclatans. Il ne voulut jamais rentrer dans un lieu, dont il se croyoit heureusement sorti. Il pénétroit le fond des intentions de cet ambitieux Païs; & il étoit bien résolu de ne les favoriser en aucune maniere. C'est pourquoi il prit le parti de finir ses jours dans la retraite. Je lui trouvai de grands sentimens de Religion, lorsque je fis prémierement connoissance avec lui.

Le Ministere est changé en Irlande.

Quoique le Duc d'*Ormond* eût différentes factions sur les bras, il se soutenoit toujours en Irlande. Les Comtes d'*Orrery* & *Ranelagh* le fatiguoient d'un côté; le Lord *Talbot* de l'autre. Le prémier aimoit à paroître homme employé; mais il étoit si rempli de souterrains, que chacun se défioit de lui. Le Lord *Ranelagh* étoit un jeune homme pourvû de grands talens par la nature; mais leur éclat étoit obscurci par des vices plus grands encore. Il avoit, sur tout, un enjoûment dans la conversation, dont le Roi étoit charmé; & c'étoit d'ailleurs

d'ailleurs un eſprit fort délié pour les affaires. Les plaintes venoient en abondance de toutes parts contre le Duc d'*Ormond*. Mais il avoit tellement captivé les bonnes graces de ce Prince, en ſe pliant à ſon humeur, qu'il eut toutes les peines du monde à lui ôter les rênes de l'Irlande. Enfin, vaincu par les importunitez, Charles mit à ſa place le Lord *Roberts*, depuis Comte de *Radnor*. C'étoit un eſprit ſombre & chagrin. On lui donnoit une juſtice exacte; & autant de bonne conduite, qu'il étoit poſſible d'en attendre d'une eſpéce de Cynique tel qu'il étoit. La maniere dont le Roi s'y prit pour écarter le Duc d'*Ormond*, a quelque choſe de ſi marqué, qu'elle ſervira beaucoup à faire connoître le génie de ce Prince. Il fit redemander au Duc ſes Pouvoirs par le Lord *Arlinghton*. Le Duc répondit à ce Seigneur, qu'il ne les tenoit que de Sa Majeſté, & qu'il ne les remettroit qu'à Elle. Lorſqu'il alla les porter lui-même au Roi, ce Prince lui proteſta, que le Lord *Arlinghton* avoit fait là une démarche très-ſurprenante ſans ſon ordre. Deux jours après Charles renvoya ce Lord une ſeconde fois au Duc d'*Ormond*, avec le même compliment, qui fut ſuivi de la même réponſe, & de la même Comédie de la part du Roi. Cependant il déclara au Conſeil privé le nouvel arrangement qu'il avoit fait 1668.

1668. fait en Irlande ; & la nouvelle s'en répandit. Le Duc d'*Ormond* étonné, se transporte à la Cour en grosse colere. Le Roi fit encore l'ignorant, & lui tourna le dos ; mais il envoya chercher *Fitzpatrick*, beau-frere du Duc, pour lui servir d'interprete. Faites sçavoir au Duc de ma part, dit Charles, que je lui ai menti, parceque j'ai voulu le ménager, & que dans l'emportement où il étoit, j'ai eu peur qu'il ne lui échappât quelque mauvais mot. La situation de mes affaires m'a mis dans la nécessité de lui ôter le maniment de celles d'Irlande ; mais je ne veux nullement me broüiller avec lui. Mon dessein est au contraire de continuer à lui faire des graces ; & pour l'en convaincre, je commence par le confirmer dans la Charge de Grand Maître de ma Maison. Le Lord *Radnor* ne se conserva pas long-tems en Irlande. Philosophe bourru encore un coup, s'il en fut jamais, il faisoit perdre patience au Roi à propos de rien. Dans une de ses humeurs noires, il lui écrivit, qu'il avoit une grace à demander. Si je l'obtiens, Sire, ajouta-t'il, j'aurai importuné Votre Majesté pour la derniere fois. C'est de me décharger du fardeau que je porte, & de nommer une autre personne à ma place. Le Roi lui donna pour Successeur le Lord *Berkley*, frere du Lord *Fitzharding*, qui de peu de chose s'éleva

1669.

s'éleva au faîte de la grandeur. Pendant la Guerre Civile, ce Lord avoit été un des Généraux de l'Armée du Roi, & Gouverneur de la Ville d'Excéter. Ce Prince le mit ensuite auprès du Duc d'*Yorck*. Enfin, après sa Vice-Royauté d'Irlande, il fut envoyé Ambassadeur en France, & nommé Plénipotentiaire à la Paix de Nimégue. L'agrandissement prodigieux de ce Seigneur a été une preuve éclatante du peu de discernement qui accompagne dans les Cours, la distribution des honneurs & des graces. *Radnor* étoit un homme incapable de tout, & qui ne doutoit de rien. Il s'en falloit d'ailleurs beaucoup que sa probité ne fût à toute épreuve.

Comité choisi pour examiner l'emploi des deniers levez, durant la guerre de Hollande.

La Chambre des Communes acheva de se déshonorer, par l'aveugle facilité avec laquelle elle continuoit de donner à une Cour plongée dans le vice, tout l'argent qu'elle demandoit. Ceux qui la traversoient vinrent néanmoins à bout de faire un grand coup. Ils obtinrent un Comité, dont aucun de ceux qui avoient actuellement séance dans la Chambre, ne pourroit être choisi Membre, pour travailler à l'éxamen de l'emploi des deniers levez pendant la Guerre de Hollande. Le plus distingué de ceux qui furent élus étoit le Lord *Bréréton*, qui fut créé Président du nouveau Comité. Il avoit l'esprit tourné aux re-

1668. recherches Physiques ; & il avoit toute sa vie couru après la Pierre Philosophale, jusqu'à en négliger beaucoup ses affaires. C'étoit du reste un homme fort integre, & incapable de se détourner du droit chemin, pour les cajoleries ou les menaces d'une Cour vicieuse. Le Chevalier *Guillaume Turner* étoit aussi du Comité dont je parle. Il avoit rempli la Charge de Lord Maire l'année d'auparavant ; & la ville de Londres avoit si bien commencé à reprendre sa forme sous ses auspices, qu'on étoit dans le dessein de le continuer dans cette Charge l'année suivante. *Pierpoint* & le Chevalier *Jacques Langham* venoient ensuite. Le dernier étoit un homme d'un mérite fort au dessous du médiocre ; & il n'avoit de recommandable qu'une grande facilité à parler Latin. Il faut avoüer qu'aucun homme de son tems ne l'égaloit à cet égard ; mais son stile avoit néanmoins le défaut d'être trop poëtique & trop fleuri, trop chargé d'épithétes, & trop orné de figures.

Le caractere du Lord Hallifax.

J'ai réservé pour le dernier le Chevalier *George Saville*, qui devint dans la suite Vicomte, Comte & Marquis de *Hallifax* ; parcequ'il est à propos de donner plus d'étenduë à son caractere. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, vif & plein de feu, agréable tout ce qu'il se peut, & sur tout

tout très-bon ami de la Satire. Il donnoit tellement carriere à sa belle humeur sur la Religion, qu'il passoit chez bien des gens pour un Athée. Cependant il m'a souvent protesté qu'il n'étoit rien moins; & qu'il ne croyoit pas même que l'Athéïsme eût un seul partisan dans le Monde. Il est vrai, me disoit-il quelquefois, que je n'ai pas un estomach d'Autruche, pour digérer le fer; ni une foi assez vorace, pour m'accommoder de tout ce que Messieurs les Théologiens nous débitent. Tout mécréant que je suis à leur tribunal, j'espere que Dieu plus juste juge, ne me sçaura point mauvais gré de mettre à l'écart toutes leurs absurditez; & qu'il se contentera d'une espéce de Christianisme, qui me dispose à recevoir tout ce qui me paroit raisonnable. Si j'ai des scrupules, je n'affecte point d'en avoir; & je ne sçache pas même avoir jamais lû aucun Livre écrit en faveur de l'Irréligion. Dans une maladie qu'il eut, & pendant laquelle je le vis souvent, je lui trouvai des sentimens qui en étoient fort éloignez. Il étoit, au contraire, fertile en bonnes résolutions. Par malheur, le sentiment du mal n'étoit pas plûtôt passé, qu'il en oublioit une bonne partie. Le Comte n'avoit à la bouche que la Morale, & de belles maximes sur l'amitié. Chacun le trouvoit effectivement bon 1668.

1668. payeur, & févére obfervateur de la juftice dans le particulier. Mais en qualité d'homme public, il n'avoit point d'arrêt; & il changeoit de parti fi fréquemment, qu'enfin d'aucun côté l'on ne fe fiât plus à lui. Quoique Républiquain à toute outrance dans fes idées, il favorifa le Defpotifme de Charles II. dans ce qu'il eut de plus marqué & de plus odieux. Son jugement fouffroit toujours de la grande vivacité de fon imagination. Un bon mot, ou un trait piquant, étoit plus chez lui que tous les raifonnemens du monde. Quand il s'agiffoit de délibérer fur quelque chofe, il ne finiffoit point. Si après bien des difcours on avoit arrêté un point, & qu'une faillie, propre à tourner en ridicule un avis ouvert par lui-même, fe préfentât en fon chemin, il ne pouvoit fe contenir; & il facrifioit, fans peine fon bon fens, pour faire honneur à fon efprit. Il lui arrivoit quelquefois de prendre avec moi le ton Philofophe, & de parler du monde avec mépris. Je lui demandois, pourquoi donc entaffer les grands Titres, les uns fur les autres, comme il faifoit? A quoi bon tous ces falbalas, comme vous lesnommez fi bien vous-même, lui difois-je, fous lefquels vous êtes comme enfeveli; & tout ce clinquant, qui vous fait briller depuis les pieds jufqu'à la tête? Que voulez-vous, répondoit-il? Le

Monde

Monde est assez déraisonnable, pour attacher son estime à tout l'attirail qui forme ce qu'on appelle la Grandeur. Cela supposé, que peut faire de mieux un homme sage, que d'être un peu fou par compagnie ? Le Monde s'amuse à de frivoles apparences, on le sçait bien ; mais le Monde est le dispensateur des graces de la fortune, & peut faire du bien à ma famille. Le Comte de *Hallifax* avoit fort à cœur l'agrandissement de la sienne, & il amassa pour elle de très-grands biens. Moins auroit été assez : car il vit mourir avant lui deux de ses propres enfans, & tous ses petits-fils. Celui de ses enfans, qui lui a survécu, étoit un honnête homme, mais d'un mérite fort inférieur à celui de son Pere. Je ne me souviens pas du nom des autres Membres du Comité dont j'ai parlé, qu'on appella *le Comité de l'Hôtel de Brook*, où il tint ses séances. 1668.

L'établissement de ce Comité donna de grandes inquiétudes à la Cour. Elle dit que c'étoit traiter le Roi d'une maniere indigne, que de lui faire ainsi rendre ses comptes. On répliqua que la curiosité du Parlement ne s'étendoit pas à l'administration du revenu de Sa Majesté, mais seulement à l'emploi des deniers publics qu'on lui avoit mis entre les mains. Je n'étois pas en Angleterre au tems dont je parle ; & je 1669.

La Cour trouve moyen de gagner plusieurs Membres du Parlement.

1669. puis n'avoir pas été bien informé ; mais on m'a dit que malgré mille choses passées en compte fort légérement, le Roi se trouva encore en défaut de huit cens mille livres sterling. Cependant la Cour avoit trouvé moyen de corrompre les principaux auteurs de cette recherche. Elle réüssit ensuite si bien sur beaucoup d'autres, qu'on ne croyoit pas qu'elle pût jamais s'arracher à un Parlement, dont chaque Membre avoit, au sçû de tout le monde, son prix fait. A mesure qu'un homme y acquéroit de la considération, il se faisoit acheter plus cher. La négligence & la prodigalité de la Cour parurent néanmoins au jour si manifestement, que le Roi fut fort aigri du résultat de cette reddition de comptes. Tous ses flatteurs se récrioient, dans des sentimens de condoleance, sur le grand bonheur des Princes absolus. La France étoit sur tout, selon eux, un paradis pour un Roi, en comparaison de l'Angleterre. Plusieurs, pour consoler le Monarque affligé, plus éfficacement encore, lui répréséntoient la facilité qu'il y avoit pour lui de secoüer le joug des Loix, s'il vouloit s'en donner un peu la peine. Le Dannemarck, lui disoient-ils, étoit autrefois un Royaume électif; & le pauvre Roi y étoit sous la férule du Sénat, comme dans notre Isle. Aujourd'hui la Couronne est affectée à sa Famille

Famille ; & il joüit d'un pouvoir qui n'est pas contredit. Un changement si prodigieux a été l'ouvrage d'un seul jour, & n'a même causé à cet Etat aucun mouvement convulsif. Le Roi étoit charmé de la proposition en général. Mais il falloit de la peine pour exécuter un projet si attrayant ; & Charles n'étoit pas homme à s'en donner beaucoup. Il résolut donc de se fermer, & d'attendre que les choses se fissent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes ; sans prendre sur lui d'autre soin, que de faire servir les Partis de contrepoids les uns aux autres, & de cajoler son Parlement, pour en tirer des subsides, sous le prétexte de la triple Alliance. La Chambre des Communes étoit devenuë aussi prodigue, qu'elle avoit été ménagere autrefois ; mais par un contraste assez nouveau, les Bills pécuniaires étoient traversez dans la Chambre des Seigneurs. Elle se plaignoit hautement de leur nombre, & de ce qu'il falloit donner sans cesse, où sans rime ni raison, comme plusieurs l'interpréterent malignement. Le Chevalier *Jean Coventry* fut un de ceux qui combattoient le plus fortement les demandes de la Cour. Quand une premiere opposition y est inutile, les Frondeurs tâchent de faire assigner des fonds mal assurez & stériles. Le Chevalier & sa troupe proposerent une taxe sur la Comédie. Dryden, 1669.

 qui

1669. qui étoit le prémier homme pour la Poësie Dramatique, & aussi le Poëte le plus sale de son tems, avoit l'intendance du Théatre, & l'avoit mis à l'unisson du siécle peut-être le plus corrompu. Un subside peu abondant, à prendre sur cette école de débauche & de mœurs libertines, ne fut pas du goût de la Cour. Elle dit pour s'en procurer un moins ridicule, & plus solide, que les Comédiens faisoient partie de la Maison & des plaisirs du Roi. *Coventry* ne manqua pas l'occasion de le railler assez cruellement sur ses amours. Il demanda s'il falloit comprendre les Acteurs, aussi bien que les Actrices, dans ce qui s'appelloit les plaisirs de Sa Majesté? Ce mot ne manqua pas d'être rapporté incontinent, & d'être orné de toutes les couleurs. On dit que c'étoit la prémiere fois qu'un sujet eût osé attaquer personnellement le Roi. On ajoûta que si ce mot insolent demeuroit impuni, Sa Majesté deviendroit bien-tôt la fable, & que le moindre petit Gentilhomme se mêleroit de parler cavaliérement d'Elle. Il fut donc résolu de punir le mauvais plaisant de la bonne maniere, pour dompter à l'avenir la verve de ses semblables. Le Duc d'Yorck m'a dit qu'il fit tout au monde pour détourner le Roi du parti qu'il prit. Ce fut de donner commission à quelques Soldats aux Gardes de couper le nez

Le Roi fait couper le

nez au Chevalier. *Sands*, *Obrian*, & quelques autres, furent de la troupe. Ils lui serrerent les côtez, lorsqu'il rentroit le soir chez lui. Le Chevalier tire son épée, & arrache un flambeau à un de ses laquais. Puis adossé à la muraille, il se défendit comme un lion. Il blessa quelques-uns de ses Aggresseurs; qui l'eurent bientôt desarmé, & qui le mutilerent comme on a dit. 1669. nez au Chevalier Coventry.

La bravoure de *Coventry* changea en parure sa disgrace. Il fut laissé dans cet état. Ceux qui avoient fait le coup, allerent en rendre compte au Duc de Monmouth, qui leur avoit donné les ordres, & chez qui *Obrian* fut pansé d'une blessure qu'il avoit reçûë au bras. On blâma extrêmement ce Duc, pour avoir trempé dans un si lâche assassinat; d'autant plus qu'il traitoit alors le Chevalier sur le pied d'ami. L'obéïssance au Roi ne fut du tout point jugée une excuse recevable; & l'on comptoit même que tout l'obligeoit à faire avertir son ami sous main. Les Chirurgiens lui recousurent si bien le nez, qu'à peine y voyoit-on la suture. Cette mutilation honteuse en elle-même, faite à un Membre de la Chambre des Communes, la mit en fureur. Elle passa un Bill de bannissement contre tous les satellites, qui avoient été mis en œuvre; & elle y inséra une clause, qui ôtoit au Roi le pouvoir de leur faire grace. Un trait de

1669. vengeance si peu ménagé de la part de ce Prince fut souvent rebatu ; & tous les ennemis de la Cour en firent admirablement leur profit. Les noms de Whigs & de Torys étoient presque oubliez ; ils redevinrent à la grande mode.

On poursuit tout de nouveau les Non-Conformistes, & l'on fait la guerre aux Conventicules.

Quand les maisons des habitans de Londres furent à peu-près rebâties, on pensa aux Eglises, qui n'étoient depuis quelques années que des mazures. Les Conventicules au contraire étoient nombreux ; & il paroissoit déraisonnable d'empêcher les gens d'y aller, au défaut de mieux. Pour leur ôter un prétexte si plausible, on bâtit des Tabernacles, comme on les appelloit, ou des Eglises construites à la légere avec des planches. On rajeunit ensuite le Bill qui supprimoit les Conventicules ; & l'on y ajoûta quelques clauses toutes nouvelles. La plus bizarre portoit que, s'il se trouvoit quelque équivoque dans le Bill, on l'interprêteroit toûjours dans le sens le moins favorable pour les Conventicules, que la Chambre ne vouloit, disoit-elle, épargner en aucune sorte. Une autre clause soumettoit à une grosse amende tous les Commissaires de quartier, qui ne procéderoient pas à la derniere rigueur contre tous ceux qui leur seroient dénoncez, comme coupables d'y avoir contrevenu. Plusieurs Juges quitterent leurs Charges, pour ne pas servir d'ins-

trumens à des violences si criantes. On en 1669.
exerça de fort grandes dans la Ville, pendant que *Starling* étoit Lord Maire. Elles allerent jusqu'à faire naître la pensée à plusieurs Marchands de se retirer en Hollande avec leurs effets. La plûpart des Sectaires discontinuerent entiérement leurs Assemblées, ou ne les tinrent plus qu'en secret; avec la précaution de n'être jamais qu'un petit nombre, & de choisir toûjours d'autres heures que celle du service Anglican. Les Délateurs étoient bien payez, & par tout en campagne. Les Quakres, moins timides que tous les autres, s'assembloient à l'ordinaire. Quand on venoit pour les prendre, aucun d'eux ne cherchoit à s'échapper; & ils alloient tous gayement en prison de compagnie. Là, ils attendoient patiemment, qu'on les en fît sortir; sans vouloir ni présenter Requête pour obtenir leur liberté, ni payer les amendes ausquelles on les condamnoit, non pas même les droits du Geolier. C'eût été, dans leur langage, fléchir le genou devant Baal, & payer le tribut à l'iniquité. On ne les avoit pas plûtôt élargis, qu'ils recommençoient leurs Assemblées avec le même sang froid qu'auparavant. La Cour fit fermer leurs Conventicules. Ils prioient & prêchoient à la porte. Nous voulons montrer, disoient-ils, que nous ne rougissons point de rendre

 publi-

1669. publiquement à Dieu l'espéce de culte que nous croyons le plus agréable à sa souveraine Majesté. Plus on leur faisoit de défenses là-dessus, plus ils se vantoient de suivre l'exemple de Daniel, & d'obéïr à Dieu, en désobéïssant aux hommes. Les uns blâmoient leur opiniâtreté; les autres loüoient leur constance. Quelque jugement qu'il fût raisonnable de porter de leur conduite, la Cour se lassa, & prit enfin le parti de laisser ces pauvres gens honorer Dieu à leur maniere.

Le Roi paroit souvent dans la Chambre des Seigneurs.

Le Roi étoit cependant bien en train d'obtenir tout l'argent qu'il attendoit de la Chambre des Communes, après avoir beaucoup sué à gagner les suffrages dans cette Chambre, & dans celle des Seigneur. Les Antagonistes de la Cour n'eurent plus d'autre ressource, que de commettre ensemble, s'il étoit possible, les deux Chambres, afin que l'une ou l'autre refusât de mettre la derniere main aux Bills pécuniaires, par pur esprit d'opposition. Pour prévenir toutes les traverses de la part des Seigneurs, le Roi fut conseillé d'assister à toutes leurs délibérations. Le Comte de *Lauderdale* me dit, que l'avis venoit de lui, & il se félicitoit extrêmement d'en avoir été l'Auteur. La présence du Roi gêna d'abord les sentimens; mais elle eut bientôt un effet tout contraire. Plusieurs

Lords

Lords en parlerent avec d'autant plus de liberté, qu'ils ne pouvoient le faire si bien ailleurs, & qu'ils ne couroient plus aucun risque de voir rapporter leurs paroles autrement qu'ils ne les avoient dites. Charles, qui ne sçavoit souvent comment passer le tems, & arriver sans ennui au bout de la journée, alloit au Parlement avec assiduité, comme il auroit fait à la Comédie. Les prémieres fois il se tint assis sur son Trône, avec un air fort majestueux; mais las de cette contrainte, il préféra un fauteüil & bonne compagnie à la cheminée. Il mit parlà le desordre dans la Chambre, où personne ne garda plus sa place comme à l'ordinaire. Un inconvénient de sa présence beaucoup plus grand encore, fut qu'il se mit sur le pied de mendier les suffrages dans les affaires qui regardoient le Public, & même dans les procès qu'avoient entre eux les Particuliers. Vous l'auriez vû faire sa ronde dans la Chambre, & parler à tous ceux qu'il croyoit en valoir la peine. Il étoit sur tout pressant, lorsqu'il étoit mis en œuvre par quelqu'une de ses nombreuses Favorites. Personne au reste ne connoissoit mieux son monde que le Roi Charles. Quelqu'un l'ayant un jour prié de recommander son affaire au Comte d'*Essex* & au Lord *Hollis*, ce Prince répondit qu'il n'avoit garde, parce que c'é- 1669.

1669. toient deux esprits tout hérissez, & intraitables. Le Suppliant lui nomma deux autres Seigneurs; bon pour ceux-là, répliqua Charles, ce sont gens sans conscience, & j'en viendrai facilement à bout. Il avoit cependant un bon endroit. C'est qu'il ne se fâchoit point, lorsqu'un Seigneur lui disoit tout naturellement qu'il ne lui étoit pas possible d'opiner comme Sa Majesté le souhaitoit. Ce Prince avoit fort à cœur, par exemple, le succès du Bill contre les Conventicules; non qu'il pensât à le faire exécuter à la rigueur; mais il étoit bien-aise d'avoir dequoi faire trembler les Non-Conformistes, & les forcer à seconder le dessein où il étoit, d'établir une tolérance générale pour toutes les Sectes sans exception. Il pria fort l'Evêque *Wilkins* de ne point s'élever contre ce Bill. Le Prélat répondit que c'étoit un Bill pernicieux; & aussi condamnable aux yeux de la vraye Réligion, qu'au tribunal de la bonne politique. Ne trouvez donc pas mauvais, Sire, ajoûta-t'il, qu'en qualité d'Evêque, & d'homme qui aime ma Patrie, j'y forme toute l'opposition dont je suis capable. Charles eut beau le prier du moins de s'absenter, pendant qu'il en seroit question. Le courageux Prélat répliqua, qu'il avoit été élevé à l'Episcopat par la faveur de Sa Majesté; mais qu'elle ne

trouve-

trouveroit pas mauvais qu'il se servît du droit que lui donnoient les Loix d'Angleterre de soutenir dans la Chambre ses sentimens, ni qu'il obéït aux mouvemens de sa conscience. Ni crainte, ni respect humain ne m'empêcheront jamais, continua-t'il, de me déclarer contre le Bill d'aujourd'hui, ni de lui refuser mon suffrage. *Wilkins* fit l'un & l'autre; & le Roi ne lui en voulut point de mal. Ce Prince n'aimoit pas au contraire à être trompé; & il ne falloit pas, par des expressions vagues, lui donner plus à espérer, qu'on ne vouloit tenir. Il appelloit cela biaiser; & il n'épargnoit pas les gros reproches à ceux qui l'amusoient ainsi. A peine commença-t'il à sentir sa flotte en bon état, & ses magazins bien fournis, qu'il se mit à négocier avec la France, dans le dessein de ruïner la Hollande, & d'asservir l'Angleterre. Il vouloit avoir sa revanche de l'affaire de Chattam; & aussi n'être plus chicané par des Messieurs un peu curieux, tels que depuis peu l'on en avoit vûs à l'Hôtel de Broock. Il avoit sçû si bien tourner la Chambre des Communes, comme on a dit, qu'elle avoit presque laissé tomber les procédures d'un Comité si formidable, & que toutes ses recherches n'avoient enfin abouti à rien. Mais l'établissement de ce Comité étoit d'un mauvais exemple;

1669.

&

1669. & le Roi trembloit encore au ſouvenir des découvertes qu'on y avoit faites.

Le Prince d'Orange vient voir le Roi.

L'hiver de 1669. le Prince d'Orange, alors dans ſa vingtiéme année, vint voir le Roi. Le premier but de ſon voyage fut de ſolliciter le payement de la grande dette, que le Pere de Charles avoit contractée à ſon ſujet avec la Maiſon d'Orange. Une autre vûë du Prince fut d'engager le Roi à le ſeconder dans ſes prétentions au Stathouderat. Le Roi le reçut avec civilité, & lui promit de le rembourſer; mais ſans rien dire des ſources d'où il tireroit l'argent. En un mot, il donna de belles paroles, & rien plus. Il eſſaya auſſi de dégoûter le Prince d'Orange de ſa Religion, à ce que le dernier m'a dit lui-même. Qu'eſt, je vous prie, l'Egliſe Proteſtante, depuis qu'elle s'eſt ſéparée de l'Egliſe Romaine, qu'un tas de factions, qui ſe font une guerre cruelle les uns aux autres? Au nom de Dieu, approfondiſſez un peu plus les choſes par vous-même, continua-t'il, & que vos bœufs de Hollandois ne vous abrutiſſent pas tout à fait l'eſprit. Le Prince fit le récit de cette converſation à *Zuyleſtein*, ſon Oncle du côté gauche, qui ne pouvoit comprendre comment Charles s'étoit laiſſé voir à un jeune homme juſqu'à ce point. Pendant que le Roi vécut, le Prince d'Orange ne fit cette grande confidence, comme

il

il m'en a lui-même assuré, à pas un autre. 1669.
La lumiere que le Roi lui avoit donnée sur son Catholicisme, l'aida toûjours à juger assez juste de ses allures. Le Prince d'Orange compta, par exemple, qu'ayant manqué de complaire à Charles sur le fait de la Religion, il n'auroit jamais de lui que des grimaces, & rien d'effectif. La chose arriva précisément comme le Prince l'avoit prévûë.

Affaires d'Ecosse

J'ai rapporté ce qui s'est passé en Angleterre depuis la Paix de Breda, jusqu'à l'année 1670. où le Roi Charles commença ses négociations avec la Cour de France. Je ne me tiens pas assuré d'avoir mis tout l'ordre nécessaire dans mon récit, parce que je vis peu de monde pendant tout ce tems-là; mais on n'en doit pas moins compter sur la vérité des faits, parce que mes Auteurs ont été gens bien instruits, & n'avoient certainement pas dessein de me tromper. Je me transporte tout de nouveau en Ecosse, où le Gouvernement étoit animé du même esprit qu'en Angleterre. Le Roi ne respiroit en apparence que la modération dans ce dernier Royaume, & n'y étoit occupé que du dessein de réünir tous les Partis. Il étendoit cette vûë jusqu'à l'Ecosse; où *Leightoun* étoit le seul des Evêques qui eût le zéle de l'appuyer. Ce Prélat ne faisoit rien sans ma participation. Il y avoit

Projet d'accommodement avec les Non-Conformistes en Ecosse.

déja

1669. déja un grand nombre d'Eglises vacantes dans le Païs. Le Peuple avoit abandonné presque par tout le Clergé Episcopal dans les Comtez Occidentales.;& une troupe de jeunes boutefeux animoient tous les jours de plus en plus la multitude contre lui. Il falloit un remede à ce mal. *Leightoun* proposa un accommodement avec les Presbytériens, dont le premier article seroit l'abolition des Loix qui donnoient plus d'autorité aux Evêques, qu'eux-mêmes ne jugeoient à propos d'en revendiquer. Ce vertueux Prélat voyoit l'Eglise & l'Etat déchirez par des factions furieuses; la Religion à la veille d'être opprimée; le Papisme prêt à répandre ses tenebres, avec la férocité des mœurs par tout le Royaume. Il imagina donc un plan de réünion, dont les plus sages d'entre les Presbytériens pourroient apparemment s'accommoder. On ne pouvoit se dispenser de leur céder beaucoup; mais le Schisme une fois éteint, il y avoit espérance, avec un peu d'adresse & un peu de tems, de rétablir l'Eglise dans ses justes droits. Plein de l'idée de la condescendance extraordinaire du Clergé d'Afrique pour les Donatistes, qui n'étoient ni moins extravagans, ni moins furieux que les Presbytériens d'Ecosse, *Leightoun* proposoit certainement bien des choses, qui alloient peut-être plus qu'il n'auroit fallu à

la

la diminution de l'autorité Epiſcopale; 1669.
mais il ſe flattoit encore une fois, qu'il ſeroit facile de recouvrer un jour ce qu'il étoit néceſſaire de ſacrifier pour le préſent.

Son plan étoit que les Evêques & le bas Clergé ſeroient confondus dans les Aſſemblées Eccléſiaſtiques, où ils auroient la qualité de Préſidens; mais où tout, ſoit en fait de juriſdiction Eccléſiaſtique, ſoit en matiere d'ordination, ſe détermineroit à la pluralité des ſuffrages. Les Miniſtres Preſbytériens auroient la liberté, le jour qu'ils prendroient place dans ces Aſſemblées pour la premiere fois, de déclarer qu'ils n'y prenoient rang au-deſſous des Evêques, que pour le bien de la paix, & ſans préjudice à leur ſentiment ſur l'égalité qui étoit entre eux. Les Evêques de leur côté n'auroient pas le droit de rejetter les propoſitions, par leur ſimple refus d'y conſentir. Lorſqu'il faudroit conférer les ordres à quelqu'un, ils ne pourroient le faire, que conjointement avec le Conſiſtoire de la Paroiſſe qu'il devoit deſſervir, après avoir entendu & examiné tout ce qu'on auroit à dire pour ou contre le Candidat. Celui-ci auroit auſſi la liberté de dire hautement, qu'il n'accordoit aux Prélats qu'une primauté peu conſidérable ſur les ſimples Miniſtres. *Leightoun* vouloit encore des Synodes Provinciaux tous les trois ans, ou plus ſouvent,

1669. vent, si le Roi trouvoit à propos de les assembler; pour écouter les plaintes qu'il y auroit contre les Evêques, & pour les punir, lorsqu'ils auroient été en faute. Enfin, les Loix, qui servoient de base à l'Episcopat, devoient être réformées, comme on a dit, & l'autorité du Synode National réduite à des bornes plus étroites. Pour défendre un projet, où il ne seroit plus gueres resté aux Evêques que le nom, *Leightoun* disoit en premier lieu, que la protestation publique, dont on a parlé, seroit bien tôt négligée, à mesure que les Ministres Presbytériens, les plus entêtez, feroient place à d'autres, & que cependant on joüiroit du bien réel de la réünion. Il ajoûtoit que, de la maniere dont les choses se gouvernoient dans les Assemblées Ecclésiastiques, les Prélats n'avoient pas besoin du droit d'y suspendre l'examen & la décision des affaires par leur simple opposition; & qu'en tout cas, rien n'empêchoit de conférer ce droit à quelque séculier, qui interviendroit dans les Synodes au nom du Roi, aussi souvent qu'il en seroit requis par les Evêques. Il n'y avoit donc qu'à laisser mourir en Paix les principaux Auteurs des divisions présentes, & bientôt les animositez mutuelles diminueroient considérablement, ou cesseroient peu-être tout à fait. *Leightoun* croyoit aussi, qu'il seroit beau-

coup

coup plus décent que les Prélats se transportassent dans les Paroisses, pour y donner les Ordres, après un jour de jeûne, & d'autres préparations convenables, que de les administrer précipitamment, comme ils faisoient, dans leurs Cathédrales. Il trouvoit encore raisonnable qu'ils fussent les premiers soumis aux censures Ecclésiastiques; & quon ne les distinguât point autrement à cet égard du bas Clergé, qu'en réservant le droit de connoître de leurs fautes à une Cour particuliere, composée de tous les Evêques, des Doyens, & de deux Ministres Députez de chaque Consistoire. La liberté de protester publiquement, au préjudice de l'autorité Episcopale, que *Leightoun* accordoit aux moindres Ecclésiastiques, paroissoit l'article foible de son projet. Rien ne sembloit plus propre à perpétuer l'esprit de faction parmi les Presbytériens, & à les entretenir dans leurs préjugez. La réponse néanmoins étoit, qu'il n'y auroit qu'un trés-petit nombre de gens qui useroient de cette liberté; & qu'il falloit d'abord décompter tous les Ministres des Eglises, qui étoient à la présentation tant du Roi que des Evêques. On pouvoit encore ajoûter que la paix & l'extirpation du Schisme, vaudroient bien les petits torts que souffriroit l'autorité Episcopale; qu'on avoit certainement portée trop loin

1669.

1669. loin; mais qu'il ne faudroit pas non plus resserrer si fort, sans les grands biens qu'on avoit tout lieu d'espérer d'un accommodement. C'étoit le mot consacré en Ecosse, & qui étoit équivalent à celui de Réünion, donton se servoit en Angleterre. Le Comte de *Kincardin* ne vouloit point du tout entendre parler de traiter avec les Presbytériens. Ce sont, disoit-il, des esprits contentieux & chicaneurs. L'on n'aura pas plûtôt ouvert une conférence, qu'on les verra nous quereller, & s'entendre infiniment mal entre eux. Mille jeunes étourdis, & mille vieux ignorans, armez d'abord de ces déclamations, qui entraînent à coup sûr le vulgaire, s'écrieront que l'accommodement qu'on projette, seroit le fruit d'un marché infame, où il ne s'agiroit de rien moins pour eux, que de vendre Jésus-Christ à prix d'argent, & de bouleverser son Royaume. C'est pourquoi le Comte étoit d'avis que, sans entrer en traité avec des gens dont on connoissoit l'esprit & les principes, il falloit voir ce qu'il convenoit de faire en leur faveur, & y mettre le sçeau des Loix, sans leur participation. Du génie dont ils étoient, ils se soumettroient beaucoup plus aisément à des réglemens, ausquels il n'y auroit plus moyen de se soustraire, qu'ils ne consentiroient à de simples propositions, qui empiéteroient toû-

toûjours, selon eux, sur les droits & sur les libertez de l'Eglise. *Leightoun* étoit entiérement de cet avis; mais le Lord Lauderdale ne voulut jamais s'y rendre. Il dit, pour justifier son opposition, qu'on croiroit en Angleterre l'Episcopat perdu, si l'on refondoit, pour ainsi dire, l'Eglise Nationale en Ecosse, sans avoir à dire, que les Presbytériens montroient du penchant à s'y réünir. C'est moi sur qui tout tombera, continuoit ce Lord, & je n'ai point du tout envie de m'exposer aux suites qu'auroient des loix du genre de celles dont on parle. Nous fumes donc forcez de tenter la voix de la négociation. 1669.

Je fus chargé de proposer l'accommodement à *Hutchinson*, qui étoit estimé le plus sçavant homme du Clergé Presbytérien; mais je devois ne lui en parler que comme de mon chef, & le sonder seulement. Ce Ministre avoit épousé ma cousine germaine, & je le connoissois depuis long-tems. Le projet lui parut si chimérique, qu'à peine daigna-t-il dire ce qu'il lui en sembloit. Quand nous aurons de bonnes loix pour garands de tout ce que vous nous promettez, répondit-il, nous verrons ce que nous aurons à faire. Il évita d'en dire d'avantage, parce qu'il ne pouvoit, disoit-il, répondre pour ses Confreres. A quoi l'on pensa ensuite, ce fut à la maniere dont on

1669. on diſposeroit des Egliſes vacantes, & dont on arrêteroit la fureur avec laquelle le monde couroit aux Conventicules. *Leightoun* conſeilla de différer la nomination à ces Cures, juſqu'à ce que l'accommodement avec les Preſbytériens fût en train, afin qu'ils viſſent que c'étoit tout de bon, qu'on vouloit ſe rapprocher, puiſqu'on auroit mis en ſequeſtre un ſi grand nombre de bénéfices, auſquels ils pourroient prétendre.

On tâche de remédier au Schiſme en Ecoſſe, parce qu'on appella un *Acte d'Indulgence.*

Le Lord *Tweedale* étoit perſuadé que l'accommodement traîneroit en longueur; qu'on auroit bien des chicanes à eſſuyer, & qu'apparemment enfin on ne concluroit rien. C'eſt pourquoi, il fut du ſentiment, au lieu d'entrer en lice avec les Miniſtres Preſbytériens, qui avoient été chaſſez de leurs Egliſes, de les remettre tout d'un coup en poſſeſſion par un *Acte d'Indulgence*, rendu au nom du Souverain. *Leightoun* ne goûtoit point du tout cette penſée, parce qu'il comptoit que, ſi les Preſbytériens étoient une fois rétablis dans leurs bénéfices, fiers de la grande victoire qu'ils croiroient avoir remportée, ils fermeroient l'oreille à toutes ſes propoſitions. L'eſpérance d'y rentrer les rendroit au contraire doux & traitables. On me pria de me tranſporter dans les Provinces Occidentales, pour faire enſuite un rapport exact de l'état où je les aurois trouvées. J'y

J'y allai, ſous prétexte de faire une viſite au Duc d'*Hamilton*. La Ducheſſe étoit une Dame d'un mérite rare & d'une haute piété. Elle étoit en grande conſidération parmi les Preſbytériens, qui la regardoient comme une perſonne fort zélée pour leur Egliſe. Cependant elle me proteſta que jamais elle ne s'étoit mêlée de controverſes, & qu'elle n'avoit pas encore décidé quelle forme de gouvernement Eccléſiaſtique étoit la meilleure. La Ducheſſe trouvoit ſeulement bien de bonnes gens parmi eux, des gens irréprochables dans leurs mœurs, réligieux à leur maniere, aſſidus dans leurs travaux, ſoigneux enfin d'entretenir la paix & le bon ordre. Mais ils étoient combattus par des eſprits furieux, qui tonnoient actuellement dans les Conventicules contre toute ſorte d'accommodement. Le Peuple, enflammé par leurs prédications, étoit dans un accès de phrénéſie, qui l'éloignoit infiniment de toutes les penſées de paix. Le mieux à faire, ſelon elle, étoit donc de tâcher d'enlever la multitude à ces Prédicateurs forcenez, qui étoient au reſte les plus courus, & de donner les bénéfices vacans à des eſprits doux, qui travaillaſſent à calmer les tempêtes excitées par leurs Confreres. Une pareille conduite guérira auſſi, diſoit-elle, la défiance de la plus grande partie des Preſbytériens, qui s'ima-

1669.

1669. s'imaginent, qu'on ne pense qu'à les mettre aux mains les uns avec les autres, & qu'on ne cherche qu'à les tromper. Ce discours me parut très-judicieux; je donnai tout à fait dans le sens de la Duchesse. Elle engagea plusieurs Ministres, du nombre des sages, à me venir trouver. Ils me dirent à peu près les mêmes choses qu'elle.

Des assassins ataquent le carosse de l'Archevêque de S. André.

L'Archevêque de S. André échappa d'un grand danger au mois de Juillet 1668. Il venoit de monter en carosse, & l'Evêque d'*Orkney* avoit déja le pied dans la portiere pour le suivre. Un assassin eut la hardiesse de prendre ce moment pour essayer de casser la tête au premier. Heureusement pour lui, l'Evêque d'*Orkney*, qui étoit en manteau long, le cachoit entiérement. Ainsi le meurtrier tira à tout hazard. Les deux balles, dont son pistolet étoit chargé, ne rencontrerent que le bras de l'Evêque, & le fracasserent tellement, qu'il fallut l'ouvrir tous les ans jusqu'à sa mort, pour en tirer des esquilles. L'Archevêque étoit si universellement détesté, que, quoique la chose se passât dans la grand' ruë, & en plein jour, personne ne se mit en devoir d'arrêter l'assassin. Celui-ci ne fit que retourner un moment chez lui, pour quitter une perruque extraordinaire, qu'il avoit prise, & sortit tout de nouveau, comme si de rien n'eut été, pour aller à ses

ſes affaires. On publia inutilement plu- 1669.
ſieurs ordres de le prendre; avec promeſſe d'une récompenſe conſiderable, pour qui mettroit la main ſur lui. *Sharp* l'avoit ſi bien enviſagé, qu'il fut reconnu dans la ſuite, comme nous le dirons en ſon lieu. Quoique je vécuſſe fort retiré, je crus qu'il étoit de la bienſéance d'aller féliciter l'Archevêque d'être ſi bien ſorti de ce grand péril. Je le trouvai encore tout effrayé. Il fit fort le dévot, & il ne me répondit que par cette exclamation, qu'il accompagna d'un air preſque angélique; *Mes jours ſont entiérement en tes mains, ô toi, ſouverain Arbitre de mon ſort*. C'eſt la ſeule expreſſion de piété, que j'aye jamais entendu ſortir de ſa bouche, dans les nombreux entretiens que nous avons eus enſemble. On jugea qu'après un pareil accident, il étoit à propos de le faire venir en Cour, pour le lui adoucir. Il vint en paſſant me voir dans ma Cure; & il me tint tout le langage d'un homme converti. Le Roi, qui étoit le premier homme du monde pour faire un accuëil agréable aux gens, quand il vouloit, lui donna des marques extraordinaires de bonté, & même de reſpect. Le Prélat ne promit rien de poſitif. Il approuva ſeulement en général les voyes douces & modérées, qui, comme j'ai dit, étoient devenuës fort à la mode en Angleterre.

1669. Il exhorte à avoir de l'indulgence pour quelques Ministres qui refusoient de se conformer.

Lorsqu'il fut de retour en Ecosse, il exhorta le Conseil à l'indulgence pour quelques Ministres défenseurs des Résolutions. Il vouloit seulement qu'ils s'engageassent à ne parler, ni en bien, ni en mal, de l'Episcopat, soit dans les Sermons, soit dans le discours ordinaire; & à n'administrer ni l'un ni l'autre des deux Sacremens à aucun habitant des Parroisses voisines, qu'à la priere de son Curé. *Sharp* sçavoit fort bien qu'une proposition si modérée en apparence ne pouvoit avoir lieu; parce que les *Résolutionaires* & les *Protesteurs*, qui avoient fait la Paix, & qui étoient résolus, malgré la différence de leurs sentimens, de vivre unis entre eux, ne voudroient jamais se soumettre à aucunes conditions. Ils posoient pour maxime qu'ils tenoient leur Sacerdoce uniquement de Jesus-Christ, & qu'ils n'étoient comptables dans l'exercice de leurs fonctions, qu'aux Consistoires & aux Synodes. La Puissance Civile pouvoit bien, à la vérité, leur imposer des Loix, & les punir en cas de contravention, puisqu'elle avoit la force en main. C'étoit à eux d'en courir les risques, ou d'éviter le châtiment, par une soumission extérieure, dans les cas où la prudence leur dicteroit de se précautionner; mais ils n'avoient garde de se dégrader eux-mêmes, ni prendre aucun engagement préjudiciable aux sublimes

blimes idées qu'ils avoient de leur Ministere. Le Diocese de Glascow fait tout seul 1669.
plus de la quatriéme partie de l'Ecosse. *Burnet* à la tête de son Clergé vint à Edimbourg, faire de grosses plaintes, de ce que les Eglises y étoient presque désertes, & de ce qu'on n'y voyoit que Conventicules de tous côtez. Le Conseil, à l'imitation de ce qui s'étoit fait en Angleterre, imposa une amende de cinquante livres sterling à tout homme à qui appartiendroit le fond, sur lequel ils seroient celébrez ; sauf à lui de se dédommager, comme il pourroit, sur ceux qui les fréquentoient. C'étoit transgresser ouvertement les Loix, qui ne permettent pas au Conseil d'imposer des taxes. Il disoit pour sa justification, que le Bill passé au rétablissement de l'Episcopat, portoit une clause, qui autorisoit le Conseil Privé à prendre tous les moyens qu'il jugeroit les plus propres pour le faire exécuter. Cependant les Jurisconsultes, dont il prenoit ordinairement les avis, soutinrent que, pour toucher aux biens des particuliers, il devoit être autorisé par les Loix ; & que la Clause en question n'avoit du tout point l'étenduë que le Conseil lui donnoit. Son Edit fut publié ; mais il n'eut aucunes suites. On l'envoya à Londres ; & comme il paroissoit dicté par un grand zéle contre le Presbytérianisme, le Comte de *Lauder-*

1669. *dale* & ſes adhérens s'en prévalurent avec habileté, pour étouffer les clameurs qui commençoient à s'élever contre eux, comme contre des gens qui vouloient ruïner l'Egliſe Epiſcopale. Le plan qu'on avoit pris pour la Milice étoit rempli. On avoit deux mille hommes de Cavalerie, & ſeize mille d'Infanterie, diſtribuez en Régimens, & prêts à marcher au premier ordre. C'étoit encore une entrepriſe contre les Loix; qui ne permettoient au Roi de lever des Troupes dans les occaſions extraordinaires qu'à ſes propres dépens. Avoir donc ſur pied une Armée dans les formes, à la charge du Public, paroiſſoit à tout le monde un trait inſigne de deſpotiſme. Le Conſeil n'en alla pas moins ſon train, & il mépriſa les remontrances des Juriſconſultes. Le plus déclaré d'entre eux fut le Chevalier *Jean Nisbit*, Avocat du Roi, homme d'une capacité qui s'étendoit beaucoup au-delà des bornes de ſa profeſſion. Il étoit entre autres très-verſé dans l'Antiquité Grecque. Peu de gens l'égaloient d'ailleurs pour la probité, & pour un attachement infléxible aux Loix. La vraye raiſon d'une conduite ſi irréguliere & ſi univerſellement blâmée de la part du Conſeil, étoit que le Comte de *Lauderdale* vouloit à toute force entrer dans les affaires d'Angleterre. Pour prendre la Cour, dont il connoiſſoit les vûës,

vûës, par son endroit sensible; il lui avoit 1669.
ménagé en Ecosse, à tout événement, une grande Armée, un Arsenal, & de l'argent. Toutes les créatures de *Lauderdale* & *Lady Dysert* plus que les autres, ne cessoient d'exalter dans toutes les compagnies le zéle & le talent du premier Vice-Roi, à qui la pensée fut seulement venuë de faire quelque chose de l'Ecosse. Sous le Regne du Comte, quelle figure ne fait-elle pas? Une Armée, des Magazins bien pourvûs, des Coffres remplis! Quoi de plus capable de ronfler dans le monde, & de flatter agréablement les oreilles du Roi, sur tout dans un tems où la Chambre des Communes commençoit à faire si fort la mauvaise, que le Duc de *Buckingham* ne comptoit plus d'en rien pouvoir faire de bon. Rempli de l'espérance que la Nation éliroit des gens moins zélez pour l'Eglise, & moins indisposez contre le Roi, ce Duc lui conseilla de congédier le Parlement, & d'en convoquer un autre. Charles ne voulut point s'y hazarder. Il sçavoit que dans la Chambre Basse, les uns lui étoient inséparablement attachez par leurs principes; & il espéroit qu'un peu d'art viendroit à bout des autres. Les Non-Conformistes n'osoient broncher pour le présent, à la vûë des Loix séveres, qui le mettoient en état de les accabler. Comment sçavoir le tour que pren-

1669. droient de nouvelles Elections; & ne pouvoit-il pas arriver, qu'ils auroient un haut crédit dans un Parlement nouveau ? Le Roi les connoissoit ennemis de l'Autorité Royale dans le cœur; & il ne doutoit point qu'ils n'éclatassent, si-tôt qu'ils auroient fait main-basse sur les Loix, qui rendoient ce Prince maître de leur sort.

On propose d'unir les deux Royaumes.

Le Lord *Tvveedale* étoit à Londres. Il hazarda une proposition, qui n'eut aucun succès; mais elle fit tant de bruit, & elle étoit d'une si grande conséquence, qu'il en faut parler avec quelque étenduë. Il s'agissoit de l'union des deux Royaumes. Le Roi la vouloit; parce qu'il pourroit désormais se tenir bien assuré du suffrage de tous les Députez que l'Ecosse enverroit au Parlement. Il suffisoit au Duc de *Buckingham*, que la chose fut nouvelle, pour être bien aise d'en essayer. *Bridgman*, Lord Garde des Sceaux, la goûtoit beaucoup. Le Comte de *Lauderdale* la souhaitoit avec ardeur, & travailloit de toutes ses forces à faire réüssir le nouveau projet. Il seroit nécessaire d'assembler un Parlement en Ecosse; & ce Comte mouroit d'envie d'y présider au nom du Roi. Le Comte de *Tvveedale* avoit d'autres vûës. Il auroit voulu régler l'état de la Milice, & changer certaines choses aux Loix, qui regardoient l'Eglise. Du reste, il regardoit l'union comme une

une chose, qui n'étoit rien moins qu'impraticable. L'Ecosse, disoit-il, est aujourd'hui dans un triste état, quoiqu'elle soit gouvernée par un Roi qui la connoît, & qui y fait la plûpart des choses par lui-même. Un Successeur ne sçaura seulement pas qui est *Joseph*; ce fut l'expression dont *Tvveedale* se servit. On verra la Nation livrée en proye à des Favoris, qui la pilleront & la saccageront sans miséricorde. Des Provinces, comme sont celles qui sont sous la domination d'Espagne, continuoit-t'il, peuvent long-tems résister à l'opression; mais un Païs pauvre y succombe bien-tôt. De plus, un Roi d'Angleterre, qui tendroit des piéges à la liberté, viendra facilement à bout d'y corrompre les Nobles; qui seront toûjours charmez de se transplanter dans un Royaume plus abondant que leur Païs natal. La réduction de l'Ecosse n'étoit pas, à la vérité, fort à craindre dans les circonstances; par la raison que la Nation étoit d'une part si follement amoureuse du Gouvernement Presbytérien, & le Gouvernement de l'autre, si roide sur le fait de l'Episcopat, qu'il n'étoit pas facile d'y débaucher bien des gens, pour concourir à l'établissement du Despotisme. Mais un Prince assez habile pour écarter cet obstacle à ses desseins ambitieux, tourneroit certainement l'Ecosse comme il voudroit. 1669.

1669. Le Lord *Tvveedale* blâmoit le Chevalier *François Bacon*, pour avoir ſupputé que ce Royaume devoit aller pour un tiers de la Grande Bretagne, & voulu qu'il fût traité conformément à ſon calcul. Ce Lord m'a aſſuré que l'Angleterre étoit au moins quarante fois plus riche, & dix fois plus peuplée.

Les raiſonnemens ne diſcontinuerent en Ecoſſe ſur l'union des deux Royaumes, juſqu'au moment qu'on réſolut d'y aſſembler le Parlement. *Lauderdale* retraça alors au Roi le plan qu'il lui avoit fait à ſon Rétabliſſement; & il lui promit de conduire les choſes mieux qu'aucun Miniſtre avant lui n'avoit fait. La réſolution, dont je parle, fut priſe l'Été de 1669. J'étois encore à Hamilton; d'où j'envoyai au Lord *Tvveedale* un long détail de l'état où j'avois trouvé les Provinces Occidentales. Je finiſſois par lui conſeiller de donner les Bénéfices vacans, aux plus modérez d'entre les Miniſtres Preſbytériens. Le Chevalier *Robert Murray* me dit que ce Lord goûta ſi fort ma Lettre, qu'il en fit la lecture au Roi. Elle n'auroit point produit le grand effet, dont elle fut ſuivie, ſi *Tvveedale* & moi, nous n'avions été dans les mêmes idées; mais elle lui mettoit en main bien des choſes propres à ſeconder toutes ſes bonnes intentions. Mes principes, mon attachement

pour

pour l'Eglise Episcopale, & peut-être, je ne sçai quoi encore, me firent écouter. En un mot, une Lettre, que j'écrivis sans la participation de l'Archevêque de Glascow, & sans avoir trop mesuré mes expressions, fit tout. On peut juger si elle m'attira la haîne de tous ceux qui sçurent d'où le coup partoit, ou qui le soupçonnerent seulement. Le grand reproche qu'ils eurent à me faire est, que j'avois pris l'esprit & les maximes de *Leightoun*. 1669.

Le Roi, à la sollicitation du Lord *Tvveedale*, envoya donc ordre au Conseil Privé de porter l'indulgence envers ceux des Ministres Presbytériens, qui étoient bons Sujets & gens paisibles, jusqu'à donner aux uns toutes les Eglises vacantes; & à chacun des autres une pension de vingt livres sterling à vie, sans exiger d'eux qu'ils se conformassent à l'Eglise Nationale. Ce Prince lui recommanda aussi de faire de sages Réglemens, qui pussent conserver l'ordre & la paix parmi eux, & d'y tenir soigneusement la main. Les Presbytériens réfuserent la pension qu'on leur offroit; parce qu'ils crurent que le Roi vouloit les acheter, & leur fermer la bouche, au préjudice de leur devoir; mais dès le lendemain, du jour que le Conseil reçut la Lettre de ce Prince, il donna des Cures à douze d'entre eux. Plus de trente furent pourvus de la

Le Roi ordonne au Conseil de la porter fort loin envers les Presbytériens sages & modérez.

1669. la même maniere, quelque tems après. Aux Patentes qui les mettoient en possession, étoient jointes des régles pour eux à suivre, telles que le Roi les avoit souhaitées. *Hutcheson* harangua devant le Conseil au nom de tous. L'Orateur commença par des remercimens conçus en bons termes à Sa Majesté, & aux Seigneurs devant lesquels il parloit. Il finit en les assurant que lui & ses Confreres seroient en tout tems aussi disposez à obéïr aux Loix, & aux Ordres particuliers de ceux qui avoient l'autorité en main, que leur conscience le pourroit permettre. Des Ministres réhabilitez, les uns ne firent aucune difficulté de prendre possession de leurs anciennes Eglises, ni d'exercer d'abord leurs fonctions; mais les autres voulurent préalablement être choisis par le Peuple, ou recevoir une vocation, comme ils parloient. Les derniers fondoient ce scrupule, sur ce que ce choix devoit être libre; & que la nomination du Conseil ressembloit fort au *Congé d'élire*, dont ils avoient si souvent fait l'objet de leurs railleries, & plus souvent encore exagéré le crime. Les scrupules sont pour les hommes des freins puissans, lorsqu'ils sont fortifiez par l'inclination & par l'intérêt; mais qu'ils sçavent bien trouver moyen de s'en défaire, lorsque l'une & l'autre les y convient! Ce fut le cas ici. Plusieurs Ministres

nistres eurent de la peine à se résoudre ; & tous allerent enfin joüir de leurs Bénéfices. Dans les commencemens le Peuple courut à eux, avec des transports de joye ; mais elle se modéra bien-tôt. Il attendoit dans leur Sermon d'entrée une protestation publique, contre tout ce qui s'étoit fait au préjudice de ce qu'ils avoient mille fois appellé l'œuvre de Dieu. Les nouveaux installez furent muets sur ce chapitre ; & ils se bornerent aux Doctrines communes du Christianisme. Cette prévarication, comme on la nomma, déplut à tous ceux qui aimoient que les Prédicateurs n'oubliassent pas en Chaire les affaires du tems. Le Conseil n'avoit donné des Eglises qu'à un certain nombre ; & il en demeuroit-là. C'en fut assez pour dire, que les favorisez avoient fait leur marché secret. On les appella les Ministres de Cour, pendant que ceux des Paroisses n'étoient que les valets des Evêques. Le silence sage & la réserve des premiers leur firent encore donner un surnom beaucoup plus injurieux ; je veux dire, celui de *Chiens qui avoient perdu la faculté d'aboyer*. Ceux que leur conduite emportée avoit fait négliger dans la distribution des Eglises vacantes, traitoient celle des autres de pur Erastianisme, & disoient que le Roi avoit audacieusement porté la main à l'encensoir. Ses caresses n'étoient 1669.

1669. qu'un artifice pour endormir la génération présente, & une des fourbes les plus exquises de Satan, qui donnoit quelque relâche au Presbytérianisme, pour mieux venir à bout de le détruire. Il étoit visible que le secours d'en haut s'étoit retiré de ces Prédicateurs mous, & infidéles à leur Ministere. On ne leur voyoit plus en Chaire cette énergie, ni cette autorité, qui ne les avoient point abandonnez, du tems qu'ils combattoient l'Episcopat dans les Conventicules. Aussi, leurs Auditeurs dégoûtez y revenoient-ils en foule, & leurs Eglises devenoient-elles déja presque désertes. Plusieurs des plus sensez me disoient que ceux qui avoient montré le plus de chaleur pour le Presbytérianisme dans les Synodes, étoient justement ceux dans qui l'on voyoit l'ignorance la plus profonde, & le zele le plus glacé pour la vertu. En effet, les Prédicateurs, qui avoient le plus déclamé contre l'Episcopat, en faveur de l'Autorité intrinseque de l'Eglise, comme ils parloient; ceux, dis-je, qui avoient incessamment roulé pendant plusieurs années dans leurs Sermons sur ces sujets, connoissoient très-peu les premiers élémens de la Religion. D'autre part, les Presbytériens, qui étoient devenus Bénéficiers, au lieu de s'élever, comme ils auroient dû, avec force & avec courage contre la manie

du

du Peuple, dont ils faisoient souvent des lamentations en ma présence, ne pensoient qu'à se le concilier par des complaisances basses, pour l'empêcher d'être entraîné par les Orateurs fougueux, qui couroient par les Provinces. L'esprit flatteur des uns, les portoit à cette servile adoration de la multitude; & l'amour de la vie douce produisoit le même effet dans les autres. 1669.

Le grand trait de clémence du Conseil envers les Presbytériens, dont nous venons de parler, étoit directement contre les Loix. Le Bill qui avoit rétabli l'Episcopat, excluoit des Bénéfices tous ceux qui ne reconnoîtroient pas l'Autorité des Evêques, & qui n'auroient pas recours à eux, pour la prise de possession. Ainsi, le Clergé Episcopal, quoiqu'accoutumé de longue main à donner un pouvoir illimité au Roi, remplit tout de ses plaintes. Il dit que le Monde seroit bien-tôt renversé, si le pouvoir des Princes n'étoit pas borné par les Loix, qu'on venoit néanmoins de fouler aux pieds. A ce langage, on reconnoissoit le grand sçavoir-faire des partis, qui élévent, ou qui abaissent tour à tour l'autorité des Loix, ou celle des Têtes Couronnées, selon qu'ils ont besoin de la protection des unes, ou qu'ils veulent faire servir l'autre à leurs fins perverses. *Burnet* & son Clergé, entre autres, frémissoient de la faveur

Le parti Episcopal se plaint de ce que le Conseil a fait en leur faveur, comme d'un attentat contre les Loix.

1669. faveur qu'on montroit aux Presbytériens; d'autant plus que le Peuple, non content d'abandonner les Episcopaux, les maltraitoit, & les chassoit même de leurs Eglises à force de menaces, ou les engageoit par des sommes d'argent à quitter leurs Cures. Pour chercher quelque reméde à des maux si pressans, l'Archevêque assembla, au mois d'Octobre, un Synode à Glascow. On y travailla d'abord à une Adresse au Roi, où les Anglicans lui étaloient les calamitez, ausquelles les exposoit l'indulgence envers les Non-Conformistes. Elle est condamnée par les Loix, Sire, disoient-ils; & si Votre Majesté n'en arrête le cours, c'en est fait de l'Eglise. Selon la Lettre de quelques Bills, cette Adresse renfermoit une accusation de la conduite du Souverain, qui tendoit à aliéner de lui le cœur de ses Sujets. C'étoit au reste un crime qui portoit peine de mort, comme on l'a vû dans le premier Livre, au sujet du Lord *Balmérinock*. Celui qui avoit tenu la plume étoit un certain *Ross*, depuis prémierement Archevêque de Glascow, & ensuite de Saint André; homme ignorant & emporté au souverain point. Ainsi il ne faut pas s'étonner si le fiel dominoit si fort dans cette piece. Le Synode la trouva si aigre, qu'il prit la résolution de ne la présenter au Conseil Privé, qu'après une plus mure délibé-

libération. Quelqu'un trouva moyen d'en avoir une copie, & l'envoya en Cour, après que le Comte de *Lauderdale* s'étoit déja mis en chemin, pour venir préſider au Parlement futur en Ecoſſe. Il avoit, en partant, laiſſé tous ſes intérêts entre les mains du Chevalier *Murray*. Quoiqu'à l'inſtigation de la Comteſſe de *Dyſert*, *Lauderdale* eût traité indignement le Chevalier, comme on a dit ailleurs, on voit qu'il avoit une aſſez haute opinion de ſa vertu, pour lui avoir entiérement confié tout le ſoin de ſes affaires pendant ſon abſence. Quand le Roi vit l'Adreſſe du Clergé de Glaſcow, il en fut tranſporté de colére, & il alla même juſqu'à la comparer au Manifeſte qu'avoient publié les Rebelles dans les Comtez Occidentales. Ce Prince ordonna qu'on ne laiſsât point *Burnet* prendre ſa place au Parlement; & qu'on procédât contre lui, ſelon toute la rigueur des Loix. Il étoit difficile de lui faire ſon procès; mais au moins vouloit-on intimider un homme qui avoit déplû en cent occaſions, & l'obliger à ſe demettre de ſon Archevêché. 1669.

Le Parlement s'aſſemble en Ecoſſe.

L'ouverture du Parlement ſe fit au mois de Novembre. La Harangue du Comte de *Lauderdale* roula ſur deux points. Affectant un grand zéle pour l'Epiſcopat, il recommanda premiérement aux Membres aſſem-

1669. assemblez de travailler à donner du soutien à l'Eglise établie. Il parla ensuite de l'union des deux Royaumes. On ne fit autre chose par rapport à ce second article, que passer un Bill, qui autorisoit à en traiter avec l'Angleterre. Il y eut des Commissaires nommez l'année suivante ; mais ils ne firent rien du tout ; & l'on se refroidit si subitement sur cette grande affaire, qu'on voyoit assez que jamais on ne l'avoit euë fort à cœur.

La Suprémacie du Roi est commentée d'une maniere trop favorable à la Puissance Royale.

Le Parlement rendit deux Arrêts d'une toute autre importance, & qui furent dictez par des vûës très-profondes. Dans le premier, on faisoit une énumeration des Droits annexez à la Suprémacie des Rois d'Angleterre, & on les confirmoit. On s'étoit même exprimé dans une si grande généralité, que les esprits idolâtres de la Puissance Royale, pouvoient l'étendre à l'infini. C'étoit désormais au Roi à régler tout ce qui avoit rapport à la discipline dans l'Eglise. Les Assemblées Ecclésiastiques devoient suivre de point en point les instructions, qu'il envoyeroit au Conseil Privé ; & elles auroient force de Loi. Il y a très-grande apparence, quoique nous ne le soupçonnassions pas alors, que *Lauderdale* vouloit plaire au Duc ; dont le Catholicisme n'étoit plus un mystere pour lui, en rendant ainsi le Roi Souverain Pontife de l'Eglise

l'Eglise d'Ecosse. Voici comme le Comte s'y prit, pour faire passer le Bill ruïneux, dont nous parlons. Il fit entendre à tous les Membres du Parlement qui favorisoient le Presbytérianisme, ou qui n'aimoient pas le Clergé Episcopal, qu'il étoit nécessaire de matter Messieurs les Prélats, & de donner au Roi un pouvoir absolu sur eux. C'étoit porter le Parlement à se dépoüiller de toute son autorité, dans ce qui concernoit les affaires Ecclésiastiques, & prendre des mesures pour la transmettre toute entiere à ce Prince. Pour achever d'éblouïr les Presbytériens, *Lauderdale* leur ajouta, que ce transport une fois fait, il y auroit à espérer, qu'à la faveur de quelque arrangement heureux, on pourroit persuader au Roi, à qui il n'en coûteroit plus qu'un trait de plume, de rétablir le Presbytérianisme dans ses Droits. Un si grand changement en bien sera impraticable, ajoutoit-il, tant que pour en venir à bout, nous aurons à mettre en mouvement l'une après l'autre, & à faire conspirer ensemble toutes les rouës d'une aussi vaste machine, que l'est un Parlement. L'artificieux Comte disoit enfin aux Nobles, que dans son plan, ils ne seroient plus exposez à l'insolence des Evêques, qu'on sçauroit bien rabattre, & que d'un mot on feroit marcher droit. L'Archevêque de S. André étoit bien 1669.

éloigné

1669. éloigné de goûter un nouveau Systême, où lui & tous ses Confreres alloient devenir fort humbles devant le Roi. Ce Prélat n'osa néanmoins y former opposition. Il se sauva donc comme il put dans les ténebres d'une longue harangue, qu'il avoit pillée des Ecrits du Docteur *Taylor* ; & après avoir bien battu l'air d'une distinction inintelligible entre l'Autorité Civile & l'Autorité Ecclésiastique, il opina pour le Bill, formé sur le plan qu'il détestoit. Tous les Evêques, à la réserve d'un petit nombre qui avoient pris la précaution de s'absenter, en firent de même. *Leightoun* seul, à qui le nouveau Bill ne déplaisoit pas moins qu'aux autres, mais seulement par la raison qu'on pouvoit beaucoup en abuser ; ce Prélat, dis-je, eut seul le courage de se déclarer contre. Il y fit changer quelques expressions, qui le choquoient plus que le reste. Cependant, faute d'en avoir assez pesé plusieurs, & bien prévû les terribles conséquences, qu'un Bill si pernicieux traînoit après soi, il y souscrivit avec le reste, & se prépara un sujet de regret pour toute sa vie. Tout le mal vint de ce qu'on n'étoit point en garde contre le Papisme, à qui le Comte de *Lauderdale*, poussé par le desir de se rendre agréable au Duc d'*Yorck*, faisoit servir le Pouvoir arbitraire d'avant-coureur. *Nairn* & *Chartéris*, entre autres,

en

en furent révoltez au dernier point. Le Roi venoit d'être fait Pape, selon eux. Les Presbytériens de leur côté disoient tout haut, qu'on venoit de l'asseoir sur le Trône de Jesus-Christ. Il n'avoit déja que trop de pouvoir auparavant dans l'Eglise. Aujourd'hui qu'on n'y avoit plus mis de bornes, ajoûtoient-ils, il falloit s'attendre à voir une dépravation générale dans le Clergé, à le voir plongé dans l'esclavage de la Cour, & réduit à mériter ses faveurs par mille soumissions honteuses. Je ne contribuai, ni de mon conseil, ni autrement, au Bill dont je parle. Je m'imaginai bien que le Lord *Tweedale* ne l'avoit favorisé que dans la vûë de justifier la conduite modérée qu'on tenoit à l'égard des Presbytériens; & j'ajoutai foi à ses paroles, lorsqu'il me protesta, que j'avois bien deviné son principal but. Jamais personne ne pût me dire par quelle espéce d'étourdissement cette expression *(les matieres Ecclésiastiques)* étoit restée dans le nouveau Bill. *Leightoun* tenoit pour indubitable qu'on l'y avoit glissée après coup; & la voix publique la mettoit sur le compte de *Lauderdale*. Quand on vint à sçavoir que le Duc d'*Yorck* étoit Papiste, chacun ne douta plus que les Auteurs du Bill n'eussent voulu, à l'aide de ce mot meurtrier, lui faire un sacrifice de la Religion Protestante. Comme néanmoins 1669.

1669. moins le préambule ne faiſoit mention que de la diſcipline extérieure de l'Egliſe, on crut qu'il falloit borner là le ſens de l'expreſſion ſubreptice.

Bill concernant la milice des Comtez.

Le Bill qui ſuivit regardoit la milice. Le Parlement approuvoit la levée qu'on en avoit faite. Il ordonnoit, de plus, qu'elle ſe tiendroit prête à marcher dans tous les lieux de la dépendance du Roi, où ce Prince en auroit beſoin, pour quelque entrepriſe que ce pût être où la gloire de Sa Majeſté ſeroit intéreſſée. Des ordres du Conſeil devoient même ſuffire, pour la mettre ainſi en mouvement; & il n'étoit point exigé que le nom du Roi y parût. Cette clauſe choqua beaucoup. On fit remarquer, que non ſeulement elle expoſoit le Royaume, mais qu'elle enlevoit réellement l'Armée au Roi, & que ſi la plus grande Partie du Conſeil s'aviſoit de ſe révolter contre lui, comme il avoit fait en 1638. elle ſeroit tenuë de lui obéïr, au préjudice du Roi même. Les Politiques d'Angleterre ſoupçonnerent les plus mauvais deſſeins & l'artifice le plus profond, cachez ſous une conduite ſi nouvelle. Ils crurent que Charles étoit bien aiſe, lorſqu'il ſe ſerviroit utilement de l'Armée d'Ecoſſe pour ſubjuguer l'Angleterre, de pouvoir ſe décharger de tout ſur le Conſeil, qui auroit ſeul donné les Ordres. Le Comte de *Lauderdale* s'applaudiſſoit d'avoir ménagé tous ces Bills déteſtables, comme il au-

auroit pu faire d'avoir conquis de beaux Royaumes. Il écrivit au Roi, pour lui dire que toute l'Ecosse étoit présentement à lui. Votre Majesté peut disposer de tout dans l'Eglise. Nous avons une Armée à son service, & les moyens de la grossir. Après avoir ainsi fait sentir son pouvoir, il lui enseignoit par où il falloit s'y prendre. Il y a du péril d'écrire aux Princes des Lettres pareilles. Au bout de quelques années, celle-ci tomba entre les mains du Duc d'*Hamilton*; qui en auroit tiré parti, si le Parlement avoit été dans une situation ordinaire. Heureusement pour *Lauderdale*, les esprits se trouvoient alors si échauffez sur l'affaire de l'exclusion du Duc d'*Yorck*, qu'on ne donna pas toute l'attention qu'on auroit dû à une Lettre, qui, dans un autre tems, auroit pû couter la tête à son Auteur. Voici comment elle parvint au Duc d'*Hamilton*. Le Roi, après l'avoir luë, la donna au Chevalier *Robert Murray*; & elle fut trouvée parmi les papiers de ce Chevalier après sa mort. Ils furent visitez par Ordre de ce Prince, qui avoit été avec lui en grand Commerce de Chymie, & qui lui en avoit prêté plusieurs sur le sujet de leur commune étude. Charles ne retira que les derniers; & les Exécuteurs testamentaires du défunt, démeurerent en possession de tous les autres. Ce n'est pas au reste la seule fois que des papiers d'une haute consé-

1669.

1669. séquence, ont passé aux héritiers de gens employez dans les grandes affaires. La lettre criminelle, dont je parle, & que j'ai eüë pendant quelques jours en ma puissance, tomba bien; mais des piéces pareilles sont quelque fois capables de faire bien du mal en de mauvaises mains. Il semble que lorsqu'un Ministre d'Etat, ou un Ambassadeur vient à mourir, le Gouvernement auroit un grand intérêt, & seroit certainement aussi en plein droit de se saisir de tous les papiers qu'il laisse, & qui ont rapport au Public. Je devrois néanmoins être le dernier homme à me plaindre de la négligence ordinaire là-dessus; parce que peu de gens en ont profité autant que moi.

Burnet est déposé & Leightoun créé Archevêque de Glascow à sa place.

Le Bill qui rehaussoit la Suprémacie du Roi, le rendoit maître de déposer les Evêques à sa fantaisie. L'Archevêque de Glascow en fut la premiere victime. On lui offrit une pension, pour l'engager à se démettre, & on le menaça de tout, s'il resistoit. Le Prélat donna sa démission. Il soutint l'Etat d'obscurité, où il vécut quatre ans, mieux qu'il n'avoit fait l'éclat de la grandeur; & il fut plaint de la plûpart du monde. C'étoit de son propre fond un homme droit & d'un bon naturel, comme on a dit, mais gouverné. Mauvais Courtisan, plus mauvais Mi-

Miniftre d'Etat, il aimoit paffionnément à fe mêler de ce qui ne le regardoit pas, & de ce qu'il entendoit très-mal; pendant qu'il négligeoit ce qui étoit beaucoup plus à fa portée, je veux dire fon métier d'Evêque. 1669.

L'état où l'Auteur trouva les chofes à Glafcow.

L'Univerfité de Glafcow, où je ne connoiffois perfonne, me donna en ce tems ci fa Chaire de Théologie, fans aucune brigue de ma part, & fans aucun mouvement de la part de mes amis, qui me confeillerent d'accepter ce pofte. Il m'engageoit à beaucoup étudier, fans compter un grand nombre d'autres affaires. Le Clergé qui avoit opinion de mon crédit au Confeil d'en haut, m'accabloit continuellement de fes plaintes. La plûpart des Eglifes furent fermées; & pour comble d'infortune, il avoit tous les jours mille avanies à effuyer. J'étois d'autre part affiégé par les Gentilshommes qui me faifoient tant de récits étonnans de la mauvaife conduite des Eccléfiaftiques, des vices des uns, de l'extravagance des autres, & de l'indifcrétion de tous, que s'il y eût eu de l'excès à ne rien rabattre de ce qu'on m'en difoit, il n'étoit pas poffible au moins de douter d'une bonne Partie. Je commençai à fentir le poids de la rude charge à laquelle je m'étois foumis. On attendoit de moi à Edimbourg un expofé fidéle de l'état où j'aurois trouvé la Province; & j'avois lieu de préfumer qu'on

y

1669. y ajoûteroit foi. Il ne me paroiſſoit pas facile de démeler le vrai du faux, ni de rencontrer juſte le vrai tour qu'il falloit donner aux faits qui me paſſoient par les mains. La calomnie étoit ſi fort en régne de côté & d'autre, qu'il me fallut prendre le parti de me défier de tous les rapports qu'on me faiſoit. Les Conventicules étoient nombreux, & l'on y débitoit d'étranges doctrines : c'étoit un fait clair. Le grand ſujet de déclamation pour les Miniſtres étoit la Suprémacie du Roi. A la vérité les Prélats avoient été les ennemis & les oppreſſeurs des libertez de l'Egliſe ; mais le petit doigt du Monarque, pour parler leur langage, alloit être plus accablant, que les Croſſes réünies de tout le Collége des Evêques. Après avoir écouté & beaucoup retenu mes jugemens, pendant quelques mois, j'écrivis au Lord *Tweedale*, que le mal redoubloit très-certainement, mais que je voyois de grandes ténebres répanduës ſur les cauſes qui le produiſoient, & que je n'y ſçavois point de reméde. Je propoſai, comme le ſeul parti à prendre, que le Conſeil envoyât un Committé faire une ronde dans le Païs, pour y donner, par proviſion, tous les Ordres néceſſaires, & pour y reçuëillir des informations, qui pourroient peut-être éclairer le Parlement ſur les moyens de rétablir la tranquillité publique.

Le

Le Duc d'*Hamilton*, le Lord *Kincardin*, *Primrose*, & *Drumond*, furent les personnes que le conseil nomma. Ils commencerent par Hamilton, & ils passérent à Glascow; où ils retomberent, après avoir parcouru les Provinces. Ils firent quelques exemples, & menacerent les Presbytériens, Ministres & autres, de les traiter avec plus de rigueur que jamais, si la faveur qu'on leur avoit montrée continuoit à leur inspirer de l'insolence. Le parti Anglican me voulut du mal, de ce qu'on les avoit, disoit-il, trop épargnez; & ceux-ci s'en prirent à moi de leurs souffrances. Cependant les principaux d'entre eux me consulterent sur les moyens de tirer un bon nombre de leurs Confréres de prison; & ils ne trouverent point mauvais que j'y réüssisse. Je n'eus pas si bonne composition de mes Confréres les Episcopaux. Ils crurent que je voulois faire ma cour au Peuple à leurs dépens. De là ce torrent de fureur, & ce déluge de calomnies, dont ils ne cesserent depuis de m'accabler, en qualité d'ennemi caché, qui traversoit en tout leurs intérêts, & qui travailloit sourdement à les détruire. Il est vrai que j'étois alors soulevé contre toute espece de violence en matiére de Religion, comme je le suis encore aujourd'hui; & l'on sçait que de tous les sentimens le plus abhorré par les gens d'Eglise, nez mau-

1669. Le Conseil envoye un Committé faire une ronde dans les Provinces Occidentales.

1669. vais ou devenus tels par principes acquis, eſt celui que j'ai, & que j'aurai toûjours le plus à cœur.

Les Comtes de *Lauderdale* & de *Tweedale* preſſerent extrémement *Leightoun* d'accepter l'Archevêché de Glaſcow. Il y témoigna d'abord une répugnance, qui nous fit à tous beaucoup de peine. Rien n'amollit là-deſſus ſon opiniâtreté, qu'un reſte d'eſpérance de faire réüſſir l'accommodement déja tenté ſans aucun fruit. Le Roi le manda. *Leightoun* me prit en ſon chemin, & paſſa un jour entier avec moi, pour ſçavoir le bien qu'il y avoit à faire. J'étois porté à croire que ſon projet n'étoit pas tout-à-fait impraticable; mais je ne pus néanmoins lui donner que de foibles lueurs. A ſon arrivée à Londres, il trouva *Lauderdale* intraittable. Le Lord *Tweedale* au contraire lui promit toutes les facilitez poſſibles. Un Archevêque dépoſé n'étoit pas une petite affaire. Il étoit fort de l'intérêt de ceux qui avoient oſé frapper un grand coup, de remplacer *Burnet* par un homme d'un mérite éminent, & diſpoſé à conduire les choſes avec tant de modération, qu'on vît la fin des plaintes dont le Miniſtere étoit depuis long-tems accablé. Cependant la Cour n'oublioit point ſes projets; & *Lauderdale* travailloit de tout ſon pouvoir à la ſeconder beaucoup moins par zéle, que pour

pour se rendre de plus en plus agréable. Elle avoit alors un grand objet, je veux dire le voyage de la Duchesse d'*Orleans* à Douvres; mais avant que d'en parler, il faut rapporter ce qui se passa en Ecosse pendant l'année 1670. entre autres les nouvelles tentatives qui se firent pour l'accommodement avec les Presbytériens. *Leightoun* exposa son plan au Roi; & lui fit envisager les grands avantages qui en reviendroient à Sa Majesté, si l'on pouvoit amener un peu les deux partis à la raison. Ce Prince ne pensoit plus à réünir les Non-Conformistes avec les Episcopaux en Angleterre; & il en étoit revenu simplement à la Tolérance. Le Comte de *Lauderdale* lui fit comprendre la nécessité de faire quelque chose de plus, pour calmer les esprits des Ecossois, & pour écarter bien des obstacles au grand dessein qui occupoit Sa Majesté.

1669.

1670.

Le Roi fait dresser des instructions, par rapport à l'accommodement que proposoit Leightoun.

Charles, qui rarement se donnoit le loisir de penser, lâcha un oüi, qui fut pris pour bon. Le Chevalier *Robert Murray* dressa des instructions, d'après le Mémoire de *Leightoun*, où le Chevalier réforma quelques endroits. Elles autorisoient le Comte de *Lauderdale* à passer en Loi tous les Articles qu'on accordoit aux Presbytériens. Il me nia toûjours le fait; mais ce Prélat me fit voir une copie des instructions, qui don-

1670. noient effectivement au Comte un grand pouvoir. Sa conduite nous fit juger qu'il avoit des Ordres secrets de traverser l'accommodement, & qu'il nous trompoit tous. Le Lord *Tweedale* étoit beaucoup plus notre homme; mais il commençoit à être mal avec la Lady *Dysert*; & il n'eut point désormais le crédit nécessaire, pour consommer cette grande œuvre.

Il fallut combattre un an entier avec *Leightoun*, avant que de pouvoir venir à bout de lui faire accepter l'Archevêché de Glascow. Il vint en prendre possession au bout de ce tems, & il assembla d'abord son Clergé. Ce ne furent que lamentations sur la désolation générale des Eglises, & sur les maux que les Curez avoient tous les jours à souffrir de la part des Presbytériens. Le nouvel Archevêque conjura cette troupe d'Ecclésiastiques si attendris sur leurs propres souffrances, d'élever la vûë plus haut vers ceux qui en étoient les Auteurs; de se considérer, en qualité de Ministres de Jesus-Christ, comme gens obligez à porter sa croix avec lui; & au lieu de se laisser aller à des ressentimens peu Chrétiens, de se tourner vers la pratique de tous les exercices de piété, pour attirer la bénédiction du Ciel sur leurs travaux. C'étoit là un langage tout nouveau pour eux. Ils n'avoient rien à y opposer; mais deshabituez, comme

Avis de Leightoun à son Clergé.

me

me ils étoient depuis long-tems de celui de 1670.
l'Evangile, cette doctrine leur parut très-insipide. On ne leur parloit point là de traîner les gens à l'Eglise, de lâcher les Dragons sur eux, ni de faire payer rigoureusement les amendes imposées par les Loix pénales aux Non-Conformistes. Ainsi les Membres du Synode s'en retournerent aussi peu coutens de leur nouvel Archevêque, que lui d'eux. Il me prit ensuite avec lui pour sa visite, dans laquelle son principal but étoit d'engager les Ministres Presbytériens à écouter des propositions de Paix. Pour cet effet, il leur dit qu'il devoit bien-tôt venir un Ordre à quelques-uns d'entre eux de se rendre à Edimbourg; où on leur offriroit des conditions qui leur plairoient. Il les assura qu'on ne pensoit nullement à les tromper, ni à leur rendre l'accommodement difficile. Enfin, il leur promit que s'ils vouloient un peu mollir de leur part, on leur donneroit de bonnes Loix pour garans des conditions dont il parloit; & que le reste des Eglises vacantes seroit pour eux. Ils écouterent un Prélat si rempli de bonnes intentions avec tant d'indifférence, ou pour mieux dire de dédain, qu'il y en auroit eu assez pour glacer le zéle de tout autre. Loin de le remercier de ses bons offices, & de sa douceur envers eux, à peine lui rendirent-ils les devoirs de la civilité ordinaire.

1670. Les plus rusez d'entre eux lui dirent, pour toute réponse, qu'il leur parloit là d'une affaire qui regardoit tous leurs Confréres aussi bien qu'eux, & qu'ils n'avoient que leur voix. *Hutcheson* en particulier le paya de cette défaite. D'autres se guinderent dans les sublimes régions de la métaphysique, & nous régalerent de tous les mets dont l'Ecole se nourrit. Le bon Prélat en fut extrémement découragé. Il résolut néanmoins encore de pousser sa pointe, & de voir ce qu'une négociation opiniâtre produiroit.

Conférence entre Leightoun & quelques Ministres Presbytériens.

Lorsque le Comte de *Lauderdale* fut arrivé à Edimbourg, le Conseil envoya Ordre à six des Ministres Presbytériens de s'y rendre. L'Archevêque de Glascow y eut une longue conférence avec eux, en présence des Comtes de *Lauderdale*, de *Rothes*, de *Tweedale*, & de *Kinkardin*. L'Archevêque de St. André ne voulut pas y paroître; mais il ordonna d'y assister à *Paterson*, qui fut quelques années après Archevêque de Glascow, afin d'en sçavoir le résultat de la bouche d'un homme bien à lui. *Leightoun* fit un tableau touchant, du Schisme, & des malheurs qui étoient la suite de nos dissensions Ecclésiastiques. Que d'ames perduës, s'écria-t-il, & combien d'autres dans les routes de la perdition! C'est donc à chacun de travailler ici de tout son pouvoir à ter-

terminer des querelles, qui ont été une source de maux si féconde pour nous, & qui nous en préparent de plus grands encore. Pour ce qui est de moi, continua l'Archevêque, Orateur plein de zéle, je suis persuadé que l'Episcopat a subsisté dans l'Eglise depuis le tems des Apôtres, avec tous les caracteres d'un Ordre supérieur à celui des Prêtres. Le Christianisme a été presque en tous lieux annoncé par des Evêques. Avant le milieu du dernier Siécle, on n'avoit jamais oüi dire que les premiers dussent marcher de pair avec ceux-ci; & l'égalité qu'on s'avisa pour lors d'introduire, a moins été l'effet d'un systéme de réformation bien raisonné, que du hazard & du caprice. Mais enfin, puisque les Presbytériens sont d'un autre avis, nous avons un tempérament à leur proposer, par lequel, sans changer d'opinion de part ni d'autre, ils pourroient vivre fraternellement avec nous, & travailler à une fin commune, qui doit être de faire fructifier l'Evangile parmi les hommes. C'est que le Roi continuë d'avoir le droit de nommer les Modérateurs des Synodes, & de les créer perpétuels. Il n'y a point de mal à l'un, puisque cette charge n'est pas d'institution divine; & l'inconvénient de distraire les personnes qui en seroient revétues de leurs fonctions ordinaires, (si tant est qu'il merite d'être

1670.

1670. compté) ne doit pas au moins être mis en balance avec un aussi grand bien, qu'est la Paix de l'Eglise. D'ailleurs le moins qu'on puisse dire, c'est que la bénédiction Episcopale, qui constituë actuellement les Modérateurs, ne leur ôte pas le caractere de Ministres. Il est vrai, qu'il y a des Episcopaux qui prétendent qu'elle confére une espece d'autorité toute nouvelle, & quelque chose de plus que le droit de présider aux Assemblées Ecclésiastiques. Mais les Presbytériens doivent s'en mettre peu en peine; parce qu'on leur demande seulement de reconnoître les Présidens qui seront nommez par le Roi, & de se soumettre à eux en cette qualité. Il leur sera permis du reste de protester tant qu'ils voudront contre toutes les prétentions d'un autre genre. L'Archevêque de Glascow finit par les presser du côté de la conscience, & par les conjurer d'examiner toute l'affaire en la présence de Dieu, sans consulter l'esprit de parti, & sans se laisser aucunement guider par l'envie de plaire à la multitude. Il parla près d'une demie heure, avec une gravité & avec une force qui firent beaucoup d'impression sur toutes les personnes desintéressées qui l'entendirent. *Hutchinson* prit la parole pour lui repondre, au nom de tous ses Confreres. Il dit qu'on sçavoit qu'ils regardoient tous les Ministres de l'Evangi-

le

le, Evêques & autres, comme égaux. La présidence dont on nous parle, ajouta-t-il, à introduit un Empire purement mondain dans l'Eglise. Ainsi, que la chose soit en elle-même aussi peu considérable que l'on voudra, la vûë des mauvais effets qu'elle a produits, & de ceux qu'elle produiroit infailliblement encore, nous fait peur, & nous arrête. Qu'on ait donc la bonté de nous accorder du tems, pour bien réflechir sur les propositions qu'on nous fait, & pour délibérer entre nous sur le Parti que nous avons à prendre. Mais comme en nous assemblant pour cet effet, nous pourrions encourir les peines portées par les Loix; nous en demandons la permission à la personne qui nous représente ici celle de Sa Majesté. On la leur accorda. Nous eumes une seconde conférence avec les Presbytériens; où les choses furent traitées avec plus d'étenduë, & on les pressa encore plus vivement de s'accommoder aux conditions qu'on a dit. Le Lord *Lauderdale* nous fit tous dîner ensemble, & vint nous joindre après le repas. Il eut peine à se modérer, lorsqu'il vit la maniere double & mal-honnête dont ils se conduisoient. Heureusement l'Archevêque de Glascow l'avoit bien averti, & fort prié de ne leur donner aucun prétexte de rompre l'accommodement. Les Propositions qu'on leur faisoit n'étoient plus un 1670.

1670. mystére. L'Archevêque de St. André se mit à crier de toutes ses forces qu'on alloit porter les derniers coups à l'Episcopat, puisque déja l'on dépoüilloit les Evêques d'un aussi beau droit, que celui d'arrêter par un *non* toutes les procédures des Assemblées Ecclésiastiques. Le bas Clergé de son côté étoit soulevé au dernier point contre la Réünion; persuadé que si elle avoit lieu, & si les Presbytériens avoient accès aux bénéfices, le Peuple l'abandonneroit pour courir après eux. Les entêtez parmi eux croyoient, de leur part, qu'on ne pensoit qu'à leur tendre un piége. Par tous ces beaux semblans, on ne se proposoit, selon eux, que de conduire paisiblement la génération présente jusqu'au tombeau. L'Episcopat, qui étoit aujourd'hui aux abois, délivré alors d'ennemis capables de lui tenir tête, respireroit; & reprendroit ses forces. Cependant la plus grande Partie de la Nation combloit de loüanges le bon dessein de l'Archevêque de Glascow, S'il réüssit, disoit-on, nous aurons la Paix; & s'il échouë, les Presbytériens se seront eux-mêmes déclarez esprits intraitables, & Gens indignes de la bonté qu'on auroit pour eux. Pour en revenir au Parlement, il ne fit autre chochose dans la séance de cette année qu'imposer une taxe, nommer des Commissaires pour traiter de l'Union de l'Ecosse avec l'An-

l'Angleterre, & passer deux Bills séveres contre les Conventicules. 1670.

Nouveaux Bills contre les Conventicules.

On en avoit célébré pour la premiere fois un à Fife, près de Dunfermling; où le Peuple, averti quelques jours auparavant, & conduit par le plaisir de la nouveauté, étoit accouru en foule. Quelques Gentils-hommes distinguez du Païs s'y étoient trouvez. Plusieurs y étoient allez avec leurs armes. Il n'en fallut pas davantage pour appeller cette Assemblée *un rendez-vous de Rebelles*. On en saisit quelques-uns, qui furent amenez à Edimbourg; où ils furent sommez de déclarer les noms de ceux de leur connoissance qu'ils y avoient vus. Ils ne voulurent trahir personne. On en écrivit en Cour; & on lui fit toute la peur d'une Rébellion prête à éclater. Le Comte de *Lauderdale*, voyant la maniere dont ses ennemis enfloient la chose pour le perdre, en fut transporté de fureur. Il travailla pour se disculper à deux Bills sanglans, qui soumettoient les coureurs de Conventicules à des taxes plus fortes que jamais, & à des punitions arbitraires. Le Comte y inséra, de sa propre main, un mot, qui mettoit à couvert les Papistes, & qui faisoit uniquement tomber les peines portées par ces Bills, sur ceux de la Religion Réformée qui n'alloient pas à l'Eglise.

1670. Son but etoit, ſans doute, de ſe faire un mérite auprès des premiers, & ſurtout de s'enraciner de plus en plus dans les bonnes graces du Duc d'*Yorck*; dont le Catholiciſme, quoique connu à la Cour, étoit encore un myſtere pour nous en Ecoſſe. *Lauderdale* me dit à moi-même qu'il avoit voulu faire ſentir aux Preſbytériens qu'ils ſeroient moins épargnez que les Papiſtes mêmes. La fréquentation de tous les Conventicules des champs étoit déclarée crime de haute trahiſon par les nouveaux Bills; & il y avoit peine de mort pour le Miniſtre. Les perſonnes à qui appartiendroient le fond où ils ſeroient célébrez, étoient condamnez à de groſſes amendes; & ceux qui y auroient aſſiſté devoient être châtiez au gré du Conſeil, à moins qu'ils ne découvriſſent leurs complices. Les Aſſemblées Religieuſes qui ſe tiendroient dans les maiſons, étoient ſujettes aux mêmes inconvéniens que les autres, lorſqu'il y auroit eu foule à la porte, ou du monde aux fenêtres. Le Chevalier *Robert Murray* m'a dit que ces deux Bills déplurent extraordinairement au Roi; & que ce Prince y trouvoit la ſévérité pouſſée juſqu'à un haut dégré d'extravagance. La punition de mort pour les Miniſtres le choquoit ſur-tout. Il dit que les Loix pénales qui alloient juſqu'à verſer le ſang, ne faiſoient point de bien; & qu'il n'au-

Les Papiſtes y ſont exceptez.

n'auroit jamais donné son consentement à celles-ci, s'il avoit pu prévoir ce qu'on avoit dessein de faire. Un bonne moitié du Parlement regardoit les Loix sanguinaires avec horreur. Cependant il rampoit si fort devant le Lord *Lauderdale*, que le jeune Comte de *Cassilis* fut le seul qui eut le courage de s'élever contre. Ils furent enregistrez si brusquement, que l'Archevêque de Glascow vint trop tard. Il s'en plaignit dans des termes très-amers au Lord *Tweedale*; & il témoigna de la surprise à ce Seigneur de ce qu'on ne nous avoit consultez, ni *Leightoun*, ni moi. Ce Prélat lui dit que tout le contenu des deux Bills étoit si contraire aux principes les plus communs de l'humanité, & à ceux du Christianisme, qu'il rougissoit presque d'avoir jamais eu rien à démêler avec des esprits si féroces. Le Comte de *Tvveedale* se disculpa de son mieux, en disant que la nouvelle manie des Conventicules avoit obligé à s'y prendre avec une rigueur, qui, dans un autre tems, auroit été inexcusable. Il assura au reste le Prélat qu'on n'avoit aucun dessein de mettre en exécution les Bills dont il se plaignoit. L'Archevêque de Glascow, un peu appaisé, reprit avec une nouvelle ardeur la grande affaire de l'accommodement. Il envoya dans les Comtez Occidentales six Ministres Episcopaux rassem-

1670.

blez

1670. blez d'ailleurs, pour y travailler. *Nairn*, *Charteris*, & moi, nous fumes du nombre. Les autres étoient *Aird*, *Cook*, & *Paterson*. C'étoient les plus honnêtes Gens que nous eussions pu engager dans cette espéce de mission. Ce qu'il y avoit de Curez dans les Comtez qui en étoient l'objet, n'étoient pas gens à pouvoir presque ouvrir la bouche; & de plus, ils n'auroient eu garde de porter les esprits à une réünion, dont ils avoient une extrême horreur. Le Peuple venoit assez nous entendre dans les Eglises vacantes, où nous prêchions. Nous étions souvent surpris de voir des gens même du plus bas étage, raisonner pertinemment sur les bornes prescrites à l'autorité des Princes en matiere de Religion. Ils avoient une multitude de passages de l'Ecriture à la main, non seulement sur ce sujet, mais encore sur mille autres, sur lesquels il n'eût pas été facile de les mettre à sec. Il faut avoüer que le degré de capacité qu'ils se sentoient, leur inspiroit une grande plénitude d'eux-mêmes, & que leur petit esprit, perdu dans les broussailles, étoit difficultueux & chicaneur au déla de tout ce qu'on peut dire. Nous restames environ trois mois dans le Païs; & dans ce peu de tems les Conventicules avoient fort commencé à tomber en décadence. Mais à peine nous eut-on perdus de vûë, qu'un camp volant de

de Boute-feux ; qui marcha fidélement sur nos traces, & qui n'omit aucun des lieux où nous avions fait quelque fruit, ruïna entiérement notre Ouvrage. Leur grand mot étoit, que Satan n'est jamais plus formidable, que lorsqu'il se transforme en Ange de lumiére. 1670.

Les Ministres Presbytériens tinrent des Assemblées dans plusieurs endroits. Ils se trouverent fort embarrassez. Le Peuple étoit prévenu de la pensée que, si le Clergé Episcopal se relâchoit pour le présent de bien des choses, ce n'étoit que dans le dessein de ruïner plus éfficacement le Presbytérianisme. Les Ministres qui parleroient de s'accommoder, étoient par avance déclarez des Traîtres, & des adorateurs de la fortune. Ainsi ces Maîtres de la Multitude, qu'une envie démesurée de lui plaire, rendoit ses esclaves à leur tour, résolurent de rejetter toute proposition d'accommodement, sans sçavoir trop comment colorer un refus si scandaleux. Un bruit répandu, auquel ils adhérerent fortement, les porta encore à prendre ce mauvais parti. C'étoit que le Roi, qu'on disoit aliéné de l'Eglise Anglicane; & tout-à-fait las de soutenir l'Episcopat en Ecosse, avoit pris la résolution de se décharger d'un fardeau si embarrassant. Si donc nous nous montrions indulgens envers eux, ce n'étoit point

Les Presbytériens prennent la résolution de rejetter les offres qu'on leur faisoit.

1670. point du tout bonté en nous, mais par artifice; & dessein de les faire servir d'appui à notre Eglise chancelante. Un passage vague de l'Ecriture, lancé à tout hazard, fit toûjours des miracles sur l'esprit de la Multitude. Celui-ci; *n'y touche pas, n'en tâte pas*, couroit de bouche en bouche, & contribua beaucoup à opérer le grand prodige de rompre l'accommodement. Quand les Synodes Presbytériens eurent bien pris leur résolution là-dessus, ils chercherent les raisons à rendre. Pour cet effet il nommerent deux de leurs Membres, dont l'un devoit soutenir le pour, & l'autre le contre. La premiere chose qu'on examina, fut la protestation que nous leur permettions de faire. *Une protestation contraire à un fait*, pour me servir d'une phrase qui fit fortune dans ces Synodes, seroit une prévarication énorme. Ils déciderent aussi, qu'en vertu des sermens de la Ligue, ils étoient étroitement obligez à maintenir leur Eglise dans l'état où elle étoit, sans permettre qu'on y changeât rien à la doctrine, au culte, ou à la discipline. Toutes les altérations, ausquelles quelqu'un d'entre eux consentiroit, furent déclarées autant d'infractions de ces sermens; & c'est ce qu'aucun n'osa contredire. L'Archevêque de Glascow avoit exhorté les Ministres Presbytériens, au cas que ses propositions ne leur agréassent pas, à

à voir s'ils ne pourroient point être plus heureux que lui, & à en imaginer de plus raisonnables. Pour en faire une à laquelle ils fussent bien surs qu'on ne se rendroit jamais, ils résolurent dans les Assemblées Ecclésiastiques, dont nous parlons, de demander la Liberté de conférer les Ordres, sans que les Evêques s'en mêlassent. Quand nous eûmes appris ce qui s'y étoit passé, nous fimes courir parmi eux plusieurs Ecrits, où nous répondions à tout. Mais à quoi sert de raisonner avec des gens qui ont fermement pris un parti, sans aucun égard aux raisons capables de les en détourner; & qui n'en imaginent ensuite, que pour justifier leur obstination? Nous eumes beau les faire souvenir que, malgré les sermens de la Ligue, ils s'étoient soumis à des innovations beaucoup plus grandes que n'étoit un Président perpétuel nommé par le Roi. *Cromvvel* leur avoit enlevé ce qu'ils estimoient le plus beau Privilége de leur Eglise; je veux dire, le droit d'assembler leurs Synodes Nationaux; & ils n'en avoient pas moins exercé les autres fonctions de leur Ministere. Quand il envoya Ordre de mettre en séquestre la moitié du revenu de ceux d'entre eux qui prieroient pour le Roi, ils avoient tous cessé de le faire, quoiqu'avant l'Ordre du Protecteur, ils se fussent pareillement retranchez sur les obligations 1670.

que

1670. que leur imposoient les sermens de la Ligue. Il y avoit aussi neuf ans qu'ils avoient discontinué l'exercice de leur Ministere, par obéïssance aux Loix & aux Edits; & ceux qui avoient obtenu récemment des Eglises, n'avoient que le simple Gouvernement de leurs Paroisses, sans la Liberté de s'assembler en Synodes. Du paralléle de leur docilité passée, & de leur obstination présente, nous concluions que, soit qu'ils eussent eû envie de se dispenser de devoirs incommodes, ou de se soumettre à ce qu'ils avoient long-tems appellé une invasion de leurs Priviléges, ils avoient sçu, à la faveur de mille subterfuges, se plier à tout. Il ne leur étoit pas, à notre avis, facile de montrer, que cette souplesse de conscience auroit été plus mal placée dans le cas dont il étoit question, que dans beaucoup d'autres, où ils l'avoient poussé fort au-delà des bornes. Encore une fois, c'étoit tems perdu de raisonner avec eux: C'étoient des esprits retifs, & possédez de l'esprit de contention.

La Duchesse d'*Hamilton* en envoya chercher quelques-uns, & *Hutcheson* entre autres. Elle leur dit, qu'elle ne prétendoit point aller jusqu'à toutes leurs distinctions fines, ni leur disputer la palme dans un combat Théologique. Mais j'ai seulement à vous dire deux ou trois mots, sous lesquels

quels, dit-elle, eſt renfermé, ce me ſemble, un bon ſens qui ſe fait ſentir, quoiqu'il aille fort terre à terre. Il eſt conſtant qu'il ne tient qu'à vous que le repos ne ſoit rendu à tout le Païs; & que ceux d'entre vous autres Miniſtres qui ont été chaſſez de leurs Egliſes, ſont auſſi maîtres d'y rentrer à des conditions qui ſont jugées très-raiſonnables. Le refus que vous ferez de les accepter, donnera une très mauvaiſe opinion de vous; & le ſentiment amer des ſuites vous cauſera peut-être un repentir, qui viendra certainement tard. Tout ce que la Ducheſſe en put tirer, m'a-t-elle dit, fut que le gros du Clergé Preſbytérien ne vouloit point entendre parler d'accommodement; & ſi le petit nombre ſe roidit, ajoutoit-elle, ils formeront entre eux un nouveau Schiſme, au lieu de remédier à l'ancien. En un mot, notre malheureuſe négociation avoit tout l'air de finir très-mal. D'un côté, nous avions perdu les bonnes graces de tous nos Confreres les Epiſcopaux en y penſant; & de l'autre, il nous étoit impoſſible de rien gagner ſur nos parties adverſes. 1670.

Nouvelles Conférences avec eux.

L'Archevêque de Glaſcow les invita néanmoins encore à un troiſiéme Congrès. Paſley fut le lieu choiſi. J'y ſuivis ce Prélat pacifique, avec une ou deux perſonnes d'élite. Les Preſbytériens nous y joignirent

rent

1670. rent au nombre de trente. Nous eûmes deux longues Conférences avec eux. *Leighttoun* leur repréſenta l'obligation que leur impoſoit la qualité de Miniſtres de l'Evangile, de rechercher en tout tems la Paix avec ardeur. L'expérience des maux déplorables qu'avoient cauſez nos diviſions, étoit un nouveau & très-puiſſant motif pour les y porter. Un accommodement étoit impoſſible, à moins que les deux Partis ne fuſſent diſpoſez à faire des démarches l'un vers l'autre, & à s'entre-céder mutuellement bien des choſes. Il étoit clair que nous avions intention de nous relâcher beaucoup du nôtre. Seroit-il poſſible qu'ils ne vouluſſent rien ſacrifier du leur? Toutes leurs opinions leur étoient-elles mathématiquement démontrées, pour ne pouvoir mollir ſur aucune, en conſidération du ſalut des ames, & du grand avantage qui en reviendroit à l'Egliſe? Les Preſbytériens éluderent ce diſcours, & dirent pluſieurs pauvretez, qui auroient fait perdre patience à un homme moins armé de douceur que n'étoit l'Archevêque. Il leur demanda, ſans s'émouvoir, s'ils auroient eu de la répugnance à vivre en communion avec l'Egliſe de Dieu, au tems du Concile de Nicée? S'ils répondoient que non; il ne doutoit plus qu'ils n'acceptaſſent les offres qu'on leur faiſoit, & qui remettoient l'Epiſco-

piſcopat ſur un pied beaucoup plus modeſ- 1670.
te qu'il n'étoit alors. S'ils étoient dans un autre ſentiment, à la vérité, c'étoit une raiſon pour lui, de n'être pas non plus fort empreſſé à rechercher la leur, puiſqu'il ne pouvoit former un meilleur ſouhait que celui d'être éternellement en ſociété avec les ſaints hommes, qui avoient honoré l'enfance de l'Egliſe. Un des plus habiles d'entre les Preſbytériens avoit préparé une harangue, où il entaſſoit les citations, pour montrer que l'Epiſcopat avoit beaucoup dégéneré de ce qu'il étoit dans l'Egliſe primitive. J'étois en ce tems-là plein de la matiere. Ainſi je tournai tout ſon diſcours & toutes ſes autoritez contre lui-même ; & l'avantage fut ſi viſiblement de mon côté, que nos Parties eurent mauvaiſe grace de s'attribuer la victoire, comme ils firent. Il ſemble que l'Orateur lui-même ſentoit qu'il avoit eu du deſſous ; puiſqu'il ne ſe mit pas en devoir de faire la moindre réplique.

Juſqu'ici tout s'étoit paſſé de vive voix. Les Preſbytériens, ſous prétexte que les paroles pouvoient être mal entenduës, où révoquées, nous demanderent nos Articles d'union par écrit. L'Archevêque de Glaſcow n'étoit pas pour leur complaire en ce point. Cependant, afin qu'on ne les entendît plus ſe plaindre qu'ils n'avoient rien de pré-

1670. précis à rapporter à leurs Confréres, il se rendit. J'ai encore l'Original des propositions, écrit de sa propre main. En les quittant, l'Archevêque les pria de se déterminer au plûtôt ; parce qu'il croyoit qu'au mois de Janvier suivant on leur ordonneroit de comparoître encore une fois à Edimbourg, comme on fit en effet, pour entendre leur réponse. Ce Prélat infatigable s'y trouva, & me mit une derniere fois de la Partie.

Les Presbytériens refusent enfin l'accommodement.

Nous nous assemblames chez le Comte de *Rothes*, & nous eûmes bien-tôt fait. *Hutcheson* servit d'organe à tout le Clergé Presbytérien, & dit, qu'après avoir examiné nos offres, ses Confréres ne croyoient pas pouvoir en conscience les accepter. L'Archevêque de Glascow souhaita de sçavoir les raisons du refus. Le Ministre répondit qu'il y avoit du danger à se défendre, lorsqu'on avoit les Loix pour adversaires. *Leightoun* répliqua qu'on étoit entré en traité avec eux, dans le dessein d'y faire les changemens qui seroient jugez convenables ; & par conséquent qu'ils avoient toute Liberté de montrer en quoi elles étoient défectueuses. De plus, combattre des propositions d'accommodement n'étoit point du tout attaquer les Loix. Le Prélat leur offrit une conférence publique, où pourroient assister tous ceux qui seroient curieux d'entendre les

les raiſons de part & d'autre, & qui voudroient concourir à un but auſſi ſouhaitable qu'étoit celui de mettre fin au Schiſme. 1670.

Hutcheſon refuſa cette nouvelle invitation, ſous prétexte qu'on ne lui avoit donné pouvoir ni de l'accepter, ni de rien ajouter à ce qu'il avoit dit. L'Archevêque demanda s'il n'avoit pas au moins de ſon côté des propoſitions à faire. L'autre répondit, que les principes des Presbytériens étoient aſſez connus; qu'ils les jugeoient bons; & qu'il n'avoit rien de plus à nous dire. L'Archevêque de Glaſcow, affligé de voir ainſi échoüer tous ſes bons deſſeins, ferma la Conférence par un long diſcours, dans lequel il dit d'abord qu'il n'avoit eu en vüë dans tout le cours de cette Négociation que de procurer la Paix à l'Egliſe, comme un moyen néceſſaire pour l'avancement de la Religion. Dans l'eſpérance d'arriver à ces deux grandes fins, on s'étoit mis en devoir de dépoüiller l'Epiſcopat d'un grand nombre de ſes droits, que dans l'Egliſe primitive on avoit eu raiſon de ſoutenir, mais auſquels il avoit cru beau de ſe montrer prêt à déroger, puiſqu'il n'étoit pas poſſible autrement de voir fleurir la Religion, ni d'éteindre le Schiſme. Cette facilité au reſte n'avoit eu pour principe aucune défiance de la bonne cauſe, que les Partiſans

de

1670. de l'Episcopat avoient à défendre. Il étoit persuadé, en son particulier, que cet Ordre s'étoit continué d'âge en âge dans l'Eglise, depuis le tems des Apôtres. Peut-être ne s'étoit-il pas comporté en assez grand zélateur d'un Ordre si ancien, en voulant bien sacrifier une grande Partie de son Autorité & de ses Priviléges. Il espéroit néanmoins que Dieu lui pardonneroit sa condescendance ; & que ses bonnes intentions l'excuseroient aussi auprès de ses Confréres, Les Presbytériens n'y opposoient de leur part que la derniere inflexibilité. Ils refusoient tous, ils ne proposoient rien ; & ils s'opiniâtroient à ne rendre aucune raison de leur conduite. Ils étoient donc desormais seuls comptables au Tribunal du souverain Juge de la durée du Schisme ; & ils en porteroient aussi tout le fardeau devant les hommes. Si les effets en étoient funestes, il auroit au moins la consolation d'avoir fait tous ses efforts pour les prévenir, & de n'avoir point de reproches à se faire. Ainsi vit-on s'évanoüir toute espérance d'accommodement, au grand étonnement des personnes sages & qui en jugeoient sans passion. L'Archevêque de Saint André, & le reste des Evêques, furent au contraire transportez de joye de ce mauvais succès. Il y avoit quelque tems que ce Prélat, uniquement occupé de vuës mondaines,

nes, nous trouvoit à son goût, parce qu'en soutenant l'honneur de l'Episcopat, nous étions assez prodigues de grands termes. 1670.

Le blâme en reste à ceux qui y avoient travaillé.

J'ai rendu compte un peu au long de toute cette affaire, au fait de laquelle personne ne pourroit être mieux que moi, parce que j'ai cru qu'il y auroit des conséquences très-utiles à tirer de ce morceau d'Histoire. Les esprits emportez du parti Episcopal verront la grande injustice qu'ils ont faite à *Leightoun*, cet homme vrayement Apostolique; en l'accusant d'avoir voulu trahir son Eglise, & établir le Presbytérianisme sur ses ruïnes. Le Clergé Presbytérien verra aussi combien il s'est fait de tort à lui-même dans l'esprit de toutes les personnes judicieuses & modérées, en rejettant des propositions qui n'étoient pas seulement raisonnables en elles-mêmes, mais qui quadroient encore assez bien avec leur conduite passée, & avec leurs maximes. Certainement il n'y a eu que la crainte de décheoir dans les bonnes graces de la multitude, qui les ait pu engager à être si entêtez, & si contraires à eux-mêmes. Nous eûmes, de notre part, le procédé du monde le plus net & le plus franc. Tout notre but étoit de calmer l'agitation violente des esprits, qui nous annonçoit quelque tempête des plus terribles, & de for-

1670. mer une digue à ce débordement de calamitez, qui a depuis inondé l'Ecosse. A mesure que les Anglicans rigides, toûjours possédez de la vieille maladie de persécuter, les autres reprirent le dessus, ils ne mirent aucunes bornes à leur violence, qui réduisit bien-tôt le Royaume presque à deux doigts de sa ruïne. Le retour en fut des plus funestes pour eux. Après avoir excité contre eux la fureur d'un Peuple long-tems accablé, ils virent enfin l'Episcopat outrageusement porté par terre, comme nous le dirons en son lieu. La dureté qu'ils firent paroître envers les Presbytériens, & l'obstination insurmontable de ceux-ci, me dégouterent si fort des uns & des autres, que je pris la résolution de me plonger dans l'étude, & de ne me plus mêler de rien. On m'offrit alors un Evêché; & l'on ne cessa, pendant les trois années qui suivirent, de me presser de l'accepter, mais en vain. Ceux qui étoient à la tête des affaires prenoient une route nouvelle. Le personnage de simple Spectateur me plut; & je voulus voir comment les choses tourneroient.

1671. L'Auteur écrit les Mémoires du Duc d'Hamilton.

La Maison d'Hamilton conservoit chérement un grand nombre des papiers, laissez par l'Oncle de la Duchesse. Il lui avoit dit en mourant de les compter parmi les biens les plus précieux de la Famille; parce qu'on y trouveroit de quoi justifier pleinement

ment tout ce que lui & son Frere avoient fait, en qualité de personnes publiques, 1671.
lorsqu'il se présenteroit quelqu'un qui pût mettre ces papiers en Ordre, & en exposer le contenu dans son vrai jour. La bonté que me témoignoient le Duc & la Duchesse, me porta à leur faire offre de mes services. Elle me mit toutes les piéces, dont je parle, entre les mains. Le dépôt étoit de conséquence; mais il ne courut aucun risque. Je trouvai là des matériaux pour une Histoire fort étenduë, que j'écrivis sans aucun déguisement. Il est vrai que j'y supprimai plusieurs choses, qui regardoient le Roi; je ne jugeai pas à propos non plus de produire quelques endroits des Lettres du feu Duc, qui ne faisoient pas honneur à son esprit, ni quelques autres, où je trouvois trop de passion & trop d'artifice. J'eus fini au bout de quelques mois. Le Comte de *Lauderdale* ayant oüi parler de mon travail, me pria que nous pussions nous voir; parce qu'il étoit sûr, disoit-il, qu'il pourroit me redresser sur bien des faits, & m'en apprendre plusieurs que j'ignorois. Son but étoit de m'engager à en insérer dans mon Livre quelques-uns à son avantage. Je le trouvai donc plein d'ouverture, & obligeant au delà de ce que je l'avois jamais vû à mon égard. Je n'avois qu'une seule grace à lui demander pour moi-même; qui

1671. étoit qu'on voulût bien me dispenser d'accepter aucun des deux Evêchez qu'on m'offroit. Le Comte se dédommageoit de mon dégoût, toutes les fois que je sollicitois quelque grace pour les autres; & je passois dans le monde pour son tout. J'avois effectivement la clef de ses secrets, & il sembloit n'avoir pour moi aucune réserve. Il me pressa par reconnoissance de rompre commerce avec le Chevalier *Robert Murray*; & je sentis bien qu'il ne falloit rien de plus pour achever de charmer le Comte. De lui-même le Chevalier avoit prévû qu'on m'en feroit la proposition, & il m'avoit exhorté à ne m'en point faire un scrupule. Je l'aimois; & je n'aimois point à être esclave. Je dis donc nettement au Comte de *Lauderdale*, que le Chevalier *Murray* m'avoit en quelque sorte tenu lieu de Gouverneur; ou pour mieux dire, qu'il m'avoit servi d'un second Pere. Ainsi je ne pouvois en aucune maniere penser à m'arracher à un ami si précieux. Je promis néanmoins qu'il ne sçauroit rien de ce que le Comte me confieroit. Celui-ci eut beau revenir souvent à la charge: c'est tout ce qu'il tira jamais de moi. Il ne laissa pas de me continuer un dégré de faveur qui me rendit, à bien dire, tout-puissant. Je lui répresentai le tort que faisoit à l'Ecosse sa rupture avec un si grand nombre de ses amis. Il y avoit quelques années

nées que le Duc d'*Hamilton* & lui étoient mal 1671.
ensemble. Je lui montrai un chemin pour se rapprocher. Je fus cause qu'on s'écrivit obligeamment de part & d'autre; & je mis la reconciliation en si bon train, qu'à mon retour en Ecosse, je les trouvai très-bien unis. *Lauderdale* me promit aussi de m'avoüer dans ce que je ferois, pour le remettre bien avec les Comtes de *Tweedale* & d'*Argile*. Le dernier me laissa maître de tout. Mais le Comte d'*Athol*, qui de Famille avoit une haîne implacable pour le nom d'*Argyle*, avoit demandé la fille de Lady *Dysert* en Mariage pour son fils. Ainsi l'obstacle à la reconciliation n'étoit pas petit. Il y avoit plusieurs années que le Comte de *Lauderdale* traitoit le Lord *Halton* son frére avec tout le mépris, dont étoit digne un petit esprit des plus emportez, un homme insolent & sans mœurs, comme il étoit. Pour l'adoucir à son égard, ce Lord s'étoit adressé à la Lady *Dysert*. Il lui avoit fait toutes les promesses imaginables, à condition qu'elle engageât *Lauderdale* à le faire son héritier, au préjudice de sa propre fille, à qui le Comte avoit promis tout son bien après sa mort, lorsqu'il l'avoit mariée au fils du Lord *Tweedale*. *Halton*, malgré toutes ses mauvaises qualitez, avoit une trop puissante médiatrice, pour ne pas obtenir aisément son pardon, & même pour ne pas monter

1671. à un haut dégré de puissance. Elle & *Halton* furent les écueïls de tous les soins que je me donnai, pour reconcilier ensemble le Comté & le Lord *Tweedale*, qui pensoit à se retirer.

Il conseille d'etendre l'indulgence accordee aux Presbytériens.

Mon nouveau Patron me demanda mes pensées, par rapport aux affaires de l'Eglise. Je les lui donnai naturellement. Outre les Eglises vacantes nommées dans l'Acte d'Indulgence, il en restoit encore plusieurs dans les Comtez ennemies de l'Episcopat; & il ne se trouvoit aucun homme de quelque mérite parmi les Conformistes, qui voulut aller les desservir. Je proposai qu'on les cédât aussi aux Presbytériens; & qu'on mît deux de leurs Ministres dans chacune. Je conseillai de plus, par rapport à celles qui leur avoient déja été renduës, qu'on plaçât dans toutes un Vicaire, qui en partageroit le revenu avec le Curé. J'envisageois ce parti comme un moyen de donner de l'emploi à tous, & d'en empêcher un grand nombre, qui, faute d'avoir quelque chose de meilleur à faire, couroient l'Ecosse, d'aller porter le venin du Schisme dans les lieux qui n'étoient point encore infectez. Enfin, mon avis fut qu'ils n'eussent pas même la Liberté de sortir hors des confins de leurs Paroisses, sans la permission de l'Evêque, ou de quelqu'un des Membres du Conseil; sous peine de perdre une certaine

Partie

Partie de leur revenu au profit des pauvres. 1671.
Le Lord *Lauderdale* me laissa dire jusqu'au bout ; & sans répondre un seul mot, il me pria seulement de lui donner mon projet par écrit. Je lui en laissai une copie. Lorsqu'il revint en Ecosse l'année suivante, il fit donner le tour d'instructions à l'écrit que je lui avois mis entre les mains. On voit par-là combien il se laissoit gouverner, même dans les choses fort importantes, par les personnes en qui il avoit une fois pris confiance. Il mourut quatre Evêques cette année ; celui d'Edimbourg fut du nombre. On m'offrit le choix des quatre Evêchez vacans : je n'en voulus aucun. Je ménageai seulement une Lettre du Roi au Lord *Rothes* ; où il étoit ordonné à ce Seigneur de prendre l'avis des deux Archevêques, & de quatre des plus grands Officiers du Royaume, sur la nomination à faire, & de l'envoyer en Cour. Ces cinq Lords reçurent en commun une autre Lettre, qui leur enjoignoit de consulter l'Archevêque de Glascow. Il fut désolé, lorsqu'il vit qu'il n'y avoit pas moyen de nous engager ni *Chartéris*, ni *Nairn*, ni moi, à accepter les honneurs de l'Episcopat. Ces deux excellens hommes avoient mauvaise opinion de la Cour, & ne pouvoient se résoudre à sortir de leur retraite. *Leightoun* éclata en plaintes. Il dit que, si ses amis lui laissoient ain-

1671. si toute la charge, il n'auroit plus qu'à s'en remettre aussi de son côté à la Providence. L'opiniâtreté de notre refus l'obligea de penser à d'autres; & il jetta les yeux sur trois Sujets, les plus honnêtes gens dont il pût s'aviser. Il abandonna la nomination du quatriéme à l'Archevêque de S. André, pour ne lui pas faire affront. Passons à des affaires d'un autre genre.

Affaires étrangeres.

La Cour commençoit à réformer son plan & ses mesures. Le Parlement avoit donné au Roi tout l'argent qu'il avoit demandé, pour remettre la flotte en état, & pour fournir ses magazins, sous le prétexte de maintenir la triple Alliance. Mais la Chambre des Communes, qui y avoit encore ajoûté certains revenus fixes pour quelques années, eut honte de sa trop grande largesse; & elle prit la résolution d'en arrêter desormais tout le cours. Ce ne fut que le jour même qu'elle se sépara, c'est-à-dire, au commencement de l'année 1670. qu'elle prit la résolution de se resserrer ainsi. Le Duc de *Buckingham* prit le moment où la Cour désespéroit de pouvoir tirer de nouveaux subsides, pour dire au Roi, que le tems étoit venu pour lui de se venger du désastre de Chatam, & de secoüer le joug incommode de la Chambre des Communes. Ce Duc obtint la permission d'envoyer le Chevalier *Ellis Leightoun* à Versailles, pour y présenter

Le Roi Charles cherche à s'allier

ter le projet d'une nouvelle Alliance, & d'une nouvelle guerre. Je tiens ce fait du Chevalier même, qui se faisoit un sujet d'orgueïl, d'avoir été le prémier homme employé à une œuvre si pleine de noirceur, & si funeste. Je reviens au Voyage de la Duchesse d'*Orleans*, sœur du Roi Charles. Elle passoit, en France, pour la personne la plus spirituelle de son sexe. Loüis XIV. lui avoit rendu des assiduitez. Mais elle s'irrita extraordinairement contre lui, lorsqu'elle s'apperçut qu'il ne cherchoit qu'à couvrir des intrigues, qui ne furent pas long-tems secrettes, avec Mademoiselle de *la Valiere*, sa Dame d'honneur. Ce Prince fit ensuite sa paix avec elle; & il lui avoit si parfaitement rendu sa confiance, qu'il la choisit pour l'envoyer à Douvres, afin d'y avoir une entrevûë avec son Frere. Charles fut tellement charmé de sa sœur, qu'il lui accorda tout ce qu'elle voulut, & donna les mains à toutes les propositions qu'elle fit. Elle parla, sur tout, d'une Alliance, pour envahir la Hollande. Le Roi d'Angleterre auroit bien voulu commencer par se rendre maître chez lui; mais la Duchesse lui fit perdre cette pensée, en lui représentant les difficultez d'aller au Despotisme de plein vol. Il n'en auroit pas plûtôt laissé voir quelques lueurs, que son Peuple allarmé tourneroit du côté des Provinces-Unies, qu'il

1671. avec la France.

La Duchesse d'Orleans vient à Douvres, pour s'aboucher avec lui.

1671. mettroit en possession de tout le commerce, & où il feroit rouler une grande partie des richesses de la grande Bretagne. Par là, cette République à conquérir, se fortifieroit aux dépens de Sa Majesté. Il valoit donc bien mieux l'attaquer d'abord par mer & par terre tout à la fois; &, si elle succomboit, asservir l'Angleterre, ne seroit plus qu'un jeu. Ce fut là le résultat de la négociation, tel qu'un certain Abbé *Primi* le fit imprimer à Paris, douze ans après. J'ai eu entre les mains l'endroit du Livre qui le contenoit. Le Lord *Preston*, alors Envoyé du Roi en France, persuadé du tort que feroit ce Livre à la Cour Britannique, le fit supprimer, & obtint aussi que l'Auteur fût mis à la Bastille. L'Abbé avoit parlé d'après des Mémoires qu'il avoit vûs à la Chancellerie, lorsque Mr. *le Tellier* la gouvernoit. Ainsi il n'y a guéres lieu de soupçonner de faux ce qu'il en dit. Madame, disoit-il, arrêta tous les articles du Traité avec son Frere, avant que de revenir en France. Ce voyage coûta cher à cette Princesse. Le Duc d'*Orleans* apprit d'elle des choses qui le porterent, dit-on, à ordonner que dans un breuvage de chicorée, on lui mit une forte doze de Mercure sublimé, qui la fit mourir dans de grandes convulsions, quelques heures après l'avoir pris. On lui trouva l'estomac ulcéré, quand on l'ouvrit.

Elle est, peu de tems après, empoisonnée.

J'ajoûterai

J'ajoûterai au récit de la maniete dont 1671.
elle mourut, un fait sur son compte, que je Intrigues de la Duchesse.
tiens d'une personne de distinction, qui
prétendoit le bien sçavoir. Le Roi de France avoit eu de la passion pour Madame de *Soissons*, & feint d'en avoir pour Madame. Lorsqu'il se déclara pour Mademoiselle de *la Valiere*, ces deux Dames résolurent de se venger, & se liguerent pour cet effet. Elles avoient chacune un amant. La Duchesse étoit au Comte de *Guiche*, & Madame de *Soissons* au Marquis *de Vardes*, qui rassembloit en sa personne toutes les graces, & qui étoit en grande faveur auprès de Loüis XIV. Lorsqu'on fit les premieres propositions du mariage de ce Prince avec l'Infante d'Espagne, on étoit généralement persuadé que c'étoit une Princesse d'un grand génie, & qu'elle brilleroit pour les affaires. Sur cette opinion, un grand nombre de jeunes gens de qualité se mirent à apprendre au plus vîte l'Espagnol, pour se faire un mérite auprès de la Reine future. Ils regretterent le tems perdu, lorsqu'on s'apperçut à quel point l'on s'étoit mépris. Le Comte de *Guiche* observa le moment que l'Ambassadeur d'Espagne lui rendoit une Lettre du Roi son Pere, dont elle déchira l'enveloppe en plusieurs morceaux, qu'elle jetta par terre. Le vigilant Comte les ramassa tous, avec le cachet. On se servit des uns, pour

1671. apprendre à contrefaire l'écriture du Roi d'Espagne; & l'on envoya l'autre en Hollande, pour en avoir un pareil gravé. Quand toutes choses furent prêtes, on fabriqua une lettre du Roi d'Espagne à sa Fille; où ce Prince lui faisoit de grands reproches, de ce qu'elle souffroit si patiemment l'affront que lui faisoit, par ses amours, Loüis XIV. dont la lettre parloit dans les plus mauvais termes. Les auteurs de la fourberie, firent une seconde lettre au nom de l'Ambassadeur d'Espagne, qui n'étoit pas épargné dans la prémiere; & ils y enfermerent l'aûtre. Ils les envoyerent ensuite toutes deux à une Dame Espagnole, que la Reine avoit conservée auprès d'elle, pour être secrettement remises à cette Princesse. La Dame d'honneur ne soupçonna rien; parce qu'elle reçut le paquet de la main d'un jeune homme, auquel on avoit eu soin de donner les livrées de l'Ambassadeur. Elle crut que le mieux seroit de le rendre au Roi lui-même; qui, après avoir lû les lettres, fit faire des perquisitions exactes, pour en découvrir les auteurs. Ce Prince rencontra si mal, que le Marquis *de Vardes*, un des principaux, fut justement l'homme qu'il mit en œuvre. Madame, & la Comtesse de *Soissons* furent charmées de la grande méprise du Roi. Le Marquis l'amusa, & fit tout ce qu'il falloit pour lui faire perdre la trace.

trace. Cependant les manieres touchantes 1671.
de *De Vardes* avoient tellement plû à la Duchesse d'*Orleans*, qu'elle avoit pris du goût pour sa personne; & elle sçut même si peu se commander, qu'elle déclara sans détour à la Comtesse de *Soissons*, qu'elle étoit sa rivale. Celle-ci ne manqua pas d'abord de lui en faire tout le compliment. Par une saillie des plus burlesques, on envoya, sur le champ, chercher le Marquis, à qui la Comtesse dit, que, puisqu'il avoit eu le bonheur de plaire à Madame, elle le déclaroit libre, & le lui résignoit de tout son cœur. Occupé de la pensée que ce n'étoit qu'un stratagême de galanterie pour l'éprouver, le Marquis protesta qu'il n'étoit point un inconstant, & il s'exprima en termes respectueux pour Madame, mais passionnez pour la Comtesse. Madame en fut si outrée, qu'elle résolut de le perdre, & de tirer, au contraire, de péril le Comte de *Guiche*. Pour éloigner prémiérement *de Vardes*, elle lui fit dire que le Roi sçavoit la piéce qu'il avoit joüée à la Reine; & qu'il feroit bien de sortir au plûtôt du Royaume. Elle révéla ensuite tout le mystere à ce Prince, lorsqu'elle crut que le Marquis pouvoit être rendu en Flandre. Sa disgrace & son emprisonnement à Aigues-Mortes, suivirent bien-tôt. Après avoir été long-tems enfermé, on lui permit d'aller à Montpellier;

1671. lier; mais vingt ans se passerent, avant qu'on voulût le voir à la Cour. J'y étois, lorsqu'il y reparut. Sa santé étoit fort altérée. Il avoit passé sous les enseignes de la Philosophie; & il brilloit parmi les Disciples de Mr. *Des Cartes*. La Duchesse d'*Orléans* aimoit encore le Comte de *Tréville*, que j'ai bien connu. Peu de momens avant que d'expirer, elle lâcha cette parole, adieu *Tréville*. Il fut si frapé du désastre de cette Princesse, qu'il se convertit, & se jetta dans l'Oratoire, où, pendant qu'il y vécut, il acquit un grand fond de science & de piété. Il en sortit quelques années après. Je l'ai vû souvent depuis. C'étoit un homme d'une grande doctrine, & d'une extrême douceur; un peu plus empesé que ne l'est ordinairement un François; bon Janséniste, & grand ennemi des Jésuites. Il avoit une très-basse opinion du Roi; & il ne manquoit point de la montrer toutes les fois qu'il croyoit le pouvoir faire sans risque.

La négociation entamée à Douvres, va son train.

Le Maréchal de *Bellefonds* fut envoyé en Angleterre, pour faire des complimens de condoléance au Roi Charles sur la mort de sa Sœur. Ce Prince fit partir, de son côté, le Duc de *Buckingham*, sous couleur de rendre Ambassade pour Ambassade; mais en effet, pour mettre la derniere main au Traité de Douvres. Loüis XIV. qui sçavoit que le foible du Duc étoit la vanité, le mit entiérement

tiérement dans ses intérêts, à force de le 1671. combler d'honneurs. Ce Duc m'a néanmoins protesté qu'il n'avoit jamais contribué à ce que la flotte de France approchât de nos côtes, & entrât même dans nos ports; quoiqu'on lui eût offert quarante mille livres sterling, pour persuader au Roi d'y consentir. Il en appelloit au Comte de *Dorset*, qui étoit du mystere. Le Duc de *Buckingham* concluoit des grands obstacles que la France avoit trouvez d'abord à notre Cour, & de son heureux succès ensuite, qu'il falloit que le Lord *Arlington* eût touché la somme que le Duc de *Buckingham* avoit refusée. Le Lord *Shaftsbury* chargeoit ce Duc de la meilleure partie du blâme dans cette affaire; parce qu'il avoit lui-même dressé, m'a-t-il dit, des instructions de la part du Roi, par lesquelles il étoit ordonné à *Buckingham*, de rompre les négociations avec la France, si elle s'obstinoit à vouloir nous envoyer un renfort par mer. Cependant le Duc d'*Torck* m'a assûré qu'il n'y avoit point eu d'argent compté, pour corrompre les Ministres. Son Frere & lui avoient long-tems pressé la Cour de France d'en donner, plûtôt que de fournir des vaisseaux. Elle s'en étoit défenduë, sur l'impossibilité de trouver des fonds suffisans, & sur ce qu'elle ne pouvoit tout à la fois financer, & entretenir une flotte. On convint enfin,

1671. fin, qu'avec une Escadre, le Roi d'Angleterre auroit une pension de trois cens cinquante mille livres sterling, tant que la guerre dureroit. Il devoit attaquer la Hollande par mer, pendant que le Roi de France y feroit une irruption par terre avec une puissante Armée. On ne doutoit point que Mrs. les Etats Généraux, hors d'état de résister, ne demandassent la paix ardemment aux deux Monarques. Le partage étoit déja fait. Charles auroit la Zélande, & Loüis XIV. tout le reste. La Hollande devoit seulement être détachée pour le Prince d'*Orange*, au cas qu'il voulût être de l'Alliance. Les Provinces-Unies feroient leur commerce à l'ordinaire; mais on ne leur laisseroit que des Vaisseaux marchands. Le Lord *Lauderdale* me dit, en me parlant de cette entreprise, qu'on étoit résolu de ne rien faire à demi; mais il ne voulut pas s'expliquer davantage. Ce n'est pas tout; comme si l'on eût juré la perte de toutes les Républiques, les deux Rois alliez exciterent en 1672. le Duc de Savoye à fondre sur celle de Gênes, qui le repoussa néanmoins vigoureusement. Ils offrirent aussi au Roi de Dannemark la ville de Hambourg, qui étoit, depuis longtems, un morceau fort apétissant pour ce Prince. On lui envoya le Duc de *Richmond*, pour la parade; mais Mr. *Henshaw* fut le négociateur en chef. Celui-ci m'a dit que le

le Roi Charles offrit quelques Vaisseaux à S. M. Danoise, pour se saisir de la riche proye qu'on lui abandonnoit. Mais les engagemens que ce Prince avoit déja avec la Hollande, le rendirent à l'épreuve d'une tentation si forte. 1667.

Le Comte de *Lauderdale* introduisit, sur ces entrefaites, *Lockhart* à la Cour, dans l'espérance d'y avoir une créature de plus à lui. *Lockhart* avoit tellement méconten-té, qu'il s'estima trop heureux d'accepter tout ce qu'on lui donneroit, moins par un désir de s'élever, que pour se mettre à l'abri, & pour n'être plus regardé de mauvais œil. Il se souvenoit de la réponse menaçante pour lui, qu'avoit fait le Roi Charles à un Ministre étranger, qui le prioit de lui donner *Lockhart*, pour traiter avec lui au nom de son Maître. J'y consens, dit ce Prince: je le connois néanmoins homme incapable de mal servir personne, excepté moi seul. Il fut envoyé à la Cour de l'Electeur de Brandebourg, & à celle du Duc de Lunebourg, avec ordre de tâcher de les attirer dans l'Alliance; ou, s'il étoit impossible d'en venir à bout, de la leur faire du moins agréer. L'Envoyé ne réüssit point. Il fut dans un profond chagrin, de s'être embarqué dans cette négociation, lorsqu'il l'eut un peu approfondie. Ses instructions, qui me passérent par les mains après sa mort,

Lockhart est envoyé en France.

1671. mort, témoignoient qu'on ne lui avoit pas fait la confidence de ce qu'elle avoit de plus horrible, comme il paroiſſoit, Il en vit une partie; & il devina le reſte. La mélancolie, que lui cauſa la découverte d'une trame ſi noire, le jetta, à ce qu'on crut, dans l'état de langueur, qui le mit au tombeau deux ans après.

Raiſons imaginées, pour pallier l'injuſtice de la guerre de Hollande.

Lorſque la guerre avec la Holande fut ainſi réſoluë, il ne fut plus queſtion que de chercher des prétextes pour la colorer. Le Roi de France y fit moins de façon, & ſe contenta de publier qu'il étoit ſi mal ſatisfait de la conduite de leurs Hautes Puiſſances, que ſa gloire ne lui permettoit pas de la laiſſer plus long-tems impunie. Nous fîmes les choſes un peu plus dans la bienſéance. Nous dîmes qu'il nous reſtoit quelques prétentions ſur Surinam, ſur leſquelles les Etats Généraux ne nous avoient pas encore pleinement fait droit. De plus, ils donnoient azyle à des traîtres, & à des gens qui avoient échappé à la vengeance de la Juſtice. A ces griefs, on ajoûtoit des médailles & des eſtampes injurieuſes au Roi, dont on fit grand bruit, quoique l'autorité publique n'y eût aucune part. Il arriva encore un incident, dont la Cour ſe ſaiſit avec avidité. La Flotte Hollandoiſe avoit paru, l'année précédente, à quelque diſtance des Côtes d'Angleterre. Un des Yachts du Roi vint à paſſer,

passer, & attendit qu'elle baissât le pavillon. L'Amiral fit réponse, que jamais les Provinces-Unies n'avoient refusé cet honneur aux gros Vaisseaux; mais qu'un Yacht n'avoit pas droit d'y prétendre. Je me trouvai à la Cour, lorsque la nouvelle y vint du refus qu'avoient fait les Hollandois; & je vis la joye peinte dans les yeux de toutes les personnes qui étoient du secret. *Selden*, dans son Livre Latin, intitulé *La Mer fermée*, avoit porté ce droit d'exiger le salut fort loin; & il en avoit parlé comme d'un des plus beaux de la Couronne, à qui l'on reconnoissoit par là qu'étoit dû l'empire des quatre Mers. Les Etats Généraux promirent à l'avenir l'hommage souhaité; mais ils refuserent d'envoyer l'Amiral en Angleterre en qualité de criminel. Les deux Rois les avoient amusez à l'envi, pendant qu'ils ajustoient leur Traité ensemble. *Grotius*, alors Ambassadeur des sept Provinces à la Cour de France, se laissa persuader qu'on ne pensoit du tout point à ses Maîtres, qui s'abandonnerent à un faux repos sur ses avis. Ils ne laisserent pas de prendre quelques sûretez, & d'entamer des négociations avec l'Espagne, avec Sa Majesté Impériale, avec l'Electeur de Brandebourg, & avec le Duc de Lunebourg. Le Roi de Suede étoit encore mineur; & les Régens du Royaume demandoient la neutralité. *Pompone & Coventry*, 1671.

1671. *ventry*, tous deux Miniſtres d'une grande probité, y furent envoyez en Ambaſſade de la part des deux Couronnes; & ils en furent rappellez en même tems, pour être faits, l'un & l'autre Secretaires d'Etat. *Coventry* étoit homme d'eſprit, mais un peu ardent. Des ſentimens nobles empruntoient en lui leurs plus puiſſans attraits de la candeur. Il ne donnoit jamais au Roi que de bons conſeils; mais quand ce Prince ſe laiſſoit gouverner par les pernicieux avis des autres, il ſe croyoit trop obligé de l'excuſer, & de juſtifier les mauvais partis que prenoit ſon Maître. Le Duc d'*Yorck* l'en eſtimoit beaucoup; & ce Duc me diſoit de lui, qu'il auroit voulu le propoſer comme un modéle à tous ceux qui aſpiroient à la qualité de bons Sujets; parce que *Coventry* faiſoit ſi bien, que le Roi avoit toûjours raiſon en public, lors même qu'il lui avoit le plus donné le tort dans le particulier.

1672. On ferme l'Echiquier

Pour ſoûtenir une guerre réſoluë, il falloit de l'argent. Le Roi n'avoit fait que s'endetter depuis ſon rétabliſſement. Il devoit pour la Flotte qui l'avoit amené. Les frais de la prémiere guerre avec la Hollande, faiſoient le gros article. Pour ramaſſer quelques débris de ſon crédit, il avoit cédé ſon revenu à de fameux Banquiers, excellens Payeurs, à qui il donnoit huit pour cent d'intérêt, pendant qu'ils n'en rendoient que

que six aux particuliers. Il avoit donné sa parole de Roi dans plusieurs Edits, qu'il consigneroit réguliérement à ces Banquiers tous les déniers de la Couronne, jusqu'à ce que toutes ses dettes, dont il restoit autour d'un million & demi à acquitter, fussent éteintes. Cependant le besoin d'argent fit penser à arrêter tous les payemens pour une année, au bout de laquelle on ne doutoit pas que le Roi ne fût au-dessus de ses affaires, & que le bon succès de la guerre n'eût rempli ses cofres. Le Comte de *Shaftsbury* fut des plus empressez à conseiller ce parti. Il s'en disculpoit à moi, en m'exagérant les gros profits qu'avoient fait les Banquiers, & la justice qu'il y avoit de prendre sur eux. Au reste, il assûroit qu'il n'avoit jamais parlé que d'une année. Il falloit qu'il eût sçû de fort bonne heure qu'ils alloient bientôt être à sec; car il retira son argent d'entre leurs mains, avant que personne y eût pensé, & il avertit plusieurs de ses amis de suivre son exemple. Le Lord *Lauderdale*, qui perdit sa femme environ ce tems-ci, & qui épousa enfin la Lady *Dysert*, me communiqua aussi un long Écrit, où l'on faisoit voir la nécessité de fermer l'Echiquier, & le peu de raison que le Public auroit de s'en plaindre. Les Banquiers se trouverent par là insolvables; & des milliers de personnes qui leur avoient 1672.

mis

1671. mis leur argent entre les mains, ruïnées, par une suppression de payement infiniment deshonorable, & marquée au coin de la mauvaise foi. Après tout, le Roi n'y gagnoit que son revenu; & il falloit ouvrir de nouvelles sources, pour fournir aux frais de la guerre.

Les Anglois attaquent la Flotte Hollandoise, qui revenoit de Smyrne.

Il étoit réglé par la Paix de Bréda, que, pour le bien du Commerce, on n'attaqueroit, de part, ni d'autre, aucun Vaisseau Marchand, en cas de rupture, que six mois après qu'elle seroit déclarée. Cependant notre Cour reçut nouvelle qu'une Flotte Hollandoise, richement chargée, revenoit de Smyrne, & de quelques autres lieux situez sur la Mer Méditerranée, avec une foible escorte. *Holmes* fut commandé avec huit Vaisseaux pour la surprendre, lorsqu'elle passeroit à la hauteur de l'Isle de Wight. Il n'eut pas été long-tems en Mer, qu'il rencontra *Spragge* avec son Escadre, qui revenoit du détroit; & qui lui dit qu'il étoit venu presque tout le chemin de compagnie avec la Flotte Hollandoise, qui paroîtroit dans un jour ou deux. Si *Holmes*, qui s'imagina seul être trop fort, l'avoit retenu, il est probable qu'il ne s'en seroit pas échapé un seul Vaisseau; & les Hollandois y auroient perdus quinze cens mille livres sterling, comme on calculoit. Si-tôt qu'ils furent à portée, *Holmes* les attaqua. Leurs

Leurs Vaisseaux de Convoi occuperent si bien les nôtres, que toute la Flotte Marchande eut le moyen de s'esquiver, & qu'eux-mêmes vinrent à bout, à la faveur d'un broüillard épais, de gagner le large. Quelques mauvais bâtimens qui furent pris, ne valoient pas la poudre qu'on y avoit dépensée. Les Turcs mêmes & les Pyrates n'auroient pas été capables d'un brigandage & d'un manque de foi pareils. Le mauvais succès ajoûta du ridicule à une perfidie par elle même des plus horribles. On pressa *Holmes* d'en rejetter la faute sur le refus qu'avoient fait les Hollandois de baisser le Pavillon. Mais il y avoit tant de témoins pour le contredire, qu'il n'eut pas l'impudence d'avancer une fausseté éclatante. 1671.

Pour couronner ses autres mauvais procédez, la Cour publia une Déclaration, qui mettoit entiérement à l'abri des loix pénales, tant les Catholiques Romains, que les Non-Conformistes. Les prémiers pouvoient désormais impunément faire dire la Messe dans leurs maisons; & les autres avoient la liberté d'ouvrir des Conventicules, moyennant une permission, qui exposoit à des châtimens séveres, ceux qui leur feroient insulte. *Bridgman*, Lord Garde des Sceaux, avoit perdu tout son crédit à la Cour; & elle ne cherchoit plus qu'une occasion de s'en Edit de Tolérance.

1672. s'en défaire. Sa réputation, belle autrefois, avoit fait naufrage dans un poste trop élevé pour lui. Il refusa d'apposer les Sceaux à la nouvelle Déclaration, qu'il jugeoit, dit-il, contraire aux loix. C'en fut assez pour les lui ôter; & ils furent donnez au Comte de *Shaftsbury*. On mit le Lord *Clifford* à la tête de la Tréforerie. Le Lord *Arlington* fut créé Comte; & le Lord *Lauderdale*, Duc: ils obtinrent de plus, l'un & l'autre, la Jarretiere. Ces Seigneurs adoptérent le Duc de *Buckingham*; & l'on donna le nom de Cabale à l'union qu'ils formerent ensemble. Ce nom parut d'autant mieux donné, que par un cas fortuit assez singulier, il étoit formé des premieres lettres du leur, en les prenant dans l'ordre qui suit, *Clifford*, *Ashly*, *Buckingham*, *Arlington* & *Lauderdale*. Ils reçûrent tous clandestinement des gratifications considérables de la France, sans compter celles qui parurent aux yeux du Public. L'Ambassadeur de cette Couronne leur fit présent, entr'autres, du portrait de son Maître, enrichi de diamans, qu'on estimoit trois mille livres sterling. Ainsi fut sacrifié l'honneur de Charles. Ainsi furent venduës la Religion & la Patrie. Le Lord *Shaftsbury*, pour s'attirer les bonnes graces de la Cour, fit naître une pensée, qui n'étoit jamais tombée dans l'esprit de personne. C'étoit de publier, dans l'entre-deux

tre-deux des Séances, les ordres accoûtumez pour les Elections, & de faire déposer les listes à la Chancellerie, où elles seroient ajustées. On fit le prémier; mais je ne sçais pas si le reste suivit. Quoi qu'il en soit, la Chambre des Communes fit, de cet avis, un des articles d'accusation contre ce Seigneur. Il eut la précaution & l'habileté de se dérober à ses poursuites. La Cour mendia, de la maniere la plus empressée, des Adresses & de l'encens de la part des Non-Conformistes, au sujet de l'Edit de Tolérance, qu'elle venoit de rendre; mais elle ne trouva que peu de dupes. 1672.

Les Presbytériens en font leurs remercimens au Roi.

On n'ignoroit plus que le Duc d'*Yorck* fût Papiste; & la Duchesse étoit aussi fortement soupçonnée de l'être. Cependant les Ministres Presbytériens vinrent en corps, le Docteur *Manton* à leur tête, remercier le Roi de son Edit; & ils choquerent, par ce trait de bassesse, un grand nombre de leurs meilleurs amis. La Cour ne fut pas ingrate. Elle fit une pension de cinquante livres sterling à la plûpart, & de cent aux principaux d'entr'eux. *Baxter* n'en voulut point pour lui; mais presque tous les autres l'accepterent. Je tiens tout ce que je viens de dire, du Docteur *Stillingfleet*, qui m'a assûré sçavoir bien ce qu'il avançoit. Il m'a dit, entr'autres, que *Pool*, qui a écrit la *Synopse des Critiques*, lui avoit avoüé qu'il

1672. avoit touché ſes cinquante pieces pendant deux ans. C'eſt ainſi que la Cour s'y prit pour leur fermer la bouche ; & elle eut lieu d'être contente de la conduite du plus grand nombre.

Le Clergé Epiſcopal fut moins docile. Le langage de la Chaire changea bruſquement. On tonnoit par tout contre le Papiſme, & l'on ne parloit plus que de l'autorité ſacrée des loix. Les Evêques, & celui de Londres en particulier, publierent des Mandemens, où ils chargeoient le Clergé de mettre le Peuple bien au fait de nos Controverſes avec l'Egliſe Romaine. Ce fut un ſoulévement ſi général contr'elle dans tout le Royaume, & ſur tout dans la Capitale, que la Cour en prit vivement l'allarme. *Clifford* découvrit un fond d'emportement, qui avoit juſques-là été caché ſous une douceur extraordinaire. On l'auroit pris alors pour une eſpéce d'Energuméne, mis en convulſions par un zele forcené pour le Papiſme. Le Roi ſe plaignoit à *Sheldon*, de ce qu'il prêchoit auſſi la controverſe, à deſſein, diſoit ce Prince, d'animer le Peuple, & de l'aliéner de ſa perſonne.

L'Archevêque de Cantorbéry aſſembla quelques Eccléſiaſtiques diſtinguez, pour les conſulter ſur la réponſe qu'il auroit à faire, ſi le Roi revenoit à la charge. *Tillot-*

ſon

son étoit du nombre. Son avis fut, de dire à ce Prince, qu'une défense au Clergé de soûtenir en Chaire la Réligion Protestante, pendant que Sa Majesté elle-même en faisoit la profession, seroit une chose sans exemple. Charles n'importuna plus l'Archevêque sur ce point. 1672.

La Duchesse d'Yorck meurt.

Lorsque les choses étoient ainsi aigries, la Duchesse d'*Yorck*, vint à mourir. On avoit remarqué qu'elle n'avoit pas reçu la Communion à la maniere Anglicane depuis quinze mois; & qu'en toute occasion, elle abattoit tous les coups qu'on portoit à l'Eglise Romaine. Elle prenoit souvent fait & cause, entre autres, pour le célibat des Prêtres. *Morley* m'a dit, qu'elle s'étoit réguliérement confessée à lui depuis l'âge de douze ans; & que lorsqu'il fut banni de la Cour, il la légua pour Pénitente à *Blanford*, qui est mort Evêque de Worcester. Le premier m'a dit aussi qu'il l'avertit des mauvaises conséquences qu'on tiroit du relâchement qu'on voyoit en elle au sujet de la communion, qu'elle ne manquoit point auparavant de recevoir tous les mois. La Duchesse se jetta sur sa mauvaise santé, & sur ce qu'elle avoit beaucoup d'affaires; mais elle lui protesta en même tems qu'elle étoit toûjours fort attachée à sa Religion; & que jamais Prêtre Papiste n'avoit eu la hardies-

1672. ſe de lui dire un mot contre l'Egliſe Anglicane. *Morley* l'engagea, par une promeſſe ſolemnelle, à lui déclarer tous les ſcrupules qui pourroient lui naître dans l'eſprit, & à écouter ce qu'il auroit à lui dire pour les diſſiper. Il m'a proteſté qu'elle ne s'étoit jamais déchargée à lui d'aucun. Cependant il l'avoit tenuë tête à tête pendant quelques jours à Farnham, poſtérieurement à celui duquel étoit daté l'écrit, où cette Princeſſe rendoit raiſon de ſon changement, & qui fut publié après ſa mort par Mr *Maimbourg*. Le Duc me le fit voir; & je reconnus la main de ſon Epouſe. Il ne voulut pas me permettre d'en tirer copie, mais il ſouffrit que je le luſſe deux fois. J'allai en le quittant en entretenir *Morley*, qui me dit alors les particularitez qu'on vient de voir. Il m'ajoûta qu'on avoit certainement engagé la Ducheſſe à écrire bien des fauſſetez. Il y avoit longtems qu'elle traînoit. Au moment qu'on s'y attendoit le moins, elle tomba en agonie. On envoya chercher *Blanford*, pour la préparer à la mort, & pour l'exhorter à recevoir la Communion. La Reine le prévint, & s'aſſit auprès de la mourante. L'Evêque de Worceſter avoit le défaut d'être trop humble & trop modeſte, & la préſence d'eſprit lui manqua pour commencer les prieres, qui auroient apparemment

ment fait retirer la Reine. Le Prélat parla peu, & ne laissa échaper quelques mots qu'en tremblant. Il lui arriva de dire à la Duchesse, qu'il comptoit qu'elle mouroit dans un ferme attachement à la vérité. Qu'appellez-vous la vérité, dit-elle? Elle en répéta souvent le nom dans l'espace de quelques minutes, au bout desquelles elle expira, sans emporter ni l'amour, ni les regrets de beaucoup de personnes. Sa hauteur l'avoit fait haïr. Il est vrai qu'elle étoit tendre & bonne amie. Son changement de Religion fit que les personnes les mieux disposées à son égard, régarderent sa mort moins comme un malheur, que comme un accident heureux pour elle. Quand son pere apprit qu'elle chanceloit sur sa Réligion, il en eut une douleur supérieure à celle que lui avoient causé toutes ses disgraces. Il lui écrivit une Lettre fort raisonnée, pour la raffermir, & il la lui envoya enfermée dans une autre, qu'il écrivoit au Duc. Elle étoit morte, avant que la Lettre parvint en Angleterre. 1672.

J'ai déja raconté tout ce que j'ai pu apprendre de l'alliance détestable du Roi Charles avec la Cour de France, & des préliminaires de la seconde guerre de Hollande. Pour répandre sur ce morceau d'Histoire le plus de lumiere qu'il me sera possible, je donnerai une idée de l'état des

1672. affaires dans les Provinces-Unies au tems dont je parle. Je compte que c'eſt ici la cinquiéme époque, qui a menacé de ruïne la Réligion Proteſtante, & je me propoſe, avant tout, de les parcourir toutes, pour étaler aux yeux du Lecteur les dangers extrêmes qu'elle a couru, & pour le porter à n'en jamais perdre le ſouvenir.

La premiere époque, qui a penſé être fatale à la Religion Proteſtante.

Je place la premiere au tems de la priſe du Duc de Saxe, & du Landgrave de Heſſe, par Charles V. Cet Empereur porta, comme on ſçai, le dernier coup à la ligue de Smalcalde, qui étoit alors le grand appui du Proteſtantiſme, ébranlé premiérement par la mort de Henri VIII. & peu après par celle de François I. Depuis ce coup fatal, tout plia devant Charles. Il n'y eut que la ville de Magdebourg qui ſe ſoutint. Il auroit dû ſe confier moins à Maurice, ou le traiter mieux qu'il ne fit. La penſée qu'eut apparemment de lui Sa Majeſté Impériale fut, qu'il n'avoit ni honneur ni Réligion, puiſque l'ambition l'avoit porté à ſacrifier l'un & l'autre, & à abandonner lâchement ſes Alliez. Quand celui-ci ſe vit Electeur; il commença par s'aſſurer de l'Armée. Il s'allia enſuite avec la France, & avec d'autres Princes de l'Empire. Devenu redoutable par toutes ces précautions, il tourna bruſquement contre l'Empereur. Peu s'en fallut qu'il ne

le

le ſurprit lui-même dans Inſpruck. En un mot, *Maurice* ruïna, pour ainſi dire, dans un tour de main ce qui avoit été pour *Charles* V. l'ouvrage de bien des années. La concluſion fut l'Edit de Paſſaw, qui rendit pour quelque tems la paix à l'Allemagne. 1672.

Je place la ſeconde époque à la fin du Regne de la Reine Marie. La Réligion Proteſtante paroiſſoit alors entiérement accablée en Angleterre. Les Cardinaux de *Lorraine* & de *Granvelle*, d'autre part, travailloient avec ardeur à la paix, dans la ſeule vûë de débarraſſer leurs Maîtres de toute autre affaire, pour vaquer à celle de l'extirpation de l'Héréſie, qui ſe répandoit au long & au large dans les deux Royaumes. La mort de la Reine Marie, l'avénement d'Eliſabeth à la Couronne, firent avorter ce grand projet. Henri IV. fut aſſaſſiné peu de tems après. Une minorité longue, & des guerres civiles empêcherent long-tems la France de rien entreprendre. Les Païs-Bas, aſſiſtez par elle, & par l'Angleterre, firent la plus longue & la plus belle défenſe qu'on voye dans l'Hiſtoire. Ils furent principalement animez par l'inexorable cruauté de Philippe II, & par ſon grand éloignement des lieux qui étoient le théatre de la guerre. Ce Prince exécrable avoit rendu la paix impoſſible, par la

La ſeconde.

1672. perfidie avec laquelle il avoit violé tous ses traitez ; & son extrême ingratitude envers ceux qui l'avoient le mieux servi, je veux dire, à l'égard du Duc d'*Albe*, & du Prince de *Parme*, fit voir que toutes ses autres mauvaises qualitez étoient couronnées par une haute imprudence.

La troisiéme. La Réligion Protestante fut encore dansun grand péril depuis l'année 1585. jusqu'à l'année 1589. dans laquelle furent jettez les fondemens de la Ligue avec la France. La victoire suivoit par tout le Prince de Parme dans les Païs-Bas. Le Prince d'*Orange* assassiné, fut un coup de foudre pour les Provinces-Unies. Cependant l'Espagne se mit en tête de détrôner la Reine Elisabeth, & de lui substituer Marie Stuart. Pour y réüssir, elle employa quelques années à équiper la plus formidable flotte qui soit jamais entré en Mer, & qui fut nommée la flotte Invincible.

. Toute l'Europe en suspens, s'épuisoit en conjectures. Tantôt c'étoit au Turc que l'Espagne en vouloit. Tantôt elle alloit au secours de l'Empereur des Abissins contre l'Egypte. Le plus vrai-semblable étoit, que le Roi *Philippe* vouloit faire un dernier effort, pour terminer la guerre des Païs-Bas dans un seule campagne. Enfin, le but véritable de ce grand armément parut

rut au jour. *Walsingham* avoit ordinairement des Prêtres pour Espions, & il avoit coûtume de dire, qu'il n'en connoissoit point de plus alerte qu'un méchant Prêtre. Un d'eux lui donna avis, que le Roi d'Espagne s'étoit déterminé sur l'usage qu'il feroit de sa flotte; mais qu'il n'avoit encore rien fait connoître de sa résolution à ses Ministres auprès des Cours étrangeres. Ce Prince en avoit à la vérité fait part au Pape, dans une Lettre qu'il lui avoit écrite; mais elle n'étoit point sortie des mains de Sa Sainteté. Ainsi les Espions de Madrid n'en sçavoient pas davantage. Sur cet avis on fit partir un homme pour Vénise, qui étoit le centre du commerce que l'Angleterre avoit avec Rome. On eut bien-tôt une copie de la Lettre, moyennant vingt mille écus comptez à la Maîtresse d'un des principaux Favoris du Pape. La Cour la reçut en 1586. peu après les fêtes de Noël. *Philippe* II. y faisoit sçavoir au Pontife que sa flotte étoit destinée pour l'Angleterre; où il prétendoit asseoir dans peu Marie Stuart à la place d'Elisabeth, & arracher jusqu'aux moindres fibres de l'Hérésie. Ce Prince ajoûtoit, que la maison de Guise concouroit à ce dessein, & qu'il comptoit aussi sur le Roi d'Ecosse. Il en coûta la tête à Marie. Le Roi Jacques envoya un de ses Gentilshommes de la Chambre, nom- 1672.

 mé

1672. mé *Steward*, duquel est descendu le Lord *Blantyre*, à la Reine Elisabeth, pour lui faire les dernieres menaces de sa part, si elle attentoit à la vie de sa mere. Une Lettre de l'Ambassadeur de France, qui étoit alors en Ecosse, fit voir néanmoins que ce Prince, très-jeune encore, étoit fort double, ou fort inconstant dans ses résolutions. Cette Lettre, qu'on intercepta, s'est trouvée parmi les papiers de *Walsingham*. L'Ambassadeur assuroit le Roi Jacques, que *Steward* avoit conseillé à la Reine d'Angleterre de faire de Marie ce qu'elle voudroit; & que pour désarmer la vengeance de son Maître, il ne s'agiroit que de lui envoyer des chiens & des daims. Jacques fut si outré d'une si cruelle raillerie, qu'il fit serment de faire pendre *Steward* tout botté à son retour. Bien loin de lui tenir parole, dès le soir même de son arrivée, ce Gentilhomme coucha dans la Chambre du Roi à l'ordinaire; & il n'en fut plus parlé. Quant à la grimace que fit la France, en envoyant une Ambassade solemnelle à la Reine Elisabeth, pour la détourner de faire trencher la tête à Marie, *du Maurier* avance un fait fort probable. Il dit que Henri III. concerta avec ceux qui composoient cette Ambassade, une Lettre à la Reine d'Angleterre, où il l'exhortoit au contraire à se défaire au plûtôt de Marie.

Il

Il voyoit que les Guises fondoient la meilleure partie de leurs ambitieuses espérances, sur l'avénement à la Couronne d'Angleterre du Roi Jacques leur Cousin, qui ne seroit pas homme à prendre le parti de la Maison de Bourbon contre eux. J'ai vû en original une Lettre du Comte de *Leicester* au Comte de *Betford* son beau-frere, Gouverneur de Berwick, au tems qu'elle fut écrite, qui se rapportoit fort au récit de *du Maurier*. Les Ambassadeurs de France, disoit la Lettre, ont eu beau représenter, dans leurs harangues, le supplice de la Reine d'Ecosse comme une action lâche, & comme un trait d'hostilité contre la France, dont cette Princesse étoit Reine Doüairiere; ce n'est là qu'un mécontentement simulé; & quelque haut qu'ils parlent, ces Messieurs sçavent fort bien que leur Maître ne fera pas le moindre pas pour venger la mort de cette infortunée Princesse. Elle ne finit donc ses jours sur un échafaut, comme on voit, que parce que l'Espagne abusa du prétexte de la mettre sur le trône pour envahir l'Angleterre. Marie Stuart mourut mieux qu'elle n'avoit vécu, Son exécution tomba dans le mois de Février de l'année 1587. 1672.

La Cour d'Angleterre comprit que l'exécution de la Reine d'Ecosse n'arrêteroit pas Philippe, qui avoit de tout tems moins pensé

La flotte Espagnole ne se trouve point

1672. pensé à conquérir pour elle que pour lui-même. Il donna ordre qu'on achevât en toute diligence l'armement. Il y manquoit vingt bons Vaisseaux, qui étoient encore sur le chantier, & qu'il ne fut pas possible de tout l'Eté de mettre en Mer. Sans ce délai, qui fut l'ouvrage d'un gros Négociant de Londres, les Espagnols n'eussent trouvé aucune force capable de leur résister. Il sçavoit que leurs fonds étoient abîmez, & qu'ils ne pouvoient tirer de l'argent, pour fournir de vivres leur flotte; que de la Banque de Gènes. Il écrivit par tout, pour faire en sorte de la mettre à sec. Son calcul fut qu'il pourroit perdre quarante mille livres sterling, sur les sommes immenses qu'il en tira, & qui resta inutilement dans ses coffres, jusqu'à ce que le tems de faire des propositions fût passé pour les Espagnols. Il compta aussi qu'il sauvoit l'Angleterre. Ce mystere d'Etat fut, ce semble, jugé trop grand pour être découvert à *Cambden*, lorsqu'on lui mit entre les mains des mémoires pour écrire l'Histoire du Regne glorieux, d'un bout à l'autre, de la Reine Elisabeth; ou qu'il crut lui-même ce mystere trop sacré, pour en rien communiquer au monde. Le fameux *Boyle*, Comte de Cork, qui avoit, au tems dont il s'agit, une grande part au maniment des affaires en Irlande, apprit, je ne sçai par quel canal,

prête au tems qu'on avoit projetté.

1672.

canal, le fait presque miraculeux que je viens de raconter, & il en fit part à deux de ses enfans, de qui je le tiens. Il est si bien lié, & il quadre si parfaitement à tout ce qu'on sçait du tems où on le place, qu'on ne peut lui refuser le plus haut dégré de vraisemblance. S'il est véritable, il merite certainement d'être regardé comme un des plus curieux qu'on rencontre dans l'Histoire d'Angleterre. Je retourne à mon sujet, après une digression, qui, j'espere, ne sera pas désagréable à mon Lecteur. On sçait de quelle maniere échoüa l'armement épouvantable des Espagnols. Le Duc de Guise fut massacré peu de tems après. Henri III. ne tarda pas à être assassiné; & Henri IV. lui succéda. Son avénement à la Couronne déconcerta la Ligue Espagnole, & fit évanoüir tous les projets de Conquêtes. La Réligion Protestante échapa heureusement, comme on voit, de ce nouveau danger.

Quatriéme époque.

Elle en courut un continuel depuis la bataille de Prague jusqu'à l'année 1630. Ce fut dans cette année, comme il a été dit dans le premier Livre, que mourut l'Electeur Palatin, & que l'Allemagme subit le joug de la Maison d'Aûtriche. Toutes les tentatives qu'on fit pour le secoüer furent malheureuses & funestes aux principaux Acteurs, jusqu'au moment que le

jeune

1672. jeune & vaillant *Gustave Adolphe*, Roi de Suéde, fut suscité pour humilier cette superbe Maison. La perte de la Rochelle menaçoit d'une ruïne prochaine les Protestans en France. Les premieres étincelles de la guerre civile se faisoient voir en Angleterre. Les Etats Généraux étoient vivement pressez par les Espagnols, sous la conduite de *Spinola*. La ville de Breda s'étoit renduë à eux. Pour comble de desastres, le feu de la division s'alluma entre le Prince *Maurice* & *Barnevelt*. Il est à propos de développer ici les principes de leur animosité, avec plus de soin que nous n'ayons fait dans le premier Livre. On ne dispute point à Guillaume, Prince d'Orange, la qualité d'un des plus grands hommes dont il soit fait mention dans l'Histoire. Après avoir sué long-tems à remettre sa Patrie en liberté, ses généreux efforts furent enfin couronnez du succès; & ce fut lui qui donna sa premiere forme à la République. Dans l'accomplissement d'un si grand ouvrage, il fit une faute, s'il est vrai qu'elle ne lui fut pas extorquée par la nécessité des affaires. C'étoit de se réserver dans toutes les Villes de Hollande le droit de faire échoüer, par le simple réfus de son suffrage, tout ce qu'elles pouvoient proposer, tant sur le fait de la Réligion, qu'en cas de lever des taxes, & de faire, ou la guerre

guerre, ou la paix. Il eût été bien moins dangereux de déterminer tout à la pluralité des deux tiers des voix. Par cette derniere méthode, les actes, qui seroient émanez du Gouvernement civil, auroient eu toute une autre force. Quelques-uns crurent que Guillaume ne fit entrer en ligne de compte tant de petites villes, que pour les opposer aux grandes, qu'il trouvoit moins souples. D'autres ont dit qu'il fut forcé de faire un si grand trait de politesse aux premieres, pour les engager à soutenir avec plaisir le faix de la guerre. Le plus grand malheur est que de la maniere dont il a réglé les choses, la moindre des villes peut beaucoup dérouter toutes les affaires de l'Etat. Guillaume encourut aussi le blâme, pour avoir travaillé à loger un pouvoir exhorbitant entre les mains du Stathouder, & à le faire, à un grand nombre d'égards, quelque chose de plus que n'étoient autrefois les Comtes de Hollande. En recompense, son revenu étoit modique, & sa dignité élective. Il y a apparence que ce Prince avoit dessein de l'annexer à sa Famille : car après sa mort on trouva parmi ses papiers des Lettres *Renversales*, comme on les appelle, du Duc d'Anjou, dattées du tems où ce Duc avoit été invité par les Provinces de venir regner sur elles, dans lesquelles il promettoit à *Maurice* la Hollande 1672.

1672. lande & la Zélande. Sur la fin de ses jours il avoit presque entiérement perdu les bonnes graces du Clergé; parce qu'il vouloit que les Papistes fussent tolérez; dans la pensée, qu'une indulgence générale étoit nécessaire, pour intéresser à la défense de la liberté commune les Non-Conformistes de toutes les sortes, & aussi pour attirer les autres Provinces dans l'union. Son plan & ses idées là-dessus furent fort combattuës en Chaire par les Ministres, qui étoient pour un procédé plus violent. On vit des hommes, qui, peu d'années auparavant, n'avoient pas eu de couleurs assez vives pour peindre les cruautez de l'Eglise Romaine, demander qu'on en exerçât de pareilles sur le parti qui leur faisoit ombre. Si le Prince perdit beaucoup de son crédit auprès du Clergé dominant, le Clergé dominant à son tour déchut extraordinairement dans l'esprit du Prince. Les Ministres voyant qu'ils ne pouvoient plus compter sur lui, envoyerent une députation à la Reine Elisabeth, sans l'aveu des Etats; pour la prier de les prendre sous sa protection; & de leur imposer telles conditions qu'elle voudroit. Les Etats furent extrêmement choquez de cette hardiesse; mais ils n'oserent alors s'en plaindre, ni beaucoup moins la punir. Ils furent au contraire forcez par les clameurs du Peuple d'applaudir

à

à une démarche si pleine d'irrégularité, & d'un si dangereux exemple. C'est *Halewin* de Dort, duquel j'aurai occasion de parler dans la suite, qui m'a dit le fait comme je le raconte. La Reine d'Angleterre envoya le Comte de *Leicester*, paré du tître nouveau de Gouverneur suprême, & revêtu d'une autorité plus grande que ne l'avoient jamais euë ni le Stathouder, ni les Comtes de Hollande. Il mit pied à terre à Flessingue. La premiere chose que fit le Comte, ce fut de se transporter à l'Eglise; où il ordonna des prieres publiques, pour attirer la bénédiction du Ciel sur ses entreprises; & il voulut participer à la Sainte Céne le jour suivant. On lui entendit faire à la sainte Table des protestations solemnelles de la droiture de ses intentions, & de son zéle pour le bien des Provinces-Unies. Le Peuple fut si ébloüi par tout cet appareil de dévotion, & si charmé, que les Etats de la Haye, & *Barnevelt* sur tout, en redouterent beaucoup les suites. Pour les prévenir, ils envoyerent tirer de la poussiere des Ecoles, le jeune Comte Maurice, depuis Prince de ce nom, qui étudioit alors à Leyde, & qui n'avoit pas encore dix-huit ans, pour le créer Stathouder de Hollande & de Zélande. Il n'y avoit point de précaution prise là-dessus dans le traité qu'ils avoient fait avec le Comte

1672.

1672. Comte de *Leicester*. Il fut néanmoins fort indigné de se voir opposer un rival, qui pouvoit devenir formidable. Je n'entrerai point dans le détail de la mauvaise administration du Comte; & je ne parlerai point non plus de son rappel. Je ne dois pas néanmoins oublier de dire que la Reine Elisabeth lui ôta les rênes des sept Provinces, si-tôt qu'elle se fut apperçu qu'il étoit incapable de les bien manier, & qu'il commençoit à vendre au poids de l'or les meilleures Places.

Différends entre le Prince Maurice & Barnevelt.

Le Prince *Maurice* & *Barnevelt* avoient agi d'un parfait concert, jusqu'au tems qu'il fallut négocier une paix, ou du moins une Trêve. Ils se trouverent alors d'avis si différent, & l'aigreur se mit si bien de la partie, que leur amitié passée dégénera dans une haîne implacable, & dans une défiance mutuelle, que rien ne put jamais guérir. Le Prince vouloit la guerre, qui lui conservoit le commandement d'une grosse armée; & l'intérêt qu'il avoit que la République, non contente de se défendre, pensât à faire des conquêtes, étoit visible. Le Ministre, au contraire, insinuoit aux Etats, que par cette raison là même, le Prince étoit peut-être plus à redouter que les Espagnols; & que la guerre, inutile en elle-même, pouvoit exposer la République aux entreprises de *Maurice*. Celui-ci disoit

soit de son côté que les Protestans, qui gémissoient sous le faix de la persécution dans les Provinces Papistes, tendoient les bras à leurs Freres, pour être soulagez. Il étoit aisé de les délivrer de leurs maux, & l'espérance d'un grand succès se présentoit de toutes parts. Puisque les sept Provinces sont présentement hors de péril, repliquoit *Barnevelt*, à quoi bon penser à étendre leurs limites? Ceux qui souffroient & qui avoient de l'amour pour la Réligion & pour la liberté, n'avoient qu'à passer dans les Provinces où ils pouvoient joüir paisiblement de l'une & de l'autre. Elles en deviendroient plus riches & plus peuplées. Au contraire, l'acquisition de la ville d'Anvers pourroit faire redoubler les souffrances des Persécutez. Sans dire que la France & l'Angleterre ne trouveroient pas bon que la Hollande s'étendit trop, & qu'elle devînt trop puissante. Tous les Ministres d'un zéle échauffé étoient pour la guerre, & noircissoient ceux qui vouloient la paix comme des gens sans Réligion, des hommes charnels, qui ne se conduisoient que par les vûës d'une politique toute terrestre. Dans ce mouvement général où étoient les esprits, s'éleverent les fameuses disputes d'*Arminius* & de *Gomare*, célébres Professeurs de l'Université de Leyde, sur les décrets de Dieu, & sur l'efficacité de la grace. 1672.
Il

1672. Il eſt conſtant, que ni le Prince, ni *Barnevelt* ne prirent parti dans ces diſputes par principe de Réligion; puiſqu'ils ſe mirent l'un & l'autre à la tête de celui dont les ſentimens étoient oppoſez aux leurs. Le premier ne parla jamais dans le particulier que le langage de l'Arminianiſme; & l'autre crut toûjours fermement la Prédeſtination Calvinienne. Il eſt vrai qu'il rejettoit le dogme de la réprobation abſoluë, & qu'il n'aimoit pas la témérité avec laquelle les Calviniſtes outrez vouloient pénétrer dans l'abîme des décrets divins; ni l'enyvrement avec lequel ils travailloient à faire triompher leurs doctrines. Les Arminiens lui paroiſſoient plus dans les intérêts de la Patrie. Il condamnoit au contraire le zéle emporté des autres, qui leur faiſoit ſouhaiter ardemment la continuation de la guerre, taxer d'indifférence pour toutes les Réligions ceux qui préferoient la paix, & n'avoir point pour eux de noms plus doux que ceux d'Emiſſaires de l'Eſpagne, & de Satellites du Papiſme. Je n'entrerai point dans les conteſtations qui ſuivirent, touchant l'autorité que peuvent légitimement prétendre les Etats Généraux ſur les Provinces qu'ils gouvernent. Je dirai ſeulement qu'il eſt certain, que chacune eſt une Souveraineté à part; & que les Etats Généraux ne ſont qu'un compoſé de leurs Députez,

Députez, qui ne peuvent avoir aucun droit sur elles. On ne laissa pas de dire, que les maux extraordinaires exigeoient des remedes de même nature. Le Prince *Maurice*, devenu rédoutable à leurs Hautes Puissances mêmes, par un Parti que lui avoient formé les Ministres parmi le Peuple, les porta à s'approprier de l'empire sur la Province de Hollande, & à en faire passer le gouvernement en de nouvelles mains. Il fit aussi ériger un Tribunal inconnu jusqu'alors, pour faire rendre compte de leur administration à plusieurs de ceux qui sortoient de la Magistrature. *Barnevelt*, *Grotius*, & quelques autres y furent accusez d'avoir fomenté l'esprit de sédition, & excité des troubles dans l'Etat. Le premier eut la tête trenchée, & ses prétendus complices furent condamnez à une prison perpétuelle. Chacun des Juges reçut une médaille d'or, dont le revers représentoit le Synode de Dordrecht, qui avoit été convoqué par le Tribunal dont je parle. J'en ai vû une qui étoit gardée de pere en fils dans la Famille de l'un d'entre eux. Le Roi Jacques seconda *Maurice* dans toutes ces innovations de tout son pouvoir. Tant un intérêt présent pousse quelquefois les Princes à faire les choses du monde qu'ils voudroient le moins! La passion dominante de ce Prince étoit la haîne qu'il portoit aux Puritains. 1672.

1672. tains. Elle s'étendoit à leurs opinions, qu'il abhorroit avec tout le mouvement dont il étoit capable. Pour la satisfaire, on le voit porter comme en triomphe le parti Arminien dans son Royaume ; & pour obéïr à d'autres vûës, il travaille de toutes ses forces à la ruïne de ce même parti en Hollande. Jacques étoit ennemi de *Barnevelt*, non seulement parce que ce grand Ministre en étoit le principal soutien, mais encore parce qu'il lui avoit enlevé les Villes que la Hollande avoit données à l'Angleterre pour garantie de ses Traitez. Guidé par une de ces passions qui ne sçavent ce que c'est que de se commander, ce Prince prit la résolution de le perdre. *Maurice* content de la victoire qu'il venoit de remporter sur le Parti qui le traversoit, ne se mit pas en peine de pousser les choses beaucoup plus loin. Il ne tarda pas à s'appercevoir du prodigieux changement qui s'étoit fait à son égard dans le cœur du Peuple, dont il étoit adoré peu auparavant, & qui ne le regardoit plus qu'avec des yeux d'horreur. Il s'efforça de se réhabiliter, pour engager les Etats à entrer dans la guerre de Bohême, qui ne fut pas de longue durée. Le Prince *Maurice* souffroit impatiemment d'être traversé par un Etat libre; mais il n'avoit certainement aucun dessein d'envahir ses libertez.

Sa

Sa mort mit fin à toutes les broüilleries. Son Frere, le Prince *Henry-Frédéric d'Orange* amortit bien-tôt le feu des disputes entre les Arminiens & les Calvinistes, en accordant la Tolérance aux deux Partis, quoiqu'il fût dans les sentimens des premiers. Le grand succès qu'il eut à la tête des Armées, & la liberté qu'il laissoit aux Provinces de gouverner leurs affaires comme elles l'entendoient, acheverent en peu de tems d'éteindre l'incendie que la conduite impérieuse de son Frere avoit allumé. Les Etats lui donnerent de grandes récompenses, qui l'enrichirent beaucoup; & ils accorderent en survivance le Stathouderat à son Fils. Boüillant comme son oncle, le Fils négligea de marcher sur les vestiges de son Pere. Il s'opposa tant qu'il pût à la paix de Munster. Les Etats commencerent à s'appercevoir qu'assez long-tems ils avoient soutenu la France contre l'Espagne; & la supériorité à laquelle la premiere étoit montée, les avertissoit présentement de se liguer contre elle avec l'Espagne. Le Prince *Guillaume* vint à se brouiller avec sa Mere. Elle avoit un grand crédit dans les Etats, où elle combattit contre lui. La Paix de Munster fut en grande partie l'heureuse suite de leur mesintelligence. Après que le jeune Prince eut épousé une Princesse du sang d'Angleterre, il fit tous ses

1672.

Le Prince Henry-Frédéric d'Orange se conduit très-sagement.

Son Fils est d'un esprit boüillant comme son Oncle.

1672. ses efforts, pour commettre les Etats avec la Republique naissante. Indigné d'y avoir mal réüssi, & de voir que leurs Hautes-Puissances avoient congédié l'Armée, il eut recours à la violence. Il n'est point nécessaire que je m'étende ici sur des faits aussi connus que le sont la hardiesse qu'il eut de faire enfermer quelques Membres des Etats au Château de Louvestein, & le dessein qu'il forma de changer le gouvernement de la Ville d'Amsterdam. Elle fut avertie de son danger par un postillon, quelques heures avant l'arrivée du Prince. Il mourut peu de tems après. La Princesse Royale, qui en étoit au huitieme mois de sa grossesse, accoucha au bout d'une semaine d'un fils, qui sembloit naître dans un amas de circonstances les plus desavantageuses pour lui. Les Etats avoient conçu de grands ombrages de la Maison d'Orange, qu'ils regardoient comme incessamment attentive à subjuguer les sept Provinces. Ses affaires domestiques étoient de plus en très-mauvais ordre. Sa Mere & son Ayeule emportoient deux grands doüaires de son bien; & la dette, que son Pere avoit contractée pour subvenir aux besoins du Roi Charles dans son éxil, y faisoit encore une breche très-considérable. Qui auroit cru qu'un enfant d'ailleurs des plus mal sains, seroit un jour le Libérateur de l'Europe,

rope, & l'Ange tutelaire de la Religion Protestante? Tant les événemens humains ont quelquefois peu de rapport aux principes dont on les voit éclore! A propos de la naissance du Fils, je n'omettrai pas ici un récit qui regarde celle du Pere, & qui fait beaucoup d'honneur à l'Astrologie judiciaire, en laquelle néanmoins je n'ai moi-même que peu de foi. C'est la Reine Marie qui me l'a fait. Il m'a été confirmé par quelques personnes qui étoient de la maison du jeune Prince dans le tems dont je parle, & à qui cette Princesse me renvoya, pour m'en assurer d'avantage. Un inconnu mit entre les mains de la Princesse Doüairiere d'Orange un papier qu'elle prit pour une Requête. En l'ouvrant elle trouva qu'il contenoit l'horoscope de son Fils, très-détaillé, & depuis parfaitement justifié par l'événement. Les plus singulieres des avantures qui devoient arriver au jeune Guillaume II. étoient qu'il épouseroit une veuve dont il auroit un Héritier, & qu'il mourroit lui-même de la petite vérole dans sa vingt-cinquiéme année. Ceux qui étoient portez à ajoûter foi aux prédictions de cette sorte, s'imaginerent que la Princesse Royale devoit mourir; & qu'une veuve lui succéderoit. Toutes les fois qu'à la Cour on apprenoit la mort de quelque Prince, le bon mot ne manquoit point, 1672.

1672. & l'on demandoit des nouvelles de la Princesse qu'il laissoit. Lorsque le Prince Guillaume II. fut saisi de la petite vérole, on ne douta plus que l'Astrologue n'eut parlé juste; & le malade en eut l'imagination si frappée, que le trouble qui s'y répandit, seconda probablement la maladie. Il étoit encore dans un âge tendre, lorsqu'on le frustra lui & ses descendans de la Charge de Stathouder, par l'Edit perpétuel, par lequel elle fut entiérement abolie.

Fautes que commit de Wit.

La principale faute dont on puisse taxer le Ministere de *de Wit*, est de n'avoir pas relevé le Conseil d'Etat. Il y avoit un grand inconvenient à laisser l'Autorité souveraine accablée du soin de faire exécuter les loix; & il paroissoit de la nécessité à l'en décharger sur un Tribunal, composé de Gens rompus aux affaires, comptables néanmoins aux Etats Généraux. Rien ne peut se faire dans ces derniers qu'avec lenteur; parce qu'il faut aux Députez des Provinces le tems de recevoir d'elles la permission d'agir. Il n'y faut point trop compter non plus sur le secret. Le Conseil d'Etat au contraire peut aller vîte, & le silence s'y garde mieux. Ce n'étoit plus néanmoins qu'une représentation de théatre, sous le Ministere de *de Wit*; & les Etats Généraux faisoient tout. Il est certain encore une fois que l'exécution des loix ne sçauroit

ſçauroit être que fort mal entre les mains 1672.
d'une Aſſemblée nombreuſe ; dont le fait eſt proprement de veiller ſur la conduite de ceux qui en ſont chargez. *de Wit* l'éprouva ainſi. L'occaſion qui fit dégrader le Conſeil, fut le droit de ſéance que les Etats y accorderent à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, à la Requête de ſes Maîtres ; qui n'alléguérent pour raiſons que l'intérêt qu'ils avoient à tout ce qui ſeroit décidé par rapport aux villes qu'on leur avoit données pour garentie. Après qu'elles eurent été renduës, on eut de la répugnance à prier l'Ambaſſadeur de ſe retirer. Les Etats trouverent qu'un moyen plus doux étoit de laiſſer tomber le Conſeil à rien, & de s'emparer de toutes les affaires. Sans doute que *de Wit* auroit fait un grand coup pour lui-même & pour ſa Patrie, s'il s'étoit ſervi du crédit qu'il ſe trouvoit en main à la mort du Prince Guillaume, pour remettre les choſes ſur l'ancien pied. Il auroit d'autant mieux fait de ne pas laiſſer échapper ce tems favorable, qu'il n'y a jamais qu'une grande révolution qui puiſſe corriger les déſordres importans qui ſe ſont gliſſez dans un Etat, & qui y ont pris racine. Ce grand Miniſtre ſe jetta du côté du Peuple, pour gouverner. Son prémier choix fut cauſe que, non content de laiſſer toutes choſes comme il les avoit trouvées, il conniva à

1672. l'accroiſſement de l'autorité des villes particulieres ; au préjudice des Cours établies à la Haye. Par-là il cimenta ſon crédit ; maisil affoiblit l'union des Provinces. Toutes les grandes affaires, & ſur tout les Négociations avec les autres Puiſſances, rouloient ſur un petit nombre de têtes, dont *de Wit* étoit la principale. Ceux à qui le ſanctuaire étoit fermé, mettoient ſur ſon compte tout le mal qui arrivoit, & le firent enfin périr. La haute réputation qu'il s'étoit acquiſe dans la Guerre avec la Grande-Bretagne, triompha pour un tems de la malignité d'un parti formé contre lui. Les Etats le prirent enſuite pour Oracle. La promptitude avec laquelle il conſomma le grand ouvrage de la triple Alliance, ſans s'arrêter à aucune des formalitez établies, fut une preuve qu'il ſe tenoit bien ſûr de n'être déſavoüé en rien. Il donna extrêmement dans le faux, lorſqu'il négocioit tout à la fois avec la France & avec l'Angleterre. Il s'imagina que le Roi Charles ne pouvoit manquer d'appercevoir ſon propre intérêt, qui ſe trouvoit ſi manifeſtement dans l'élévation du Prince d'Orange, & qui devoit naturellement le faire tout au moins conſentir à ce que ce Prince fut élevé à la dignité de Stathouder. Rien n'étoit plus clair que le Roi d'Angleterre ne pouvoit autant gagner par ſon union avec

avec la France, que par l'ascendant qu'il 1670.
auroit, par le moyen de son Neveu, dans les sept Provinces. Charmé de ce raisonnement, *de Wit* se flattoit d'avoir en main un appas sûr pour mener l'Angleterre où il voudroit. Malheureusement il ne soupçonna pas le Roi de s'être livré au Papisme, & de ne rouler que des idées du pouvoir arbitraire. Aussi *de Wit* ne sçut-il à quoi attribuer l'indifférence, pour ne pas dire le chagrin de la Cour d'Angleterre, aux nouvelles qu'on lui donnoit de la prochaine exaltation du Prince d'Orange; sur tout après qu'elle l'avoit fortement sollicitée, dans un tems où les Etats n'y vouloient point entendre; & qu'elle avoit même souvent cherché querelle là-dessus. La réserve qui étoit naturelle au Prince d'Orange lui épargnoit les fautes. Une raison mâle, & mille autres grandes qualitez, lui concilioient l'estime des Gens en place, & le respect du Peuple. *De Wit* & la Ville d'Amsterdam ne perdoient point de vûë le grand danger que la République venoit de courir. Leur maxime fut désormais, qu'à la premiere création qu'elle feroit d'un Stathouder, elle ne devoit plus compter d'être libre; & qu'elle subiroit la loi commune des autres Etats, je veux dire celle d'être gouvernée Despotiquement par une famille particuliere. Un Ministre ne peut-être

1672. long-tems en charge, environné de tout l'éclat que donne une grande réputation, sans blesser les yeux de l'envie, & sans être en butte aux mécontentemens, principalement dans un Etat populaire. Il ne faut donc pas s'étonner si *de Wit* eut sur les bras une foule d'ennemis, que la haîne seule qu'ils avoient pour lui mettoit dans les intérêts du Prince. La Chaire retentissoit des éloges du dernier; & les Prédicateurs déployoient toute leur éloquence, pour réhausser dans l'esprit du Peuple une famille, qui avoit si bien rempli tous leurs souhaits, & qui étoit depuis si long-tems leur grande protectrice.

Le Prince d'Orange est fait Generalissime.

Lorsque le Prince fut en âge, un si grand nombre de Villes s'empresserent de lui déférer le commandement des Armées de terre & de Mer, que le torrent parut à *de Wit* trop furieux, pour se mettre en devoir d'y résister. Après quelques efforts inutiles, il se rabattit à faire en sorte de borner sa puissance, avant qu'elle fût bien établie. Le meilleur frein que ce sage Ministre imagina, fut un serment qu'il lui fit prêter de ne jamais briguer le Stathouderat, & de ne pas même l'accepter, quand même on le lui offriroit. Les amis du Prince n'en furent point découragez de travailler à son élevation. Ils crurent qu'à bon compte il étoit à propos de le placer d'abord à la tête des Armées.

Armées. Chacun auroit affaire de lui. S'il 1672.
avoit un ſuccès heureux, il ne ſeroit pas poſſible de le tenir de court comme on voudroit. Son ſerment ne ſignifieroit plus ſi-non qu'il ne recevroit point la dignité de Stathouder de la main d'une populace tumultueuſe, ni de celle des gens de guerre. Puiſqu'il l'avoit prêté entre les mains des Etats, perſonne ne douteroit qu'il ne fût en leur pouvoir de l'en relever. La Cour d'Angleterre blama le Prince de s'être ſoumis à des conditions auſſi dures qu'étoient celles qu'on lui avoit impoſées; mais il n'avoit pas grande raiſon d'eſtimer les avis d'une Cour, qui avoit épouſé ſi foiblement ſes intérêts, dans le tems que la triple Alliance la rendoit, pour ainſi dire, toute puiſſante auprès des Etats. Peu de jours après qu'il fut parvenu au Stathouderat, il eut un entretien avec *de Wit*, & il lui témoigna qu'il vouloit vivre dans une union parfaite de vûës & d'intérêts avec lui. Ce Miniſtre lui fit une réponſe froide, qui fit comprendre au Prince qu'il ne s'accommoderoit pas de ce caractere d'eſprit. Je ſçai cette particularité de la bouche du Prince lui-même, qui m'ajoûta que *de Wit* étoit certainement un des plus grands hommes de ſon ſiécle, & qu'il le croyoit rempli de zéle pour ſa Patrie. Cet habile homme d'Etat croyoit que les François ne pouvoient

1672. pénétrer en Hollande, que par les Villes situées sur la Meuse. C'est pourquoi il prit toûjours grand soin de Mastricht; mais il négligea les Places nombreuses que Leurs Hautes-Puissances ont sur le Rhin & sur l'Yssel. Elles étoient & mal fortifiées, & mal fournies de toutes les choses nécessaires. La plûpart avoient de plus de très-mauvais Commandans; Gens sans courage & sans connoissance de la guerre, qui ne pensoient qu'à piller, & à faire du profit. Venons présentement à un cinquiéme choc, qui a pensé ruïner tout l'édifice de la Réformation. Je veux parler de celui dont fut ébranlée une République, qui en est un des appuis les plus distinguez dans l'Europe.

Cinquiéme choc, soutenu par la Religion Protestante.

L'Electeur de Cologne n'avoit jamais été qu'un très-petit génie. Cependant on ne l'auroit pas cru capable de se laisser assez ébloüir par les François, pour se mettre entre leurs mains, & pour leur livrer tout son Païs. A la premiere nouvelle qu'on en eut le long du Rhin, la consternation fut générale; & l'on ne sçavoit quel parti prendre. La résistance qu'on auroit pû faire étoit peu de chose; mais du moins auroit-elle donné le tems aux Etats de se reconnoître, & de voir ce qu'il y avoit à faire.

Les François

Semblable à un torrent furieux, Loüis XIV.

1672.

XIV. entraînoit tout, & se trouvoit déja aux portes d'Utrecht. Une terreur trop bien fondée se saisit tellement des sept Provinces, qu'il n'y eut que les lourdes fautes du Conquerant qui les sauverent. Jamais on ne vit applaudissemens pareils, ni moins méritez; puisqu'il fut beaucoup moins redevable de son succès à sa bonne conduite, qu'à la négligence de *de Wit*. Les fausses couleurs dont mille fades Panégyristes ont embelli cette campagne, l'ont fait paroître une des plus brillantes qui ayent place dans l'Histoire; quoiqu'à la considérer dans son vrai jour, elle soit une des moins glorieuses de la vie de Loüis le Grand. La conquête des Païs-Bas étoit quelque chose de si facile au tems qu'il l'entreprit, qu'il n'auroit pû y échoüer, s'il n'avoit autant manqué de courage que de capacité. Au passage du Rhin, si souvent célébré par les Orateurs & par les Poëtes qui ont peint à l'envi le Monarque, comme animant tout par un regard de ses yeux, il ne fit qu'assister de loin à un spectacle, où il n'y avoit pas le moindre péril pour lui. Lorsqu'il se présenta devant Utrecht, on s'apperçut bien qu'il n'avoit ni le Prince de *Condé*, ni Monsieur de *Turenne* à ses côtez. Le Prince avoit été légérement blessé au passage du Rhin; & le Maréchal étoit allé à la rencontre de l'Electeur de Brandebourg, qui ve-

Pénétrent jusques dans le cœur de la Hollande.

Eglise de chaque Ville seroit de plus cédée, 1672.
pour l'exercice de la Religion Papiste. Les Provinces-Unies se mettroient sous la protection de la France; & elles seroient obligées d'envoyer tous les ans un Ambassadeur au Roi, à qui elles feroient présent d'une médaille en guise de redevance, & pour marque de sujettion. Enfin, elles ne pourroient conclure aucun Traité, ni entrer dans aucune ligue, sans l'aveu de Sa Majesté Très-Chrétienne. Les Envoyez des Etats furent aussi surpris qu'indignez, lorsqu'ils oüirent parler de demandes si extravagantes. L'idée de l'impossibilité absoluë de s'y rendre, & aussi de résister aux armes du Roi, frappa si vivement l'esprit de l'un d'entre eux, qu'il en tomba en pamoison. On fit mine d'adoucir ces demandes accablantes, par un article qui ne fut ajouté que pour la forme; sçavoir qu'on donneroit satisfaction entiere au Roi de la Grande-Bretagne. Elles avoient néanmoins été faites sans la participation de l'Angleterre, quoique *Lockhart* fût sur les lieux.

Ils manquent de conduite, & ils forcent les Hollandois à se mettre sur la défensive, par leurs orgueilleuses & folles demandes.

Je passerai légerement sur le Combat de Mer de Solbay. *De Ruyter* eut la gloire d'avoir surpris la Flotte Angloise, dans un tems où elle pensoit moins à se battre, qu'à faire de ridicules préparatifs pour les factieuses réjoüissances du vingt-neuviéme de

M vj Mai.

1672. Mai. Ce grand foudre de guerre les troubla, par une bataille des plus opiniâtres qu'on ait vûës de nos jours. Les François se tinrent à l'écart du péril beaucoup plus qu'il n'arrive ordinairement à des Gens courageux. Peut-être avoient-ils des ordres de se conduire en simples spectateurs, & de laisser les Anglois s'en tirer comme ils pourroient. *De Ruyter* maltraita fort le Vaisseau, que montoit le Duc, qui en changea, au gré de bien des gens, un peu trop-tôt : ce fut la premiere occasion qui fit douter de son courage. L'Amiral de l'Escadre Bleuë, après s'être long-tems battu avec un Vaisseau Hollandois beaucoup moins fort que lui, fut enfin accroché par un Brulot, qui y mit le feu. Le Comte de *Sandwich* n'abandonna point le premier, & s'obstina à y périr, avec beaucoup de braves Gens qui ne voulurent point le laisser seul. Une si grande opiniâtreté avoit été inspirée à ce Seigneur par une raillerie pîcquante du Duc, sur l'avis qu'il avoit donné de s'approcher des côtes, pour éviter le combat. La mauvaise conclusion que le Duc en avoit tirée, étoit que *Sandwich* pensoit moins à l'honneur du Roi, qu'à sa propre personne. Le Duc de *Buckingham* étoit allé faire un tour à la Flotte. On remarqua qu'il n'y fit aucun séjour, du moment que les mousses eurent averti qu'ils décou-

découvroient les Hollandois. Le Duc d'*Yorck* m'a dit que *Buckingham* lui demanda un Prêtre, pour recevoir ſon abjuration ; en lui ajoûtant qu'il étoit bon de ſe ménager un lieu de rafraîchiſſement dans l'autre monde, vû qu'il alloit faire bien chaud dans celui-ci. Le Duc d'*Yorck* lui répondit, que *Talbot* lui indiqueroit un Confeſſeur ; & *Buckingham* en eut un bien-tôt. Ils furent quelque-tems enfermez enſemble ; & le Prêtre en le quittant dit qu'il l'avoit reconcilié à l'Egliſe dans toutes les formes. Le Nouveau Converti ſe joüoit parfaitement de la Religion, & ne penſoit qu'à charmer le Duc par cette farce. 1672.

La Hollande eſt aux abois.

On peut juger que tout étoit dans une grande conſternation à la Haye. Les François ſe rendirent maîtres de Naerden ; & Muyden avoit porté ſes clefs à un de leurs partis, au prémier moment qu'il avoit paru. Ignorant que cette bicoque peut inonder tout le plat Païs juſqu'à Amſterdam, après avoir jetté les clefs dans les foſſez, il rentra dans Naerden. Les François mieux inſtruits, revinrent ſur leurs pas ; mais il n'en étoit plus tems. Le Prince d'Orange avoit mis dans Muyden deux Bataillons, qui ſauverent la Ville ; & qui préſerverent auſſi Amſterdam ; où tout étoit dans l'épouvante, & où l'on ne parloit que d'ouvrir les portes au Vainqueur. Les Etats, étonnez

1672. étonnez par la perte d'un grand nombre de Places enlevées avec leurs Garnisons, n'avoient plus d'espoir. Ils voyoient les Provinces de Gueldre, d'Over-Yssel & d'Utrecht, entiérement subjuguées. L'Evêque de Munster après avoir extraordinairement incommodé Groningue, l'assiégeoit enfin. Tant de calamitez, qui s'entresuivoient de si près les unes les autres, causoient un abbattement universel. Pour comble de maux, les Provinces se crurent livrées par ceux qui les gouvernoient; & les esprits se remplirent de la pensée que *de Wit* aimoit mieux voir tout périr que de permettre l'aggrandissement de la Maison d'Orange. *Monbas*, un des Généraux Hollandois, beaufrere de Grotius, avoit abandonné son poste, lorsque les François passoient le Rhin. On l'avoit mis en arrêt, pour une désertion si lâche. Il s'étoit échappé; & il avoit gagné l'Armée de France. Le Peuple crioit de toutes ses forces qu'il étoit trahi. Les Etats interdits s'assembloient. On s'entre-regardoit; & quelquefois on versoit des larmes. L'Ambassadeur d'Espagne y parût un jour, pour leur dire que l'affection qu'il leur portoit, & la bonne union qui étoit entre son Maître & eux, l'avoient poussé à venir leur dire, qu'à son sens ils prenoient le mauvais parti, en se couvrant, comme ils faisoient, d'une espéce de

de deüil pour leur Patrie, & en communiquant par-là au Peuple le découragement, dont on voyoit l'image peinte dans toutes leurs personnes. Il leur conseilla de prendre un air moins lugubre, & de semer de jour à autre des nouvelles propres à ressusciter le courage dans les esprits. Les Etats trouverent le conseil bon, & le suivirent. 1672.

Les Etats envoyent une Ambassade en Angleterre.

Ils firent partir *Dyckvelt* & *Halewyn*, avec la qualité d'Ambassadeurs, pour aller joindre *Boreel*, qui étoit encore en Angleterre, occupé à la détacher de la France, s'il étoit désormais possible. Le matin même du jour, qu'ils se mirent en marche, on leur mit entre les mains des instructions secrettes, pour traiter de la promotion du Prince d'Orange, à la dignité de Stathouder. Le Lord *Arlington* avoit si souvent fait des reproches à *Boreel* de ce qu'on n'y pensoit pas, que celui-ci ne cessoit à son tour d'importuner les Etats sur ce point. Pour la forme, on donna des Gardes aux deux Ambassadeurs à leur arrivée. Cependant *Boreel* les voyoit en toute liberté. Ce Ministre fut transporté de joye, lorsqu'ils lui firent part des pouvoirs dont ils étoient chargez. Il alla sur le champ trouver le Lord *Arlington*. Le premier revint bientôt, l'étonnement marqué sur le visage, de la maniere dont la Cour avoit reçu une nouvelle, dont il croyoit qu'elle seroit char-

1672. charmée. C'étoit un homme tout uni, & dont la vûë ne s'étendoit pas fort loin. *Dyckvelt* & *Halevvyn* eurent ordre de se rendre à Hamptoncourt. On leur dit que le Roi ne vouloit point traiter à part, & qu'il enverroit ses Plénipotentiaires à Utrecht. Les deux Ambassadeurs de Hollande eurent des Conférences secrettes avec un grand nombre de personnes distinguées, qui les mirent au fait de tout. Ils répandirent l'argent à pleines mains, & ils reçurent de bonnes lumieres de quelques personnes qui occupoient les principaux emplois. La Cour instruite des mouvemens qu'ils se donnoient, & avertie par ses propres embarras de leur grand effet, leur ordonna de s'en retourner chez eux. Peu après leur départ, elle envoya le Duc de *Buckingham* & le Lord *Arlinghton* à Utrecht. Pour condescendre aux souhaits de l'Angleterre, le Lord *Halifax* leur fut joint ensuite; mais il n'avoit pas le secret. Quand on sçut en Hollande que les Ambassadeurs revenoient, sans avoir fait la Paix, le Peuple courut en foule à Maeslandsluys & à la Brille, dans la résolution de les mettre en piéces à leur arrivée. Lorsqu'ils traversoient la Meuse, un petit batteau vint à leur rencontre, pour les avertir de mettre pied à terre à un endroit, où il y avoit des Carrosses tout prêts pour les ren-

dre

dre à la Haye, ſans paſſer par ceux où le Peuple en fureur les attendoit. Ils éviterent par-là un tonnerre, dont le lendemain fut écraſé *de Wit*. 1672.

Le maſſacre de de Wit.

Au ſortir des Etats, qui ne s'étoient ſéparez que fort tard, il s'en retournoit chez lui. Quatre aſſaſſins entourerent ſon Carroſſe. Ce grand homme fit voir dans ce péril éminent, un courage intrépide, & une grande préſence d'eſprit. Il échapa, après avoir reçu pluſieurs bleſſures. Un jeune homme de la troupe fut pris, & condamné à la potence. Tous les amis de *de Wit* le conjurerent de lui ſauver la vie. Ce Miniſtre témoigna qu'en ſon particulier il n'y auroit aucune peine ; mais qu'il ne croyoit pas qu'un pareil attentat contre une perſonne publique dût demeurer impuni. Le coupable confeſſa ſon crime. Il proteſta qu'il n'avoit été pouſſé à le commettre, que par zéle pour ſa Religion & pour ſa Patrie, dont il croyoit que *de Wit* trahiſſoit les intérêts. L'Aſſaſſin mourut dans un tranſport de dévotion, qui émut beaucoup ceux qui aſſiſterent à ſon ſupplice. Bientôt un Barbier accuſa le Frere-aîné de *de Wit*, d'avoir voulu le mettre en œuvre pour aſſaſſiner le Prince. Le fourbe avoit fabriqué un récit ſi mal ſoutenu dans toutes ſes parties, qu'il ne ſe pouvoit rien de moins croyable. On n'en préſenta pas moins à la

queſtion

1672. question *Corneille de Wit*, qui réclama vainement son innocence. Les Juges eurent sans doute plus d'égard à ce qui pourroit calmer l'esprit d'un Peuple disposé à la sédition, qu'aux régles les plus sacrées de la Justice. *De Wit* pénétré de douleur resigna sa Charge de Grand-Pensionaire, & fut fait un des Juges de la Cour de Hollande. La présence de *Corneille* étoit pour elle un objet pénible. Pour l'écarter plus que pour le perdre, elle prononça contre lui un Arrêt de bannissement. Je ne prends point plaisir à ensanglanter l'Histoire, par le souvenir d'une tragédie aussi lugubre & aussi capable d'inspirer de l'horreur, que le fut le massacre des deux freres. Les Livres en sont remplis; & j'aurois peu de chose de nouveau à dire. Je remarquerai seulement que *de Wit* fit une grande faute, & qu'il viola les bienséances qu'exigeoit le rang de Juge, en conduisant son frere jusques hors de la Ville dans son propre Carrosse, comme pour insulter à l'Arrêt rendu contre lui. Quelques furieux poussez, disoient-ils, par le désir de servir le Prince, attrouperent une grande foule de Peuple; & par l'exécrable assassinat qui suivit, ils lui firent réellement un tort presque irréparable. Quoique le Prince m'ait toûjours parlé du meurtre des deux *de Wit*, avec toute la détestation possible, ses

ſes ennemis ne manquerent pas de s'en prévaloir, pour le rendre odieux, & pour noircir tout ſon Parti. L'eſprit violent des Miniſtres ne ſe montra jamais mieux que dans cette triſte occaſion. Déchaînez par toute la Hollande contre les Juges, pour s'en être tenus au ſimple banniſſement, ils les accuſerent dans leurs Sermons, & dans quelques écrits publics, de s'être laiſſez corrompre. Ils pouſſerent même leur fureur juſqu'à comparer le ſort du ſuperbe & du perfide Haman à celui de deux Freres, qui avoient rendu de ſi grands ſervices à leur Patrie. 1672.

Leur mort fut d'abord ſuivie de la dépoſition de la plûpart des Magiſtrats, dans toute l'étenduë des ſept Provinces; de l'abolition de l'Edit perpétuel, & de la promotion du Prince d'Orange à la dignité de Stadhouder. Avant que de l'accepter, il prit du tems, pour ſe réſoudre à lui-même les difficultez, que lui fit naître le ſerment qu'il avoit pris. Le ſentiment des Juriſconſultes & des Théologiens fut, que ceux entre les mains deſquels il l'avoit prêté, pouvoient l'en diſpenſer. Le ſerment fut donc déclaré nul dans les formes. Pour ce tems de danger, les Etats donnerent au Prince un plein-pouvoir de gouverner les affaires, tant de la Paix que de la Guerre. La Ville d'Amſterdam alla plus loin, & lui

Le Prince d'Orange eſt créé Stadhouder.

1672. lui offrit la Souveraineté. Lorſqu'il m'entretint de la Députation qu'elle lui fit à ce ſujet, il me dit qu'un ſi grand trait de politeſſe venoit de ce que cette Ville croyoit tout perdu, & qu'elle eût été bien aiſe de ſe décharger de toute la faute ſur lui. Il m'ajouta que le Païs ne ſeroit jamais d'humeur à s'accommoder d'un Souverain; & que les Hollandois contribueroient toûjours beaucoup plus volontiers aux frais de la Guerre, lorſqu'il s'agiroit de préſerver leur liberté, que lorſqu'ils auroient ſeulement le plus grand Prince du monde à ſoutenir. Le nouveau Stathouder ne balança donc pas un moment à refuſer l'offre magnifique qu'on lui faiſoit. Il étoit content du pouvoir qu'il avoit déja; & il ne travailla jamais à l'étendre.

Sous ſes auſpices, les Provinces-Unies commencerent à reprendre une autre face. Jeune encore, & auſſi peu fait au maniment de l'Etat, que neuf dans le métier de la Guerre, il ſurmonta toutes les difficultez, par ſon extrême application. Son grand courage le rendit à l'épreuve de la ſituation deſeſpérée, où il trouvoit les choſes; & ſa haute prudence l'éleva au deſſus du danger de faire des fautes. Le Duc de *Buckingham* & le Lord *Arlinghton* s'employerent en faveur des ſept Provinces, auprès du Roi de France, mais en vain.

vain. Ce Prince étoit si enflé de les voir tremblantes à ses pieds, que le Roi d'Angleterre lui parut un fort petit Intercesseur. Le Prince d'Orange, de son côté, n'étoit que ferme. Les Ambassadeurs d'Angleterre désespérerent bien-tôt du succès de leur médiation. Le Prince, qui m'a dit lui-même ce que je vais raconter, leur parloit un jour de la conduite de Charles, comme de la chose du monde la plus incompréhensible. Votre Maître, leur dit-il, travaille de toutes ses forces à l'aggrandissement de la France; & il ne voit pas que son tour viendra d'être dévoré comme les autres. Le Duc de *Buckingham* lâcha d'abord un de ses gros juremens, dont il ne manquoit point d'orner son stile, & dit qu'en effet, le Prince avoit raison. Il fit plus; il offrit sur le champ de signer la Paix avec lui. Le Lord *Arlinghton* admira la saillie du Duc, qui ne rabattit rien de sa premiere fougue. Le Prince d'Orange, qui ne crût pas impossible qu'il eût des instructions à part, fit dresser les articles d'un Traité; & il demeura toûjours persuadé que, s'il avoit pû sur le champ présenter la plume au Duc, c'étoit une affaire finie. Malheureusement les Articles ne furent prêts que le jour suivant; & *Buckingham* s'étoit ravisé. Il conseilla fort au Prince, en prenant congé, de se remettre entierement

1672.

Les Ambassadeurs d'Angleterre étoient entierement dans les intérêts de la France.

ment

1672. ment entre les mains du Roi d'Angleterre; qui ne manquera pas, disoit-il, de confondre entiérement ses intérêts avec ceux de Votre Altesse. Le Prince l'arrêta tout court, en lui disant que sa Patrie comptoit sur lui; & qu'il ne la sacrifieroit jamais à des vûës indignes d'un cœur noble. Le Duc répliqua qu'il n'étoit plus tems de penser à sa Patrie, perduë sans ressource. Si les eaux qui la couvrent, continua-t'il, lui font passer l'Eté, les glaces de l'Hyver ne la rendront-elle pas une proye facile pour une Armée victorieuse? Elle est perduë sans ressource; nul miracle ne peut la sauver, répéta-t'il plusieurs fois. Le Prince lui fit une réponse très-magnanime. La République est en grand danger, il est vrai. Je sçai pourtant encore un moyen. C'est de périr les armes à la main, derriere le marais le plus accessible qui soit dans toute son enceinte.

Le caractere de Fagel.

Fagel étoit l'homme de la Hollande, sur qui le Prince se reposoit le plus pour les affaires du Cabinet. Il avoit beaucoup de pénétration, avec beaucoup de netteté & de facilité dans l'esprit. Son éloquence étoit animée, & couloit de source. Si elle n'étoit pas assez accommodée aux oreilles délicates, elle entraînoit tout, comme un torrent, dans une assemblée nombreuse. Il étoit de plus fort sçavant dans la Juris-

pru-

prudence. *De Wit* s'étoit beaucoup servi de lui, particuliérement dans l'affaire de l'Edit perpétuel. Ce fut *Fagel* qui le fit agréer aux Etats de Frize, les plus roidis contre, avant que d'avoir oüi cet habile Négociateur. On lui donna la Charge de Greffier, ou de Sécrétaire des Etats Généraux, la plus lucrative de toute la Hollande. Il avoit de la piété & de la vertu; mais il étoit d'un esprit trop boüillant & trop emporté. Ses grands défauts, en qualité d'homme public, étoient de se flatter beaucoup, & d'oser tout lorsque les choses alloient bien; mais de craindre tout & de s'abattre, si-tôt qu'elles commençoient à prendre un mauvais tour. 1672.

Caractere du Prince de Waldeck.

Le Prince de Waldeck, qui commandoit sous le Prince d'Orange, étoit un homme d'un esprit juste, & doüé de talens fort étendus, qui le rendoient également propre pour gouverner un Etat, & pour conduire une Armée. Il réüssit néanmoins toûjours mal; parce qu'on manquoit d'exactitude à lui fournir les choses nécessaires pour exécuter les excellens projets qu'il formoit. L'opinion qu'avoient les Troupes qu'il étoit malheureux, fit effectivement que le mauvais succès le suivit par tout. C'est la confiance qu'elles ont en leur Chef, qui leur inspire le courage, & qui les fait presque toûjours marcher d'un pas sûr à la victoire.

Dykc-

1672. *Dyckvelt* trouvant à ſon retour d'Angleterre les deux *de Wit*, avec leſquels il avoit autrefois été fort uni, impitoyablement maſſacrez, & la Province d'Utrecht, où il avoit tout ſon bien, preſque entiérement au pouvoir des François, perdit eſpérance trop tôt, & alla vivre particulier ſous leur domination. Il ne laiſſa pas dans cet état de rendre de grands ſervices à ſa Province. A la moindre infraction des articles dont on étoit convenu, il demandoit juſtice, d'un ton auquel ils étoient peu accoutumez. Quand la Province eut ſecoüé le joug de ſes Oppreſſeurs, on ne le mit point en Charge. Cependant ſa grande capacité, & une certaine douceur inſinuante qui étoit née avec lui, lui firent tant d'amis, que le Prince ſe laiſſa enfin perſuader de lui donner une grande part à ſa confiance. *Dyckvelt* la conſerva juſqu'à la fin; & la mérita toûjours mieux que perſonne. Ce Miniſtre avoit une connoiſſance parfaite de toutes les affaires de l'Europe, & une grande dexterité dans la Négociation. En fait d'Orateur, il étoit trop véhément, & il fatiguoit par ſa longueur. Quant à ſa perſonne, il avoit de la vertu, & du zéle pour ſa Religion. Il y eut néanmoins de grandes plaintes de la mauvaiſe adminiſtration de la Juſtice, & de la préférence qui étoit ſouvent donnée à la faveur ſur le bon droit, pen-

Celui de Dyckvelt.

pendant qu'il étoit à la tête de sa Province. 1672.

De tous les Gens en place, *Halevvyn*, personnage d'une grande considération dans la Ville de Dort, & Juge de la Cour de Hollande, est celui que j'ai le mieux connu, & pour lequel j'ai conservé le plus d'estime. Après *Fagel*, personne n'avoit davantage l'oreille du Prince. Son sçavoir étoit vaste, & s'étendoit beaucoup au-delà des bornes de sa profession; dans laquelle néanmoins il tenoit un des premiers rangs. Il avoit étudié la Théologie avec un soin tout particulier. Peu d'Histoires avoient échappé à sa lecture; & il s'étoit sur tout adonné à celle des Auteurs, tant Grecs que Latins. Il étoit homme d'une grande vivacité, d'une conception facile, & d'un grand sens. Il ne parloit guéres que par monosyllabes; mais un beau feu brilloit toûjours dans ses pensées. Ses propres résolutions, & les Conseils qui venoient de lui, portoient toûjours l'empreinte d'un courage & d'une vigueur, tels qu'on avoit droit de les attendre d'un Sçavant, qui s'étoit affermi dans les grands principes de la Morale par son Commerce avec les Anciens, & formé sur leurs plus sublimes modéles. *Halevvyn*, étoit homme en tout d'une vertu rigide. Extraordinairement accrédité dans le Corps dont il étoit, il

Caractere de Halewyn.

1672. veilloit à ce que rien d'étranger n'y troublât l'exercice régulier de la Justice. En un mot, il étoit rempli & pénétré de toutes les idées, qui font un illustre Défenseur de la Patrie, & un Philosophe Chrétien. On l'initia jeune encore aux mysteres du Cabinet; & il se distingua par son zéle pour l'Edit perpétuel. L'inconvénient de porter de plein vol les affaires importantes à de nombreuses Assemblées, le frappa bientôt. Le pouvoir Souverain, qui reside dans les Etats, lui paroissoit l'ame de la République; mais il croyoit que pour des fonctions subalternes, il falloit un Conseil. C'étoit un sujet de douleur pour lui, de ce qu'on avoit de si bonne heure placé le Prince au timon; & de ce que des Guerres indispensables avoient toûjours tellement absorbé ses pensées, qu'il n'avoit pas encore été en son pouvoir d'apporter du remede à un mal, qu'une révolution extraordinaire dans l'Etat étoit seule capable de guérir. *Halevvyn* sentoit aussi le tort qu'avoit eu *de Wit* de ne laisser toucher à personne les ressorts du gouvernement. Il comprenoit de quel mauvais exemple & de quelle fatale conséquence il sera toûjours pour la liberté, que tout ne roule que sur une seule tête. Les Hollandois en connoissoient, selon lui, trop bien le prix, pour pouvoir souffrir qu'un homme, qui n'étoit point

point distingué au-dessus des autres par sa naissance, eût entre les mains un dépôt d'une valeur si inestimable. Cependant, il croyoit nécessaire de pouvoir, au besoin, recourir à une autorité pareille à celle qu'on avoit déférée à *de Wit*, en considération de son mérite & de ses services. Les factions qui divisoient la plûpart des Villes, étoient une raison actuelle d'en revétir un Prince, à l'abri de l'envie par la superiorité de son rang, également capable par son mérite personnel de commander l'Armée, & de conduire la République. Le grand homme dont je parle, n'étoit pas au reste aveugle sur les défauts du Prince d'Orange; mais il le croyoit bien dans les intérêts de sa Patrie. C'est pourquoi il estimoit que ceux qui s'opiniâtroient à former des cabales contre lui, travailloient de loin à la subversion de la République, qui ne pouvoit manquer d'être suivie de la captivité de l'Europe entiere. 1672.

Les personnes les plus considérables des Villes, celles qui sçavoient le mieux le train des affaires, avoient été écartées de la Magistrature, ou avoient d'elles-mêmes pris le parti de s'en retirer. Elles avoient été remplacées par des Gens, qui n'avoient pour tout mérite que des têtes fort chaudes, & qui, signalez par le zéle qu'ils avoient fait paroître dans la révolution

Le Prince s'efforça d'obvier aux mauvaises suites les fautes qu'il fit d'abord.

 nou-

1672. nouvellement arrivée, étoient honorez du tître d'amis du Prince. Leur mauvaise conduite les décrédita par dégrez. Toute leur occupation étoit de favoriser les personnes de leur parti, & d'opprimer celles de faction contraire. Le Prince fut long-tems avant que de pouvoir trouver du remede à ce mal. Peu-à-peu néanmoins les maltraitez revinrent à lui, & lui promirent de l'aider de tout leur pouvoir à chasser les François, les Oppresseurs de leur Patrie. Les principaux furent *Halevvyn* de Dort, *Pats* de Rotterdam, & *van Beuningen* d'Amsterdam.

Le caractere de van Beuningen.

Le dernier a fait une si grosse figure dans cette grande Ville, & il a aussi tant fait parler de lui, soit en France, soit en Angleterre, qu'il est juste de le faire connoître avec quelque soin. Il avoit de grandes vûës, un feu étonnant, une fermeté plus qu'ordinaire, pour ne pas dire une opiniâtreté commencée, à laquelle succédoit néanmoins bien-tôt une inconstance, dont la source étoit plus dans une extrême legéreté d'esprit, que dans aucune duplicité de cœur. Après avoir déja rompu deux fois avec le Prince, *van Beuningen* m'employa pour se remettre une troisiéme fois en grace. Le Prince n'en voulut point entendre parler, parce qu'il ne voyoit plus de jour à pouvoir faire aucun fond sur lui. L'Ambassa-

baſſadeur avoit fait de grandes acquiſi- 1672.
tions dans toutes les Sciences. Sa facilité à produire des penſées neuves, ſa belle humeur, & la richeſſe de ſa converſation, me l'ont fait ſouvent regarder comme un autre Duc de *Buckingham*. Le premier ſurpaſſoit néanmoins beaucoup ce Duc, en ce qu'il avoit de la vertu, & de la dévotion même, quoiqu'aſſez mal entenduë, & fort abatardie par un grand mélange de Fanatiſme. Sur la fin de ſes jours, il dévoüa toutes ſes penſées au Commerce des Indes Occidentales. Son génie ne le portoit nullement là; & il ne pouvoit que mal réüſſir. La déclaration de la Guerre ayant réduit preſque à rien les Actions de la Compagnie, il en tomba dans un noir chagrin, qui le rendit entiérement méconnoiſſable. Il avoit gouverné pour ainſi dire la Ville d'Amſterdam en Dictateur, pendant pluſieurs années; pendant leſquelles le déreglement de ſes idées fit commettre à ſes Concitoyens un nombre infini de fautes. La ſuppreſſion de la Compagnie des Indes Occidentales, & la perte de Munſter en 1658, n'eurent point une autre cauſe. Des eſprits ſages eurent beau remontrer que cette Ville pouvoit ſervir non ſeulement à couvrir la Hollande du côté de l'Allemagne, mais encore qu'elle donnoit des facilitez pour faire des levées dans

Fautes commiſes par la Ville d'Amſterdam.

1672. la Westphalie. Celle d'Amsterdam persista dans la fausse imagination, qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, & ne voulut point fournir les déniers qu'il auroit fallu pour conserver une Place frontiere si importante. Elle eut tout lieu de se repentir dans la suite d'un esprit d'épargne si mal placé. Il lui en coûta plusieurs millions, pour faire tête à un véritable Enfant de Mars, je veux dire à l'Evêque de Munster, qui, à l'envi des François, désola toute la Frise. Ce Prélat guerrier alla enfin échoüer devant Groningue. Coevorden lui fut aussi enlevée par surprise à la fin de l'année. Ces deux avantages releverent les courages abbattus. Le formidable Evêque, matté d'abord, ne se trouva jamais depuis en état de faire trembler les sept Provinces, comme autrefois.

Halevvyn, qui m'assuroit avoir été dans le secret des affaires au tems dont il parloit, m'a instruit d'une autre mauvaise suite de l'œconomie de la Ville d'Amsterdam. D'*Estrades*, Ambassadeur de France, offrit aux Etats en 1663. un partage des Païs-Bas Espagnols. Ils devoient avoir depuis Ostende jusqu'à Mastricht. Bruges, Gand & Anvers seroient à eux. Les François ne se reserveroient que Saint Omer, Valenciennes, Cambray & Luxembourg ; & le Païs d'entre-deux seroit érigé en Républi-

que.

que. On raiſonna beaucoup ſur cette propoſition par toute la Hollande. La nouvelle République étoit autant de terrein gagné ſur les Eſpagnols. Elle ne pouvoit manquer, ni de s'attacher beaucoup à la Hollande, ni de proſpérer ſous un Gouvernement meilleur. Il auroit fallu dans les commencemens des avances pour la ſoûtenir. Tout le projet échoüa par cette raiſon, & la Ville d'Amſterdam en fut plus cauſe que les autres. Il ſembloit qu'on y eût oublié toutes les autres maximes, excepté celle de payer les dettes, & de diminuer la dépenſe. Un ménage ſi opiniâtre l'expoſa tout de nouveau à une guerre tellement onéreuſe, que les taxes abſorboient au-delà du revenu des particuliers. 1672.

Le Prince d'Orange, indigné d'une part de l'inſolence des demandes que faiſoient toûjours les François, & convaincu de l'autre de l'impoſſibilité de détacher l'Angleterre de leurs intérêts, fit convoquer une Aſſemblée extraordinaire des Etats, la plus nombreuſe qu'on eût vûë. Il leur fit un diſcours de près de trois heures: c'eſt ce que m'a aſſuré un des Députez de la Ville d'Amſterdam, qui étoit préſent. Il eſt vrai que d'habiles gens avoient fourni au Prince des matériaux en abondance; mais il les mit excellemment en œuvre. Il commença par les propoſitions altieres des

Le Prince d'Orange inſpire aux Etats le deſſein de continuer la Guerre.

1672. François. Tout est perdu si nous les acceptons, dit-il, & nous repandons nous-mêmes l'effroi dans tous les esprits, si nous y prêtons seulement l'oreille. Y arrêter un seul instant nos pensées, seroit commencer avant le tems les funérailles de la Patrie. Les Amateurs de la Religion & de la liberté, n'auroient plus qu'à tourner les yeux du côté des Indes, ou de quelque autre Païs lointain, plus habitable que l'Europe. Après avoir roulé sur ce ton-là, pendant l'espace d'environ une heure, l'illustre & l'intrépide Orateur montra la possibilité de chasser des ennemis orguëilleux du sein des Provinces-Unies, malgré l'état presque désespéré, où ils les avoient réduites. Nous avons de puissans Alliez. L'Angleterre n'ira pas loin sans avoir un Parlement; & un Parlement contraindra certainement le Roi à changer de conduite. Déja les Troupes Impériales descendent le long du Rhin; & il faudra bien que les François abandonnent notre Païs, avec la même promptitude avec laquelle ils sont venus s'en emparer, pour aller mettre le leur à l'abri. Le Prince fit voir qu'il sçavoit le fort & le foible de leurs affaires. Il découvrit des moyens de lever toutes les Taxes, dont on auroit besoin; & il proposa des plans pour chaque chose. Il conclut enfin, que tout dépendoit de vouloir po-

ſer pour principe, que la Religion & la liberté étoient des biens infiniment ſupérieurs à tous les autres, & qu'on ne devoit rien plaindre, lorſqu'il s'agiſſoit de les préſerver. C'étoit à chaque homme en place, après s'être lui-même bien conſulté, & bien affermi dans un choix ſi facile à faire, de réſoudre le Peuple à porter de bonne grace le fardeau extraordinaire des Taxes, pour ſortir heureuſement d'une extrémité ſi grande. De cette maniere, il reprendroit cœur; & l'on verroit incontinent la fierté inſupportable d'un ennemi, qui fondoit ſes principales eſpérances ſur l'abattement, où il voyoit un Peuple libre. L'étonnement fut incroyable d'entendre un diſcours auſſi plein de raiſon que de bravoure, ſortir de la bouche d'un Prince ſi jeune. Tout le monde en parla comme d'un Héros ſuſcité pour ſauver la République, & pour ranimer le courage éteint de ceux qui devoient la ſoutenir. Tous, comme par une eſpece de conſpiration & de tranſport ſubit, réſolurent de défendre leur liberté, auſſi long-temps qu'il en reſteroit encore quelques débris; & ſi elle ſuccomboit enfin, de ſe réfugier aux Indes Orientales, avec tout ce qu'il ſeroit poſſible d'emporter avec eux. On fit même faire un état des Vaiſſeaux capables de ſoutenir un voyage d'un ſi long cours; 1672.

1672. & l'on supputa qu'il y en avoit assez pour transporter deux cens mille ames.

Le Roi de France retourne à Paris.

Tant de résolution n'auroit néanmoins été que d'une très petite ressource aux Hollandois, si l'Ambition avoit pu retenir plus long-tems le Roi de France à Utrecht. Il reprit le chemin de Paris en diligence. Quelques-uns dirent qu'il y fut rappellé par ses amours; & qu'il avança son voyage pour aller mettre la Paix entre ses Maîtresses. D'autres crurent qu'il fut attiré par la vapeur de l'encens qui lui étoit prodigué, à l'occasion d'une Conquête des plus rapides; quoiqu'il n'y eût au fond rien mis du sien que pour gâter tout. Il avoit, par exemple, mieux aimé laisser garnison dans toutes les Places qu'il prenoit, que suivre l'avis sage de Mr *de Turenne*, qui lui conseilloit d'en démolir les Fortifications, au lieu d'affoiblir si considérablement son Armée. Ses Ministres le connoissoient trop bien pour oser hazarder quelque chose, & pour ne pas aller toûjours au plus sûr. Mr *de Turenne* fut envoyé par leurs avis à la rencontre de l'Electeur de Brandebourg. Loüis XIV. fit par-là tout de nouveau une si grande brêche à son Armée, qu'il fut désormais hors d'état de rien entreprendre d'important, excepté le Siége de Nimégue, qui, quoiqu'assez mal gardée, l'arrêta quelques semaines. Ce Conquérant, à peu de frais, ne

ne se mit pas même en devoir de forcer le passage qu'occupoit près de Woerden le Prince d'Orange, avec huit mille hommes tout au plus. Une autre raison qui fit si brusquement lâcher sa proye au Roi de France, fut vrai-semblablement la peur. On lui avoit peint les Hollandois comme des Gens à tout oser, pour ne point périr. la Ville d'Utrecht étoit, disoit-on, remplie de souterrains; & il n'y avoit rien de plus facile moyennant quelques barrils de poudre, que de faire sauter Sa Majesté en l'air. Aussi remarqua-ton qu'il évitoit, avec grand soin, certaines ruës. On eut beau le presser de loger dans la Ville, il eut toûjours la précaution de s'en abstenir, & il n'y venoit même que le moins qu'il étoit possible. Ce fut quelqu'un des motifs nombreux que nous avons dit, qui le fit rebrousser vers Paris si vîte. Lorsque le Prince de *Condé* apprit que le Roi revenoit, il dit qu'il paroissoit bien que l'ame de Sa Majesté & celle d'un Héros étoient d'un limon un peu différent; & que ses Ministres étoient bons Commis, mais guerriers détestables. 1672.

Loüis XIV. avoit beau aimer éperdument la flatterie; il en dut certainement être rassasié jusqu'au dégout à son retour. Panegyriques étudiez, vers pompeux, inscriptions superbes, arcs de triomphe, mé-

1672. dailles frappées, rien n'y manqua; & aux honneurs divins près, les Empereurs de Rome les plus insensez se proposerent à l'adoration publique moins que lui. L'impiété & le blasphême n'y furent pas même épargnez. Tout Paris se partagea ridiculement sur le tître qu'il avoit mérité. Celui de *Grand* étoit trivial. Quelques-uns étoient pour *l'Invincible*. D'autres préféroient, *le Conquérant*. *Le Magne* plaisoit à des esprits plus rafinez, pour faire la rime avec *Charlemagne*. *Maximus* paroissoit plus beau à plusieurs. *Maxime* & *Très-Grand* étoient mieux encore. Enfin, après bien des disputes échauffées; on se contenta de *Loüis le Grand*. Tous les différens Corps de la Capitale n'étoient occupez que du soin de renchérir les uns sur les autres. La France depuis montée sur ce ton, a poussé l'adulation à un excès, auquel on auroit peine à trouver rien de pareil dans toute l'étenduë de l'Histoire; & dont la fadeur, pour ne rien dire de plus, n'a jamais empêché qu'elle ne causât une délicieuse yvresse à Loüis XIV. S'il avoit laissé à Utrecht un homme de la trempe de Mr de *Turenne*, les résolutions prises par les Hollandois auroient bien difficilement pû les sauver. Heureusement, il n'y laissa que Luxembourg; qui ne se fit aucun scrupule de violer toutes les Conventions faites avec les vaincus. Chacun com-

prit

prit combien insupportable seroit un joug déja si dur dans un commencement, où l'on eût dit que ceux qui l'imposoient auroient dû feindre au moins de la douceur, pour accoûtumer le monde à la servitude. Cette conduite ne contribua pas peu à affermir les Hollandois dans ces résolutions opiniâtres, qui triompherent enfin des efforts les plus redoutables de la Tyrannie, & les remirent glorieusement en possession de leur premiere Liberté. 1672.

Les Hollandois sont sauvez par un coup de Providence extraordinaire.

L'Été de l'année dont je parle, ils furent préservez par une espéce de prodige, qui m'a été raconté par plusieurs témoins oculaires, & de la réalité duquel personne ne doutoit à la Haye, qui n'est qu'à une très-petite distance du lieu où il arriva. La Flote Angloise, après s'être radoubée, ensuite du Combat de Solbay, où elle avoit beaucoup souffert, se présenta devant Sheveling, & se flattoit, à la premiere marée, de faire une descente sur une Côte, où il n'y avoit personne pour l'empêcher. Les Etats allarmez envoyérent en hâte au Prince d'Orange, pour lui demander quelques Régimens. Serré de près comme il étoit par les François, il ne pouvoit se passer de son petit nombre. On ne voyoit plus de ressource, pour un Païs ainsi attaqué par Mer & par Terre, à moins que *de Ruyter* ne vînt à tems. Déja le flux, qui devoit apporter la Flo-

1672. Flotte ennemie, se repandoit sur le rivage; & l'on n'avoit plus qu'une espérance de quelques heures. Elles n'étoient pas à moitié écoulées, que l'eau se mit à rebrousser vers l'Océan contre l'ordinaire; & *de Ruyter* eut le tems de venir en presence. Les Hollandois prirent ce phénoméne pour un miracle, que le Ciel opéroit en leur faveur. Peu après, ils échapperent d'un autre danger, presque aussi capable de causer la ruïne des sept Provinces.

Le Comte d'Offory forma le dessein de surprendre la Ville de Helvoetsluis.

Le Comte d'Offory, fils-aîné du Duc d'Ormond, homme d'un grand courage, d'une générosité extraordinaire, & d'un parfait honneur, avoit étudié dans les divers voyages qu'il avoit faits en Hollande, toute l'importance de la Ville de Helvoetsluis. Ce Comte avoit aussi observé qu'on y faisoit fort mal la garde; sur laquelle les Habitans comptoient moins que sur l'entrée périlleuse de son port. Il fit naître la pensé de s'en saisir au Roi d'Angleterre, qui y donna d'abord. On fit mettre en état cinq Vaisseaux de guerre, avec des Vaisseaux de transport pour quinze cens hommes, & des provisions, comme s'il eût été question d'un voyage de long cours. Une seconde Escadre devoit suivre, si la fortune favorisoit la premiere. Le Comte s'étoit muni de deux ou trois bons Pilotes du Païs, qu'il avoit fait venir en Angleterre sous je ne sçai

quel

quel prétexte. Le dessein n'étoit communiqué qu'au Duc d'*Yorck*, & au Lord *Arlington*. Le Commandant de la petite Flotte y fit un tour, pour voir si tout étoit en Ordre, & revint à la Cour pour prendre congé. Le Roi le remit au lendemain. Cependant Charles dit au Duc de *Buckingham* dequoi il s'agissoit. Celui-ci haïssoit le Duc d'*Ormond* & le Lord *Offory*; & il étoit homme à préférer de voir plûtôt toutes les affaires du Roi aller à la renverse que de laisser cueïllir de si beaux lauriers à un Seigneur qu'il n'aimoit pas. Il déploya toute sa verve satyrique, pour tourner l'expedition en ridicule, & il n'omit rien pour la représenter comme impratiquable. C'est une tentative des plus hazardeuses; & le pis est que si elle réüssit, toutes les avenuës seront fermées à un accommodement. Le Roi n'y put tenir; & le Lord *Offory* le trouva tout à fait changé, le jour qu'il falloit mettre à la voile. Tant les plus mauvaises passions maîtrisoient ceux qui approchoient de plus près ce Prince; & tant lui même il se laissoit tourner facilement par tout homme qui avoit quelque enjoûment & quelque esprit. Le Duc de *Buckingham* étoit causeur; & l'on sçût bien-tôt que c'étoit lui qui avoit fait avorter cette entreprise. Après que la Paix fut faite, *Offory* raconta toute la chose aux Ambassadeurs de Hol-

1672.

1672. Hollande. Puisque moi-même, leur dit-il, je ne vous ai point fait le mal, je ne veux pas qu'un autre vous le fasse. Les Etats avertis comprirent la grande facilité que les Anglois auroient euë de s'emparer d'une Place si importante, & l'embarras terrible que cette prise leur auroit causé. Ils ne manquerent pas d'y mieux pourvoir à l'avenir. Le Duc d'*Yorck* tint long-tems la Mer, dans l'espérance de surprendre la Flotte des Indes Occidentales; mais elle côtoya l'Allemagne de si près, qu'elle échappa. Ainsi il rentra chez lui déshonoré, pour avoir été battu à Solbay, & pour avoir manqué deux fois une riche proye.

Une Armée Françoise de seize mille hommes sort d'Utrecht, & à la faveur des glaces, pénétre en Hollande.

Je couronnerai le recit des événemens de cette année mémorable, par celui de la fameuse marche de Luxembourg, qui auroit infailliblement envahi la Province de Hollande, si un changement de tems venu fort à propos n'avoit déconcerté toutes ses mesures; *Stoupe* étoit auprès de lui, & du secret. Luxembourg donna si bien le change aux Hollandois par des feintes redoublées, qu'ils ne devinerent aucunement son vrai dessein. C'étoit à la faveur des glaces, de pénétrer dans le cœur de la plus distinguée des sept Provinces. La gelée & le dégel s'entre-succéderent pendant quelques jours. On dit que c'est tout ce qu'on peut souhaiter, pour affermir la glace. Elle fit bien-

bien-tôt un plein pied ſolide ; & en l'examinant, on conclut qu'il faudroit au moins deux fois vingt-quatre heures pour la diſſoudre. Le Général François ſortit d'Utrecht vers le milieu de la nuit, à la tête de ſeize mille hommes, & tourna du côté de Leyde. Quelques habitans d'Utrecht m'ont dit qu'au moment qu'il ſe mit en marche, il s'éleva un vent qui prometroit du dégel, mais qui ne l'empêcha pas néanmoins de la continuer juſqu'à la pointe du jour. L'Armée arriva aux portes de Swammerdam & de Bodegrave, qui ſe défendirent quelque tems, mais qu'elle emporta enfin. Elle y commit tout ce que la débauche la plus brutale, & la cruauté la plus farouche, peuvent inſpirer à une ſoldateſque effrénée. Elle exhala ſon impiété en blaſphêmes les plus horribles, que lui mettoit à la bouche le dégel, qui l'obligea de s'en retourner par les chauſſées. Il falloit paſſer ſous le canon d'un Fort, gardé par deux Régimens, que commandoit un certain *Painwin*. S'il y étoit reſté, toute l'Armée auroit néceſſairement été priſe comme dans un filet, & la Guerre étoit finie. Mais ce lâche Officier l'ayant apperçuë le matin qui venoit de ſon côté, crut que tout étoit perdu ; & il ſe réfugia dans Tergou, où il donna l'allarme. Il y fut reçu à bras ouverts avec ſa garniſon, qui fit eſpérer à la Ville une meil-

1672.

1672. meilleure Capitulation, en cas d'attaque. Cependant l'Armée de France regagna Utrecht. Les horreurs qu'elle avoit commises dans les deux villages qu'on a nommez, & dont on prit soin de bien instruire tout le Païs, acheverent de résoudre les Hollandois à tout, plûtôt que de tomber sous la domination de Gens si féroces.

Sentence rendüe contre Painwin.

Painwin avoit par sa retraite manqué un coup de partie des plus décisifs. Le Prince fit assembler un Conseil de Guerre, pour lui faire son Procès. L'accusé dit pour sa défense que le fort n'étoit pas tenable. De plus l'Ennemi l'avoit déja passé; & s'il eut rebroussé chemin pour l'attaquer, il auroit fallu se rendre à discrétion. Enfin, il ne l'avoit abandonné qu'à la priere d'une Ville voisine, qui se croyoit en grand danger. On se contenta d'ordonner que, son épée lui seroit cassée sur la tête, comme un homme indigne de la porter, & de le déclarer banni pour jamais des sept Provinces. Il en appella, conformément au droit que la discipline Militaire lui en donnoit, à un Conseil composé des Officiers Généraux, qui confirmérent la Sentence. Les Villes de Hollande furent extrêmement choquées d'une punition si douce. Elles dirent qu'ils sembloient résolus de se traiter favorablement les uns les autres, de quelque nature

que

que puſſent être les fautes qu'il leur arriveroit de commettre. Le Prince ſe rendit aux inſtances des Etats, & fit comparoître tout de nouveau le coupable devant les principaux Officiers de l'Armée, auſquels il ajouta ſix Juges: il voulut préſider lui-même à ce nouveau Conſeil. *Painwin* ſe retrancha ſur ce qu'il avoit ſubi toutes les formes, auſquelles le ſoumettoient les Loix de la Guerre. On paſſa par deſſus ſa remontrance. Vous étiez préſent vous même lui dit-on, au Conſeil de Guerre qui a fait bâtir le Fort. Vous ſçaviez qu'on n'en avoit point prétendu faire une Place capable de tenir contre une Armée, mais ſeulement d'amuſer l'ennemi pour quelques jours, dans un beſoin extraordinaire. Vous ne deviez donc pas abandonner votre poſte, ſous prétexte du danger que vous aviez à craindre. Le dégel commençoit; & c'étoit une raiſon pour vous de voir ce que ce nouvel événement pourroit produire. En un mot, vous étiez là par Ordre du Prince; & votre devoir étoit de n'en ſortir que par ſon commandement exprès. De toutes ces raiſons l'on forma un Arrêt de mort. *Painwin* fut donc enfin exécuté, à la grande ſatisfaction des Etats, mais au mécontentement général des Officiers; qui ſe croyoient bien entre les mains d'un Conſeil de Guerre ordinaire; mais qui n'aimoient

1672.

1672. moient pas une maniere si nouvelle de procéder.

Ils ne s'accommoderent pas non plus de la discipline exacte & sévere qu'établit le Prince. Si son Armée en murmura d'abord un peu, on y vit bien-tôt régner l'obéïssance, la sobriété, le bon Ordre, la valeur, qui la firent paroître entiérement métamorphosée. Chacun en espéra de grandes choses. Les François seuls semblerent en tenir peu de compte. Ils relacherent pour la somme de cinquante mille écus deux mille cinq cens prisonniers, qu'ils avoient faits en diverses occasions.

Tels furent les périls, ausquels l'ambition insatiable du Roi de France exposa la Hollande, & dont elle fut enfin délivrée par la bravoure & par la conduite du Prince d'Orange. C'est *Dickvelt* & *Halewin* qui m'ont instruit du plus grand nombre des particularitez que je viens de mettre ici par écrit. J'ai cru qu'un des plus grands événemens de notre siécle, méritoit que j'en parlasse avec toute l'étenduë, que mes connoissances m'ont mis en état de lui donner.

Le Roi Charles avoüe pour sa Maîtresse une

Cette même année, le Roi d'Angleterre avoüa publiquement une Françoise pour sa Maîtresse, & la fit Duchesse de Portsmouth. Elle avoit été Dame d'honneur de la Duchesse d'Orleans, & elle l'avoit suivie

1672.

Françoise, & la fait Duchesse de Portsmouth.

vie à Douvres. Le Duc de *Buckingham*, qui s'étoit apperçu que le Roi avoit pour elle des déferences, & qui haïssoit la Duchesse de Cléveland, prit le dessein de lui susciter cette rivale. Il dit à Charles pour cet effet, que la tendresse qu'il avoit pour sa Sœur, sembloit exiger qu'il fit la fortune de quelques-unes de ses Demoiselles. Le Le Roi se laissa aisément persuader d'inviter celle que le Duc de *Buckingham* avoit en vuë, à accepter un établissement en Angleterre. Ce Duc fit d'autre part entendre au Roi de France qu'il falloit donner une personne, dont il fût sûr, pour Maîtresse au Roi d'Angleterre, s'il vouloit que ce Prince fût bien à lui. La chose fut bien-tôt réglée. Ainsi *Buckingham* fit partir la Demoiselle en question pour Dieppe, avec une Partie de son propre équipage, & promit de la suivre incessamment. Leger & oublieux néanmoins au suprême dégré, il ne pensa plus à elle, & il revint en Angleterre par Calais. *Montague*, alors Ambassadeur à Paris, ayant appris que le Duc l'avoit ainsi négligée, lui fit venir un Yacht, & lui envoya quelques personnes de sa suite pour la conduire, & pour la défrayer. Le Lord *Arlington*, s'empara d'elle à son arrivée. Ansi le Duc de *Buckingham* perdit un mérite qu'il auroit pu se donner; & après avoir pris la peine de ménager au Roi une

1672. une Favorite, il fit si bien que ses ennemis reçuëillirent le fruit de tous ses soins. Le Roi fut d'abord charmé d elle. Elle de son côté s'étudia beaucoup à lui plaire, & à lui inspirer une tendresse, qui dura autant que la vie de ce Prince. Il lui en coûtoit des sommes immenses pour l'entretenir; & elle tiroit de lui tout ce qu'elle vouloit, au moyen de mille petites incommoditez, selon quelques-uns, réelles, & selon d'autres, de commande. La Duchesse de Portsmouth demeura fermement attachée aux intérêts de la France, & fut toûjours sa principale Advocate à la Cour d'Angleterre. Le Roi Charles se partageoit entre elle & Mademoiselle *Gwyn.* C'étoient ses seules Maîtresses déclarées. La Duchesse premiere, qui l'emportoit de beaucoup sur l'autre à tous égards, engagea le Roi dans le parti qu'elle épousoit. Ce fut pour lui une source continuelle de traverses, tant de la part de ses Sujets, que de celle de ses Alliez. Je retourne aux affaires d'Ecosse.

Les affaires d'Ecosse.

Le Duc de *Lauderdale* s'y rendit en grande pompe, sur la fin de May, accompagné de la Duchesse. Le succès des Armes de France l'avoit enflé; & il parloit du massacre abominable des *de Wit*, avec un gout qui faisoit horreur. Il rassembloit tout ce qu'on a jamais vu de plus choquant, en fait de manieres hautaines. Il remit l'ouver-

verture du Parlement à quinze jours, qu'il consacra à la Duchesse, pour lui faire voir le Païs. On lui fit en tous lieux les mêmes honneurs & un accueïl aussi onéreux, qu'on auroit pu faire à une Reine. Toute la Noblesse, indignée de leur orgueïl, fit de grandes instances au Duc d'*Hamilton*, pour l'exciter à former un Parti contre *Lauderdale*, & à combattre la demande qu'il faisoit de tout l'extraordinaire d'une année, pour subvenir à son effroyable dépense. Quoique je fusse un des hommes les mieux reçus à sa Cour, je m'en lassai bientôt, & me refugiai à la Campagne. A peine commençois-je, à y goûter le repos, que le Duc d'*Hamilton* m'en envoya tirer, pour me dire l'empressement avec lequel la plus grande Partie de la Noblesse le sollicitoit de s'opposer à l'imposition de la taxe, que le Duc de Lauderdale demandoit. *Hamilton* lui avoit en général donné sa parole de ne le point traverser; & je l'avois ainsi fait entendre de sa part à *Lauderdale*. Le premier me dit qu'il n'avoit point imaginé qu'on pût faire au Parlement une proposition si extravagante; & qu'il ne voyoit pas qu'une promesse vague dût l'empêcher d'y former obstacle. Je fis comprendre au Duc de *Lauderdale* à quel point on étoit soulevé contre sa prétention, & à quel danger il s'exposeroit, s'il entreprenoit d'y aller de haute

1672.

L'extrême insolence du Duc de Lauderdale.

1672. haute lutte. Il repoussa d'abord ma remontrance avec une brutalité plus qu'ordinaire. L'Enfer les engloutira plûtot, me dit-il, qu'ils n'oseront dire un mot contre ce que je veux. Il modéra néanmoins ensuite son emportement; & il députa le Marquis d'*Athol* au Duc d'*Hamilton*, qui voulut que je fusse présent à tout ce qui se diroit. On n'eut point de peine à me souffrir. Le Lord *Athol* pressa le Duc d'*Hamilton* de se lier étroitement avec le Duc de *Lauderdale*; & il lui promit en second le maniment de toutes les affaires d'Ecosse. Celui-ci demanda comment le Parlement en Angleterre goûtoit la Guerre de Hollande. Je vous dirai pour nouvelle, reprit le Marquis, que bien-tôt vous ne verrez plus de Parlemens en Angleterre. Le Roi veut y être Maître; & il est las de se voir sous la ferule de la Chambre des Communes. *Athol* exagéra les grands avantages que l'Ecosse & la Noblesse en particulier pourroit trouver à favoriser le dessein de l'abolition de ces Assemblées augustes, & à rendre ce Prince absolu dans son Royaume. Le Duc d'*Hamilton* fit une réponse de parfait honnête homme. Il dit qu'on ne le verroit jamais entrer dans un plan si ruïneux. Je serai toûjours bon Sujet & fidéle Serviteur du Roi, continua-t-il, mais les intérêts de ma Patrie me seront aussi toûjours très-chers.

Il

Il déclara de plus, qu'il n'etoit aucunement d'humeur de souscrire à la taxe sur les terres. L'Ecosse n'a aucune raison de prendre part à la Guerre, dit-il. Elle en souffrira certainement, & elle n'en peut rien espérer. Cependant le Lord *Athol* fit si bien, qu'il lui arracha enfin son consentement sur ces derniers articles. Quand on l'eut une fois, tout alla dans le Parlement à souhait pour le Duc de *Lauderdale*. 1672.

La Duchesse, qui se trouvoit pauvre, avec le revenu immense que le Royaume lui faisoit, se mit à amasser de l'argent par toutes les voyes dont elle put s'aviser. Sa dépense & celle du Duc passoient l'imagination. Pour y fournir, tout étoit mis en vente. La Dame le portoit si haut, que ses hauteurs auroient choqué même dans une Reine. Elle se donnoit une Liberté sans bornes sur le compte de chacun; & elle se rendit bien-tôt l'objet de la haîne publique. J'étois las d'eux & de leur Cour, autant qu'on pouvoit l'être, comme j'ai dit. Mais on me pressa fort de ne la point quitter. Plusieurs trouvoient que j'y rendois à bien des gens de bons services. Les uns y obtenoient de la considération, les autres de l'avancement par mon moyen; pendant que sans moi, ils n'y auroient eu aucune entrée. Ma plus grande raison pour ne point encore m'en retirer fut, que l'Archevêque de

1672. S. André & ses créatures acqueroient tous les jours de l'ascendant sur l'esprit du Duc & de la Duchesse, à force de leur prodiguer tout ce que la flatterie à de plus rampant & de plus bas. L'Archevêque de Glascow ne les voyoit que rarement, quoiqu'il fût toûjours reçû avec beaucoup de distinction. Ainsi c'étoit une espéce de nécessité pour moi de me sacrifier, pour ménager un peu l'esprit du Duc & de la Duchesse, & pour ne pas laisser à l'abandon tous nos bons desseins. Il m'en coûta bien de la gêne. Je sçavois néanmoins tenir hors d'atteinte ma liberté. Il m'arrivoit fort souvent de blamer leurs démarches; & je me donnai entre autres si bien l'essor deux ou trois fois, qu'on le prit assez mal, pour me faire prendre le parti de disparoître. On ne put, ce semble, se passer de moi. Je rentrai même si bien en grace, qu'on me fonda tout de nouveau sur un Evêché, & qu'on s'efforça de m'engager à me rendre, par la promesse du premier des deux Archevêchez qui viendroit à vaquer. Deux raisons m'attachoient à mes anciennes résolutions; mon âge, qui n'étoit que de vingt-neuf ans, & mon peu d'ardeur pour fortifier les liens qui m'attachoient à une Cour que je n'estimois pas.

Le Duc de Lauderdale

Le Duc de *Lauderdale* s'attendoit à son arrivée que les Presbytériens le supplieroient

dans

dans des Adresses de leur accorder une Liberté pareille à celle dont joüissoient leurs Confreres en Angleterre ; d'autant plus qu'il y avoit plaidé dans le Conseil en leur faveur, avec un zéle très-distingué : Voici à quelle occasion. Un certain *Whatley*, Juge de Paix dans la Comté de Lincoln, si je m'en souviens, avoit inquiété un de leurs Conventicules, malgré une permission de s'assembler qu'ils avoient obtenuë, en vertu de l'Edit du Roi sur la Tolérance. Ce Magistrat avoit mis tous les assistans à l'amende exprimée dans le Bill qui défendoit ces Assemblées. On l'avoit cité au Conseil, pour y être reprimandé d'avoir agi au grand mépris de l'Edit de Sa Majesté. Quelques-uns des Membres du Conseil avoient déja puni, par quantité de traits piquans, ce Perturbateur mal-avisé des dévotions des autres. Le Duc de *Lauderdale* les avoit tous surpassez ; sa chaleur pour la Liberté de conscience, en cette occasion, l'avoit même emporté jusqu'à dire, qu'on devoit obéïr plus religieusement aux Edits de Sa Majesté, qu'à toutes les Loix du monde. Quelques personnes qui avoient entendu le mot, avoient bien résolu de le relever en tems & lieu. Ce Duc fut près de deux mois dans l'attente que nous avons dit. Mais le dessein de la Cour étoit pénétré ; & les Presbytériens très-convaincus qu'elle ne pensoit

S'attend d'être supplié par les Presbytériens, de leur accorder la Tolerance.

O ij à

1672. à leur accorder le bien-fait de la Tolérance, que pour frayer les voyes au Papiſme, demeurerent dans le ſilence. *Lauderdale* éclata contre eux. Quelques Partiſans de l'Egliſe Epiſcopale, incitez par ſon exemple, & tranſportez d'une furieuſe ardeur, ſe ruerent ſur les Miniſtres, pillerent leurs maiſons, en bleſſérent pluſieurs, & forcerent la plûpart à prêter ſerment qu'ils ne préſideroient plus aux Conventicules. On prit, & on fit exécuter quelques-uns de ces zélez. J'allai les voir en priſon; & je les trouvai poſſédez d'un Fanatiſme aveugle, dont il ne fut pas poſſible de les faire bien revenir. L'un d'eux paroiſſoit n'être pas un méchant homme. Un ſecond étoit un ſcélerat confirmé s'il en fut jamais. Il prétendoit juſtifier ſes brigandages, & ceux de ſes complices, par le vol que les Iſraëlites firent aux Egyptiens de ce qu'ils avoient de plus précieux, & par le carnage qu'ils firent des Cananéens.

Les Anglois réfugiez en Hollande prennent le deſſein d'exciter un ſoulévement en Ecoſſe.

Des lettres furtives qui exhortoient les Preſbytériens à un ſoulévement, acheverent d'irriter le Duc de *Lauderdale* contre eux. Elle furent enlevées à un de leurs Conferes, nommé *Carſtairs;* qui négocia dans la ſuite des affaires d'une beaucoup plus grande importance. On le prit ſur un Vaiſſeau qui revenoit de Rotterdam; mais au bout de quelque tems, il trouva moyen de ſe

se sauver. Les dépêches prétenduës sédi- 1672.
tieuses qu'il portoit, furent examinées. Il y avoit bien des endroits écrits avec de l'encre blanche, mais on crut en deviner assez, pour assurer que le prisonnier étoit envoyé pour sonder les esprits. Les Déchifreurs dirent qu'on y promettoit des armes & les autres choses nécessaires, si l'on voyoit du jour à remuer. Après tout, elles étoient si énigmatiquement écrites, & elles s'en remettoient au Porteur pour tant de choses, qu'il n'étoit guéres possible de bien débroüiller ce qui étoit enveloppé sous un grand nombre d'expressions mystérieuses. Quoiqu'il en soit, ce fut une occasion de recommencer, avec beaucoup de vivacité, les poursuites contre les Conventicules. Les amendes arbitraires qui furent imposées à ceux qui les fréquentoient, rendirent de grosses sommes. Le Lord *Athol* en emporta pour sa part jusqu'à dix-neuf cent livres sterling dans une seule semaine. Je fis tout ce que je pûs pour arrêter cette fureur; mais je perdis mon tems & ma peine. Je demandois entre autres un jour au Duc de *Lauderdale*, s'il avoit dessein de pousser les Gens malgré eux à la rébellion? Il me répondit tout écumant de rage, & dans des transports de fureurs ausquels je ne vis jamais rien de pareil, plût à Dieu, la fantaisie pût-elle prendre à ces misérables de

1672. ſe révolter, afin que nous puſſions lâcher ſur eux une bonne Armée de Papiſtes Irlandois, & de leur faire à tous couper la gorge ! C'étoit-là le diſcours d'un homme, à qui il falloit plûtôt des remedes que des raiſons. Au bout d'un mois d'accès, & de redoublemens, il ſe calma tout à coup. Peut-être vint-il un mot de la Cour, ſur les plaintes que les Perſécutez firent à leurs amis de Londres.

On étend l'indulgence envers les Preſbytériens.

Lauderdale m'envoya chercher, au moment que je m'y ſerois le moins attendu, pour m'entretenir du vieux projet, que je lui avois mis entre les mains. C'étoit, comme on s'en ſouvient, d'occuper les Miniſtres vagabonds, & de leur donner une demeure fixe, pour les empêcher d'aller de lieux en lieux célébrer des Conventicules. Je conſeillois d'en mettre deux dans chaque Parroiſſe ; afin de trouver place pour un plus grand nombre. Je perſiſtois toûjours dans cette idée, qui avoit entiérement le ſuffrage de l'Archevêque de Glaſcow. Vous n'imitez pas mal, me diſoit-il quelquefois agréablement, un homme fort occupé à ramaſſer un grand nombre de charbons allumez, qui répandus par la maiſon, commençoient bien à y mettre le feu, pour les rapporter en diligence au foyer, où ils ſe conſument ſans faire aucun dommage. Le Duc de *Lauderdale* à demi perſuadé

persuadé étendit l'indulgence à quarante Eglises nouvelles. S'il avoit de plus établi deux Ministres au lieu d'un dans chaque Parroisse, & s'il eût bien pris soin de confiner chacun d'eux dans la sienne, comme nous l'en pressions, l'Archevêque de Glascow, & moi, ce Duc auroit probablement éteint une incendie, qui se répandoit de plus en plus dans le Royaume, & dont les flames menaçoient de faire, avec le tems, un beaucoup plus grand ravage. Malheureusement *Lauderdale* ne se conduisoit que par boutade. Toujours extrême, on le voyoit ardent pour une entreprise, & de glace le moment d'après. Il négligea donc ce qu'il y avoit de plus essentiel dans le plan, sur lequel il s'étoit d'abord si fort échauffé, & il ne mit qu'un seul Ministre dans chacune des quarante Eglises. Ceux qui resterent désœuvrez coururent la campagne à l'ordinaire, & prêcherent la discorde avec impunité. 1672.

L'Archevêque de Saint André, & ses suppôts, chagrins de voir l'Eglise entiérement abandonnée, s'écrierent, que l'Archevêque de Glascow l'avoit trahie, & lui avoit fait des blessures dont elle ne guériroit jamais. J'eus aussi ma bonne part de leurs douceurs. Il faut avoüer que la négligence du Ministere donnoit quelque juste sujet de plainte. Les Presbytériens

L'Archevêque de Glascow prend la résolution de se retirer.

1672. formoient par tout de nombreuses Assemblées, où ils chantoient les Pseaumes sous les armes. Ce désordre religieux retomboit sur nous. On disoit que notre facilité pour eux excédoit si fort les bornes de la vraye modération, que certainement nous avions dessein de renverser tout. L'Archevêque de Glascow perdant tout-à-fait courage, conclut qu'il ne pouvoit faire aucun bien, ni aux Episcopaux, ni à leurs adversaires. Il n'avoit pû rien obtenir de ceux-ci, en voulant vivre en paix avec eux, il s'étoit fait détester des autres. Désespérant donc de réüssir dans le grand dessein qu'il avoit eu, de pacifier & de réformer l'Eglise; dessein qui avoit fait de tout tems l'objet de ses plus ardens désirs; ce saint Archevêque resolut de s'ensevelir pour le reste de ses jours dans quelque sombre retraite, pour y vaquer uniquement, loin du fracas, à la méditation & à la priere. Il avoit recueïlli de l'Histoire Ecclésiastique un grand nombre d'exemples de Prélats qui avoient abandonné leurs Siéges, & qui s'étoient tout-à-fait séquestrez du monde. Leur grandeur d'ame le charmoit. Nous eûmes lui & moi plusieurs entretiens sur le parti qu'il vouloit prendre. Je croyois qu'un homme en place devoit suivre la route que la Providence Divine sembloit lui avoir tracée; & que le peu d'espérance de faire

tout

tout le fruit qu'il pû souhaiter dans l'état 1672.
où elle l'avoit mis, n'étoit pas une raison suffisante pour en sortir. Je lui remontrois qu'il pouvoit être à petit bruit plus utile qu'il ne s'imaginoit, & faire de très-grands biens, ne fût-ce que par ses travaux ordinaires, & par ses bons exemples. Nous devons nous résigner à la maladie, à la pauvreté, aux autres afflictions, lorsque Dieu nous les envoye. Je trouvois de même qu'un travail assidu, & infructueux, étoit à la vérité un très-grand exercice, & une croix rude à porter, mais qu'il falloit néanmoins s'y soumettre. Le chagrin excessif qu'on en auroit, sur tout s'il alloit jusqu'à nous dégoûter de notre condition, pourroit, disois-je à l'Archevêque découragé, avoir pour principe un orgueïl sécret, & un murmure intérieur contre la Providence. A toutes ces raisons il répondit que sa tâche lui paroissoit finie; & qu'il ne lui restoit plus guéres qu'une seule occupation, qui n'étoit pas fort de son goût; celle de compter ses rentes Episcopales, & d'en joüir. Rien de tout ce qu'on pût lui dire ne fit impression sur son esprit. Il suivit le Duc de *Lauderdale* à la Cour, où il pria instamment qu'on voulût bien accepter sa démission. Le Duc d'*Yorck* n'y voulut point consentir. L'Archevêque de Glascow demanda au moins qu'il lui fût

 permis

1672. permis de ſe retirer au bout d'un an de patience. Le Duc de *Lauderdale* crut que c'étoit toujours autant de gagné ſur l'obſtination du Prélat; & pour ſe délivrer de ſes importunitez, il engagea le Roi à lui promettre ce qu'il ſouhaitoit. *Leightoun* revint charmé; & la maniere dont il me parla, faiſoit bien voir que dans ſa joye il n'entroit aucune feinte. Il me dit qu'il n'y avoit plus pour lui qu'un chemin court juſqu'au repos; & qu'il ſoutiendroit encore tout de ſon mieux les tumultueux efforts des factions, en attendant l'heureux moment qui le mettroit en poſſeſſion de la vie paiſible.

Nous voici arrivez aux limites que je me ſuis propoſé de donner à ce ſecond Livre. On y a vû la Cour de France ſur le point de mettre toute l'Europe aux fers; & ſes deſſeins ambitieux toujours favoriſez tantôt par la nonchalance, & tantôt par la perfidie de la Cour d'Angleterre. Le Prince d'Orange & l'Electeur de Brandebourg réüſſiſſent en grande partie à les déconcerter. Le dernier néanmoins, faute d'être ſecouru à tems par l'Empereur, eſt obligée de recevoir la loi. Les Emiſſaires de Loüis XIV. vont commencer deſormais à ſe donner des mouvemens prodigieux, pour endormir toutes les Puiſſances. Ils n'auront point honte de vouloir perſuader

à

1672.

à tout l'Univers, que leur Maître n'a voulu qu'humilier une riche & superbe République; & qu'aussi-tôt qu'elle aura fléchi le genou, content d'avoir montré que rien ne peut résister à ses armes, ce Prince belliqueux rendra la Paix à toute la Chrétienté. Le détail de ces Négociations ridicules, & la nouvelle tournure que prirent ensuite les affaires de l'Europe vont suivre.

1673.

L'Angleterre entre dans de grandes défiances du Roi.

L'Angleterre occupée au dehors du soin d'aggrandir une Puissance, dont elle fut toujours à bon droit jalouse, a été jusqu'ici assez tranquille au dedans. Une Nation ennuyée d'une longue guerre civile, n'étoit pas fort susceptible de frayeurs & d'ombrages propres à l'y réplonger tout de nouveau. Mais la Cour avoit trop clairement laissé voir une résolution formée de nous enlever tout à la fois notre Religion & nos Libertez, pour éblouïr personne; & il ne s'agissoit plus de simples soupçons, ni de craintes adoucies par quelques rayons de bonne espérance. On avoit laissé tomber le masque; & on montroit à l'Angleterre les chaînes dont elle alloit être accablée. Les Courtisans ne cessoient de vanter tout haut l'heureux état d'un Prince parvenu au Despotisme, ni de fulminer contre l'insolence de la Chambre des Communes, comme on l'appelloit. Le Comte d'Essex m'a dit que le Roi animé par ces blasphê-

1673. mes politiques, lui dit un jour, qu'il n'aimeroit pas à être tout-à-fait le Grand Seigneur; ni à se voir environné d'une troupe de Muets, armez de sacs pleins de cordons de soye, pour étrangler depuis le Lord jusqu'à l'Artisan, à sa fantaisie. Mais je ne me croirai pas Roi non plus, ajouta-t'il, tant que Messieurs de la Chambre des Communes se mêleront de me controller; de vouloir porter un œil curieux sur mes comptes, & de chicaner mes Ministres. Grace au Ciel, il est vrai, continua Charles, que je commence un peu à regner. J'ai si bien allumé la guerre entre le Clergé Anglican & les Non-Conformistes, qu'ils ne s'aviseront pas de s'unir desormais ensemble, pour combattre mes desseins. Le premier fera toujours, avec empressement, tout ce que je voudrai; & je viendrai bien à bout des autres, qu'il ne tient qu'à moi d'écraser.

Les allures de l'année précédente avoient, encore une fois, ouvert les yeux aux Anglois. La Religion du Duc d'*Yorck* étoit connuë, & celle du Roi étoit suspecte. On voyoit de plus que nous allions être gouvernez par Loüis XIV. Déja il nous avoit donné de sa main un Général Allemand, dont la mere étoit Angloise. A la mort du Prince d'Orange, *Schomberg* avoit passé en France, où il acquit bientôt une haute


FREDERICK
DUC DE SCHOMBERG.

haute réputation. Sa Religion fut un obstacle à son avancement, & l'empêcha d'obtenir le bâton de Maréchal de meilleure heure. Il avoit l'esprit des plus reposez, un discernement juste, des manieres modestes & obligeantes, beaucoup de probité, d'application & de conduite. Il pensoit bien, sans l'heureux talent de s'exprimer. Les Anglois en un mot auroient en tout autre tems été charmez de posséder un Général de son mérite. Mais, envoyé, encore un coup, de si mauvaise part, pour façonner nos troupes utilement pour les projets formidables d'une Couronne uniquement occupée du dessein d'abattre toutes les autres, *Schomberg* ne fût jamais vû de bon œil en Angleterre par les personnes zélées pour la liberté, qui, en général n'aiment du tout point à y voir une Armée un peu nombreuse. Il n'en étoit pas pour cela plus agréable à la Cour; parce qu'il pressoit continuellement le Roi de se mettre à la tête du Parti Protestant, & de guérir son Frere du dévoûment aveugle qu'on lui voyoit pour le Papisme. Mon Frere? reprit le Roi, il y a long-tems que vous le connoissez; & vous avez toûjours dû le connoître horriblement féru, & opiniâtre au dernier point. Le Comte avoit pris tant de goût pour le rite de Charenton, qu'à Londres il alloit une fois la semaine à quel- 1673.

qu'une

1673. qu'une des Eglises Françoises qui le suivent. Cette assiduité le faisoit passer dans l'esprit du Duc & du Lord *Clifford*, pour un Presbytérien achevé, & par conséquent pour un homme qui ne pouvoit leur être bon à rien. Le Duc de *Buckingham* lui vouloit du mal; parce que ce Duc avoit espéré le commandement des Troupes. *Schomberg* m'a dit qu'il avoit toujours cru impossible que le Roi réüssit jamais à rien de grand, parce qu'il étoit dominé par l'insolence; & que son esprit emporté par sa legéreté naturelle, ne faisoit que voltiger sans arrêt sur les affaires.

Grandes divisions à la Cour. Les Ministres étoient extrêmement desunis entre eux. Ils haïssoient tous le Duc de *Buckingham*, qui leur rendoit bien la pareille. Mais il entroit si vivement dans tous les mauvais desseins de la Cour, que le Roi, qui le consideroit beaucoup, ne pouvoit à son tour manquer de le soutenir; d'autant plus qu'il ne l'aimoit pas sans le craindre. Le Lord *Clifford* étoit fortement attaché au Duc d'*Yorck*, possédé d'une espéce de fureur de voir le Royaume retomber sous les deux glaives du Papisme. On croyoit communément que si les efforts avoient été couronnez du succès, il étoit convenu, avec sa femme, de prendre les Ordres, & de briguer un chapeau de Cardinal. L'impétuosité du faux zêle qui l'animoit,

moit, alla tous les jours en augmentant; & il en vint à ne pouvoir se commander sur le Chapitre de l'Eglise Anglicane. Le Comte d'*Arlington*, persuadé que les affaires du Papisme étoient entiérement desespérées, vouloit, au contraire, que le Roi fit son possible pour se raccommoder avec son Peuple. Pour ce qui est du Comte de *Shaftsbury*, il ne pensoit qu'à demeurer bien sain & sauf, le monde dût-il aller à la renverse. 1673.

Il falloit au Roi un Parlement, parce que ses coffres étoient vuides. Ce Prince le convoqua au commencement de l'année. A l'ouverture, il fit un mot d'Apologie sur l'irrégularité des ordres qui avoient été donnez pour l'assembler. Il avoit voulu ménager le tems, dit-il, & avoir tout le monde de bonne heure. Sur la liberté de conscience, il parla un langage tout nouveau. Il dit, qu'il en avoit enfin compris les heureuses suites; & qu'il étoit dans le dessein de la faire fleurir au plus haut point. Je suis engagé, continua-t'il, dans une guerre que j'ai entrepris pour votre honneur contre la Hollande. C'est à vous, Messieurs, à me fournir les subsides nécessaires, pour en sortir glorieusement. Le Comte de *Shaftsbury* harangua ensuite avec étenduë sur les mêmes articles. En parlant du dernier, il trencha le mot: *il faut*, dit-il, *renverser Carthage* de fond en comble. Une com-

Le Parlement s'assemble.

1673. complaisance extérieurement servile pour la Cour, n'empêchoit pas que, ligué sous main avec le parti qui lui étoit contraire, il ne combattît contre elle de toutes ses forces.

La guerre contre la Hollande y est déclarée funeste à l'Angleterre, & contraire aux Loix.

La Harangue du Roi, & le discours du Comte mirent la Chambre des Communes toute en feu. Elle se crut prochainement menacée des deux plus grands maux, le Papisme & l'Esclavage. Cependant pour ne pas trop embrasser à la fois, elle commença par s'élever contre la Déclaration du Roi en faveur de la liberté de conscience. On n'aura pas oublié qu'elle suspendoit l'effet de toutes les Loix pénales portées contre les Catholiques Romains & contre les Non-Conformistes. Le Roi, dit-on, a bien le pouvoir d'exempter les coupables des châtimens qu'ils ont encourus en violant les Loix; mais il n'a certainement pas celui d'autoriser personne à les violer impunément; ou il ne faut plus lui disputer le droit de changer toute la face du gouvernement d'Angleterre. Elles empruntent toute leur force des peines qui leur sont annexées. A quoi bon faire des loix, s'il ne tient qu'au Prince de mettre les particuliers à l'abri des mauvaises suites de leur désobéïssance à ces mêmes Loix? Ce ne seront plus à ce compte-là que de vains phantômes; & l'on n'aura plus pour regle que

que la volonté capricieuse du Souverain. 1673.
Ceux qui entreprirent de soutenir l'Edit du Roi, essayerent d'établir une difference entre les Loix pénales, qui regardoient la Religion, & les autres. Ils dirent que la Suprémacie des Rois d'Angleterre sembloit les élever au dessus des premieres. En effet, les Juifs n'avoient à Londres une Synagogue, & les Eglises Wallonnes ne subsistoient qu'à l'ombre de cette prérogative éminente. On répliquoit que lorsque la Nation en avoit revétu son Souverain, elle n'avoit eu pour but que de renforcer l'autorité Royale, pour lui servir à elle-même de rempart contre toute Puissance & toute Jurisdiction étrangere; sans avoir aucunement prétendu le soustraire à l'empire des Loix. La connivence qu'on avoit pour les Juifs, n'établissoit du tout point un droit pour eux. Le Parlement ne contestoit point la validité de la Patente des Eglises Wallonnes; mais elle n'avoit originairement été accordée qu'à des Protestans persécutez dans les Royaumes voisins, dans la vûë de leur faire préférer un azile en Angleterre; & on l'avoit supprimée, depuis qu'ils s'étoient confondus avec les Anglois. Aujourd'hui les descendans de ces fugitifs se trouvoient exceptez dans l'acte d'Uniformité, par une clause particuliere. Toute la Chambre s'accorda bien-tôt à prononcer

1673. noncer que la Déclaration étoit contraire aux Loix. Elle pria Charles, par une Adresse, de la révoquer. Quelques Gens du Parti de la Cour s'efforcerent de faire diversion, en échauffant la Chambre sur les ordres irréguliers dont on a parlé plus haut. La Cour n'eût pas été fâchée de voir l'orage se déclarer contre le Comte de *Shaftsbury*, ni d'en venir à une composition avec la Chambre Basse, pourvû que ce Seigneur en fût la victime. Il vit ce qu'on lui préparoit, & il prit la résolution de changer de Parti, à la premiere occasion de le faire, avec quelque bienséance.

Bill pour exclurre des emplois les Catholiques Romains.

La Chambre des Communes n'en demeura pas là. Elle forma un Bill, pour exclurre les Papistes de tous les emplois, & pour les rendre même inhabiles à posséder aucune des Charges de la Couronne. Ce Bill, ordonnoit pour cet effet, à tout homme en place de recevoir la Communion dans quelque Eglise Paroissiale, & de produire à la Chancellerie, ou aux Assises de la Province, un certificat & des témoins, qui fissent foi qu'il s'étoit acquitté de ce devoir. Il falloit de plus abjurer la transsubstantiation, dans les termes les moins sujets à équivoque. La Cour fit joüer toutes ses machines, pour parer ce coup. Elle s'interessa, avec chaleur, pour les Non-Conformistes; sans autre morif que d'armer contre

contre eux le Clergé Anglican, & de ruïner l'un par l'autre, deux partis également opposez à l'Eglise Romaine. *Love*, qui étoit Député de la ville de Londres au Parlement & Non-Conformiste, eut la sagesse d'obvier aux effets pernicieux, que la mauvaise intelligence avec l'Eglise Nationale auroit pû produire. Il demanda qu'avant tout on prît des suretez contre le Papisme; & il dit qu'il seroit assez tems ensuite pour ses Confreres de solliciter des adoucissemens pour eux-mêmes. Il ajoûta que jusques à ce qu'on eût mis la derniere main à une œuvre si nécessaire, ils se résignoient de grand cœur à souffrir encore, & qu'ils n'avoient garde de vouloir détourner la Chambre du plus pressé, pour penser à eux. Ce fut aussi le sentiment de leurs principaux défenseurs. Une conduite si noble & si prudente charma les partisans de l'Eglise établie à un point que dans un Parlement autrefois si animé contre les Non-Conformistes, on ne parla plus de rien faire à leur préjudice. Au contraire la Chambre Basse entama un Bill en leur faveur; mais elle fût trop divisée sur leur sujet, & la séance étoit aussi trop près de ses fins, pour achever l'ouvrage commencé. Ces raisons firent qu'après une seconde lecture, ce Bill favorable fut négligé par le Comité, qui lui avoit donné sa premiere forme.

1673.

Prudente conduite des Non-Conformistes.

La

1673. La Cour étoit dans un grand embarras. Laisser faire la Chambre des Communes, c'étoit sacrifier le Papisme; & la contredire, c'étoit renoncer aux moyens de continuer la Guerre. Les François étoient hors d'état de fournir l'argent qu'il falloit; & depuis que l'Echiquier étoit fermé, il n'y avoit plus de crédit. Jacques ne voyant ainsi que renversement de ses projets de toutes parts, se tourna du côté de la Chambre des Seigneurs. Le Lord *Clifford* résolut d'y déployer toute son éloquence en faveur de la Déclaration. Il communiqua au Roi ce qu'il avoit dessein de dire. Ce Prince l'approuva en gros, & lui suggéra même certains traits. *Clifford* émailla son exorde de quelques expressions assez brutales. Il dit que le Bill de la Chambre des Communes étoit le *Monstrum horrendum ingens* de Virgile; & le reste de sa harangue se soutint. Quand il eut fini, le Comte de *Shaftsbury* se leva, & il surprit bien, lorsqu'il dit que son avis étoit aussi différent de celui du Lord qui venoit de parler en dernier lieu, que le Ciel l'est de la Terre: ce fut son prétendu bon mot. Dans le particulier, j'ai quelquefois pû soûtenir comme un autre, continua-t'il, que la Suprémacie du Roi, telle que les Loix l'établissent, est un tître suffisant pour justifier sa Déclaration; mais présentement que je

Delibérations de la Chambre des Seigneurs.

je vois le Sénat auguste, devant lequel je parle, plein d'affection comme il est pour Sa Majesté, d'un autre sentiment, je crois ne pouvoir mieux faire, que de soumettre mes lumieres à celles d'une Compagnie si éclairée. C'est, pour la bien nommer, le Grand Conseil du Roi d'Angleterre. A elle, il appartient de l'aider de ses avis, aussi-bien que de lui donner du soutien. Elle a fait l'un & l'autre, & elle ne discontinuera point, pourvû que préalablement on fasse tout ce qu'il faut, pour mettre à jamais la Religion & les Loix hors d'insulte. Le Roi entra dans une colere qui ne se peut exprimer, de se voir ainsi joüé par son Chancelier. Il déchargea son amertume dans le sein du Lord *Clifford*, & il témoigna, en même tems à ce Seigneur, qu'il étoit infiniment content de sa harangue. La délibération alla son train; & lorsqu'on en vint à recueïllir les voix, il se trouva que la Cour avoit le plus grand nombre. Trente des principales têtes diminuerent néanmoins beaucoup son triomphe, en protestant contre la résolution qui la charmoit.

1673.

Un dénoûment inespéré mit le Roi & le Parlement d'accord. On avoit beaucoup raisonné dans le Conseil, sur le parti que ce Prince avoit à prendre. Le Lord *Clifford* & le Duc de *Lauderdale* ne vouloient point qu'il mollit. Le dernier proposoit de faire venir

Partage de senti-

1673. mens dans le Conseil.

venir l'Armée d'Ecosse, & de s'emparer de Newcastle. Il en parloit au reste avec une véhémence, qui l'auroit fait prendre pour un homme à ne point échoüer dans une si grande entreprise. Vos desseins désormais sont penetrez, disoit de son côté au Roi le Lord *Clifford*. Il n'y a donc point de milieu ; & il faut que Votre Majesté pense à sécoüer le joug de son Parlement, ou qu'elle consente à être toûjours l'objet du mépris d'un Peuple inquiet, & le joüet éternel de ses ombrages. Le Chevalier *Ellie Leightoun* m'a assuré que d'autre part le Duc de *Buckingham* & le Lord *Berkley* se faisoient fort auprès de Charles, s'il vouloit faire approcher l'Armée, d'enlever tous les Membres de la Chambre-Basse, qui faisoient obstacle à ses volontez. Le Chevalier pensoit que le coup eût été facile ; & que si le Roi eût voulu s'évertuer, comme il sçavoit faire quelquefois, la chose étoit immanquable. Les Comtes de *Shaftsbury* & d'*Arlington* pressoient au contraire ce Prince de donner entiere satisfaction à son Parlement ; & ils lui répondirent, moyennant certaines concessions un peu gracieuses de sa part, de lui faire avoir de l'argent pour la Guerre. Ils lui firent entendre en même tems que si elle lui réüssissoit, il lui seroit aisé de recouvrer ce qu'il auroit pû sacrifier, dans l'extrémité où il étoit. Ce dernier avis

avis étoit fort au goût du Roi; mais le Duc d'*Yorc* lui tint encore la balance. 1673.

Nous avions alors pour Ambaſſadeur de France *Croiſſi*, frere de Monſieur *Colbert*. Le Lord *Arlington* l'effraya ſur les conſéquences des partis extrêmes, qu'on vouloit faire prendre au Roi. La moins facheuſe ſera, dit-il, que votre Maître demeure ſeul chargé du poids de la Guerre. Il ſera même impoſſible de la continuer. L'Ambaſſadeur convaincu, preſſa fortement le Roi & le Duc de condeſcendre aux déſirs de ſon Parlement; & il envoya un Exprès en France, pour y faire voir les choſes dans le point de vûë, où le Lord *Arlington* les plaçoit.

La Cour de France conſeille au Roi Charles de ne point ſe roidir contre ſon Parlement.

L'après-midi du jour que l'affaire fut diſcutée dans la Chambre des Seigneurs, les Comtes de *Sharftsbury* & d'*Arlington* engagerent tous les Membres de la Chambre-Baſſe, ſur l'eſprit deſquels ils avoient du pouvoir, à aller clandeſtinement trouver le Roi. Ceux-ci avoienr la plûpart des penſions de la Cour, & ils lui ſervoient ordinairement d'eſpions. Il leur étoit néanmoins permis d'opiner quelquefois contre elle, pour être en état de la mieux ſervir dans les occaſions importantes. Leur ordre étoit de faire entendre à Charles que la Harangue du Lord *Clifford* avoit fait un ſi grand fracas dans la Chambre des Communes,

1673. munes, que probablement elle se seroit portée aux dernieres extrémitez, si le discours du Lord *Shaftsbury* n'y avoit remis le calme. Ils devoient ajouter qu'ils étoient persuadez que ce dernier avoit parlé conformément aux intentions du Roi; pendant que l'autre avoit été un fidéle interprête des sentimens du Duc d'*Yorck*. Par cette ruse, ils firent accroire à Charles que le Chancelier, par la Harangue, dont ce Prince étoit irrité, lui avoit réellement rendu un grand service. Les créatures du Comte de *Shaftsbury* firent encore entendre au Roi que Sa Majesté avoit entre les mains un coup de partie, & qu'elle pouvoit pour jamais mettre ses Ministres à l'abri des recherches. Il ne s'agit, continuerent-ils, que de sacrifier la Déclaration, & de passer le nouveau Bill. Le Lord *Arlington* conduisit la trame avec tant d'adresse, qu'en envoyant à la file au Roi un grand nombre de Membres de la Chambre des Communes, qui parloient tous l'un après l'autre le même langage, Charles se trouva tout autre avant la nuit. Plein de ce qu'il venoit d'oüir, il dit à son Frere que *Clifford* s'étoit perdu lui-même, & qu'il avoit aussi extrêmement gâté leurs affaires, par son discours emporté, tel en un mot, qu'il n'étoit pas possible d'en dérober l'auteur à la vengeance de la Chambre-

Le Roi se trouve tout à coup disposé à suivre ce parti.

bre-Haute. Pour ce qui est du Lord *Shaftsbury*, ajouta ce Prince, il est vrai qu'il a parlé en fourbe; mais il a du moins éteint un feu, que l'autre avoit allumé par son imprudence. Le Duc d'*Yorck* fut étonné d'un changement si subit, & le regarda comme l'ouvrage du Lord *Arlington*. Ce Duc envoya chercher le Lord *Clifford*, pour lui raconter, conformément à la permission qu'il en avoit obtenuë, ce que le Roi lui avoit dit. *Clifford*, qui étoit naturellement impétueux, alla sur le champ trouver Charles, qui eut peine à le regarder en face. Le Lord lui dit qu'il n'ignoroit pas combien d'ennemis sa Harangue devoit lui avoir suscitez dans la Chambre des Seigneurs. Mais je me flatte, Sire, ajouta-t'il, que j'ai au moins plû à Votre Majesté; je n'ose pas dire que je lui ai rendu service: si j'en étois bien sûr, je me mettrois fort peu en peine du reste. Le Roi lui avoüa qu'il n'avoit rien dit que de bien en soi; mais qu'un vieux Courtisan comme lui auroit dû faire un peu plus d'attention, pour ne pas dire des choses capables de blesser dans un tems des plus critiques. Peu s'en fallut que dans la premiere chaleur le Lord *Clifford* ne remît la baguette blanche au Roi, & ne prit le parti de lui décharger tout son mécontentement. La réflexion suivit néanmoins, & lui fit pren-

1673.

Clifford est disgracié.

1673. dre celui du ſilence. *Clifford* vit bien qu'il n'y en avoit point déſormais d'autre pour lui, que de ſe retirer de la Cour; mais les ménagemens lui parurent de ſaiſon, pour ne point faire de tort à ſa famille. Il ſe contenta donc de dire qu'il étoit fâché de ce que ſes bonnes intentions étoient priſes d'un ſi mauvais ſens, & de ce que ſes efforts, pour bien faire, lui avoient ſi mal réüſſi. Peu de tems après ſa diſgrace, le Roi de France preſſa par Lettres le Roi Charles de tout faire auprès de la Chambre-Baſſe pour avoir de l'argent, parce qu'il ne pouvoit fournir ſeul aux frais de la Guerre. Loüis XIV. écrivit auſſi au Duc, pour le prier de ne point prendre en mauvaiſe part le conſeil que la néceſſité de ſes affaires l'avoit obligé de donner au Roi ſon Frere. Loüis XIV. promettoit au reſte à ce Duc de penſer efficacement à ſes intérêts, auſſi-tôt que la Guerre ſeroit finie; & il l'aſſuroit que jamais il n'auroit l'eſprit en paix, qu'il n'eût regagné ce que pour l'heure il falloit perdre. Les Ducs d'*Yorck* & de *Lauderdale* m'ont dit une bonne partie des choſes que je viens de raconter. Quant à ce qui regarde le Lord *Clifford*, je le tiens du Colonel *Titus*, qui l'avoit appris de la propre bouche de ce Seigneur.

Si-tôt qu'il n'eſpéra plus de pouvoir ſe conſerver dans ſon Emploi de Grand Tréſorier,

ſorier, il alla trouver le Duc de *Buckingham*, qui avoit contribué beaucoup à le lui faire obtenir. *Clifford* lui dit qu'il l'aideroit de tout ſon pouvoir à faire tomber ſon poſte entre les mains de tel de ſes amis, que *Buckingham* voudroit lui nommer. Après avoir fait paſſer en revûë un grand nombre de ceux qui étoient ſur les rangs, & trouvé bien des choſes à dire contre chacun, ils s'en tinrent enfin au Chevalier *Thomas Osborn*, Gentilhomme de la Province d'Yorck, riche, mais d'un bien fort engagé. *Osborn* parloit d'une maniere très-impoſante : malheureuſement il ne finiſſoit point. Quoiqu'il eût toûjours été un des principaux appuis du parti Cavalier, il avoit depuis quelques années levé étendard contre la Cour ; parce qu'elle avoit manqué de l'avancer ; & le Lord *Clarendon*, ſur tout, n'avoit point d'ennemi plus implacable. Le Chevalier ſe donnoit infiniment carriere en parlant ; & il ne ſembloit pas qu'il ſe mît jamais en peine de dire la vérité, ni même de colorer le menſonge. Cette audace étoit corrigée par un art particulier de perſuader à ſes amis qu'ils pouvoient compter ſur lui, & qu'il étoit incapable de leur être infidéle. C'étoit du reſte un eſprit déciſif, & un homme entreprenant. Le Roi fut charmé de lui entendre dire d'un ton aſſuré, que tout iroit

1673.

Osborn eſt élevé à la Charge de Lord Tréſorier.

1673. bien dans la Séance prochaine. Quand l'évenement ne répondoit pas aux grandes promesses du nouveau Trésorier, il étoit d'une fécondité merveilleuse à trouver, tantôt un incident, & tantôt un autre, à quoi s'en prendre. Par l'union de tous ces talens pernicieux, *Osborn*, qui ne tarda pas à être fait Comte de *Danby*, s'insinua plus avant dans la confiance du Roi, & se maintint plus long-tems en faveur qu'aucun autre Ministre, qu'ait jamais eu ce Prince.

La Chambre Basse donne un gros subside au Roi.

Charles avoit pris des vûës toutes nouvelles, comme j'ai dit. Il commença par se faire apporter la Déclaration, dont il fit rompre le Sceau en sa présence. Ainsi le Bill qui ordonnoit aux personnes en place d'abjurer la Transubstantiation, & de recevoir la Communion à l'Eglise Anglicane, reprit toute sa force. Pour payer le Roi de cette complaisance, la Chambre-Basse lui en accorda un tel qu'il voulut, en faveur de ses Ministres, qui furent désormais à l'abri des recherches, ausquelles les exposoient plusieurs malversations récentes. Le Roi avoit aussi demandé douze cens mille livres sterling pour la Guerre. Les Gens du parti opposé à la Cour, à la tête desquels étoient *Lee* & *Garrovvay*, s'étoient assemblez au nombre de plus de quatre-vingt, & avoient résolu entre eux de n'en donner

que

que six cent mille. C'étoit assez pour avoir une bonne Paix ; mais c'étoit trop peu pour continuer la Guerre long-tems. On commit aux deux personnes que je viens de dire, le soin de désigner en plein Parlement la somme arrêtée. *Garrovvay*, oubliant tout ce qui s'étoit passé la veille, nomma celle que le Roi vouloit, & fut appuyé par *Lee*. Aux reproches qu'on leur fit à l'un & à l'autre de leur trahison, ils répondirent qu'ils avoient depuis conféré avec quelques personnes de la Cour, & trouvé que toutes les conventions faites avec elle auroient été rompuës, s'ils avoient parlé d'une somme plus modique. La Cour ne fut pas ingrate envers deux hommes qui l'avoient si bien servie, & qui ne laisserent pas néanmoins d'opiner contre elle en d'autres occasions à l'ordinaire. Ils voulurent faire valoir à la Chambre l'excellent marché qu'ils avoient fait ; puisque pour son argent, ils lui avoient ménagé un Bill des plus forts contre le Papisme, & muni de clauses qui passoient tout ce qu'on avoit jamais vû dans ce genre. En effet, tous ceux qui manqueroient après un certain tems à remplir les conditions dures qui y étoient prescrites, ne pourroient plus posséder aucun Emploi ; & tout ce qu'ils oseroient faire en qualité de personnes publiques, étoit par avance déclaré nul. Ils

1673.

1673. étoient de plus condamnez à payer cinq cent livres d'amende, à quiconque les trouveroit en défaut. Toutes ces Apologies éblouïssantes ne répondirent pas au bon mot du Lord *Cavendish*, aujourd'hui Duc de Devonshire. Il dit qu'une pareille somme, donnée en échange d'un Bill contre le Papisme, lui feroit plus de bien que cent Bills, achetez à un si haut prix, ne lui feroient de mal. Je n'ai jamais oüi parler d'aucune affaire pécuniaire, qui ait été conduite dans la Chambre-Basse, avec autant d'artifice que celle-ci; ni qui y ait eu non plus un succès si rapide. Il causa une extrême surprise aux Hollandois, qui avoient compté sur le Parlement, & qui attendoient la Paix, comme le fruit de cette Séance.

Le Duc d'Yorck se défait de toutes ses Charges.

Ce long Parlement s'y étoit beaucoup moins mal conduit que dans toutes les autres. Les Partisans de l'Eglise établie y avoient fait éclater un beau zéle pour la Religion Protestante; & les Non-Conformistes s'y étoient acquis beaucoup d'honneur par leur patience. Le Duc se démit de toutes ses Charges, incontinent après l'Enregistrement du nouveau Bill; & la Céremonie ne finit point de sa part sans des larmes. Charles n'en parut aucunement touché. Il ne donna néanmoins l'Amirauté à gouverner qu'à des créatures de son Frere, qui, par

par cet adouciſſement, en demeura preſque maître. Le Comte de *Shaftsbury* avoit entiérement perdu les bonnes graces du Roi ; mais ce Prince ne jugea pas à propos de le remercier encore de ſes ſervices, parce qu'il voulut voir à quoi le Comte lui ſeroit bon dans la Séance prochaine. Le Lord *Arlington* étoit de tous les Seigneurs attachez au Duc, le plus perdu dans ſon eſprit. Ce Duc le regardoit comme un lâche & comme un perfide, capable d'abandonner, & de trahir toute la Terre, pour ſe mettre à l'abri du moindre peril. Le commandement de la Flotte fut donné au Prince *Robert*. Il n'y eut que des deſagrémens ; parce que les principaux Officiers de Mer, vendus au Duc, traverſoient leur nouvel Amiral en tout, & trouvoient mal tout ce qui venoit de lui. Leur oppoſition alloit même, juſqu'à les porter à ne lui donner, ni bon ſens, ni conduite. Il y avoit peu de choſe à attendre d'une Armée Navale, ainſi broüillée avec ſon Chef. Les deux Flottes Ennemies ſe rencontrerent deux ou trois fois. On ſe battit bien, de part & d'autre ; mais le mal ne fut grand d'aucun côté. On ne vit qu'un ſeul Vaiſſeau François dans la mêlée. Encore le Capitaine fut-il mis à la Baſtille à ſon retour, pour avoir accuſé tout haut ſon Amiral d'une inaction coupable. Elle fit ouvrir les 1673.

1673. yeux aux Anglois. La France, dirent-ils, nous a fait ici entrer dans une Guerre avec les Hollandois, pour se donner le plaisir de voir deux Peuples, qu'elle n'aime pas, s'entre-détruire l'un l'autre. Cependant elle s'est ménagée elle-même l'avantage de pratiquer nos Mers, de connoître le fort & le foible de nos Ports, avec tous les rafinemens de notre Marine. Le Comte de *Schomberg* m'a dit qu'il pressa l'Ambassadeur de France de demander raison pourquoi la Flotte de sa Nation n'avoit point agi; & qu'il menaça même ce Ministre de voir le Parlement prochain rompre l'Alliance avec son Maître; s'il ne faisoit justice à l'Angleterre de cette désertion honteuse. *Schomberg* n'eut pas de peine à voir, aux manieres froides de l'Ambassadeur, que l'Amiral avoit eu ses ordres; & il ne pensa qu'à sortir de lui-même, au plûtôt d'Angleterre, sans attendre une adresse du Parlement au Roi pour l'en bannir. Il s'en alla donc, aussi fatigué de la Cour, qu'il étoit ennuyé d'elle.

Le Duc d'Yorck pense à se remarier.

Le Duc défait de ses Emplois, prit la résolution de se remarier. Il rechercha la Lady *Bellasis*, veuve du fils du Lord de ce nom. Elle étoit bonne Protestante, quoiqu'elle fût entrée dans une Famille Papiste. La Duchesse future n'étoit que d'une médiocre beauté; & une espéce de vivacité

assez

assez méprisable, faisoit son plus grand 1673.
mérite. Il y avoit long-tems que le Duc passoit pour se laisser charmer par des objets assez peu capables de toucher. Cette Dame sçut néanmoins si bien plaire, qu'il lui donna une promesse par écrit de l'épouser. Dans ce dessein, il lui envoya *Coleman*, pour, avant tout, la conquérir au Papisme; mais elle demeura inébranlable dans sa Religion. Quelques-uns de ses amis trouvoient à redire de ce qu'elle se laissoit voir au Duc si librement. Leurs reproches la mettoient au désespoir. Elle se contentoit d'y répondre qu'elle avoit en main de quoi prouver qu'il la recherchoit dans toutes les formes. Quand les discours qu'on tenoit sur son compte, furent parvenus aux oreilles du Lord *Bellasis*, son Beau-Pere, qui étoit Papiste ardent, & qui connoissoit sa Belle-Fille, pour intraitable sur le fait de sa Religion, il regarda le projet de rétablir le Catholicisme en Angleterre, comme échoüé, si le Mariage ne se rompoit. Feignant donc de prendre un grand intérêt en la personne du Roi, & de n'avoir rien de plus en recommandation que l'honneur du Duc, *Bellasis* alla donner avis de l'intrigue secrette à ce Prince. Charles envoya chercher son Frere; & lui dit que c'étoit bien assez d'avoir déja fait une folie, sans en commettre une seconde, à

1673. l'âge où il étoit. La Dame fut contrainte, par des menaces, à rendre l'écrit du Duc ; dont elle garda néanmoins, à ce qu'elle m'a dit elle-même, une copie collationnée en présence de témoins. Cette affaire étant manquée, il fut question de l'Archiduchesse d'Inspruck ; mais elle épousa l'Empereur, qui vint sur ces entrefaites à perdre l'Impératrice. La Fille du Duc de Modéne fut demandée en troisiéme lieu ; & le Mariage réüssit enfin. Mais parce que Rome refusa d'abord d'y consentir, à moins qu'on n'accordât à cette Princesse une Chapelle, où tout le monde eût un libre accès, & que la Cour ne vouloit point entendre à cette condition, il fut question pendant quelque tems d'une des Filles du Duc de Créqui. J'ai vû une Lettre longue & pleine d'empressement, que le Duc d'YORCK écrivit au Chevalier *Guillaume Lockhart*, sur le sujet de son Mariage avec la Fille du Duc de Modéne. Le Duc d'YORK y témoignoit craindre que, si ses vœux n'étoient pas comblez avant que le Parlement s'assemblât, il ne manqueroit pas de lui faire tant de chicanes, qu'il ne pourroit plus se marier bien comme il voudroit. Chagrin de la roideur de la Cour de Rome, qui s'obstinoit à demander ce qui ne pouvoit être accordé, le Duc d'Yorck ajoûtoit qu'il avoit envoyé des ordres pré-

cis

cis au Comte de Peterborough d'abandonner sa négociation, & de quitter Modéne, si dans un tel tems tout n'étoit pas fait. Le Duc finissoit par espérer que Loüis XIV. ne le laisseroit pas exposé à la violence du Parlement, pour me servir de ses expressions ; & que Sa Majesté prendroit aussi des mesures pour la prompte conclusion d'une affaire qu'il avoit extrémement à cœur. Pendant que le Duc d'Yorck étoit ainsi en proye à ses inquiétudes, la Cour de Rome mollit ; & il épousa par Procureur la Princesse dont je parle. Le Comte de Peterborough l'amena en Angleterre, après lui avoir fait voir Paris. 1673.

L'ouverture des Conférences pour la Paix à Cologne.

Peu après la célébration du Mariage, les Suédois offrirent leur Médiation pour la Paix ; & Cologne fut le lieu destiné pour en régler les articles. Le Roi nomma pour Plénipotentiaires le Comte de *Sunderland*, le Chevalier *Leolin Jankins*, & le Chevalier *Joseph Williamson*. Le premier avoit l'esprit net & pénétrant ; & il sçavoit merveilleusement prendre son parti. Une imagination échauffée, & des passions trop vives, qui le faisoient parler inconsidérément de tout, faisoient un grand tort à ces belles qualitez. Quand il ne prenoit des idées que dans son propre fond, elles étoint toûjours justes. Mais amateur de la dépense, & réduit à recourir aux moyens il-

Le caractere du Comte de Sunderland.

1673. légitimes pour la soûtenir, il se montoit au ton de la Cour; & il changeoit de parti comme d'habit, sans se mettre fort en peine, ni de Religion, ni de bien Public. Les manieres méprisantes avec lesquelles il traitoit ceux qui n'entroient pas dans ses sentimens, lui attirerent un grand nombre d'ennemis. C'étoit pour les affaires le plus grand génie que j'aye connu. Il avoit de plus une adresse insinuante, qui lui a gagné dans le plus haut dégré la confiance de trois de nos Souverains l'un après l'autre, quoi qu'ils ayent agi par des principes très-différens, & par des vûës fort opposées. Une humeur si excessivement pliante, avoit enfin tellement perdu dans le monde le Comte de *Sunderland*, que ceux qui rendoient le plus hommage à ses talens, ne comptoient que médiocrement sur sa probité.

Les Négociations prennent fin presque aussi-tôt qu'on les a commencées.

Le Congrès de Cologne fut bien-tôt dissous, par l'emprisonnement de Furstemberg, Doyen de cette Ville, & Evêque de Strasbourg, qui obtint ensuite le Chapeau de Cardinal, & qui étoit Plénipotentiaire de l'Electeur. Sa Majesté Imperiale le fit arrêter, en qualité de Sujet de l'Empire, qui en avoit trahi les intérêts. La Cour de France regarda sa détention, comme une insulte faite au droit des Gens; & son élargissement fut un des préliminaires du Traité qui suivit.

Mas-

Maſtricht fut pris cette année. Le Duc de Monmouth s'acquit une très-grande réputation au Siége de cette Place. Le Roi de France y étoit en perſonne. Il laiſſa le Prince de Condé en Flandres, & il alla lui-même aſſiéger Nancy. Cependant Monſieur de *Turenne* commandoit ſur le Rhin, pour faire tête à l'Empereur, & à tout l'Empire, qui avoient enfin pris part à la Guerre. 1673.

Les affaires d'Ecoſſe.

Je reviens aux intrigues de notre Cour. Je fis un voyage à Londres, pour mettre au jour les Mémoires du Duc d'*Hamilton*. J'avois laiſſé l'Ecoſſe dans un mécontentement univerſel. Toutes les démarches du Miniſtere étoient marquées au coin de la Tyrannie; & s'il m'eſt permis de parler de la ſorte, ce n'étoit qu'un réchauffé de la Cour de France. Pour égaliſer le Commerce entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, le Parlement avoit confié au Roi le pouvoir d'impoſer des taxes ſur les Marchandiſes qu'on apportoit dans le Royaume. En vertu de ce pouvoir, on en avoit depuis peu mis une fort conſidérable ſur le ſel de France, pour favoriſer le débit de celui du Païs. La cherté exceſſive du dernier, qui augmenta exceſſivement de prix, quoique beaucoup moins d'uſage que l'autre, fit murmurer bien haut le Peuple. C'eſt ici un commencement de gabelle, diſoit-il. Le Tabac avoit

1673. avoit aussi été taxé, & toutes les eaux-de-vie étrangeres étoient défenduës. Ceux à qui l'on avoit cédé les confiscations, débitoient les Marchandises de contrebande à leur profit, & faisoient par là beaucoup rencherir les autres. La Couronne étoit renduë responsable des abus. L'insolence du Duc de *Lauderdale*, l'avidité avec laquelle il s'emparoit de tout, pour ne le répandre qu'entre un petit nombre de créatures, les concussions de sa femme & de son frere, qui vendoient tout au plus haut enchérisseur; toutes ces choses ensemble acheverent d'aigrir les Ecossois. D'autre part les affaires Ecclésiastiques étoient entiérement négligées. En un mot, le Royaume étoit dans un parfait désordre.

Desseins du Duc de Lauderdale.

Je le quittai dans le dessein bien arrêté de rendre à ma Patrie tous les services qui seroient en mon pouvoir. J'étois resolu de parler sans déguisement au Duc de *Lauderdale*, & de renoncer à toutes les affaires, si je le faisois sans fruit. J'eus le malheur de perdre le meilleur ami que j'eusse à la Cour, dans un tems où j'aurois eu extrêmement besoin de lui; je veux dire le Chevalier *Robert Murray*, qui fut enlevé par une mort subite. C'étoit, je le puis dire, le plus honnête homme & l'homme le plus sage de son tems. Je laisse à penser combien je regrettai sa perte, & combien vivement

ment je sentis le danger où j'étois de faire 1673.
des fautes, n'ayant plus un homme de si bon conseil pour m'en garentir.

Le Duc de *Lauderdale* ne m'eut pas plûtôt vû, qu'il me tira à part dans son cabinet, pour me questionner sur l'état où j'avois laissé l'Ecosse. Je ne lui celai rien. Ce Duc sembla penser que je faisois le mal beaucoup plus grand qu'il n'étoit. Il me demanda si, au cas que le Roi eût besoin d'une Armée, pour empêcher les esprits broüillons de remuer en Angleterre, l'Ecosse pourroit en fournir une sur laquelle on pût se reposer. Je lui répondis certainement que non. Dans la partie méridionale, lui dis-je, tout est Presbytérien. La Noblesse croit avoir été maltraitée; & elle n'attend qu'une occasion pour faire éclater son mécontentement. Le Duc répliqua qu'il n'étoit pas de mon avis; & que sûrement l'espérance du butin à faire en Angleterre, la feroit accourir. Je lui dis que le Roi y seroit trompé, si jamais il y comptoit. J'ajoutai que les personnes même les moins mal satisfaites, & d'elles-mêmes assez disposées à faire leur fortune, sans hésiter beaucoup sur les moyens, avoient perdu toute confiance en la personne du Roi, depuis qu'on l'avoit vû rétracter sa Déclaration, si peu de tems après avoir assuré qu'il ne s'en départiroit jamais. Vous parlez-là, reprit le

Duc,

1673. Duc, d'un grand sujet de larmes, *Hinc illæ lacrymæ*. Le Roi a été lâchement abandonné, continua-t'il, le Lord *Clifford* & moi nous avons été les seuls amis fermes. *Lauderdale* se mit ensuite à invectiver contre le Lord *Shaftsbury*. Je fus extraordinairement frappé de cette conversation, qui me dévoila tous les desseins de la Cour; desseins, où il eût été difficile de dire lequel l'emportoit, de la scelerateſſe, ou de l'extravagance. Je sçavois qu'en Ecosse, loin qu'on fût disposé à favoriser le Roi dans ses Projets de Despotisme en Angleterre, au moindre mouvement qui s'éléveroit dans ce dernier Royaume, on ne manqueroit pas, dans l'autre, de courir aux armes. Je délibérai si je ne me hazarderois point à détromper le Roi par moi-même. Je résolus d'attendre une occasion favorable. Cependant je voulus voir si je gagnerois quelque chose de plus sur l'esprit de la Duchesse de *Lauderdale*; & je lui fis une peinture de l'état d'oppression, sous lequel l'Ecosse gémissoit. Bien-tôt je m'apperçus qu'elle trouvoit trop son compte à ce grand accablement, pour en être touchée. Le Duc & elle parloient de s'en retourner pour la tenuë du Parlement. Je les avertis du danger auquel ils s'exposeroient. Ils mépriserent l'un & l'autre tout ce que je pûs leur dire. Les grandes offres ne manquerent point

point du reste, si je voulois me bien donner à eux ; mais elles furent à pure perte. 1673.

Le Duc me présenta au Roi, & lui demanda pour moi la permission de faire imprimer les Mémoires dont j'ai parlé. Ce Prince m'ordonna de les lui apporter, & promit de les lire. Il en lut en effet quelques endroits. Il me dit qu'entre autres il avoit aimé le tableau de la mauvaise conduite des Prélats, qui avoient allumé les premieres étincelles de la guerre civile. L'ardeur avec laquelle ceux d'Angleterre s'étoient opposez à la Tolérance, l'avoit aigri. Le Roi me rendit mon Livre, & me dit d'aller trouver le Sécretaire *Coventry*, qui me feroit expédier la permission que je souhaitois. Celui-ci mit pour condition de le lire tout entier auparavant, & me retint par-là en Angleterre plus long-tems que je n'aurois voulu. Le Chevalier *Ely Leigtoun* me mena au Duc de *Buckingham*, avec qui je passai presque une nuit entiere. Il me trouva si fort à son goût qu'accoutumé à s'enthousiasmer de ses nouvelles connoissances, il alla dès le lendemain me prôner à Sa Majesté, qui eût toûjours depuis des attentions pour moi, & qui dit qu'Elle vouloit m'entendre en Chaire. Le Roi trouva mon Sermon à son gré ; & il s'en exprima en termes, qui me firent un grand nombre d'envieux.

Le Roi goûtoit les Mémoires du Duc d'Hamilton, écrits par l'Auteur.

Pour

1673. Pour premiere marque de faveur, Charles m'adopta au nombre de ses Chapelains. Il me donna ensuite une audience particuliere, qui dura plus d'une heure, & dans laquelle je lui parlai avec toute la liberté sortable à un homme de ma profession. Je ne sçai comment il m'entraîna dans un long discours sur l'autorité de l'Eglise, que vous faites sonner, me dit-il, dans vos disputes contre les Non-Conformistes, & que vous foulez aux pieds, dès que vous avez les Catholiques Romains à combattre. Je vis quel étoit son but; & je le fis bien-tôt convenir de la grande différence qu'il y a, entre s'attribuer quelque autorité dans des choses indifférentes, & prétendre à l'infaillibilité. Il me fit de grandes lamentations sur ce que les Evêques négligoient les véritables intérêts de l'Eglise; & qu'au lieu de s'acquitter de leur Charge, on ne voyoit qu'eux à la Cour, & à la tête des Partis. Je le jettai à mon tour sur sa vie, & je lui en dis, avec franchise, beaucoup de choses qu'il supporta très-galamment, pour lesquelles il me remercia même. Il fut le premier à se donner le tort sur plusieurs, comme par exemple sur son commerce avec la femme de son prochain. Quelquefois il essaya de se disculper. Ce fut alors qu'il me dit qu'il y avoit tout à présumer que Dieu ne damneroit pas un homme, pour avoir

Le Prince marque à l'Auteur beaucoup de bonté.

un

un peu excédé les bornes du plaisir permis. 1673.
En un mot le Roi parut prendre tout ce que je lui dis en très-bonne part ; & pendant tout le tems que je restai à la Cour ; il eut pour moi des égards si particuliers, qu'on m'y regarda comme un homme parvenu en très-peu de tems à un haut degré de faveur.

L'entretien qu'eût l'Auteur avec le Duc.

Quelques jours après que j'avois eu cet entretien avec le Roi, le Comte d'*Ancram*, qui étoit Membre de la Chambre Basse, vanta au Duc d'Yorck le crédit que j'avois en Ecosse, & les services que j'étois en état de rendre. Ce Comte avoit épousé une Catholique Romaine. C'étoit un homme sans Religion, & sans vertu. N'ayant qu'un fort petit bien, il s'étoit attaché au Duc de *Lauderdale*, qu'il haïssoit, parce que ce Duc ne faisoit rien pour lui. Comme *Ancram* avoit plus étudié la Théologie qu'aucun homme de condition que j'aye connu, la conversation entre nous ne tarit point. Quoiqu'il vit tous les jours que j'étois fort éloigné de ramper devant le Duc de *Lauderdale*, il s'imagina que lui-même il me feroit sans peine servir à ses fins. Il me dit donc qu'il s'étonnoit qu'on ne m'eût pas encore présenté au Duc d'Yorck. Bien-tôt après, *Ancram* me vint dire que ce Duc seroit bien aise de me voir ; & il m'introduisit. Le Duc d'Yorck me reçut fort agréablement.

1673. blement. Le Comte voulut me questionner sur l'Ecosse ; mais je détournai le discours assez brusquement, & je me jettai sur la Religion. Le Duc d'Yorck cita quelques-uns des lieux-communs ordinaires. Qu'ont produit les principes contraires à celui de l'unité de l'Eglise, dit-il, qu'une infinité de sectes, fruit malheureux de votre séparation d'avec Rome ? & qu'ont enfanté ces factions réligieuses, que tumultes, guerres & massacres ? Témoin mon Pere, ajoûta-t'il & mon Ayeule, Marie, Reine d'Ecosse. L'Histoire de la Réformation, par *Heylin*, étoit sur la table du Duc ; & il y avoit marqué plusieurs endroits. Il nous en lut quelques-uns pour nous convaincre, disoit-il, des mauvais motifs,& des principes vicieux, qui avoient fait changer toute la face de la Religion en Angleterre. Je repassai sur tous ces chefs l'un après l'autre. Je fis voir sur tout à quel haut point l'ignorance & la superstition étoient montées, dans les siécles ténébreux qui avoient précédé celui de la Réformation, & quels torrens de sang avoient fait répandre dans le monde les orgueïlleuses prétentions du Pape. Celle de l'infaillibilité seule, ajoutai-je, sera toujours pour le Genre-Humain une source inépuisable de désastres & de calamitez. Je m'étendis avec un soin particulier, sur ce qui me parut le mieux

mieux quadrer au génie du Duc, & être 1673.
aussi le plus à sa portée. Le Lord *Ancram*, pour faire sa Cour, le secourut contre moi de tout son pouvoir. Lorsque j'en fis des reproches à ce Lord, il me répondit que j'avois peché contre les regles de la politesse, en poussant si vivement le Duc. Son Altesse témoigna néanmoins m'avoir sur le tout si fort goûté, qu'elle voulut me voir souvent. En effet, depuis cette premiere conversation le Duc d'Yorck me permit de venir l'entretenir quand il seroit seul, aussi fréquemment qu'il me plairoit. Il souhaita plus d'une fois que je lui fisse un exposé de l'état où étoit alors l'Ecosse. Je lui dis que je ne croyois pas qu'il dût croire ce Royaume beaucoup à lui. La Religion étoit ma ressource, pour éviter d'en dire davantage. Il me ramenoit de son côté à ce qu'il vouloit sçavoir, avec une douceur qui ne lui manquoit point du tout dans le tête-à-tête. Laissons-là les controverses, je vous prie, me disoit-il. Vous êtes plus fort que moi, qui en doute? & quoique vous ne pussiez que difficilement venir à bout de me convaincre, je sçai très-bien que vous m'imposeriez silence. Je ne pûs m'empêcher de lui dire qu'ayant reçu le baptême dans notre Eglise, il ne pourroit jamais se disculper ni devant Dieu, ni devant les hommes, de l'avoir quittée, malgré le respect
dû

1673. dû aux dernieres paroles de ſon Pere ; qui l'avoit exhorté d'y perſévérer juſqu'à la mort. Encore, lui dis-je, ſi Votre Alteſſe avoit voulu entendre les deux Partis, & propoſer à nos Théologiens ſes difficultez. Mais ſans avoir prêté l'oreille qu'aux ſophiſmes captieux des Prêtres qui l'ont ſéduite, Votre Alteſſe eſt ſi fortement attachée aux erreurs du Papiſme, qu'elle ne veut plus rien écouter. Il me dit que la choſe n'étoit pas tout-à-fait vraye ; & qu'il s'étoit ſouvent eſcarmouché avec l'Archevêque de Cantorbéry, & avec preſque tous les Evêques ; mais que la maniere dont ils lui avoient repondu, lui faiſoit penſer qu'ils étoient beaucoup moins éloignez, que nous autres jeunes Gens, des ſentimens de l'Egliſe Romaine.

Stillingfleet avoit depuis peu publié un Livre, où il convainquoit cette Egliſe d'idolatrie & de fanatiſme. Le Duc demanda à *Sheldon* ſi l'Egliſe Anglicane croyoit effectivement que les Catholiques Romains fuſſent des idolatres ? Ce Prélat répondit que non ; mais il ajoûta que les jeunes Théologiens, d'un eſprit diſtingué au-deſſus du commun, étoient bien aiſe de plaire à la multitude, & qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen pour y réüſſir, que d'intenter des accuſations atroces à l'Egliſe Romaine. Ce fut dans ce tems-ci que le Duc me

me montra le papier écrit de la main de la Ducheſſe, qui a depuis vû le jour. Il me permit de le lire deux fois; mais il ne voulut point m'en laiſſer tirer une copie. Elle y diſoit qu'elle avoit fait ſes difficultez à quelques Prélats; & que tout ce qu'elle en avoit pû tirer n'avoit fait que la confirmer dans ſes ſentimens. En quittant le Duc, j'allai trouver *Morley*, comme je l'ai dit dans un autre endroit; & il me fit la réponſe que j'y ai rapportée. Je demandai au Duc la permiſſion de lui amener le Docteur *Stillingfleet*. Ce Docteur eut d'abord de la répugnance à me ſuivre; dans la penſée que cette viſite feroit du bruit, & qu'elle ne produiroit aucun bien. Je lui dis qu'elle pourroit au moins ſervir à faire voir que l'obſtination du Duc n'alloit pas juſqu'à l'empêcher de donner quelque dégré d'attention aux Théologiens de notre Egliſe, & que cela ſeul feroit certainement un bon effet. Je le preſſai d'autant plus, que j'avois à me purger du ſoupçon de Papiſme, auquel m'avoit expoſé la faveur où l'on me voyoit. *Stillingfleet* ſe rendit enfin, quoiqu'il déſeſpérât toûjours d'un bon ſuccès. Nous fumes l'un & l'autre enfermez près de deux heures avec le Duc; & nous parcourumes les principaux points controverſez entre nous & l'Egliſe Romaine. Mon Confrere crut que celui ſur lequel il nous

1673.

L'Auteur lui préſente le Docteur Stillingfleet.

1673. nous comprendroit le mieux, & ſur lequel il ſeroit auſſi le plus intéreſſé à nous écouter, étoit le pouvoir que les Papes s'attribuent de dépoſer les Princes, & de donner leurs Couronnes à qui bon leur ſemble. *Stillingfleet* montra donc que le Papiſme étoit le Chef-d'œuvre de l'ambition humaine; & que tout y étoit habilement concerté, pour faire arriver le prétendu Vicaire de Jeſus-Chriſt à la Monarchie univerſelle. Le Duc ne faiſoit que voltiger d'un point à l'autre, & ſon fort étoit de nier nos faits hiſtoriques. Nous le priâmes de faire venir quelques-uns de ſes Prêtres, pour nous mettre d'accord. Il éluda conſtamment notre demande, ſous prétexte qu'une diſpute réglée feroit beaucoup parler le monde. Du reſte, il nous proteſta que ſa réſolution priſe étoit d'obéïr lui-même fidellement aux lumieres de ſa conſcience, & de ne jamais gêner celle des autres, ni attenter à la Religion nationale. Il affecta de nous réïtérer pluſieurs fois que c'étoit là ſon plan arrêté. Un jour que j'étois ſeul avec lui, je lui fis ſentir les grands embarras que ſon attachement pour l'Egliſe Romaine ne manqueroit pas avec le tems de lui attirer. J'avouë que ce n'étoit pas une bonne raiſon, pour la lui faire abandonner. Auſſi ne prétendois-je que l'engager à l'examiner mûrement, & à ne prendre ſon parti, qu'après

prés s'être bien assuré qu'il seroit juste. Je 1673.
me repose un peu, me dit-il, sur la doctrine favorite de l'Eglise Anglicane; qui enseigne l'obéïssance passive, comme vous sçavez; & qui prescrit une soumission sans bornes à l'égard de nous autres Princes. Je lui répondis qu'il n'y avoit pas un grand fond à faire sur un sentiment, qu'on avoit vû exposé à des variations fréquentes, & qui étoit, aprés tout, fort contesté. Ceux qui l'épousent avec le plus de chaleur, ajoutai-je, ne manquent point de modifications, ni de restrictions nombreuses, pour l'énerver, quand le danger les presse. A quoi il faut certainement s'attendre, c'est que les hommes useront des syllogismes les plus abrégez & les plus efficaces, toutes les fois qu'ils se verront menacez d'être premiérement dépoüillez de leurs biens, & ensuite brulez vifs. Le Duc nous assura plusieurs fois qu'il étoit ennemi de la violence & de la persécution. Il n'y avoit aucun sujet, pour lequel il fût mieux préparé, ni plus éloquent. Je lui répliquai qu'il auroit beau dire & beau protester; & que nous vivions dans un siécle, où l'on vouloit de meilleurs garands que la simple parole des Princes. On les voit y avoir eux-mêmes si peu d'égard, continuai-je, qu'ils auroient tort de vouloir que le monde la regardât comme quelque chose de fort sa-

1673. cré. Ce qu'on en pense, c'est qu'ils ne cherchent qu'à éblouïr, & à tendre des piéges. Votre Altesse, ajoutai-je encore, est d'une Réligion, qui défére l'Empire sur les consciences au Clergé. Il sçait le tems où il faudra lui commander de la part de Dieu de prendre en main le glaive, pour exterminer les Hérétiques. Au point où en sont les choses, il y auroit trop de péril pour eux à commencer. Mais si-tôt que le moment favorable sera venu, je sçai que Votre Altesse ne pourra se dispenser de tout mettre en œuvre pour extirper les Protestans; si elle ne veut manquer au devoir le plus essentiel que lui prescrive son Eglise. Je lui portai quelque-tems après un volume composé par le Juge *Crook*. L'Auteur rapporte que le Roi Jacques I. se plaignit un jour en plein Conseil, de ce qu'on lui attribuoit le dessein d'embrasser le Papisme. Ce Prince protesta solemnellement contre ce bruit injurieux; & il pria Dieu d'ôter hors du monde le premier de ses descendans, qui livreroit son ame à une autre Réligion que celle, dans laquelle il étoit résolu de vivre & de mourir. Le Duc lut cet endroit d'un air fort indifférent. Je l'attaquai ensuite par quelques passages, tirez du Livre du Roi son Pere; & ce fut alors qu'il m'en dit les particularitez qu'on a vûës ailleurs. Il me parla aussi dans cette occasion de tou-

tes ses affaires fort à cœur ouvert; & il me montra une espece de Journal, où il marquoit soigneusement tout ce qui se passoit de remarquable chaque jour. C'est le Comte de *Clarendon*, me dit-il, qui m'a conseillé cette exactitude. La Duchesse avoit commencé à écrire la vie de son Epoux. Il me fit voir ce qu'elle en avoit déja fait, qui étoit contenu dans un volume *in folio*, qui avoit peu d'épaisseur. J'en lus quelques morceaux, qui me parurent écrits avec feu. Le Duc d'Yorck me dit qu'il vouloit me mettre entre les mains les deux manuscrits dont je viens de parler, & me prier d'y prendre des matériaux pour une Histoire. On voit qu'en peu de semaines, j'avois acquis beaucoup de part à sa confiance. Ce n'étoit pas seulement sur le fait de l'Eglise Romaine, qu'il me permettoit de lui parler avec une si grande liberté. Il souffroit aussi que je lui fisse quelque honte de ses desordres; sur plusieurs desquels il ne faisoit point de difficulté de se condamner lui-même. Lorsque je lui demandois comment il accordoit une vie peu réglée avec le zéle qu'il témoignoit pour sa Réligion, il me répondoit: faut-il donc n'en point avoir du tout, sous prétexte qu'on n'est pas un Saint? Ma franchise, bien loin de le choquer, sembloit au contraire me mettre tous les jours mieux dans son esprit. La 1673.

 faveur

1673. faveur extraordinaire qu'il me témoignoit, attira sur moi les yeux de toute la Cour. Le Lord *Ancram* disoit de moi, que la source des graces me seroit plus ouverte qu'à personne, si je voulois m'humaniser un peu sur le Chapitre du Catholicisme. Le Chevalier *Ely Leightoun* vint me dire de la part du Pere *Sheldon*, & de ses Confreres, que le bien qu'ils avoient entendu dire de moi, les avoit portez à me faire offre de leurs services. *Leightoun* m'exhorta beaucoup à profiter d'une occasion si favorable de faire une belle fortune. L'Evêché de Durham étoit vacant; & le Chevalier ne doutoit point qu'il ne me fût aisé de l'obtenir. Je n'avois point d'ambition; & je n'étois point touché de l'éclat des grandeurs humaines. Le Duc de *Buckingham* me demanda ce que signifioit ma grande familiarité avec le Duc d'Yorck. Si vous vous flattez de le convertir, m'ajoûta-t'il, vous le connoissez peu, lui & la Cour. Que si vous ne voulez que vous élever, votre plus court est de lui parler de la Réformation comme d'une œuvre faite à la hâte, par des têtes bien échauffées. Dites-lui, croyez-moi, qu'il seroit bon de deffaire tout ce qu'on a fait, présentement que les esprits sont plus reposez & plus sages: c'est le moyen d'aller loin. Je lui dis que, fut-il question de la triple Thiare, je serois toute ma vie incapable d'une

d'une complaisance si lâche & si criminelle. Mon Dieu, je connois encore une fois mieux la Cour que vous, reprit *Buckingham*. Les Princes regardent leurs caresses comme des choses d'un fort grand prix; & ils ne les croyent jamais assez payées, par toutes les soumissions qu'on peut leur faire. Si on leur refuse celles qu'ils attendent, ils se croyent méprisez, & s'en vengent. Je vous prédis que, si vous ne voulez pas vous résoudre à plier, vous éprouverez un triste retour de la faveur qui vous accable aujourd'hui. Puisque vous n'êtes point né traitable sur l'article de la droiture, ni rempant, quittez la Cour. Le plûtôt sera le mieux pour vous. Je crus que ce conseil étoit dicté à *Buckingham* par la haîne que je lui connoissois pour le Duc, mais je trouvai dans la suite qu'il étoit exquis. J'entrevis même bien-tôt dans le génie du Duc d'Yorck dequoi me faire penser que je ne me conserverois pas long-tems dans son esprit. Il vouloit des Gens qui se conformassent en tout aux vûës & aux volontez du Roi. Tous ceux qui dans le Parlement traversoient ce Prince ou ses Ministres, n'étoient rien moins que des rebelles aux yeux du Duc; qui croyoit la dignité Royale ravalée, par la nécessité de se commettre avec des Assemblées que le Peuple avoit choisies, & qui étoit alors beaucoup plus 1673.

1673. aigri qu'à l'ordinaire contre la Chambre des Communes.

La Chambre Basse s'oppose au mariage du Duc.

Elle sçavoit dès la séance précédente qu'on négocioit le mariage du Duc avec la Princesse de Modene; & néanmoins il n'y eut point d'adresse présentée au Roi, pour empêcher son Frere d'épouser une Princesse Papiste. Une pareille adresse n'auroit alors eu rien d'offensant; & elle auroit, par conséquent, été fort de saison. Quand on sçut que le Comte de Peterborough avoit déja rendu la Princesse de Modene à Paris, la Chambre Basse résolut de suivre un exemple que lui avoit donné, depuis peu, le Roi de France. Ce Prince venoit de conclure le mariage de Monsieur avec la fille de l'Electeur Palatin. Une des conditions, étoit qu'elle auroit l'exercice libre de sa Religion, & une Chapelle particuliere, pour y célébrer le service Protestant. Cependant Loüis XIV. lui avoit envoyé ordre de rester à Metz, jusqu'à ce qu'elle se fût défaite de son Hérésie. Elle se fit Catholique Romaine, au moins quant à l'extérieur. Il est vrai que la Cour de France, pour couvrir la honte de ce procédé, publia que l'Electeur y avoit donné les mains. Le monde avoit, en effet, assez de raisons de le croire capable d'avoir fait à l'ambition un si grand sacrifice; quoiqu'il ait, toute sa vie, protesté qu'il n'avoit eu aucune part à cette conversion

version ridicule. La Chambre Basse présenta donc une adresse au Roi, pour le supplier d'empêcher pareillement la Princesse de Modéne de passer en Angleterre, jusqu'à ce qu'elle eût abjuré le Papisme. Le Duc irrité de cette démarche, pria le Roi de proroger le Parlement pour une semaine, & le Roi le lui promit. Le jour même, le Duc se rendit à la Chambre des Seigneurs, pour y faire appeller la Chambre des Communes, avant qu'elle eût entamé aucune affaire. On devoit recevoir quelques Pairs ce jour-là. Le Duc pria le Lord *Shaftsbury* de différer leur réception à une autre fois, & de proroger le Parlement. Ce Lord répondit d'un ton assez sec, que rien ne pressoit. Cependant les Communes se hâterent d'aller aux voix, & à la pluralité, elles mirent arrêt au mariage. Une opposition si vive aux inclinations du Duc, les mettoit dans la nécessité d'aller plus loin. A son retour de la Chambre, il me dit comment les choses s'étoient passées, & il se plaignit, sur tout, amérement de l'affront que lui avoit fait le Chancelier. Il se consoloit, par une forte espérance que le Roi lui ôteroit les sceaux, s'il ne trouvoit, au plûtôt, des moyens d'avoir de l'argent, dont toutes les sources paroissoient fermées. Je dis au Duc d'*Yorck*, que la résolution peu agréable de la Chambre Basse étoit, selon moi, de fort

1673.

1673. mauvais augure pour lui. C'est un prémier pas, continuai-je, qui l'enhardira à en faire beaucoup d'autres, lorsqu'elle jugera nécessaire de se précautionner contre les mauvais retours qu'elle craindra infailliblement de la part de Votre Altesse. Il me dit qu'il étoit résolu de ne point se détourner de son chemin, & de se conformer en tout aux volontez du Rói. Je ne suis point homme, ajoûta-t-il, à prendre jamais le dessein de perdre un seul de mes ennemis. Le monde verra, au contraire, que je puis pardonner à quiconque voudra cesser d'être de leur nombre, & s'attacher sincérement à moi. La semaine écoulée, le Parlement s'assembla tout de nouveau. Charles y fit une harangue si pleine de piéces rapportées, qu'il étoit visible que plusieurs personnes y avoient mis la main. Le Duc me dit que toutes celles qui avoient paru pendant que le Comte de *Clarendon* avoit été en faveur, étoient de sa façon; mais qu'à présent, elles étoient fabriquées dans le Cabinet du Roi, par les Ministres, qui y mettoient chacun sa période. Il me parla ensuite du Lord *Arlinghton*, comme d'un homme à qui la peur sembloit ôter la respiration; & du Comte de *Shaftsbury*, comme d'un autre, qui se comptoit pareillement perdu sans ressource à la Cour, mais qui faisoit mieux son personnage. Ce dernier tâcha de corriger le mau-

mauvais mot dont on a parlé plus haut, & de faire entendre que les partisans de Louvestein étoient les Carthaginois. Mais après s'être déja rendu fort odieux, il ne fit que se donner un grand air de ridicule par une si mauvaise défaite. La Chambre Basse revint au mariage du Duc, & parla d'une seconde adresse pour le rompre. En vain les personnes bien intentionnées pour la Cour s'écrierent que l'affaire étoit trop avancée, pour qu'en honneur il fût possible au Roi de s'en dédire. L'Adresse alla son train; mais ce Prince n'y fit aucune réponse. Le Secretaire *Coventry* m'avoit cependant fait expédier ma permission; & le Roi voulut que mon Livre fût imprimé aux fraix de la Couronne. 1673.

La belle passe où j'étois à la Cour, me suscita une tempête, dont les secousses durerent fort long-tems, & me causerent de très-fâcheuses agitations. Le Duc de *Lauderdale* tenoit les Ecossois dans une si grande servitude, qu'il trouvoit mauvais qu'aucun de nous fit des connoissances en Angleterre, & beaucoup plus encore, que nous n'évitassions pas avec soin d'être bien en Cour. Il ne pouvoit souffrir, sur tout, qu'on allât au Roi, ou au Duc, autrement que par lui. L'accès facile que j'avois auprès d'eux, sans lui en être redevable, mit en campagne sa jalousie. La Duchesse

Le Parlement s'assemble en Ecosse.

1673. me fitcent & cent questions. Ceux qui connoissent les allures de la passion dont je parle, quand les Courtisans lui ont ouvert leur cœur, croiront aisément que j'eus dequoi la calmer, ou qu'il auroit bien-tôt fallu rompre. Je dis au Duc de *Lauderdale*, pour le guérir, que mes entretiens avec le Duc d'*Yorck*, rouloient sur la Religion; & avec le Roi, sur la vie qu'il menoit. Je n'en remarquai pas moins, dans la conduite, tant du Duc de *Lauderdale*, que de la Duchesse, tout ce que la défiance a de plus sombre. Je conclus que j'étois bien mal dans leur esprit, principalement de ce qu'il n'y eut pas moyen d'obtenir que je fisse le voyage d'Ecosse avec eux. Je leur dis donc que je les suivrois, aussi-tôt que l'affaire qui m'avoit appellé à Londres, seroit terminée. Quand elle le fut, je pris la poste. Les neiges qui tomberent en abondance, m'arrêterent en chemin; & je n'arrivai à Edimbourg que la veille du jour auquel le Parlement devoit s'ouvrir. Le Duc d'*Hamilton*, & d'autres, me dirent, à mon arrivée, que le Duc de *Lauderdale* faisoit des commentaires fort étranges sur le bon accueïl qu'on m'avoit fait à la Cour; & qu'il publioit que j'allois me faire Papiste. *Hamilton* me dit aussi, que le Parlement étoit résolu, le jour suivant, d'attaquer le Duc de *Lauderdale*, & de lui faire rendre compte de son administration.

Cette

Cette nouvelle m'affligea ;& je fis tout mon possible pour faire sentir au Duc d'*Hamilton* les inconvéniens d'une entreprise si hardie. Il me dit qu'il étoit engagé ; & que les Comtes de *Rothes*, d'*Argile* & de *Tweedale*, avec tout le Parti Cavalier, lui avoient donné parole de le bien seconder. Je lui prédis ce qui arriva ; que ces trois Seigneurs feroient leurs conditions bonnes, & le laisseroient lui dans l'embarras. Quand je n'espérai plus de pouvoir entretenir la bonne intelligence entre lui & le Duc de *Lauderdale*, je pris le parti de m'enfermer chez moi, avec mes Livres. 1673.

L'ouverture du Parlement se fit par la lecture d'une Lettre du Roi, dans laquelle Charles lui demandoit son assistance, pour continuer la guerre de Hollande, & l'assûroit de son affection dans les termes les plus engageans. Le Duc de *Lauderdale* appuya la Lettre par une longue harangue. On proposa de nommer un Comité, selon la coûtume, pour préparer une réponse au Roi. Le Duc d'*Hamilton* dit, qu'avant tout, il croyoit nécessaire d'examiner l'état présent du Royaume, & les griefs, dont on avoit le reméde à demander. Il en toucha quelques-uns. On ne douta plus qu'il n'y eût une ligue bien formée contre *Lauderdale*, lorsqu'on vit autour de vingt Membres du Parlement se lever tour-à-tour, & se jetter,

Un Parti se forme contre le Duc de Lauderdale.

1673. les uns ſur le Sel, les autres ſur le Tabac, d'autres ſur la Monnoye, pluſieurs enfin ſur l'adminiſtration de la juſtice. Le Duc de *Lauderdale* avoit l'air d'un homme mort. Il avoit fait ſonner bien haut, à la Cour, le grand crédit qu'il avoit en Ecoſſe; & quand on y ſçauroit que le Parlement l'avoit ainſi bravé, on ne tiendroit plus de lui aucun compte. Je l'avois, à peu près, averti de ſon deſaſtre. Au lieu néanmoins de m'en ſçavoir gré, combinant enſemble la conſidération qu'on m'avoit témoignée en Angleterre, la diligence que j'avois faite dans mon voyage, & le pur accident qui m'avoit fait arriver la veille de l'ouverture du Parlement; il s'imagina que j'avois ſervi d'Agent au Parti qui venoit de ſe montrer; & qu'il n'avoit été queſtion de mon Livre, que pour donner le change. Il crut que le Chevalier *Robert Murray* étoit l'auteur du complot, & que le Comte de *Shaftsbury* en avoit la conduite. Les Miniſtres du Roi Charles avoient, en général, fort le talent de rejetter les mauvais ſuccès imprévûs ſur la premiere choſe qui ſe préſentoit à eux. *Lauderdale* me dépeignit comme le boutefeu à ce Prince; comme un autre *Wariſtoun*, dont il falloit rallentir l'ardeur, s'il ne vouloit voir tout le Royaume en flâmes. Le Roi, de ſon côté, ſaiſiſſoit promptement tout ce que lui diſoient ſes Miniſtres ſur le

compte

compte des perſonnes qu'il ne connoiſſoit pas aſſez bien ; & une fois prévenu, il n'écoutoit plus leurs défenſes. Sa maxime étoit, que les apologies n'étoient jamais qu'un tas de menſonges. Elle donna, un jour, occaſion à un Courtiſan de lui dire plaiſamment, qu'à ce compte-là, le premier menteur feroit toûjours fortune auprès de Sa Majeſté. *Lauderdale* ſe déchaîna tout de nouveau contre moi, lorſqu'il vint en Cour. Il dit, entr'autres, au Roi, que je m'étois vanté à la Ducheſſe, de l'avoir bien catechiſé ſur ſa vie licentieuſe. Ce Prince m'en voulut beaucoup de mal; ou du moins il ſe prévalut beaucoup de ce faux rapport, pour juſtifier les mauvais diſcours qu'il ne ceſſa, pendant pluſieurs années, de tenir ſur mon compte. J'avois tort certainement de m'être exprimé, comme j'avois fait, à la Ducheſſe de *Lauderdale* ; mais je ne voulois pas bleſſer la vérité, & je n'avois pû me délivrer de ſes queſtions importunes, qu'en lui diſant quelque petit mal de Sa Majeſté. Le mécontentement de Charles n'empêcha pas que le Duc d'*Yorck* ne conſervât toute la bonne opinion qu'il avoit de moi. Me voyant diſgracié du Duc de *Lauderdale* de la maniere que je viens de dire, j'allai pourſuivre mes études à Glaſcow, où je reſtai juſques au mois de Juin, que je fis un autre voyage à Londres. 1673.

Ce

1673. Il offre, en plein Conseil, de remédier aux sujets de plainte.

Ce Duc suspendit, pour quelques semaines, les assemblées du Parlement, à son retour en Ecosse. Par provision, il dit au Conseil, qu'on avoit fait au Roi de grandes plaintes, & qu'il étoit muni de tous les pouvoirs nécessaires pour y remédier, au nom de Sa Majesté. C'est pourquoi il ajoûta, qu'il prioit ceux qui étoient présens, d'examiner eux-mêmes tous les griefs, & de n'en porter aucun au Parlement, jusqu'à ce qu'on eût vû ceque le Conseil feroit de son propre mouvement pour y mettre ordre. Le Duc d'*Hamilton* dit, avec chaleur, qu'il étoit dans toutes les régles, de les exposer en droiture au Parlement, qui seul pouvoit y apporter des remédes efficaces; & que le Conseil n'employeroit que des palliatifs, dont l'inutilité paroîtroit à la premiere occasion favorable de fouler tout de nouveau le Peuple. Le Duc de *Lauderdale* protesta qu'il étoit résolu de lui donner pleine satisfaction, & de réformer incontinent les abus qui s'étoient glissez dans le débit du Sel, du Tabac & des Eaux-de-vie. Le Parti qui lui avoit déclaré la guerre, vouloit plus que soulager le Royaume; il prétendoit faire expier au Duc toutes ses rapines, & en faire leur profit, pour le perdre, lui & toute sa faction.

1674. Dispute

Lorsque le Parlement s'assembla, les plaintes y recommencerent. Le Duc de *Lauderdale*

Lauderdale dit qu'elles devoient d'abord être adressées aux Lords Rapporteurs; par les mains desquels devoit premiérement passer tout ce qu'on avoit à dire au Parlement; & à qui seuls il appartenoit de juger de ce qu'il convenoit d'exposer aux yeux de cette assemblée auguste, ou de supprimer. Le Parti opposé au Duc, soûtint que le Parlement avoit un plein droit de connoître, en tout tèms, de l'état de la Nation; & que ces Seigneurs, toûjours soûmis à ses ordres, composoient un Comité ordinaire, dont la charge étoit uniquement de préparer les Bills, & de leur donner la forme. La raison étoit entiérement pour les aggresseurs du Duc de *Lauderdale*; mais les termes de la Loi, qui régloit la fonction des Lords Rapporteurs, étoit pour lui. Il s'en prévalut, pour les faire passer sur le pied d'Officiers de la Couronne dans un Bill exprès, dont il se fit beaucoup d'honneur auprès du Roi, qui lui tint un grand compte de ce bon service. C'étoit le Roi qui nommoit ces Lords; & le Duc avoit fait là un coup très-important, de leur avoir donné un si grand relief. Autrement il n'eût pas été impossible que le Parlement d'Ecosse ne causât autant de peine, que faisoit la Chambre Basse en Angleterre.

1674. sur la fonction des Lords Rapporteurs.

A peine fut-elle assemblée, que le Duc d'*Ormond*, les Comtes de *Shaftsbury*, & d'*Ar-*

Ce qui se passa dans le

1674. d'*Arlinghton*, & le Secretaire *Coventry*, conseillerent au Roi, d'éloigner, pour quelque tems, de la Cour le Duc d'*Yorck*, comme un Parti qui étoit également de l'intérêt des deux Freres. Charles condescendit à leur avis, & il les envoya eux-mêmes en faire la proposition au Duc. Il en fut enflammé de colere, & il dit qu'il seroit toûjours soûmis aux ordres du Roi; mais qu'il regarderoit aussi toûjours comme ses ennemis, ceux qui lui suggéroient des pensées semblables. En effet, il ne pardonna jamais à aucune des personnes que je viens de nommer; & toute la bonne opinion qu'il ne cessa jamais d'avoir de *Coventry*, ne le rendit pas moins inéxorable à son égard, qu'il le fut toute sa vie envers les autres. Le Duc pressa fortement le Roi, d'ôter les Sceaux au Comte de *Shaftsbury*; & il réüssit. Ils furent donnez à *Finch*, alors Procureur Général, & depuis Comte de Nottingham. C'étoit un homme de probité, & qui avoit une grande connoissance des Loix d'Angleterre. Long-tems son éloquence fut admirée: mais l'affectation & le travail, par lesquels il s'imaginoit l'orner, joints à l'importunité avec laquelle il la déployoit, en rendant la justice, dans la Chambre des Seigneurs, & dans la conversation même, rebuterent enfin si fort, qu'il mourut Orateur peu estimé. Il n'étoit point du tout au fait

Parlement d'Angleterre.

Le caractére de Finch.

fait des affaires étrangéres, & néanmoins il en parloit inceſſamment. Ceux qui les entendoient, avoient une parfaite compaſſion de lui. *Finch* croyoit que ſa Charge l'engageoit à prendre, en tout, le parti de la Cour dans la Chambre Haute; & il le ſoûtenoit, avec toute l'impétuoſité d'un Avocat qui plaide au Parquet, aux dépens de la gravité ſortable à un Chancelier d'Angleterre. En qualité de ſimple Juge, c'étoit un homme incorruptible. Il ſçavoit tenir bon pour l'équité contre les ſollicitations les plus fortes; & le Roi lui-même, qui, hors de l'Audience, avoit tout pouvoir ſur lui, ne lui auroit pas fait commettre une injuſtice. Deux traits méritent d'être remarquez. C'eſt que *Nottingham* prit toûjours grand ſoin de ne donner les Bénéfices, dont il avoit la nomination en qualité de Chancelier, qu'à des Gens de mérite; & qu'il les obligeoit à réſidence. Rien n'empêchoit plus le Comte de *Shaftsbury* de décharger toute ſa colere contre la Cour, Elle ſe répandit comme un torrent, dont on avoit rompu toutes les digues.

1674.

La Chambre des Communes étoit réſoluë d'attaquer tous les Miniſtres l'un après l'autre. Elle commença par le Duc de *Lauderdale*, & elle conclut, à la pluralité des ſuffrages, de préſenter au Roi une Adreſſe, par laquelle Sa Majeſté ſeroit ſuppliée d'éloigner

1674. loigner, pour jamais, ce Duc, de sa Cour & de ses Conseils. La Chambre entreprit ensuite le Duc de *Buckingham*. Il fit demander d'être écouté ; & on lui permit de produire ses défenses. Le premier jour qu'il comparut, son désordre fut si grand, qu'il en fut réduit à feindre une indisposition, pour le couvrir. Le jour suivant, son trouble fut moindre. Il dit qu'il n'avoit eu que de bons desseins ; & il rejetta sur les autres, tous les mauvais conseils, par lesquels le Roi s'étoit conduit. Il accusa principalement le Lord *Arlinhgton* ; & il fit entendre que, si le Roi & le Duc avoient fait des fautes, il ne falloit s'en prendre qu'à lui. La chasse, dit *Buckingham*, est un amusement agréable ; mais avec une couple d'écrevisses de Mer, en guise de bassets, il seroit fort insipide. C'étoit une comparaison, que je lui avois auparavant entendu faire, & qu'il avoit plus d'une fois lancée, en me parlant, contre le Prince *Robert*, & contre le Lord *Arlinghton*. Aujourd'hui, l'on comprit que sa pensée se portoit plus haut. Le Roi ne la pardonna jamais à l'Accusé, dont le Plaidoyer ne contenoit rien de solide. Le Lord *Arlinghton* eut son tour. Il comparut aussi devant la Chambre Basse ; & il parla beaucoup mieux qu'on n'attendoit. Il se disculpa, sans toucher personnellement au Roi. Sa retenuë à cet égard, plut si fort à ses Juges,

ges, que, quoiqu'en qualité de Secretaire 1674.
d'Etat, son nom parût par tout, & qu'on eût, par conséquent, sur lui plus de prise que sur aucun autre, il fut déchargé, à la pluralité néanmoins d'un petit nombre de suffrages. Mais le soin qu'il prit de se purger, & le bonheur qu'il eut d'y réüssir, le firent décheoir du haut dégré de faveur où il étoit auprès du Roi, & furent cause que le Duc ne pouvoit plus le souffrir. Il n'y eut plus de parti pour ce Lord, que de quitter son poste, qu'il échangea pour celui du Lord Chambellan.

La Chambre des Communes étoit dans le dessein de contraindre le Roi à faire la Paix avec les Provinces-Unies. La Cour de France rappella *Croissi*, lorsqu'elle apprit que le Duc trouvoit mauvais qu'il se laissât gouverner par le Lord *Arlinhgton*. *Ruvigny* fut envoyé à sa place. C'étoit un homme rompu aux affaires, & très-sçavant en fait d'intrigues. A cela près qu'il étoit fort attaché à la Réligion Protestante, il étoit habile Courtisan, & un des plus grands hommes d'Etat de l'Europe. Quoiqu'il eût les appointemens ordinaires des Ambassadeurs, il n'en voulut point prendre le caractere; pour n'être point obligé d'avoir chez lui une Chapelle, où l'on dît la Messe. *Ruvigny* m'a dit lui-même, qu'à son arrivée, il trouva que les Ministres des Alliez fati-

1674. fatiguoient inceſſamment la Chambre des Communes de leurs Mémoires ; & qu'il ne put rien gagner ſur leur eſprit. Il m'ajoûta, qu'il avoit pris le parti de s'attacher inſéparablement au Roi ; & en effet, il ne l'abandonna jamais. Ce Prince étoit dans une extrême perplexité. Il auroit fait tout au monde, & il n'y avoit point de perſonnes attachées à lui, qu'il n'eût ſacrifiées, s'il avoit pû eſpérer par là ſe procurer de l'argent, pour continuer la guerre. Il y voyoit peu d'apparence ; & il ſentit même qu'on l'abandonnoit à la merci des Etats Généraux. Ainſi le Lord *Arlington* employa la médiation des Miniſtres d'Eſpagne auprès d'eux, & du Prince d'Orange, pour les engager à parler de Paix les premiers. Afin qu'elle eût quelque air d'avoir été non ſeulement mendiée, mais encore achetée par les Etats, ce Lord propoſa qu'ils donnaſſent une ſomme d'argent au Roi, laquelle retourneroit incontinent au Prince d'Orange, en payement de la dette dont on a parlé ailleurs. Le nouvel Ambaſſadeur de France preſſa Charles de donner une entiere ſatisfaction à ſon Parlement, ſur le fait de la Religion. Ce Prince lui répondit que, ſans *la ſottiſe de ſon Frere*, (ce furent ſes paroles) tout iroit bien. *Ruvigny* dreſſa un Mémoire, pour faire comprendre à la Chambre Baſſe, combien modeſtes étoient les pré-

La Paix eſt concluë avec les Etats Généraux.

prétentions de son Maître. Loüis XIV. commençoit à condamner l'orgueïl des demandes qu'il avoit faites, lorsqu'il étoit maître d'Utrecht; & il se contentoit aujourd'hui de beaucoup moins. Leurs Hautes-Puissances firent une grande faute, en demandant la paix à l'Angleterre, sans exiger, en même tems, que le Roi Charles entrât dans la ligue formée pour obliger les François à se soûmettre aux conditions de la Triple Alliance. Le Prince d'Orange se flatta que, s'il pouvoit une fois détacher Sa Majesté Britannique du Roi de France, le reste seroit facile. D'ailleurs, les Etats souhaitoient ardemment la paix avec l'Angleterre; parce qu'ils espéroient d'être délivrez du soin très-onéreux de garder leurs côtes. Ils comptoient, de plus, d'être en état d'insulter celles de France, & de ruïner son Commerce. La République signala sa reconnoissance envers le Prince d'Orange, en annexant la dignité de Stathouder à sa Famille, & en ordonnant qu'elle passeroit à tous ses Enfans mâles après lui. Il avoit, dans l'espace d'un an & demi, changé toute la face des affaires. Après avoir repris Naerden, d'où les François incommodoient beaucoup Amsterdam, il osa remonter le Rhin jusqu'à Bonne, qu'il emporta en très-peu de jours. Par la prise de cette Place, il coupa aux ennemis la communi-

1674.

1674. munication avec celles qu'ils avoient ſur cette Riviere, & ſur l'Iſſel. Ainſi, ſe voyant hors d'état d'y ſubſiſter, ils les abandonnerent, avec les trois Provinces dont ils étoient maîtres, peu de mois après qu'ils s'en étoient mis en poſſeſſion. Ce grand Prince forma auſſi une Alliance avec l'Empereur; & par là il ménagea aux Etats la Paix avec l'Electeur de Cologne, & avec l'Evêque de Munſter. L'Electeur de Brandebourg ſe préparoit à y avoir part. Dans un des Articles de la Trêve d'un an, que Mr *de Turenne* l'avoit forcé d'accepter, Son Alteſſe Electorale s'étoit réſervé la liberté de traiter conjointement avec l'Empire, & conformément aux Réſolutions qui ſeroient priſes dans la Diette. Une Révolution ſi générale & ſi heureuſe avoit tellement gagné le cœur du Peuple au Prince d'Orange, qu'on ne le rendit aucunement reſponſable de la perte d'une Place auſſi importante que Maſtricht. Il eut aſſez de crédit auprès de Leurs Hautes Puiſſances, pour les engager à demander la Paix au Roi d'Angleterre, dans un tems où elles étoient certainement en ſituation de lui faire la loi. On forma donc le plan d'un Traité, ou, pour mieux dire, on tranſcrivit celui de Breda; excepté qu'on ſtipula un dédommagement de deux ou trois cent mille livres ſterling, pour la Cour d'Angleterre. Le Roi le ſigna au bureau du Lord *Arlington*. Il

Il y avoit appartement, & Charles s'y rendit, en quittant ce Lord. Appercevant *Ruvigny*, il le tira dans une embrazure, pour lui dire qu'il venoit de faire quelque chose de plus douloureux pour lui, que n'auroit été la perte d'un bras. J'ai signé la Paix avec la Hollande, ajoûta-t-il, en soûpirant, à la réquisition de l'Ambassadeur d'Espagne. J'ai vû qu'il n'y avoit rien du tout à faire auprès de la Chambre des Communes, & qu'il étoit aussi impossible d'en extorquer de l'argent, que de continuer la Guerre sans un Subside. Le Lord *Arlington* ne m'a, de plus, donné aucun repos. *Ruvigny* répondit au Roi, qu'il n'y avoit plus de remede. Mais, pour adoucir à Votre Majesté la douleur où je la vois, & pour lui donner une preuve de mon zele à la servir, continua-t-il, j'oserai l'assûrer que mon Maître se remettra entiérement à Elle, de toutes ses prétentions, & qu'il choisira Votre Majesté pour Arbitre & pour Médiateur entre lui & les sept Provinces. Le Roi reçut cette assûrance avec une extrême joye, & il dit à l'Ambassadeur, que ce qu'il y pourroit contribuer, seroit, pour lui, le service du monde le plus agréable. Loüis XIV. accepta en effet la Médiation de Charles, qui sortit très-honteusement, comme on voit, d'une Guerre non seulement injuste, mais encore mal conduite, & malheureuse

Le Roi d'Angleterre devient Médiateur de la Paix entre la France & la Hollande.

1674. heureuse d'un bout à l'autre. Ce Prince fut néanmoins peu touché de la perte de sa réputation au-dedans & au-dehors. Déchargé du fardeau de la guerre, il prorogea d'abord le Parlement; & la Cour exempte d'inquiétudes, se replongea dans tous les excès accoûtumez du luxe & de la débauche. Le Lord *Arlington*, qui avoit, à proprement parler, fait la paix, fut disgracié sans retour; quoiqu'on gardât toûjours des mesures avec lui, comme avec un homme trop instruit des intrigues les plus secrettes, pour devoir être poussé à bout.

Le caractere de la Duchesse d'Yorck.

La Duchesse d'*Yorck* vint en Angleterre, l'hiver de 1674. Aagée d'environ seize ans, mais personne faite, elle avoit de la beauté, & des agrémens; mais plus d'esprit encore & de finesse. Ses manieres étoient si gracieuses, son air si bon & si naïf, qu'elle gagnoit le cœur de tous ceux qui l'approchoient; & elle prévint si parfaitement tout le monde en sa faveur, que ce ne fut qu'à la longue, & lorsqu'elle fut Reine, qu'on se détrompa sur son sujet. Il y avoit tant d'artifice dans cette jeune Italienne, qu'elle venoit à bout de dupper les personnes les plus avancées en âge; & les plus défiantes, à la Cour, dans la Ville, & dans les Provinces. Il ne lui manquoit que d'être un peu moins possedée de l'esprit critique, qu'on pardonnoit à sa jeunesse, & à son peu d'u-

sage

sage du monde. Elle évitoit tout ce qui avoit l'air de bigotterie ; & une gayeté innocente étoit tout son soin. On eut pour elle, encore une fois, beaucoup d'estime, & elle se fit universellement aimer, pendant qu'elle ne fut que Duchesse : quand elle fut Reine, le masque tomba. 1674.

Le caractere de Coleman.

On lui donna pour Secretaire, *Coleman*, que j'ai beaucoup entretenu en ma vie. Il s'est tellement intrigué dans les affaires du Parti Catholique, dont il a long-tems été l'Agent en Angleterre, & il a fini d'une maniere si malheureuse, qu'un homme indigne d'ailleurs qu'on en parle, mérite d'être connu. Je me suis laissé dire qu'il étoit fils d'un Ecclésiastique. Les Jésuites l'attirerent de fort bonne heure ; & il vécut, pendant plusieurs années, dans leur Compagnie. Il étoit habile à manier les controverses ; & sur celle de l'autorité de l'Eglise, entr'autres, il n'avoit pas son pareil parmi les Prêtres. C'étoit un esprit hardi, & résolu, à quelque prix que ce fût, de s'élever. Pour y réüssir, il crut ne pouvoir mieux faire, que de se dévoüer aveuglément à la Société, qui ne manqua pas de faire sa fortune. Il écrivoit facilement en plusieurs langues. Sa dépense égaloit celle d'un grand Seigneur ; & le ton ferme dont il parloit, donnoit assez à connoître qu'il se sentoit bien appuyé. Je le devinai bien-tôt ; & j'avertis

1674. le Duc de se garder de lui, comme d'un esprit mauvais, & plus propre à gâter tout, qu'à conduire habilement une affaire. Il s'insinua dans la confiance du *P. Ferrier*, Confesseur de Loüis XIV. & il s'efforça de gagner la même part aux bonnes graces du *P. de la Chaise*, qui vint ensuite. *Coleman* se couloit par tout, pour faire des Proselytes; & l'horreur même des prisons n'avoit pas dequoi rebuter son zéle. Homme très-corrompu lui-même, & toûjours prêt à tout faire pour de l'argent, il servoit de bureau d'adresse à quiconque avoit besoin de ses pareils. Je quitte l'Angleterre, où le calme commençoit à regner, pour achever de décrire la tempête qui agitoit l'Ecosse.

Les affaires d'Ecosse

Le Roi manda le Duc d'*Hamilton*. Lui & le Lord *Tweedale* furent si bien reçus, qu'ils regarderent la chûte du Duc leur ennemi comme certaine. Ce Prince étoit en effet résolu de s'en défaire, & de partager entre eux ses emplois, supposé que la Chambre des Communes voulût être libérale. Le bon accueïl que Charles avoit fait aux deux Seigneurs Ecossois, n'étoit que pour lui prouver qu'il étoit prêt à faire ce qu'elle souhaitoit, si elle vouloit à son tour en bien user. Il alla jusqu'à leur faire des réprimandes, de ne lui avoir pas exposé à lui-même en droiture les griefs du Royaume. Mais quand il vit que la Chambre-

Basse

Baſſe continuoit à ménager, malgré la complaiſance qu'il avoit euë de faire la Paix, il les renvoya au Parlement d'Ecoſſe pour avoir juſtice, en ſe contentant de les aſſurer qu'il ne le gêneroit en rien. Jamais je n'ai vû tant de neiges, qu'il en tomba pendant qu'ils furent en chemin. A leur arrivée, ils trouverent, avec ſurpriſe, le Parlement prorogé. Le mécontentement fut ſi prodigieux, qu'il fit naître à pluſieurs la penſée abſurde d'aſſaſſiner le Duc de *Lauderdale*, & de faire main-baſſe ſur tous ſes adhérens. Le Duc d'*Hamilton*, qui m'a dit la choſe après la publication de l'Amniſtie, n'étoit ni aſſez méchant, ni aſſez téméraire pour prêter l'oreille à une propoſition ſemblable. Le Roi lui écrivit une Lettre du ſtile le plus flatteur, par laquelle il le prioit de venir encore une fois à la Cour, & de s'en remettre à lui, avec promeſſe d'ajuſter tout à ſon entiere ſatisfaction.

1674.

Le Parlement eſt prorogé.

Le Duc de *Lauderdale*, dompté par un aſſaut ſi général & ſi violent, prit tous les moyens imaginables, pour ſe remettre en grace avec le Peuple. Il ferma les yeux ſur la conduite inſolente des Preſbytériens, qui ſe mirent en poſſeſſion d'une des Egliſes vacantes à Edimbourg, & qui y prêcherent audacieuſement pendant pluſieurs mois. Le Comte d'*Argile* & le Che-

Le caractere de Dalrimple.

1674. valier *Jacques Dalrimple* étoient les deux personnes sur la protection desquelles ils comptoient le plus. Le Duc de *Lauderdale* renoüa ses anciennes liaisons avec le premier; qui se fit un plaisir d'oublier le passé, & de vivre avec le Duc en bonne intelligence. L'autre, qui étoit Président de la premiere Cour de Justice, & dont le Duc se fit aussi un confident, avoit un sang froid admirable, & des dehors pleins de douceurs; mais c'étoit un homme infiniment rusé. Il fit comprendre aux Presbytériens qu'ils ôteroient au Roi la pensée qu'ils fussent ses ennemis, s'ils vouloient soutenir le Duc de *Lauderdale*, & il en persuada plusieurs. L'indulgence qu'on eut desormais pour eux, irrita le Clergé Episcopal au dernier point. Quelques Ecclésiastiques, chagrins de n'être pas avancez comme ils croyoient le mériter, se plaignirent qu'on laissoit tout tomber dans une parfaite confusion. Ils remplirent le Royaume de leurs clameurs, sur ce qu'on n'assembloit point un Synode National, pour mettre la main à une Liturgie, & régler la discipline de l'Eglise. Dans les Synodes particuliers des différens Diocéses, on résolut de présenter une Requête au Conseil privé, pour lui demander le reméde au mal prétendu. Cette espéce de zéle n'étoit aucunement de mon goût. Je connoissois

Le Clergé est irrité.

noiſſois trop bien le génie du Clergé, pour compter beaucoup de ſa part ſur rien de bon. C'eſt pourquoi je me cachai, quand le Synode, où j'avois ma place, fut ſur le point de s'aſſembler. Il n'y avoit rien, ce ſembloit, que d'innocent dans les Requêtes qui furent préſentées. Mais comme elles avoient été concertées, dans la vûë de mettre en action le mauvais levain qui étoit comme aſſoupi dans le Royaume, on s'en formaliſa extraordinairement. Le Roi dépoſa un Evêque & quatre Curez, en vertu de ſa Supremacie. Leurs bénéfices néanmoins leur furent rendus un an après, parce qu'ils firent des ſoumiſſions. Je n'eus encore une fois aucune part à ce qui ſe paſſa dans les Synodes dont je parle. Je m'en étois abſenté avec ſoin; parce que j'ai toûjours été du ſentiment de *Grégoire de Nazianze*, qui ſouhaitoit de ne jamais voir aucune aſſemblée Eccléſiaſtique. Cependant on perſuada au Roi que j'avois été l'ame de tout, quoique je n'euſſe paru en rien. 1674.

Ces mouvemens dans l'Egliſe furent ſuivis de nouveaux troubles dans l'Etat, qui eurent de très-facheuſes ſuites. Ils s'éleverent à l'occaſion d'un procès, qui fut jugé dans la premiere Cour de Juſtice, & de l'appel au Parlement de la partie condamnée. Cette Cour le regarda comme une inſulte Grandes broüilleries en Ecoſſe.

1674. faite à son autorité. Elle crut qu'on ne pensoit à rien moins qu'à donner au Parlement l'inspection sur tous les jugemens des Tribunaux ordinaires, afin d'avoir occasion de l'assembler fréquemment. C'est pourquoi les Juges firent condamner l'appel par tous les gens du métier, comme injurieux aux Loix, dont la Lettre y étoit en effet contraire. Il étoit bien arrivé que les Parlemens avoient cassé ou confirmé les Sentences prononcées par les Cours de Justice; mais ils ne l'avoient fait que rarement, & la Loi ne disoit point que le Parlement eût le pouvoir d'y suspendre les procédures, ni de réformer leurs Arrêts. La dispute se réduisit au sens qu'il falloit donner au mot Appel. Le Chevalier *Guillaume Lockhart*, frere de l'Ambassadeur, étoit régardé comme le plus sçavant Jurisconsulte, & le plus habile homme en fait de Plaidoyers, qui fût en Ecosse; & il traînoit après lui tout le barreau. Il avoit des engagemens avec la partie appellante, & il résolut de soutenir son droit d'appel. Le Roi, instruit de ce qui se passoit, envoya ordre d'interdire tous ceux qui ne condamneroient pas ce droit en général. Comme ils n'en furent point ébranlez, Charles publia une déclaration, qui les bannissoit d'Edimbourg, & de douze milles à la ronde. Usant même d'un stile beaucoup plus courroucé que l'ordinaire,

naire, il proteſtoit ſur ſa parole de Roi qu'ils ne rentreroient jamais dans leur fonction, s'ils n'obéïſſoient ſous un tel jour qu'il marquoit. Ils ſe roidirent pendant quelque tems; mais ils condamnerent enfin les appels, au ſens exprimé dans les Loix Romaines. Malgré le ton haut de la menace, ils furent réhabilitez, après un an entier d'interruption dans l'adminiſtration de la juſtice. 1674.

La conduite du Duc de Lauderdale.

Les Magiſtrats d'Edimbourg ne furent pas auſſi ſouples qu'on l'attendoit. Le Duc de *Lauderdale* en fit dépoſer douze; & la Lettre du Roi, que ce Duc avoit ménagée, les déclaroit pour jamais incapables d'aucune charge: tant il avoit oublié les plaintes qu'il avoit faites autrefois, ſur l'injuſtice qu'il y avoit pour le Parlement même d'exclurre les Gens des emplois! Les villes & les corporations, qui ont droit d'y envoyer des Députez, ont auſſi celui de tenir tous les ans des aſſemblées particulieres, pour régler tout ce qui regarde le commerce. Dans la derniere, on avoit réſolu de préſenter une Requête au Roi, au ſujet de quelques Bills préjudiciables. Elles lui repréſentoient, qu'il étoit fort néceſſaire d'aſſembler au plûtôt le Parlement, pour les révoquer, & elles prioient ce Prince de donner, pour cet effet, les inſtructions néceſſaires au Commiſſaire, qui ſeroit en-

R iiij voyé

1674. voyé pour y préſider de ſa part. Les Juriſconſultes ne reprenoient rien dans ce procédé. Les aſſemblées, dont je parle, étoient autoriſées par les Loix, & elles demandoient moins au Roi un Parlement, que des ordres pour celui qui devoit y repréſenter ſa Perſonne. Cependant leur adreſſe fut traitée de ſéditieuſe; & on mit tous ceux qui y avoient eu part, ou en priſon, ou à l'amende. Le Duc de *Lauderdale*, enflé au-delà de l'imagination de les voir ainſi mattez, ſe promit d'accabler déſormais tout ce qui oſeroit lui tenir tête. Il avoit été fait Comte de Guildford en Angleterre, & il y avoit obtenu une penſion de trois mille livres ſterling. Ces avantages l'animerent encore, & il ne mit plus aucunes bornes à ſa fureur. Lorſque le Duc d'*Hamilton*, & quelques autres Seigneurs ſe préſenterent à la Cour pour expoſer leurs plaintes, le Roi leur dit de les mettre par écrit. Ils s'en défendirent, ſur ce que les Loix en Ecoſſe étoient conçûës en termes ſi ſuſceptibles de tous les ſens, & ſur ce qu'on en faiſoit un uſage ſi formidable, que l'écrit du monde le plus meſuré pourroit y être condamné en juſtice, comme tout ce qu'il y avoit de plus atroce contre Sa Majeſté. Le Roi leur promit qu'on ne s'en ſerviroit point à leur préjudice. Ils ne jugerent pas néanmoins qu'il fut aucunement

ment sûr pour eux de se fier à lui; parce 1674.
qu'ils le voyoient dans le dessein de se livrer
aux passions du Duc de *Lauderdale*.

Il ne faut pas s'étonner si ce Duc fut assez fort pour me perdre entiérement à la Cour. Cependant le Duc d'Yorck me reçut fort agréablement à mon arrivée. Il me dit même avec sa confiance ordinaire, qu'il avoit eu de grandes traverses à essuyer; mais que du moins le Roi n'avoit rien diminué de son attachement pour lui. Le Duc se répandit ensuite sur les loüanges de la Duchesse son épouse. Passant à ce qui me regardoit, j'ai du chagrin, me dit-il, de vos broüilleries. J'aime le Duc de *Lauderdale*, j'aurois voulu pacifier les choses, s'il avoit été possible. Le Roi au reste est extrêmement irrité contre vous. On lui a persuadé que vous êtes la principale cause de tout ce qui est arrivé. Pour moi, je vous crois innocent, & je tâcherai de vous remettre bien dans son esprit. Le Duc d'Yorck prit effectivement la peine de me conduire lui-même au Roi, qui me reçut froidement. Quelques jours après, pendant que le Duc étoit à la chasse, le Lord Chambellan m'annonça qu'il avoit ordre d'effacer mon nom de la liste des Chapelains; Sa Majesté me défendoit de paroître à la Cour, & m'ordonnoit de retourner en Ecosse. Le Duc parut s'intéresser à ma

L'Auteur est disgracié.

R v dis-

1674. disgrace, & il parla au Roi, mais en vain. Ce Prince voulut bien néanmoins écouter ce que j'eus à lui alléguer pour ma justification. Je lui dis ce que je crus nécessaire; & j'en appellai au Duc d'*Hamilton*, qui me rendit justice. Charles répondit qu'il avoit lieu de croire que je m'étois donné un peu trop de mouvement, & que je lui ferois plaisir de me tenir desormais plus en repos. Quand j'allai prendre congé du Duc d'Yorck, il me dit, que si je m'en allois, sans m'être auparavant reconcilié avec le Duc de *Lauderdale*, il me feroit certainement enfermer en prison, où je pourrois peut-être rester fort long-tems. Je regardai cet avis comme un grand trait de bonté pour moi; & je pris le parti de demeurer en Angleterre. Je prêchai dans plusieurs Eglises de Londres, & je fus si approuvé, que j'étois en passe d'avoir la premiere, qui seroit à la nomination des Paroissiens. Une de ce genre étant venuë à vaquer, on pensa effectivement à moi; mais on ne voulut rien faire sans l'agrément de la Cour. Le Duc d'Yorck fit entendre au Duc de *Lauderdale*, qu'il seroit bien aise que je m'établisse à Londres, & le pria de ne point s'opposer à mon élection. *Lauderdale* lui répondit, que c'étoit là une ruse du Parti qui le traversoit en Ecosse; & qu'on me verroit bien-tôt le centre des deux factions for-

formées contre lui dans les deux Royaumes. 1674.
Cependant le Duc d'Yorck lui promit si bien que je serois paisible, qu'il consentit à ce que le Roi donnât la permission aux Paroissiens de m'élire. Le grand intérêt que Son Altesse prenoit à moi, porta *Lauderdale* à m'envoyer dire que, si je voulois promettre de n'avoir plus aucune correspondance avec le Duc d'*Hamilton*, il me rendroit ses bonnes graces. Je répondis que j'avois donné parole au Duc d'Yorck de ne plus me mêler des affaires d'Ecosse; mais que je ne pouvois ni tourner le dos à mes amis, ni beaucoup moins leur déclarer la guerre. *Lauderdale* vit par là qu'il ne gagneroit rien sur moi. Il alla donc la veille du jour de l'élection, faire au Roi un rapport très-desavantageux sur mon sujet, qui se trouva faux, lorsqu'on vint à examiner la chose à fond. Le tems étoit trop court pour détromper ce Prince. Il envoya défense expresse aux Electeurs de me choisir: ainsi je manquai le bénéfice. Quelque tems après, l'Archevêque de S. André fit courir un autre bruit sur mon chapitre. Je soulevois les deux Chambres, disoit-il, contre le Duc de *Lauderdale*. C'en est assez pour me faire donner un nouvel ordre, qui me fut signifié par *Coventry*, de sortir de Londres, & de n'en approcher de vingt milles. Le Duc d'Yorck me dit toutes les par-

1674. ticularitez dont on me faisoit un crime, & qui étoient toutes sans fondement. On nommoit entre autres les Lords *Falconbridge* & *Carlisle*, comme les deux personnes que j'avois le plus envenimées. Le fait est néanmoins que je ne connoissois ni l'un ni l'autre; & que j'avois même éludé quelques démarches qu'ils avoient faites, pour entrer avec moi en liaison. Je dis la chose comme elle étoit au Sécrétaire d'Etat, qui en fit son rapport au Roi, en présence du Duc; & les deux Seigneurs, que j'ai nommez, furent les premiers à me disculper auprès de ce Prince. J'espérois que, desabusé de si bonne part, Charles révoqueroit son ordre; mais il n'en fit rien. Je priai qu'on me le donnât par écrit. *Coventry* sçavoit qu'il étoit contraire aux Loix: ainsi il refusa de m'accorder ma demande. Cependant, le Duc d'Yorck voulut faire ma paix avec *Lauderdale*, & nous fit rencontrer pour ce sujet. Mon persécuteur exigeoit, avant tout, que je renonçâsse à mes amis, & que je découvrîsse tous leurs sécrets. Je dis que je n'avois point d'amis malhonnêtes Gens, & qu'il ne seroit pas bien à moi de rompre avec des personnes, avec qui j'étois depuis long-tems fort uni, sans avoir à me plaindre d'elles. Le Duc d'Yorck employa le Lord Trésorier en ma faveur, & m'ordonna de l'aller trouver.

ver. Ce Seigneur se fit fort dans les commencemens de me servir; mais il me dit ensuite que le Duc de *Lauderdale* étoit infléxible. 1674.

Cette persécution dura quelques mois. Il m'échappa de dire, dans le fort du chagrin qu'elle me causa, que le Duc de *Lauderdale*, incité par le souvenir de certaines confidences qu'il m'avoit faites autrefois, vouloit me perdre. J'ajoûtai même quelque chose des discours qu'il m'avoit tenus, & dont j'ai parlé ailleurs. C'étoit une faute, mais un acharnement, pareil au sien, avoit bien dequoi faire monter le feu à la tête d'un jeune homme de trente ans. Les personnes à qui je m'étois déchargé, résolurent de faire usage de ce que je leur avois dit contre le Duc de *Lauderdale*, dans la séance prochaine du Parlement; pour laquelle lui & le Comte de *Danby*, unis ensemble, préparoient des batteries toutes nouvelles.

Le Duc de Lauderdale & le Comte de Danby remettent à la mode les Partisans de la Haute Eglise.

Ils prirent l'un & l'autre sous leur protection le parti de la Haute-Eglise, & les vieux Cavaliers. Le Roi négligeoit depuis long-tems les plus zélez de ses Serviteurs, & les plus incapables de jamais se détacher de sa personne. Par les soins des deux Seigneurs que j'ai nommez, ce ne furent plus qu'Apothéoses de Charles I. & la mode renaquit de combler de faveurs tous ceux qui

1674. qui avoient été dans ses intérêts. On acheta sa statuë équestre en bronze, qui étoit depuis long-tems comme oubliée, pour la poster dans la place de Charing-crofs, où on la voit encore aujourd'hui. On pensoit même à lui faire si tard une pompe funebre des plus magnifiques; & on se mit à bâtir avec beaucoup d'ardeur la superbe Eglise de S. Paul de Londres. D'autre part *Danby* & *Lauderdale* arrêterent un plan avec *Morley*, & avec plusieurs autres Evêques, pour fermer soigneusement toutes les avenuës au Papisme, & pour remedier, disoit-on, aux grands maux arrivez par l'extrême négligence des Ministeres précédens. Pour faire supporter au Duc d'Yorck un zéle si vif, on lui dit que c'étoit un grand malheur que les Anglicans & les Non-Conformistes se fussent réünis, & qu'il étoit d'une nécessité absoluë d'avoir des complaisances pour les premiers, aujourd'hui devenus si forts. Quand ils seront bien à nous, ajoûtoit-on, nous rendrons à Votre Altesse bon compte des autres; pour lesquels nous avons en réserve un Test, qui fermera pour jamais l'entrée aux emplois à cette gent ingagnable & indocile. Ils n'auront même voix active ou passive aux Elections du Parlement, qu'à condition de reconnoître qu'il n'est permis, en aucun cas, de résister au Souverain; & de

pro-

1674.

promettre qu'ils ne ſe mettront jamais en devoir de faire aucune innovation ni dans l'Egliſe, ni dans l'Etat. Si nous venons à bout d'établir ce Formulaire, il entretiendra éternellement la diſcorde entre eux & le Parti bien intentionné pour le Roi. Leur deſunion fera infailliblement qu'ils brigueront à l'envi la protection de Votre Alteſſe & de Sa Majeſté. Mais par où il eſt indiſpenſable de commencer, c'eſt par publier des Edits rigoureux contre les Catholiques Romains connus pour tels, ou ſoupçonnez de l'être. Sans ce fâcheux préliminaire, il n'eſt nullement à eſpérer de bien plaire aux Anglicans; & il faut tout ce détour, pour arriver aux fins de Votre Alteſſe. Le Duc me communiqua ce plan, qui lui déplaiſoit beaucoup. Il donnera, me dit-il, trop de ſupériorité au Parti de l'Egliſe; qui n'entend point raiſon du tout, dès qu'il s'agit du Catholiciſme. Il ſeroit, à mon avis, bien plus néceſſaire de le matter, & de le tenir bas, en donnant de l'aiſe & du relief aux Catholiques. En un mot, le nouveau projet n'eſt, ſelon moi, continuoit toûjours le Duc, qu'un compoſé d'extravagance & de ſcélérateſſe. Il n'épargna pas ces ſortes de termes durs, en parlant du Duc de *Lauderdale*, qui ſe montroit effectivement à l'ordinaire un vil eſclave, prêt à tout faire pour étayer ſa fortune & ſon crédit.

Ce

1674. Ce nouveau Chef du Parti Anglican, qui avoit de tout tems été mal avec *Sheldon* & avec *Morley*, fit sa Paix avec eux. Il appella aussi à son secours l'Archevêque de S. André, qui prit la trompette, pour faire entendre par tout que la faction opposée au Duc de *Lauderdale* vouloit la ruïne de l'Eglise. Rien de plus faux ; mais rien de mieux reçu parmi une infinité de personnes qui n'étoient pas instruites. L'Archevêque de Glascow, l'année expirée, vint à la Cour, pour la solliciter encore d'accepter sa démission. On l'exauça enfin. *Burnet* avoit fait des soumissions si grandes, qu'on lui rendit son ancien Archevêché. Ainsi la playe, que l'Episcopat avoit reçuë en sa personne, fut refermée. *Leightoun* se retira dans la Province de Sussex, où il mena pendant dix ans la vie la plus édifiante & la plus sainte.

La Cour découvre le commerce de quelques mécontens d'Angleterre avec ceux qui s'étoient rétirez en Hollande.

La Cour fit quelques découvertes, qui lui donnerent des inquiétudes. Le Chevalier *Guillaume Williamson*, à son retour de Cologne, vit clandestinement *Wicquefort*, qui a publié un livre sur la maniere de se conduire pour les Ambassadeurs. Les Etats avoient choisi le dernier pour Sécrétaire ; & il étoit chargé de traduire les Lettres Angloises, dont les originaux lui demeuroient assez souvent entre les mains. Le Chevalier l'engagea à les lui remettre, pour en

en faire sa Cour au Roi. La plûpart étoient du frere du Lord *Howard*, qui devint, 1674.
après son aîné, Lord de ce nom; ce dernier Lord avoit de l'esprit & du sçavoir. Sa pauvreté ne faisoit point de tort à sa hardiesse; & l'on avoit de plus à lui reprocher ses passages fréquens d'une secte à l'autre. Au tems de *Cromwell*, il s'étoit fait rebaptiser, & il avoit même prêché dans Londres parmi les Anabaptistes. Paré du titre de grand Républiquain, il traversa vigoureusement le Protecteur, & Royaliste outré bien-tôt après, il contribua beaucoup au rétablissement de Charles. Toute sa vie ce fut un homme entreprenant & mal à son aise. Au commencement de la Guerre avec la Hollande, il alla faire offre de services à *de Witt*; homme sec s'il en fut jamais, me disoit ordinairement ce Seigneur lui-même. Quand le Prince d'Orange fut élevé, *Howard* l'alla trouver, lui & *Fagel*. Il se vanta non seulement d'être en état de leur procurer de bons avis, mais encore de leur former un parti rédoutable en Angleterre. *Hovvard* sollicita fortement Son Altesse d'y faire une descente; pour forcer le Roi à convoquer son Parlement, & à ne plus faire les choses de sa tête. Déja il avoit dressé un Manifeste, le plus au goût de la Nation qu'il avoit été capable de le conçevoir. Lui, & *du Moulin*, qui

1674. qui étoit commis du Lord *Arlington*, s'unirent ensemble, & ils donnerent effectivement aux Etats de très-bonnes lumieres. Le dernier, saisi par la peur d'être découvert, prit ses précautions & passa en Hollande. La plûpart des Lettres, dont on a parlé, étoient écrites de la propre main du Lord *Hovvard*, & on les avoit, lorsqu'on lui fit subir l'interrogatoire à la Tour. Quand les Etats Généraux en eurent nouvelle, ils sommerent *Wicquefort* de leur rendre tous les originaux qu'on lui avoit laissez en garde; & comme il ne fut pas en son pouvoir de les répréſenter, on le mit en prison. Leurs Hautes Puissances signifierent en même tems à Sa Majesté Britannique, que si elle faisoit trencher la tête à personne à l'occasion des Lettres que leur Sécrétaire avoit livrées, celle du prisonnier en répondroit. *Halevvyn* m'a dit, que lorsqu'on demanda aux Juges quel crime ce pouvoit être que d'avoir livré des Lettres pareilles après la Paix concluë, ils avoient répondu qu'il méritoit la mort, conformément à la Loi Romaine, qui décerne cette punition pour tout ce qui est *contra salutem Populi Romani*; c'est-à-dire, préjudiciable au salut de la République. La menace résoluë des Etats sauva la vie du Lord *Hovvard*. Cependant *Wicquefort* fut longtems détenu en prison, & ruïné par-là de

fond

fond en comble. Il fit valoir une espéce de caractere, qu'il avoit de la part d'un Prince d'Allemagne; mais les Etats crurent qu'il y avoit renoncé, en embrassant leur service. Ce fut à cette occasion que *Carstairs*, dont on a parlé à l'année 1672, fut envoyé de Hollande en Angleterre. On le prit, comme on a dit ailleurs, & on le trouva chargé d'instructions, conçûës en termes enveloppez, & fort capables de donner des ombrages sur l'entreprise, que rouloit alors le Prince d'Orange. Quand on questionna le prisonnier, il dit, que ces instructions regardoient la levée de quelques Régimens, que le Roi d'Angleterre avoit permis aux Hollandois de faire en Ecosse, pour leur adoucir la peine qu'ils avoient de voir un grand nombre d'Anglois servir en France. Quoiqu'il en soit, comme elles parloient d'argent à payer, de troupes à ramasser, & d'un compliment à faire au Duc d'*Hamilton*, il y avoit dequoi fonder un soupçon assez légitime. Le Duc de *Lauderdale* se prévalut de cet incident, & aussi de l'aveu que *Hovvard* avoit fait lorsqu'on lui avoit promis sa grace, pour aigrir le Roi contre la faction qui lui étoit contraire. Ce Duc lui conseilla de faire arrêter le Lieutenant Général *Drummond*, l'Officier le plus excellent & le plus estimé, qui fut dans l'Armée d'Ecosse. Il parut à la maniere dont *Lauder-*

1674.

La Cour d'Angleterre conçoit des ombrages de la personne du Prince d'Orange.

1674. *Lauderdale* s'y prit, que ni il ne soupçonnoit *Drummond* rien de mauvais, ni il ne se mettoit beaucoup en peine des Loix. En cas pareil, la coûtume ancienne avoit été, d'ordonner aux personnes suspectes de venir se rendre prisonnieres, sous un certain jour. Cet avertissement coûtoit leur Patrie à un grand nombre qui, quoiqu'innocentes, prenoient la fuite, pour ne point exposer leur liberté, & qui étoient ensuite condamnées par contumace. Le Parlement avoit aboli cette coûtume formidable par un Bill; cependant le Duc de *Lauderdale* osa y revenir. *Drummond*, comptant sur sa bonne conduite, se remit de lui-même entre ses mains. Le Duc le tint enfermé pendant un an dans le Château de Dunbarton, qui est sur la pointe d'un roc très escarpé. Le Lieutenant Général y souffrit beaucoup, du froid & de plusieurs autres incommoditez: triste récompense d'une vie très-éclatante, & toute dévoüée au service de son Prince!

Le Duc de Lauderdale fait arrêter Drummond.

Il ne sera pas mal à propos d'ajouter ici un dernier trait, qui achevera de faire connoître le Duc de *Lauderdale*. Le Lord *Kincardin* l'avoit fidélement servi, & même un peu au préjudice de sa conscience. Le Duc l'avoit laissé, comme on a dit, auprès du Roi, qui étoit tous les jours témoin de la chaleur avec laquelle ce Lord avoit épousé les

les intérêts de l'oppreſſeur des Ecoſſois, & pris à tâche de couvrir ſes fautes. Dans le fort du rude aſſaut que celui-ci avoit eu à ſoutenir, il avoit bien promis de faire mieux; & cette promeſſe avoit engagé tout de nouveau *Kincardin* à le ſervir. Ce Seigneur, voyant à quel point le Duc l'avoit oublié, & les excès de fureur auſquels il s'abandonnoit comme autrefois, eſſaya de le retenir. Ses efforts furent inutiles. Il m'avoüa que j'avois mieux connu le Duc que lui; & qu'au lieu de s'amender, il devenoit pire chaque jour. *Kincardin* ayant mille fois échoüé dans le particulier, prit le train de le combattre en plein Conſeil, & il s'attira par ſon oppoſition tous ceux qui le compoſoient, pour ennemis. Leurs accuſations l'obligérent d'aller ſe juſtifier à la Cour. Le Roi donnoit peu ſes attentions aux diſputes qu'avoient entre eux ſes Miniſtres. Il étoit d'ailleurs réſolu de tout laiſſer faire au Duc de *Lauderdale*. Ce Duc lui avoit fait entendre qu'il y avoit un eſprit de Rébellion répandu dans tous les différens Ordres du Royaume; & que pour le réprimer, il falloit des coups d'autorité, ſans s'arrêter aux vetilles des Loix, ni à de vains phantomes de Juſtice. *Lauderdale* avoit ajouté qu'il ſeroit aſſez tems de rentrer dans le chemin battu des formes, & de ſe relacher un peu, lorſqu'on auroit bien déraciné

1674.

1674. né ce mauvais esprit. *Kincardin* trouvant donc le Roi trop prévenu pour vouloir seulement entrer en matiére, demanda pour toute grace de pouvoir rester quelque tems à Londres, pour ne pas se trouver dans la nécessité fâcheuse de s'opposer à mille choses, que contre son propre sentiment, on faisoit envisager à Sa Majesté comme extrêmement de son service. Le Roi y consentit, & traita toûjours ce Seigneur avec bonté. Le Duc de *Lauderdale* pressa plusieurs fois le Roi de le renvoyer en Ecosse; & il le fit même un jour avec une excessive chaleur. Ce Prince lui repondit du ton de Maître, qu'il ne voyoit point de raison pour lui complaire, & qu'il n'en feroit rien. Le Duc s'en retourna chez lui, moins semblable à un homme en colére, qu'à un autre, qui avoit tout à fait perdu l'esprit. Il se lança de plein saut dans son cabinet, pour y chercher tous ses pouvoirs, & pour aller le moment d'après se défaire de tous ses emplois. La Marquise d'*Athol*, qui étoit alors extrêmement bien dans l'esprit du Roi, voyant le Duc dans ce violent accès de Phrenésie, alla de pitié trouver ce Prince, pour lui dire qu'il avoit renvoyé le Duc de *Lauderdale* à son Hôtel à moitié mort, & à moitié fou; & qu'elle prioit Sa Majesté d'avoir égard au grand desordre où il étoit. Charles fléchi, renvoya sur le

champ

champ le Lord *Kincardin* en Ecosse. C'est le Lord *Athol* lui-même qui m'a dit ce fait. 1674.

Vers la fin de la Campagne se donna la Bataille de Séneff. Les François avoient eu beaucoup d'avantage au commencement; mais sur la fin, le Prince de Condé voulut trop faire. Le Prince d'Orange le reçût avec tant de bravoure, & toute son Armée fit si excellemment bien, qu'on la trouva entiérement différente de ce qu'elle étoit autrefois. Le Général de la République chargea l'ennemi en personne à diverses reprises; & il s'exposa trop, pour un homme à la conservation duquel étoit attaché le salut des sept Proviuces. Dans la chaleur du combat, il se trouva engagé au milieu d'un Escadron François; auquel il donna Ordre de tirer, comme s'il eût été parmi ses gens. On lui répondit que la poudre manquoit. S'étant bien-tôt apperçu de son erreur, & du péril où il étoit engagé, il eut la grande présence d'esprit de penser aux moyens d'en sortir. Il regagna heureusement son Armée, dont il ramena incontinent une Partie contre les Régimens François qu'il venoit d'éviter par la fuite, & qui ne tardérent pas à être taillez en piéces. De cette sorte le soir de la bataille répara le matin. En un mot, la conduite & la valeur du Prince dans cette fameuse journée furent un objét

La Bataille de Séneff.

1674. objét d'admiration pour tout le monde ; & le Prince de Condé sur-tout ne se lassoit point de le loüer. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur les affaires étrangéres, parce qu'il en est parlé fort au long dans les Histoires imprimées ; & que je ne pourrois ajouter à ce qu'on sçait déja qu'un petit nombre de particularitez nouvelles. Pour revenir néanmoins un moment à la Bataille de Séneff, je sçai de la bouche du Prince d'Orange lui-même, qu'il vit la veille le Capucin qui fut envoyé par l'Armée Françoise, & qui eut un long entretien avec *Zouch*, Général des troupes de l'Empereur. *Zouch* avoit si mal fait son devoir le jour de l'Action, que le Prince dit le soir au fils de ce Général, qu'il auroit cassé la tête à son Pere, sans la considération qu'il avoit pour Sa Majesté Impériale. Les François avoient une superbe Armée, avec laquelle ils auroient pu faire d'autres prodiges. Grave fut reprise sur eux, avant la clôture de la Campagne, & mit les Provinces-Unies à couvert de ce côté-là ; Leurs Hautes-Puissances se tinrent infiniment redevables au Prince d'Orange, de ses exploits héroïques, & eurent pour lui plus de déférence que jamais.

Arlington fait un voyage en

Les allarmes, que donnoient à notre Cour les nouvelles de ce qui se tramoit en Hollande, firent naître la pensée au Lord

Ar-

Arlington d'une tentative pour se remettre en grace. Il offrit au Roi d'y aller avec le Comte d'*Offory*. Ces deux Seigneurs se flattoient d'avoir beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Prince d'Orange, parce que chacun d'eux avoit épousé une fille de *Beverwert*, & que ce Prince avoit de tout tems marqué une affection particuliere à à leur Beau-pere commun. Le Lord *Arlington* promit d'entretenir Son Altesse à fond. Il se flatta même de l'amener au point de se laisser entiérement gouverner par le Roi son Oncle, & de le disposer à la Paix générale. Charles la souhaitoit fort, parce que les François en avoient un très-grand besoin. On a cru qu'il permit au Lord, dont je parle, de faire espérer au Prince la Princesse qu'il épousa ensuite. Le Duc m'a dit qu'il n'avoit rien sçu de ce fait. A la vérité il avoit oüi ce Lord en parler comme du principal but de son voyage; & il avoit demandé au Roi ce qui en étoit; mais Charles l'avoit assuré qu'il avoit expressément défendu au Lord *Arlington* de rien entamer sur cette matiere. Cependant soit que ce Seigneur eût des Ordres contraires, ou qu'il parlât de son chef, il assura le Prince que le Mariage en question étoit immanquable, si Son Altesse vouloit un peu souffrir la bride.

1674. Hollande.

Le Chevalier *Guillaume Temple* avoit été

Le Chevalier Temple

1672. été envoyé Ambassadeur auprès des Etats, l'Été précédent. Ce qu'on lui avoit le plus recommandé, c'étoit de porter tout le monde, & sur tout le Prince d'Orange à la Paix. Son Altesse avoit évité de le voir, avant la fin de la Campagne. Lorsque le Roi avoit lié sa Partie avec la France, *Arlington* avoit brusquement tourné le dos au Chevalier. Celui-ci avoit trop d'orguëil pour s'accommoder du mépris, ou pour pouvoir aisément oublier une pareille désertion. Vain & plein de lui-même à l'excès, il laissoit éclater des défauts si choquans en toute rencontre. Du reste, il alloit droit au vrai dans les affaires; & il avoit les bons principes en fait de politique. Sur la Réligion, il avoit en récompense les plus mauvais. Il paroissoit être du sentiment que l'Univers a été de toute éternité précisément tel que nous le voyons. Du moins croyoit-il que la Religion n'étoit à l'usage que du Peuple ignorant & crédule. Le Chevalier étoit grand Admirateur de *Confucius* & de sa Secte, qui, généralement parlant fait profession d'Athéïsme, & laisse au vulgaire l'adoration d'un Être suprême. *Temple* non-content de penser si mal pour lui, gâtoit l'esprit à tous ceux qui l'approchoient. Il en vint à ne plus s'occuper que du soin de la vie douce & du plaisir. Le Lord *Danby* & le Chevalier formerent en-

est envoyé Ambassadeur en Hollande.

ſemble une très-étroite liaiſon. *Temple* 1674.
étoit l'Oracle de ce Seigneur, ſur le fait des intérêts de l'Europe, que jamais homme élevé au Miniſtere n'entendit auſſi peu que lui.

Je m'en rapporterai déſormais aux Lettres du Chevalier *Temple*, dont on connoit aſſez le mérite, pour le détail des Négociations de notre Cour avec les autres Puiſſances. On y voit le Prince d'Orange encore tout jeune, & ſans expérience dans les affaires, les prendre toûjours du bon côté; & ſans ſe laiſſer abattre le courage par leur mauvais état, refuſer conſtamment la Paix à des conditions deshonorables. On le voit inacceſſible à tout intérêt propre, ou pour mieux dire, dégagé de toute vûë perſonnelle, ſe prodiguer pour le ſalut de ſa Patrie. Enfin, les Lettres dont je parle donnent de lui une idée à mon avis plus ſublime, que ne pourroient faire tous les panégyriques du monde. On attendoit de grandes choſes en Hollande, lorſqu'on y vit arriver deux hommes de l'importance des Comtes d'*Oſſory* & d'*Arlington*; auſquels on avoit joint pour la parade le fils aîné du Comte de *Danby*. Le Lord *Arlington* ſollicita fortement Son Alteſſe de chaſſer *du Moulin* de ſon ſervice, pour s'être infidélement acquité en Angleterre de la Charge de Commis. Le Prince eut cette

1674. complaiſance ; & *du Moulin* fut envoyé dans une des Colonies Hollandoiſes. Enflé de ce premier ſuccès, & porté preſque à mépriſer la grande jeuneſſe du Prince d'Orange, *Arlington* le prit deſormais ſur le ton de Précepteur. Au lieu de le régenter comme il croyoit, ce Lord ſe perdit ſi bien dans ſon eſprit, que tous les efforts qu'il fit enſuite pour ſe faire écouter furent inutiles. Il reprit donc le chemin d'Angleterre ſans avoir rien fait ; & mécontent du mauvais ſuccès d'une tentative dont il eſpéroit beaucoup, il renonça pour jamais aux affaires. Il ne laiſſa pas de cultiver toûjours le Roi, qui continua d'avoir beaucoup de bonté pour lui.

1675. Affaires d'Angleterre. On reçût à Pâques une nouvelle de France, qui fit un grand plaiſir au Duc, parce qu'il en revenoit beaucoup d'honneur aux Jéſuites, auſquels il étoit entiérement dévoüé. Le nouveau Confeſſeur de Loüis XIV. l'avoit tellement preſſé, à l'occaſion du Carême, de renvoyer Madame de *Monteſpan*, qu'elle avoit enfin eu ſon congé, & Ordre de ſe retirer dans un Cloître. Ce Prince avoit enſuite communié, bien contrit, comme on diſoit. Ce récit étoit orné de toutes les pompeuſes circonſtances, dont les François ne manquent point d'embellir tout ce qui a rapport à leur Roi. Le Duc d'Yorck, charmé ſans doute, me dit qu'il avoit

avoit conté toute l'Histoire de cette fameuse conversion à son frére, en présence de la Duchesse de *Portsmouth*; & qu'ils en avoient l'un & l'autre été déconcertez. Ce Duc etoit au tems dont je parle, de la meilleure humeur, où je l'aye jamais vu. Je le trouvai actuellement occupé à lire le Livre de Nuremberg, sur la différence du tems & de l'éternité; & nous dimes ensemble bien de bonnes choses sur ce sujet. Le Comte d'*Arlington* lui avoit toûjours roulé beaucoup dans l'esprit. Il me dit un jour que, si ce Comte vouloit un peu s'occuper d'un si bon Livre, il auroit moins de goût qu'on ne lui en voyoit pour s'intriguer dans les affaires du grand monde. Je remarquai alors que le Duc avoit une extrême inquiétude de le voir si fort en faveur. 1675.

L'Auteur comparoit devant la Chambre des Communes.

Cette conversation fut suivie de près de ma disgrace. Le Parlement fut convoqué au mois d'Avril de 1675. sous le beau prétexte de rétablir la bonne intelligence entre le Roi & son Peuple; mais en effet, dans le dessein d'obtenir de l'argent l'hiver prochain. La Chambre des Communes attaqua le Duc de *Lauderdale*; & ceux qui sçavoient les liaisons que j'avois euës avec lui, demandérent que je fusse interrogé par le Comité choisi pour instruire son Procès. Je comparus. Je parlai d'abord de l'Ordre qu'on m'avoit donné de sortir de la Ville.

1675. Quoiqu'il fût contre les Loix, on n'y fit pas attention, parce qu'il avoit été révoqué le moment d'après. On me questionna ensuite sur ce que je sçavois du dessein que le Duc avoit eu de faire venir en Ecosse une Armée de Papistes Irlandois. Je répondis, comme d'autres avoient fait avant moi, qu'il avoit souhaité aussi en ma présence que les Presbytériens se révoltassent, pour les faire tous mettre en piéces par une Armée telle qu'on disoit. On me demanda enfin si le Duc n'avoit point eu la pensée de faire entrer des troupes en Angleterre? Je suppliai qu'on voulût bien me dispenser de rien révéler de ce qui auroit pû être dit entre nous dans le tête à tête; & j'ajoutai que je ne croyois point, qu'excepté le cas de Haute trahison, personne fût obligé de produire au jour des conversations particuliéres. Le Committé me pressa beaucoup; mais je m'en tins toûjours à cette réponse. Il en conclut que j'étois en Etat de donner bien des lumiéres, & il s'en exprima de même, lorsqu'il fit son rapport à la Chambre. Je comparus tout de nouveau; mais je me défendis toûjours de rien répondre aux questions qu'elle me fit; par la raison qu'il n'y avoit point de Haute trahison dans le cas, & que je me croyois en droit de me taire sur le reste. Je dis même à la décharge du Duc de *Lauderdale*, qu'il étoit sujet à laisser écha-

per

per bien des choſes dans la paſſion, qu'il ne penſoit pas véritablement. J'ajoutai que le mal qu'il m'avoit fait étoit encore une raiſon à moi de m'obſerver ſur ſon Chapitre ; pour ne pas paroître aux yeux du public agir par un principe de vengeance. Je fus cité juſqu'à quatre fois. Enfin, on me dit que la Chambre ſe croyoit de ſon côté en droit de ſçavoir tout ce qui étoit de quelque importance pour le bien public; & que, ſi je perſiſtois à lui céler ce dont elle jugeoit nécellàire d'être inſtruite, elle me feroit repentir de ma déſobéïſſance. Je me rendis à cette menace ; & je rapportai à la Chambre le diſcours qu'on a vû ailleurs. Il ſervit de fondement à une nouvelle Adreſſe, qu'elle préſenta au Roi contre le Duc. 1675.

Je fus blâmé dans le monde, pour avoir ſervi de témoin en cette rencontre. Quelques Gens, pour aggraver ma faute, prétenduë, dirent que j'avois été Chapelain de l'accuſé, quoique le fait ne fut pas vrai. D'autres ajouterent que je lui avois de grandes obligations ; quoiqu'il fût certain au contraire que c'étoit moi qui lui avois rendu d'importans ſervices, & des ſervices de ſa part très-mal reconnus. Après tout, mon accuſation à la premiere vûë avoit mauvais air. Cependant je douterois fort de l'obligation de ne point découvrir ce qui nous a été

1675. dit en confidence ; lorſqu'une perſonne nous a confié des deſſeins pernicieux, qu'elle eſt encore en ſituation de faire réüſſir. Quoiqu'il en ſoit, j'ai dit la choſe naturellement comme elle eſt, & je laiſſe au Lecteur à me condamner, ſi j'ai tort, ou à m'abſoudre, ſi je n'ai point commis de faute. Peut-être mon zéle pour ma Patrie, & ma ſenſibilité pour mes amis, m'ont-ils engagé trop avant dans les affaires du monde ; ſur tout après avoir ſouvent dit qu'il ne convenoit pas aux Gens d'Egliſe de s'en mêler.

Cet incident acheva de me mettre mal avec la Cour, & fut par cette raiſon fort heureux pour moi. Il ne falloit rien moins pour m'arracher à mille tentations. La plus difficile à éviter ſeroit née ſans doute de la bonté que le Duc me témoignoit, & qui, outre qu'elle m'expoſoit à bien des mauvais diſcours, m'auroit, avec le tems, jetté dans de grands embarras. Je me trouvai libre tout d'un coup ; & je ne penſai plus qu'à me retrancher parmi mes Livres, & à remplir les devoirs de ma profeſſion. J'étois Prédicateur ordinaire de la Chapelle des Rolles ; & je fus bien-tôt choiſi pour les Sermons de l'après-dînée dans la Paroiſſe de St. Clement. Je vêcus paiſiblement pendant pluſieurs années dans cet emploi ſous la protection du Chevalier *Harbottle Grim-*

Grimstone, Garde des Rolles ; qui ne se laissa jamais détacher de moi, & qui résista même aux pressantes sollicitations que le Roi lui fit faire par le Sécrétaire *Williamson*, de m'éloigner de sa personne & de son service. La réponse de ce grave Magistrat fut qu'il étoit vieux & fort occupé des pensées d'une autre vie. Il trouvoit mon Ministere utile, disoit-il, pour l'y préparer ; & il prioit, par cette raison, de ne point trouver mauvais qu'il ne pût se resoudre à me perdre. Je fus dix ans dans ce poste, où rien ne me manquoit. Un honnête nécessaire (j'en loüe Dieu) satisfaisoit tous mes désirs. Il y auroit une espéce d'ingratitude à moi, après avoir joüi si long-tems d'une tranquillité profonde & d'un parfait bonheur sous les auspices du vénérable vieillard dont je parle, à ne pas arrêter ici les yeux du Lecteur sur son Portrait. 1675.

Il étoit d'une Famille, où l'on étoit en possession de vivre long-tems. Son Bisayeul avoit atteint l'âge de quatre-vingt dix-huit ans, son Ayeul celui de quatre-vingt-six ans ; son Pere celui de soixante & dix-huit ; & lui-même en avoit quatre-ving-deux, quand il mourut. Il joüit jusqu'à la fin d'une santé parfaite, d'un jugement sain, & d'une Mémoire ferme. Il étoit cadet, & on le destina de bonne heure au barreau. La mort de son frere-aîné lui fit abandonner sa

Le caractere du Chevalier Harbottle Grimstone.

1675. profeſſion. Il fut obligé enſuite de la reprendre par le Juge *Crook*, qui ne voulut qu'à cette condition lui accorder ſa fille en Mariage; & il continua ſes études de Droit avec un grand ſuccès. Ce Juge étoit du nombre de ceux qui donnerent leur opinion dans la Chambre de l'Echiquier, par rapport à la taxe que Charles I. leva de ſon chef ſur l'Amirauté; & il fit un ſçavant diſcours, pour montrer qu'elle étoit contre les Loix. Le Pere du Chevalier *Harbottle*, qui étoit Député de la Province d'Eſſex au Parlement, fut long-tems en priſon, pour avoir refuſé de payer cet impôt tyrannique. On voit par là que le zéle pour le bien de la Patrie étoit ancien dans la Famille du Garde des Rolles; & celle de ſon Epouſe ne méritoit pas moins cette loüange. Dans les premieres ſéances du long Parlement, le Garde des Rolles prit en main la défenſe de nos Libertez; & il s'éleva contre tous les Auteurs de l'oppreſſion, ſous laquelle on avoit gémi. Son principe étoit que les devoirs ſont parfaitement mutuels entre le Prince & ſes Sujets; & que l'obéïſſance des derniers n'a d'autre fondement que la protection qu'ils reçoivent. Les Loix fixoient, ſelon lui, les obligations de part & d'autre; & le ſujet accablé avoit tout droit de ſecoüer le joug d'un Roi devenu Tyran. *Grimſtone* ſouffroit beaucoup,

lorſ-

lorsqu'il entendoit les Prédicateurs confondre l'autorité des Souverains avec celle de Dieu même; & il croyoit qu'une telle doctrine ne pouvoit que faire regarder ceux qui la prêchoient comme des ames basses & mercenaires, que l'ambition portoit à flatter très-criminellement les Princes. Les Gens d'Eglise doivent compter, disoit-il, que bien loin de convaincre personne par cette chimére pernicieuse, ils feront plûtôt douter du reste de ce qu'ils enseignent. N'est-ce pas en effet sacrifier leur Patrie à leur propre avancement; & fournir aux Potentats l'éguillon le plus puissant, pour devenir des Oppresseurs? *Harbottle* refusa de prêter les sermens de la Ligue d'Ecosse, lorsque le long Parlement s'y engagea, & il n'y parut même, qu'après qu'elle eut été abjurée par ce Parlement. Il se joignit alors au Lord *Hollis*, & aux autres Presbytériens, pour s'opposer vigoureusement avec eux aux Indépendans & à *Cromwel*, comme il a été dit dans le premier Livre. Aussi fut-il un des *Membres exclus*, dont on a parlé au même lieu. Il retourna ensuite à l'exercice de sa profession; dans laquelle il fut toûjours estimé un homme bien intentionné pour l'ancienne Constitution d'Angleterre. Cette réputation le fit choisir pour Orateur, par la Chambre des Communes qui rap- 1675.

1675. pella la Famille Royale. Il eut tant de part à son rétablissement que peu après il fut fait Garde des Rolles, sans avoir aucunement brigué ce beau poste. Il l'occupa jusqu'à sa mort; & il y vécut toûjours dans une haute considération, qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit certainement mieux merité que lui. C'étoit un Juge integre, patient, écoutant tout, exempt de passion, de partialité, d'injustice. Tout le mal que je lui trouvois, c'est qu'il étoit trop riche. Il distribuoit néanmoins tous les ans de grosses sommes en charitez, & il délivroit entre autres un grand nombre de prisonniers pour dettes. Telle étoit sa piété, que malgré ses grandes occupations, il donnoit à la méditation une heure le matin, & une autre le soir. L'hiver qu'il étoit obligé de se rendre au barreau avant le jour, il prenoit sur son sommeil, pour ne point manquer à ses saints exercices. Tout étoit soulevé chez lui contre le Papisme. Il avoit au contraire une Indulgence pour les Non-Conformistes, quoiqu'il ait toûjours persisté dans la Communion de L'Eglise Anglicane. Sa seconde femme étoit niéce du Chevalier *François Bacon*; de la Famille duquel elle restoit seule. Elle avoit conservé de sa premiere éducation les principes outrez sur le chapitre de l'Eglise & de la Royauté; mais c'étoit d'ailleurs, de toutes les personnes

atta-

attachées à ces mauvais principes que j'ai connuës, la plus humble, la plus pieuſe, & la plus douce. On étoit charmé de l'entendre parler ſur la Religion : tant il y avoit de force & de ſublimité dans ce qu'elle diſoit. Elle étoit toûjours très-ſimplement habillée. On la voyoit ſouvent aux priſons appliquée à s'enquérir de tous les beſoins des malheureux qu'elle y étoit allé chercher, à leur procurer du ſoulagement, & à payer leurs créanciers. La ſimplicité de ſes habits la faiſoit prendre ſouvent pour une perſonne du commun; qui avoit charge d'adminiſtrer les aumônes d'autrui. Quand en voyageant, elle approchoit d'un village, elle y deſcendoit ordinairement de caroſſe, pour aller ellemême par les maiſons s'informer de la maniere dont on inſtruiſoit la jeuneſſe; & elle appuyoit toûjours les bons Ordres qu'elle laiſſoit par de grandes libéralitez. Je me ſouviens, avec plaiſir, de la vie pleine de douceur & d'agrémens que j'ai paſſée en la compagnie de ce vertueux couple. Je reviens à la ſéance du Parlement.

1675.

Le Comte de Danby eſt attaqué mais ſans ſuccès.

L'affaire du Duc de *Lauderdale* fut repriſe juſqu'à trois diverſes fois dans la Chambre des Communes; & elle préſenta au Roi trois Adreſſes contre lui. La reponſe de ce Prince fut qu'il ne vouloit protéger perſonne au préjudice des Loix, ni

de

1675. de la Justice; mais qu'il ne souscriroit point non plus à la condamnation du Duc, sans des malversations bien averées. Les Adresses, sans argent, ne pouvoient produire un grand effet. La Chambre passa au Comte de *Danby*, qui avoit introduit le desordre dans l'Echiquier. Il fut absous à la pluralité des suffrages. Cependant ceux qui lui avoient intenté l'accusation, formérent un parti, aux efforts duquel on le verra succomber un jour. Ce Comte prit une route différente de celle que les Ministres d'Etat avoient tenuë jusques à lui. Leur maxime avoit été de ne s'attacher à corrompre que les Chefs de faction, & de négliger la multitude, comme incapable de faire sans eux, ni grand bien, ni grand mal. Le Lord *Danby* crut au contraire qu'il trouveroit beaucoup mieux son compte avec elle; parceque les premiers se mettent à un trop haut prix; & qu'il faut à un seul d'entre eux ce qui suffiroit pour gagner dix personnes d'un moindre étage. Cette nouvelle manœuvre auroit pu lui réüssir à son souhait, si ses principaux adhérens eussent été Gens de tête. Mais il avoit peur de tous les esprits déliez, qu'il regardoit toûjours comme capables de lui faire ombre dans celui du Roi. Cette crainte lui avoit fait choisir pour seconds des personnes d'un mérite si médiocre, que les Acteurs

teurs un peu distinguez dans le Parlement, d'un mot leur fermoient la bouche. Ainsi ceux même de ses partisans qui étoient le plus disposez à opiner comme il vouloit, avoient honte de le faire, après que leurs conducteurs avoient eu dans les délibérations un desavantage palpable. 1675.

Le caractere de Seymour.

Le plus habile homme de son parti étoit *Seymour*, le premier Orateur de la Chambre des Communes qui n'eut jamais passé par le barreau. C'étoit un homme d'une haute naissance, & descendu de la branche-aînée de l'illustre famille dont il portoit le nom. Il étoit gracieux de sa personne, & d'un esprit vif, mais hardi & attaqué d'une espéce d'orgueil que je n'ai remarquée encore que dans lui seul. Jamais on ne le vit respecter les bien-séances, ni rougir de rien. Il ne cessa de jetter feu & flâmes contre la Cour, jusqu'à ce qu'elle l'eût rassasié d'honneurs & de grands postes. La Chambre des Communes se donna en sa personne un Orateur des plus impérieux. Il la connoissoit si parfaitement, qu'il n'avoit qu'à promener l'œil sur toute l'assemblée, avant qu'on allât aux voix, pour prédire presque à coup sûr la destinée de l'affaire qui étoit alors en agitation. Lorsqu'il voyoit que toutes les Troupes de la Cour tardoient à se rendre, il sçavoit faire des écarts, pour amuser la Chambre, &

1675. & pour ménager le tems à ceux qui étoient en sentinelle, d'aller par la ville chercher du renfort. Quand l'Orateur avoit bien consulté tous les visages, & bien compté le nombre des suffrages, il revenoit au point en question, qui par cet artifice étoit presque toujours décidé en faveur de la Cour.

Bien des Gens qui y avoient des emplois, allarmez de voir le Roi possédé par Loüis XIV. & à la solde du Papisme, s'absentoient de la Chambre Basse dans les occasions un peu délicates. Quelquefois néanmoins ils hazardoient à venir y tenir tête à Sa Majesté. C'est ce qui arriva un jour à *Harvey*, Intendant de la Reine. Charles, qui l'aimoit personnellement, lui en fit le soir même de grands reproches. Le lendemain, il donna son suffrage dans une affaire importante au gré de ce Prince. Le Roi lui en fit d'abord des complimens, & lui dit : Oh ! oh ! Monsieur l'infidelle, vous avez donc été aujourd'hui de meilleure humeur, & vous n'avez pas opiné contre moi. Non, Sire, je me suis contenté d'opiner contre ma conscience, Le Roi trouva le bon mot d'autant plus à son goût, qu'il avoit été dit d'un air fort grave, & on en parla beaucoup. Voilà de quelle maniere alloient les choses dont la Chambre des Communes. Je n'ai jamais vû de mon tems

tems celle des Seigneurs si partagée qu'elle le fût sur une affaire, qui lui fit souvent prolonger ses séances jusqu'à minuit.

Contestations dans la Chambre des Seigneurs, sur un nouveau Test imaginé par le Lord Danby.

Il s'agissoit du Test imaginé par le Lord *Danby*, dont on a exposé le contenu quelques pages plus haut. Lui, le Lord *Finch*, & quelques Evêques, furent les principales personnes qui parlerent d'un côté. Ils dirent qu'un moyen pour distinguer les bons Sujets des autres, étoit d'une nécessité absoluë. On sortoit d'une guerre civile, qui avoit duré long-tems, & dont les mauvais principes, répandus sur la nature du gouvernement, avoient été l'origine. Il étoit de la derniere importance de fermer le retour à des calamitez aussi terribles qu'étoient celles dont le souvenir étoit frais encore. Le Roi avoit à la verité accordé une amnistie, de tout tems religieusement observée. Ce n'étoit pas une raison suffisante pour laisser un vieux levain faire tous les jours de tristes progrès dans la Nation, ni pour la voir d'un œil tranquile exposée aux mouvemens funestes, qu'y produiroient tôt ou tard ces principes pernicieux. Il y auroit à la vérité des inconvéniens à rendre le Parlement perpétuel; moindres pourtant que ceux d'une mauvaise élection. Quoi de plus à craindre au reste que ces derniers, depuis les peines qu'on avoit prises pour semer la défiance dans les esprits, & pour augmen-

1675. augmenter les animositez par toute l'Angleterre? Il étoit juste d'employer tous les remedes que suggéroit la prudence, pour prévenir la dissolution d'un Royaume heureusement constitué. Ce n'est pas qu'il fallut contraindre personne à l'acceptation du nouveau Test. Mais ceux qui refuseroient d'y souscrire, n'auroient pas bonne grace d'exiger quelque chose de plus qu'une simple Tolérance. Que si c'étoit trop peu pour leur inspirer une conduite sage, on pourroit avoir recours à des moyens plus éfficaces. Ces raisons furent extraordinairement combattuës. Le Duc ne goûtoit pas le projet du Lord *Danby*, comme on a dit; mais il n'osa se déclarer contre, parce que le Roi l'épousoit avec la derniere ardeur. Tous les Seigneurs Papistes étoient bien persuadez que si les Formulaires se mettoient à la mode, il en viendroit un bientôt qui leur feroit perdre leur place dans la Chambre Haute. Les Lords *Shaftsbury*, *Buckingham*, *Hollis* & *Hallifax*, en un mot tous les Seigneurs Whigs, n'étoient pas moins révoltez que les Catholiques Romains contre le nouveau Test. Le serment de fidelité, tel qu'il étoit déja établi, suffisoit selon eux. Le grand privilége des Anglois est de ne pouvoir être taxez que par des Députez au Parlement, choisis par eux-mêmes. Dépoüiller donc un grand nombre

nombre de perſonnes du droit acquis par leur naiſſance dans un Royaume libre, de donner leurs voix aux Elections, étoit au ſentiment des Lords dont je parle, à la faveur d'un Teſt, exercer un brigandage très-criminel. Rien ne leur paroiſſoit d'une plus dangereuſe conſéquence, que de lier par des Formulaires & par des Sermens, les Membres qui compoſoient les Compagnies. C'étoit, ſelon eux, ſous un maſque de Réligion, plonger le poignard dans le ſein à la Liberté publique. Si le Parlement jugeoit qu'une Loi eût des inconvéniens, il étoit maître en tout tems d'y faire tous les changemens qu'il trouvoit bons, ou même de l'abolir; & il ne pouvoit être privé de ce droit par aucun engagement quel qu'il pût être. Les Lords Whigs dirent beaucoup de choſes, pour montrer que des Loix ſages & qu'un gouvernement juſte aſſuroient bien davantage la tranquillité d'une Nation, que ne pouvoient faire tous les Formulaires & tous les ſermens du monde, qui n'étoient même que d'un très-foible ſecours pour contenir les Gens dans le devoir. Les perſonnes les plus conſcientieuſes refuſoient le plus ſouvent de s'y ſoumettre pendant que les autres ne ſe faiſoient aucun ſcrupule ni de ſigner & de jurer, ni de violer enſuite tous leurs ſermens & toutes leurs ſignatures. C'eſt 1675.

de

1675. de quoi les derniers tems fournissoient d'assez bonnes preuves. Il y avoit de plus, beaucoup à dire contre le contenu du Test qu'on proposoit. A parler en général, il est vrai qu'on ne doit pas distinguer l'autorité Royale du Roi même. Il y a néanmoins des exceptions à faire; comme lorsqu'il est encore mineur, & s'il lui arrivoit, par exemple, de perdre l'esprit, ou de tomber entre les mains des ennemis de l'Etat. Les partisans de Henri VI. qui étoit dans ce dernier cas, combattoient réellement pour son autorité contre sa personne. Ainsi la proposition du nouveau serment, qui défendoit de distinguer les deux choses qu'on a dites, n'étoit point vraye en soi. Il n'étoit point raisonnable non plus de vouloir obliger le Parlement à ne point faire d'innovations. Chaque Loi récente en est une; & il n'étoit pas aisé de déterminer jusqu'où s'étendoit son pouvoir là-dessus. Il valoit donc mieux laisser les choses dans la généralité où elles étoient. En un mot, les Seigneurs Whigs se déclarerent avec force contre toutes les signatures & contre tous les sermens ausquels on voudroit assujettir le Parlement; mais sur tout contre celui qui faisoit le sujet de la contestation présente. Le Lord *Shaftsbury* brilla dans cette séance plus qu'il n'avoit jamais fait dans aucune autre. Il fit un discours d'une heu-

re

re entiere, pour montrer les grands in- 1675.
convéniens qu'il y auroit à exiger des particuliers la condamnation de toute prise d'armes contre le Souverain, quelque raison qu'il puisse donner à ses Sujets de se mettre en défense contre lui. Peut-être n'y avoit-il point de mal à tenir la Milice & les Corporations en bride par des sermens de cette nature; parce que le Parlement pouvoit toûjours en déterminer l'étenduë. Mais il s'exposeroit aux entreprises les plus redoutables de la Tyrannie, en se les imposant à lui-même; parce qu'il peut survenir des cas, éloignez à la vérité, très-possibles néanmoins, dans lesquels nul homme n'oseroit soutenir que la résistance à l'Autorité Royale n'est pas permise; & que, s'ils arrivoient, le Parlement se trouveroit les mains liées. Supposez par exemple que le Roi d'Angleterre se mît en devoir de la subjuguer, ou de la rendre tributaire de la France, ou enfin de la soumettre à l'autorité du Pape; serions-nous obligez de le laisser faire? Le Lord *Shaftsbury* dit bien des choses de ce genre, qui étoient autant de coups de foudre pour la Cour. Elle épioit attentivement toutes ses paroles dans l'espérance qu'il lui en échapperoit quelqu'une, qui donneroit moyen de le faire mettre à la Tour. Il n'eut pas moins de précaution que de hardiesse; & ses

1675. ses ennemis n'eurent aucune prise. On alla aux voix sur plusieurs Chefs; & la Cour fut toujours victorieuse. Elle eut néanmoins de grandes oppositions à soutenir; & à chaque nouvel avantage qu'elle remporta, il y eut bien des Lords qui protesterent contre le sentiment du plus grand nombre. Le Bill projetté par le Comte de *Danby* paroissoit entierément hors de péril dans la Chambre des Seigneurs; & il y avoit toute apparence qu'il feroit aussi fortune dans la Chambre Basse, lorsqu'un accident inopiné termina tout-à-coup la Séance.

Contestations entre les deux Chambres, sur leurs Priviléges.

Depuis la fin du Regne de Jacques I. on étoit en possession d'appeller à la Chambre Haute des jugemens rendus à la Chancellerie. On s'y croyoit autorisé, parce que les Arrêts des Cours de justice sont soumis à la révision de cette Chambre; & que les affaires du Tribunal qu'on vient de nommer s'étoient trop multipliées, pour en abandonner la décision au Lord Chancelier tout seul. Les appels dont je parle étoient, par degrez, devenus si nombreux, que la principale occupation de la Chambre des Seigneurs étoit de les examiner. Une personne qui étoit en procès avec un Membre de la Chambre Basse, le cita par devant celle des Lords, qui firent je ne sçai quelle Ordonnance contre lui. La Chambre Basse, à la pluralité des voix, accusa les

les Seigneurs d'avoir violé ses Privileges, dans la personne d'un de ses Membres, qui n'étoit point soumis, disoit-elle, à leur jurisdiction. Ils répondirent qu'il étoit de leur devoir de rendre justice à tous les particuliers; & qu'il n'y avoit point de Priviléges, qui dussent y mettre obstacle. Bien des parties lézées n'auroient aucune ressource, ajoûtoient-ils, si l'on avoit égard à ces sortes de droits prétendus; & puisque la Chambre Basse ne nous a jamais disputé celui de réformer les sentences des Cours de Justice, elle n'a aucune juste raison de contester la validité de l'appel fait à nous. Les Lords, sans égard aux plaintes de la Chambre des Communes, firent continuer les procédures. Elle fit de son côté deffense à tous les Avocats de se mêler du procès. La Chambre Haute leur donna un ordre contraire, & ils y obéïrent. Les Communes irritées les envoyent à la Tour. Les Seigneurs les en font sortir. Cette Guerre déclarée obligea les deux Chambres de se séparer. 1675.

Cependant la Cour souffroit, parce qu'elle voyoit qu'il suffiroit desormais de faire naître quelque dispute entre les Communes & les Seigneurs, pour rompre les Séances du Parlement, lorsqu'elle y auroit le moins d'intérêt. Je ne sçaurois dire positivement si cette rupture fut un coup du hazard,

Elles font brusquement finir la Séance du Parlement.

1675. hazard, ou s'il étoit prémédité. Quoiqu'il en soit, le Lord *Shaftsbury* se vanta hautement que c'étoit son ouvrage. D'autres néanmoins m'ont assuré qu'il n'y avoit eu rien que de fortuit. La conséquence fut que la Cour n'eut jamais depuis assez d'ascendant pour faire revivre l'affaire du Test. Elle tomba de plus dans de mortelles allarmes, de ne pouvoir rien faire à son souhait dans la Séance prochaine, & de se voir même forcée à dissoudre le Parlement; parce que les contestations y recommenceroient sans doute; & que la simple prorogation, qui lui interdit l'examen des affaires publiques, mais qui lui laisse la liberté de vaquer aux causes particulieres, n'empêcheroit pas les broüilleries. Dissoudre le Parlement étoit au reste une pensée des plus accablantes pour la Cour, après tout l'argent qu'elle y avoit répandu, & à la vûë de la belle récolte qu'elle avoit tout lieu d'en attendre.

Un jour qu'il y étoit question des plaintes qu'on avoit à faire, le Garde des Rolles dit que la longue durée d'un même Parlement étoit pour la Nation un mal au-dessus de tous les autres; parce que tous ceux qui le composoient étoient à l'abri des poursuites de leurs créanciers, pour un espace de tems qui ne finissoit point. L'ouverture que donnoit *Grimstone* fut negligée pour l'heure;

l'heure; mais on s'en souvint; & il y avoit toute apparence qu'à la prémiere occasion, les ennemis de la Cour en sçauroient faire leur profit. L'Eté s'écoula, sans qu'il arrivât rien de considérable au dedans du Royaume. 1675.

L'hiver suivant, le Parlement se rassembla. Dans la harangue que le Roi fit à l'ouverture, il répréſenta à la Chambre Basse les grands embarras où il étoit, par la nécessité où des besoins extraordinaires l'avoient mis, d'engager par avance son revenu. Les uns & les autres étoient estimez si pressants, qu'on croyoit que si l'argent ne venoit dans ses coffres, il seroit obligé de réformer toutes ses vûës, & de se donner de nouveaux Ministres. Il y eut des contestations fort échauffées dans un grand Comité sur la demande du Roi. Les uns soutinrent qu'il n'avoit pas assez; quoique la neutralité que nous observions alors, fît fleurir notre commerce, & grossit beaucoup par conséquent les sommes qu'il tiroit de la doüane. Les autres dirent que, si la raison alléguée par le Roi dans sa harangue étoit jugée recevable, la Cour auroit toujours à la mettre en avant, pour tirer de la Chambre un subside. Au lieu de donner de l'argent si vite, il étoit bien plus à propos d'examiner pour quelle fin, & de quelle maniere le Roi s'étoit obéré. On alla prémie-

Il s'assemble tout de nouveau.

1675. rement aux voix, pour sçavoir si l'on commenceroit par la demande du Roi, ou si l'on s'arrêteroit à certaines questions préliminaires. Les suffrages se trouverent également partagez. Le Chevalier *Charles Harbord*, Président du Comité, se joignit à ceux qui avoient opiné pour la question principale. Avant qu'on recueïllit une seconde fois les suffrages pour la décider, quelques personnes du parti opposé à la Cour vinrent prendre leur place dans la Chambre; & ce renfort le rendit supérieur de deux ou trois. Ainsi elle demeura les mains vuides, au moment qu'elle s'attendoit de voir rouler des trésors dans son sein. Elle blâma beaucoup *Harbord*, pour avoir précipité la décision d'une affaire de cette conséquence. Il répondit que le devoir du Président étoit d'écarter les questions incidentes, & de faire aller d'abord au fait. Au reste il ajoutoit que, si le nombre des voix avoit continué d'être égal de part & d'autre, il auroit rompu l'équilibre en faveur de Sa Majesté. C'étoit un homme riche & avare. Il connoissoit bien l'Angleterre. Quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, il étoit encore d'un esprit fort délié & fort vif. Son fils lui fit une audacieuse repartie dans la chaleur des contestations qu'il y eut au sujet de cette demande pecuniaire. Le vieux avare avoit dit qu'avec

le

le Roi, le mieux étoit de porter la main à la bourse, sans se faire prier. Le jeune *Harbord* appuya l'avis; & faisant le geste, il dit qu'il en donnoit le prémier l'exemple; mais pour la tenir si exactement fermée, que rien n'en sortiroit. Le Comte de *Danby* fut plus désolé que personne de ce mauvais succès. Cependant il prit courage, dans la pensée qu'il s'en étoit peu fallu que la Cour n'eût réüssi, & dans l'espérance que les choses iroient mieux dans la séance prochaine. L'affaire qui avoit divisé les deux Chambres fut remise alors sur le tapis dans celle des Seigneurs. La Cour mit en campagne toutes ses forces, pour suspendre les procédures, jusqu'à ce qu'elle eût vû si la Chambre des Communes voudroit être plus libérale. Comme elle se montra au contraire plus œconome que jamais, les Seigneurs furent abandonnez à eux-mêmes. La Chambre-Basse soutint ses Droits comme elle avoit fait auparavant, avec vigueur. Ainsi la Cour n'eût d'autre parti, que de proroger le Parlement. 1675.

La Chambre-Haute parla de presenter une addresse au Roi, pour lui remontrer la nécessité de le dissoudre, fondée sur l'impossibilité pour les deux Chambres de s'accorder. On dit, pour appuyer cette requête, que la longue durée d'un même Parle- Le caractere de quelques Membres du Parlement.

 Parle-

1675. Parlement étoit contre les loix fondamentales d'Angleterre. Ce n'étoit plus à son Peuple que Sa Majesté avoit affaire depuis bien des années ; c'étoit à une cabale composée d'un certain nombre de personnes. Cependant chacun étoit frustré de son droit d'élection ; & par conséquent tout ce que le Parlement faisoit aujourd'hui n'étoit ni l'ouvrage de la Nation entiere, ni celui de ses Députez. Un Sénat de cette nature ne pouvoit que de deux choses l'une, ou vendre à la Cour les libertez de l'Angleterre, ou se joindre au Peuple contre le Roi ; &, de l'une ou l'autre de ces deux manieres, mettre l'Etat dans un grand péril. Au grand étonnement de tout le monde, le Duc d'Yorck parut à la tête du plus grand nombre des Seigneurs laïques, qui opinerent pour l'adresse. Tous les Evêques furent contre, & emporterent la balance de leur côté. On fit entendre à Messieurs de la Chambre des Commune que, s'ils ne vouloient se rendre plus traitables, & tirer le Roi de l'abîme où il étoit, il convoqueroit un nouveau Parlement, qui certainement ne lui refuseroit rien, & qui seroit d'autant plus porté à le mettre au large, qu'il les auroit honteusement renvoyez chez eux. Cette menace fit effet sur plusieurs, qui avoient été choisis dans un tems, où la Nation étoit dans des trans-

ports

ports pour la perſonne de Charles, qui approchoient de la Phrénéſie. Ils ne pouvoient eſpérer d'être élus une autre fois. Pluſieurs étoient ruïnez, & ne vivoient que de leurs penſions; trop heureux d'être à l'abri de leurs créanciers en qualité de Membres de la Chambre des Communes. Par un bonheur extrême pour leurs Compatriotes, ils s'étoient fait deux maximes, qui ne contribuerent pas peu au ſalut de l'Angleterre, pendant tout le tems qu'elle fut dans de ſi mauvaiſes mains. L'une étoit qu'il ne falloit pas donner à Sa majeſté trop à la fois, afin de ſe rendre néceſſaires. L'autre, qu'il ne falloit pas non plus tout lui refuſer; parce qu'en ce cas, ils en ſeroient réduits à mourir de faim, auſſi-bien qu'Elle. Quand il leur arrivoit d'avoir été plus prodigues envers la Cour qu'à l'ordinaire, pour ſe diſculper auprès du Peuple, ils lui diſoient qu'il avoit été à propos d'excéder un peu pour mettre ſolidement le Roi dans les intérêts de ſon Royaume; & dans ceux de la Religion Proteſtante. Ils faiſoient alors tant de bruit contre la France & contre le Papiſme, dont la plûpart de ceux qui compoſoient ce Parlement, étoient au fond très ennemis, que lorſque la Cour vouloit enſuite les mettre en œuvre en faveur de l'une ou en faveur de l'autre, les mieux intentionnez pour elle ſe deffen- 1675.

1675. doient par simple pudeur de la seconder, & elle avoit souvent bien à faire avant que de les trouver dociles. Les uns, parmi eux, étoient gens enyvrez des prerogatives de la Couronne ; les autres, passionnez Adorateurs de l'Eglise. Il y en avoit qui se renfermoient uniquement dans eux-mêmes, & qui ne s'occupoient que de leur intérêt propre. Contre cette faction esclave de la Cour, se forma un grand Parti, qui, conduit par des vûës beaucoup plus pures, arbora l'étendard de la Religion Protestante & de la liberté. Le Duc de *Buckingham* & le Lord *Shaftsbury* entre autres dessillerent les yeux à un grand nombre de personnes, & vinrent à bout de les éclairer sur les tyranniques desseins de la Cour. Elle gardoit au reste si peu de mesures, qu'indépendemment du secours que donnerent ces deux Seigneurs, pour démêler toutes ses manœuvres souterraines, il y avoit assez dequoi convaincre les moins clairvoyans & les plus incrédules qu'elle travailloit à creuser des abîmes, pour y ensevelir notre Religion & nos Loix. Le Chevalier *Guillaume Coventry* étoit l'homme le plus accrédité dans la Chambre des Communes. Il entendoit parfaitement les affaires. Il n'avoit jamais eu de liaison avec aucun de ceux qui étoient au timon. On l'écoutoit d'autant plus sur leur sujet, qu'on sçavoit

qu'il

qu'il n'étoit excité par aucune passion, ni porté par aucun ressentiment particulier à les poursuivre comme il faisoit. Son Frere lui tenoit tête ordinairement, & il y avoit toujours de la vivacité dans les repliques de ce constant Antagoniste; mais il s'en falloit tout qu'on n'y trouvât l'éloquence grave & nerveuse, qui étoit répanduë dans les discours du Persécuteur des mauvais Ministres. Le Colonel *Birch* étoit un homme d'un caractere singulier. Il avoit commencé par conduire une charrette, & loin depuis d'avoir acquis de la politesse, il paroissoit même affecter beaucoup de la rusticité de sa prémiere profession. Pendant la Guerre Civile, il obtint un Régiment, & un emploi dans la doüane. Au rétablissement du Roi, on jugea qu'il s'en étoit si bien acquitté, qu'on lui donna un très-bon poste. C'étoit le plus hardi parleur de toute la Chambre. Son stile étoit parfaitement celui d'un homme qui avoit manié le foüet & l'éguillon, & il défiguroit par une grossiereté d'expressions trés-choquante, une éloquence, qui par elle-même étoit toujours animée & toujours agréable. Jai oüi dire à *Coventry* qu'il n'avoit jamais connu d'homme, qui eût reçû de la nature une imagination plus capable d'entraîner une Assemblée populaire. Il y avoit toujours de la saillie, un feu toûjours éclatant & 1675.

1675. toûjours impétueux dans ce qu'il disoit; mais sans presque aucun mélange de cette lumiere douce & pure, qui forme ce qu'on appelle le jugement. *Waller* étoit le bel esprit & les délices de la Chambre. A quatre-vingt ans, il n'avoit à dire que les choses du monde les plus enjoüées; & la jeunesse la plus brillante paroissoit languir où il étoit. Aussi, uniquement occupé de la grande affaire d'être applaudi, celle dont on parloit ne l'intéressoit non plus que ce qui se passoit dans l'autre Hémisphere. Tout cela ensemble formoit en lui la surface éblouïssante d'un homme de mérite. Il est juste néanmoins de le compter au nombre des grands Réformateurs de notre langue, & de notre Poësie; puisqu'il a fait parler de lui sur ce pied-là, pendant soixante ans parmi nous. Entre les personnes d'une naissance illustre, les Lords *Russel* & *Cavendish* étoient les plus considérées. Le prémier étoit la candeur, la générosité, la bonté même. Aussi avoit-il captivé l'estime & la bienveillance universelle. Une fermeté inébranlable, & un courage, j'ai pensé dire plus qu'humain, dont il avoit fait preuve en plus d'une occasion, finissoient un si charmant caractere, & avoient mis le comble à l'ascendant dont une vertu accomplie le mettoit en possession sur tous les cœurs. Il ne tarda pas à se défaire de quelques

quelques taches, dont le commerce de la Cour l'avoit sali; & l'innocence reprit ses droits sur tout le reste de sa conduite. Sa prémiere éducation lui avoit inspiré de la tendresse pour les Non-Conformistes; ausquels il souhaita toujours un esprit moins rigide de leur part, & des loix plus indulgentes de la nôtre. Le Lord *Russel* étoit lent, & il parloit peu; mais lorsqu'il avoit eu le loisir de méditer, il pensoit juste. C'étoit-là être, à mon avis, fort avantageusement partagé du côté de l'esprit. S'il y avoit du défaut, il étoit bien réparé par les qualitez éminentes de son ame. Le Lord *Cavendish*, qui fut dans la suite prémiérement Comte, & après Duc de *Devonshire*, joignoit à des principes d'irréligion une vie très-libertine. Il abandonna de bonne heure le parti de la Cour, pour la punir de quelques desagrémens qu'il y avoit reçus. Un courage héroïque, un esprit & un sçavoir fort au dessus du commun, une extrême douceur dans les manieres, étoient ses vertus: l'Ambition étoit son vice. *Littleton* & *Powle* étoient les deux hommes les plus entendus dans la manœuvre de la Chambre des Communes, & ceux qui lui présentoient le mieux un affaire dans son vrai point de vûë. Celui-ci avoit toujours à la main une foule d'exemples empruntez des livres de Jurisprudence; & par-là on 1675.

T v lui

1675. lui sentoit une grande Supériorité dans les délibérations sur les autres. Il parloit avec autant d'energie que de clarté, lorsqu'il avoit eu le tems de prévoir ce qu'il avoit à dire. *Littleton* étoit le Demosthène Anglois. Il se réservoit ordinairement pour le dernier ; & il étoit difficile de résister au torrent de son éloquence. Nous avons demeuré fort près pendant plusieurs années ; & nous nous voyions fort familiérement. Il me rendoit compte de la maniere dont les principaux Acteurs conduisoient les choses dans la Chambre ; & quand on y agitoit quelque point plus important que l'ordinaire, sur lequel il se préparoit à déployer toutes ses forces, nous en raisonnions ensemble ; & il me prioit de lui faire toutes mes difficultez. Comme il ne sortoit guéres de Londres, la plûpart des affaires qui tomboient dans l'intervalle des Séances, lui passoient par les mains. C'est par lui principalement que j'ai sçu les divers mouvemens des factions. La vertu & la sagesse alloient d'un pas égal en lui. Il avoit fort étudié l'Histoire moderne, & il avoit acquis une grande connoissance des intérêts de l'Europe. Le Chevalier *Thomas Lee* n'estimoit au monde que la finesse. Il excelloit d'autant plus dans ce mauvais genre, qu'il avoit le rare talent de ne point rougir, lorsque ses ruses étoient découvertes.

vertes. *Vaughan*, fils du Lord Chef de Justice de ce nom, étoit au contraire un homme fort intégre. L'orgueïl le gâtoit un peu. Il a néanmoins rendu de grands ſervices. Ce ſont-là les principaux Libérateurs de l'Angleterre, expoſée d'une part aux embuches continuelles de la Cour la plus fourbe & la plus ennemie de ſes libertez qui fut jamais, & livrée de l'autre par une Chambre-Baſſe des plus vénales & des plus ſerviles. Ces Anges tutélaires de la Nation n'étoient d'abord qu'une poignée ; mais par leur adreſſe & par leur conſtance, ils vinrent à bout d'augmenter leur troupe, & de triompher enfin des efforts les plus redoutables du Papiſme & du Pouvoir Arbitraire. 1675.

J'ai jugé à propos d'inſérer ici les caracres qu'on vient de voir, pour remplir une ſorte d'eſpace vuide dans mon Hiſtoire, qui comprend depuis l'Hyver de 1675, que le Parlement finit, juſqu'au Printems de 1677, où il ſe raſſembla. Loüis XIV. ſouhaitoit ardemment la Paix, comme on a dit; & voyant la Chambre des Communes obſtinée à vouloir que le Roi d'Angleterre s'unît aux Alliez, il engagea ce Prince à la congédier. Il ne faut pas demander ſi Charles eut une ſomme conſidérable, pour avoir obéï dans un point ſi important à la Cour de France. 1676.

Il ſe paſſe plus d'un an entier, ſans que le Parlement s'aſſemble.

1676. *Lockhart* mourut à Paris vers ce tems-ci. A mesure que les mauvais desseins de notre Cour se développoient à ses yeux, son poste lui devint à charge. Il se comporta néanmoins, tout le tems qu'il en fut revêtu, en homme d'un grand cœur, & qui ne ménageoit aux dépens de la vérité, ni son Maître, ni le Roi de France. Voici deux traits de lui, qui sont de beaux modéles à suivre, pour tous les Envoyez auprès des Puissances. Pendant la neutralité, les Vaisseaux armez en course des François prirent plusieurs des nôtres, malgré leurs Passeports, sous pretexte qu'ils appartenoient à la Hollande. Ils en enleverent un entre autres, qu'on croyoit que *Pépys*, Sécrétaire de l'Amirauté, & grand Favori du Duc, avoit fait construire, de tout ce qu'il avoit trouvé dans les Magazins à sa bien-séance. Les Marchands d'Angleterre prouverent, pardevant le Conseil, que le Vaisseau étoit à nous. L'Ambassadeur eut ordre de le redemander; & il le fit avec de si fortes instances, que la Cour envoya ordre à Dunkerque de le rendre. Avant qu'il fût exécuté, *Pépys* persuada au Roi Charles d'écrire à *Lockhart*, que les Marchands étoient des imposteurs, & qu'ils sçavoient trouver des témoins pour tout; qu'il ne prenoit aucun intérêt à ce Vaisseau, & que la France en pouvoit disposer, comme il

Traits de courage de Lockhart, lorsqu'il étoit Ambassadeur de France.

il lui plairoit. La même chose fut répétée aux Ministres, deux ou trois jours après que leur ordre étoit parti. Il fut contremandé à tems. L'Ambassadeur n'en eut pas plûtôt été averti, qu'il alla leur faire de grosses plaintes. Ils lui dirent, pour se disculper, la maniere dont son Maître prenoit la chose. *Lockhart* répondit avec vigueur qu'il étoit pour eux l'unique organe de Sa Majesté Britannique, & que le Vaisseau devoit au plûtôt être restitué. Cependant il demanda d'être rappellé, disant qu'après avoir été désavoüé de la sorte, il ne croyoit plus pouvoir servir avec honneur. Charles lui écrivit une Lettre de sa propre main pour l'adoucir. Ce Prince pallioit de son mieux tout ce qui s'étoit passé; & il applaudissoit à tout ce que l'Ambassadeur avoit fait. Sur cette Lettre, de nouveaux ordres furent donnez, & le Vaisseau fut enfin rendu. Le second trait de bravoure, dont je veux parler, avoit encore tout un autre éclat. *Lockhart* eut tout à la fois l'orguëil, & la bigotterie du Roi de France à combattre; & il vint à bout d'en triompher. Ce Ministre avoit à son service un François, qui, à l'article de la mort, voulut recevoir le Viatique, comme on parle. Le Bon Dieu vint, accompagné d'une foule de Peuple, à l'ordinaire. L'Ambassadeur en ayant eu nouvelle, 1676.

fit

1676. fit fermer les Portes de ſon Hôtel. Les plus dévots, irritez de cette eſpéce de ſacrilége, ſe mirent en devoir de les briſer. *Lockhart* fit mettre en bataille tout ſon Domeſtique, & ordonna de tirer ſur les zélez, qui feroient du deſordre. Il ne firent que du bruit, & ils reprirent bien-tôt leur Chapelet. L'Ambaſſadeur en courroux, alla incontinent porter ſes plaintes. Il dit que ſon Hôtel étoit ſacré; & que ſans compter ces inſultes qu'on avoit faites à ſa perſonne, on avoit oſé y venir braver la Religion de ſon Païs. Il ajoûta que ſi un Prêtre s'y étoit gliſſé clandeſtinement, il auroit pû fermer les yeux; mais il demandoit réparation d'un affront ſi contraire au Droit des Gens & ſi public. Loüis XIV. irrité à ſon tour, au plus haut point de la hardieſſe de l'Ambaſſadeur, la traita du plus ſanglant outrage qu'on eût jamais fait à ſon Dieu (ce furent ſes paroles) depuis qu'il étoit ſur le Trône. C'étoit le prendre ſur un ton à impoſer ſilence. *Lockhart* ſe retira. A peine étoit-il ſorti, que ce Prince envoya *Pompone* pour lui dire, qu'il ſembloit vouloir abſolument que Sa Majeſté ordonnât de le quitter à tous ceux de ſes Sujets, qu'il avoit à ſa ſuite. L'Ambaſſadeur répondit qu'il alloit ordonner à ſon Cocher de ſe rendre au plus vite à Paris, pour épargner au Roi cette peine; & il laiſſa le Miniſtre

deviner

deviner l'énigme. *Lockhart* ne fut pas plûtôt rendu chez lui, qu'il l'expliqua; en faisant quitter ses livrées à tout ce qu'il y avoit de François dans sa Maison. La Cour d'Angleterre fut contrainte de le loüer tout de nouveau, & il reçut une Lettre publique de félicitations sur la maniere ferme dont il s'étoit conduit. La Cour de France but le Calice de la meilleure grace qu'il lui fut possible; mais Loüis XIV. ne le pardonna jamais à l'Ambassadeur, qu'il regarda toûjours depuis d'un œil d'indifférence, pour ne pas dire de parfaite haîne. Peu après une victoire si complette, *Lockhart* tomba dans un état de langueur, qui, au bout de quelques mois le mit au tombeau. Après le Chevalier *Robert Murray*, je l'ai toûjours estimé le plus grand homme que, dans notre siécle, l'Angleterre ait produit. 1676.

Ruvigny eut ordre de revenir au bout de deux ans, malgré les bons services qu'il avoit rendus à son Maître; parce que le parti Papiste ne pût souffrir plus long-tems un Ambassadeur de France, chez qui l'on ne disoit point la Messe. Il fut remplacé par *Courtin*. Avant que de quitter l'Angleterre, le premier eut une derniere explication avec le Comte de *Danby*, qui commençoit à déclamer de toutes ses forces contre Loüis XIV. *Ruvigny* ne déguisa rien

Intrigues secrettes avec la France.

1676. rien à ce Comte. Vous ſacrifiez, lui dit-il, l'honneur de votre Maître, au déſir de vous rendre agréable à la multitude. C'eſt déja trop, après avoir engagé le mien dans la Guerre, que de vous en être retirez, ſans vous déclarer encore contre lui. Cette conduite ſiéra d'autant moins à Sa Majeſté Britannique, que Sa Majeſté Très-Chrétienne a bien voulu accepter ſa médiation. Souvenez-vous du vieux Duc de *Buckingham*, qui ſe perdit, pour avoir eſſayé, par complaiſance pour le Peuple, de rompre un Mariage, qui auroit uni étroitement l'Angleterre avec l'Eſpagne. Mon Maître, croyez-moi, eſt le meilleur ami & le plus fidéle allié que puiſſe avoir le votre. Si Loüis XIV. l'abandonne, & s'il le laiſſe retomber ſous la tutelle d'un Parlement, auſſi ombrageux que nous le voyons aujourd'hui, vous pourrez bien vous repentir trop tard de n'avoir pas ſçu vous ménager une protection, que vous réclamerez bien-tôt en vain. C'eſt l'Ambaſſadeur lui-même de qui je tiens la vive remontrance qu'il fit au Lord *Danby*. Ce Lord ſe contenta de lui répliquer qu'il venoit de parler en bon ſerviteur de ſon Maître, & qu'incité par un ſi bel exemple, lui-même il ſe comporteroit en Miniſtre fidéle au ſien. *Courtin* parla un jour le même langage, que ſon Prédéceſſeur au

Prince

Prince de *Condé*, en ma préſence. Cet autre Ambaſſadeur me dit alors que le monde étoit renverſé, depuis le tems qu'il avoit quitté l'Angleterre. Le Lord *Danby* ſouffre actuellement, me dit-il, pour ſon attachement à la France, & *Montague* eſt adoré, parce qu'il la traverſe de toutes ſes forces. J'ai été témoin que c'étoit tout le contraire autrefois; & ces deux Seigneurs, pendant mon abſence, ont changé de Rôle. Ainſi raiſonnoit *Courtin*. Je ne puis dire avec certitude ſi c'étoit l'argent de la France qui produiſit ces miracles. Je ſçai ſeulement qu'il y avoit des Gens attentifs aux mouvemens journaliers des fonds publics, qui donnent à connoître aux Agiotteurs ſi l'on a fait du dehors de groſſes remiſes, ſoit en argent comptant, ou en billets; mais il ne leur fut pas poſſible de bien aſſeoir leurs conjectures. Le Lord *Montague* m'a dit qu'il a ſouvent eſſayé d'approfondir cette matiere; & qu'il n'avoit pû y réüſſir. Pour cet effet, il s'étoit vanté au Roi que, ſi Sa Majeſté vouloit lui donner le ſoin de ſes Finances ſecrettes, il ſçauroit les moyens de les mieux adminiſtrer que beaucoup d'autres. Ce Prince fit toûjours ſemblant de ne point entendre. *Montague* croyoit que toutes les ſommes qui venoient de France, étoient pour la Ducheſſe de *Portſmouth*, & pour le Roi; & qu'elles 1676.

ne

1676. ne passoient point par d'autres mains, que par celles de l'Ambassadeur; parce que Sa Majesté auroit craint le babil du plus silencieux de ses Sujets. Le Comte de *Danby* fulminoit encore une fois contre la France & contre le Papisme. L'Evêché de Londres étant venu à vaquer par la mort de *Hencham*, il lui donna *Compton*, Frere du Comte de *Northampton*, pour successeur. *Compton* quittoit l'Evêché d'Oxford, auquel il avoit été nommé, lorsque *Crevv* avoit été transferé à *Durham*.

Le caractere de quelques Evêques.

Le nouvel Evêque de la Capitale avoit servi dans les Troupes pendant quelques années, & il avoit plus de trente-ans, lorsqu'il prit les Ordres. C'étoit un Prélat humble & modeste. Plus appliqué à ses fonctions Episcopales, que la plûpart de ses Prédécesseurs, il faisoit réguliérement la visite de son Diocese, il prêchoit, il donnoit la Confirmation par tout. Il n'y avoit, ni beaucoup de feu, ni beaucoup de sçavoir dans ses Sermons. Un homme qui avoit assez mal fait ses études, ne pouvoit pas être des plus propres pour la Chaire. La protection qu'il donnoit aux Nouveaux-Convertis, & aux autres Protestans, que la persécution commençoit à faire aborder en foule dans notre Isle, lui fit beaucoup d'honneur. Il osoit faire de fréquentes plaintes au Roi, & au Conseil de l'in-

l'insolence des Papistes, & de *Coleman* en particulier. Ce Prince importuné par le Prélat, ordonna enfin au Duc de le renvoyer de son service. Avec toutes ces bonnes qualitez, *Compton* étoit un esprit foible, entêté, & fort sujet à se laisser enchanter par un Parti. Le Comte son Protecteur, le tournoit comme un enfant. *Danby* donna pour principe au Roi & au Duc, qui haïssoit l'Evêque de Londres, que ce Prélat ne feroit jamais grand mal à personne par son zéle, & que d'y donner un peu carriere, serviroit à diminuer les ombrages du parti Anglican. *Sheldon* étant venu à mourir un an après la promotion du Prélat, dont je parle, à l'Evêché de Londres, on fit accroire à celui-ci que son Protecteur, qui n'en avoit pas eu la premiere pensée, avoit fait tout au monde pour l'élever au Siége de Cantorbéry. Il n'y avoit pas alors un seul sujet Episcopable, à qui la Cour pût conférer l'Archevêché vacant avec quelque sureté. 1676.

Sancroft, Doyen de la Cathédrale, fut sa ressource. Un air grave & important, je ne sçai quoi de sombre & de farouche dans le regard, une maniere de vivre, retirée & Monachale, sa persévérance dans le célibat, ses adorations pour l'autorité Royale, son penchant pour la superstition, & son grand zéle pour les petites choses; tout cela ensem-

1676. ensemble fit juger à la Cour, que ce pourroit être un instrument propre à ses desseins. Du moins compta-t'elle que lorsque les occasions d'exécuter se produiroient, il demeureroit dans son inaction ordinaire, sans la traverser en rien. Le nouvel Archevêque avoit du sçavoir; mais il étoit fort disgracié par des manieres sèches, par un froid glaçant, par une réserve profonde, & enfin par une ample provision d'humeur chagrine. Avec un assemblage de qualitez si peu prévenantes, il ne pouvoit être estimé que de fort peu de gens; & il n'étoit aimé de personne. La Haute-Eglise qui s'accommodoit merveilleusement de certains traits dans ce caractere odieux, n'en fut pas moins charmé de son élevation.

Le Lord *Danby*, ainsi attentif à placer toutes ses créatures dans les postes les plus éminens, laissoit ramper dans la poussiere tous ceux qui ne se dévoüoient pas entiérement à lui. Il se faisoit fort auprès du Roi, si Sa Majesté vouloit un peu lui abandonner le timon des affaires, de ramener tout le parti Cavalier à ses genoux. Ce Parti étoit si plein d'hommes nécessiteux, & de mal-honnêtes Gens, que sans l'effroi qui leur étoit causé par le penchant de nôtre Cour pour le Papisme, & par sa bonne intelligence avec Loüis XIV, ils auroient, selon toutes les apparences, mis Charles

en

en possession d'une Puissance sans bornes, persécuté à toute outrance les Non-Conformistes, & réduit le Royaume à peu près, au même état où il étoit sous Charles I. avant la Guerre Civile. 1676.

Les Papistes ne négligerent pas de si belles ouvertures pour eux. Ils firent joüer toutes leurs machines, pour porter le Roi à dissoudre le Parlement; & ils employerent *Coleman*, pour faire l'apologie de la résolution qu'ils avoient inspirée à ce Prince. Leur dessein étoit de le broüiller à jamais avec son Peuple. Ils comptoient qu'un Parlement nouveau lui donneroit encore plus de peine que n'avoit fait celui qu'il congédioit. De tems en tems le long Parlement & le Roi se fâchoient; mais l'ombre d'un Bill un peu vigoureux contre le Papisme, ou de quelque démarche contre la France, racommodoit tout. Les Catholiques-Romains étoient donc dans des frayeurs continuelles que, pour se mettre une bonne fois l'esprit en paix, & pour ne plus manquer d'argent, la fantaisie ne lui prit de laisser ruer quelque grand coup contre eux, & contre Loüis XIV. leur unique espérance. C'est pourquoi ils mettoient tout en œuvre, pour fortifier les liens, par lesquels la France avoit sçu se l'attacher, & pour affoiblir ceux qui l'unissoient avec la Nation Angloise. Dans toutes les Cours de

Les manœuvres des Papistes.

1676. de l'Europe, où ils étoient un peu écoutez, ils travailloient, avec la derniere ardeur, à l'ouvrage important pour Loüis, & pour eux de la Paix générale. L'opiniatreté du Prince d'Orange faisoit le sujet ordinaire de leurs invectives. Lorsque le Duc d'Yorck se fut déclaré pour une Adresse, où l'on demanderoit la dissolution du Parlement, le Lord *Shaftsbury* crut voir du jour à le détacher du Comte de *Danby*. Ce Lord fit dire au Duc pour cet effet, par le Lord *Stafford*, que la maniere dont il venoit d'opiner avoit désarmé un grand nombre des Ennemis de Son Altesse. Il ne restoit plus qu'à employer son crédit auprès du Roi, pour couronner l'œuvre. Si elle s'accomplissoit, le Seigneur dont je parle, osoit répondte qu'un nouveau Parlement seroit beaucoup plus disposé, que ne le seroit jamais celui d'alors, à accorder la tolérance aux Papistes.

Les intrigues de Coleman.

Le Duc & le Comte de *Danby*, étoient trop étroitement liez, pour pouvoir facilement être désunis. Ce Comte lui faisoit entendre que toutes les déclamations qui auroient pû l'offenser, tendoient en effet à son service. Cependant *Coleman* écrivoit à toute la Terre, & sur tout à la Cour de France, que les affaires du Duc alloient à souhait, & qu'il gagnoit de l'ascendant à vûë d'œil. S'il parloit sincérement, il étoit

fort

fort habile à se flatter, & s'il vouloit séduire, il se flattoit bien encore. Voici au reste, le ton insolent duquel il parloit. Si la Paix se peut faire, disoit-il, & si le Roi de France est une fois en état de nous prêter main-forte, nous n'eûmes jamais une si belle occasion d'extirper l'Hérésie, qui ravage depuis si long-tems les Royaumes du Nord. *Coleman* étoit ami du Chevalier *Guillaume Throgmorton*, & se promettoit de se servir beaucoup de lui. Le Sécrétaire & sa Femme avoient mis le Chevalier & son Epouse fort en chemin d'embrasser le Papisme. *Coleman* les envoya l'un & l'autre en France; où il recommanda *Throgmorton* au Pere *Ferrier*, Confesseur du Roi, comme un homme de conséquence, & dont on devoit beaucoup espérer, si l'on pouvoit finir l'ouvrage bien commencé de sa conversion. Le Confesseur y apporta tous ses soins, & ne tarda pas à l'accomplir. Il parla de sa Conquête au Roi, d'une maniere qui fit qu'on eut de grands égards pour l'illustre Nouveau-Converti. Quand la Femme du Chevalier parut à l'Eglise, pour faire son abjuration, le Duc d'Orleans lui donna la main jusqu'au pied de l'Autel. Le Mari vécut en Duc & Pair, pendant quelque tems, & eut bien-tôt absorbé tout ce qu'il avoit. Il se donna de grands mouvemens pour le service des deux Cours; mais avant qu'il

1676.

1676. qu'il en eût recueïlli le fruit, son Patron vint à mourir; & le Confesseur suivant ne fit point d'attention à lui. *Throgmorton* fut donc contraint de disparoître de dessus la scéne, & de mettre sa Femme dans un Couvent. Il continua néanmoins de servir *Coleman* à l'ordinaire. Le premier voyoit fort assiduëment une Dame Angloise, Papiste, nommée la Lady *Brovvn*. Un jour qu'il étoit chez elle, il reçut un coup de canif dans la cuisse, dont la grande artere fut tellement offensée, qu'on ne pût, par aucun moyen, étancher le sang. Il a été impossible de sçavoir si ce fut lui-même qui se donna le coup, pour exprimer la violence de sa passion à la Dame, ou si elle prit ce cruel expédient pour se dérober à ses poursuites. Quoiqu'il en soit, elle le fit emporter hors de chez elle, sans donner aucun signe qu'elle fût touchée du triste état où il étoit. Il alla mourir dans la maison d'un certain *Holleman*, homme distingué dans le Parti Papiste. Celui-ci enveloppa si bien cet accident tragique des ténebres du secret, que *Lockhart*, qui étoit alors à Paris, n'en pût découvrir que ce que je viens de dire, & que je tiens de l'Ambassadrice.

Coleman fut bien-tôt dédommagé, avec usure, de la perte qu'il venoit de faire. Son correspondant fut désormais le Pere de *Saint*

Saint Germain, qu'on avoit envoyé en Angleterre avec la Ducheſſe d'Yorck, & qui paſſoit pour ſon Confeſſeur. On m'a néanmoins aſſuré qu'il ne l'étoit pas. Je l'ai entretenu quelquefois, & je lui ai trouvé toute la fougue, & toute la hardieſſe ordinaires aux Révérends Peres. L'Evêque de Londres porta ſes plaintes au Conſeil contre le Jéſuite; pour avoir voulu, moitié par voye de perſuaſion, moitié par menaces, ramener un Catholique Romain Anglois, au giron de l'Egliſe. Le Convertiſſeur s'évada, & alla faire à Paris l'humble fonction que nous avons dit. Le Cardinal *Altiéri* procura ſur ces entrefaites la pourpre à *Hovvard*. Le Roi & le Duc firent remercier le Pape de ſa promotion. Ce fut une ouverture pour les Négociations qui ſuivirent, & qui ſe ménagerent par le moyen du Nonce à Bruxelles. Charles demanda une ſomme d'argent à Sa Sainteté, & promettoit un équivalent, en bons ſervices qu'il eſpéroit de rendre bientôt au Papiſme. Le Duc, de ſon côté, envoya *Coleman*, ſon Sécrétaire, pour traiter auſſi avec le Légat Apoſtolique. Ce Duc ne fit part du ſécret qu'au ſeul Lord *Arundell*. L'Envoyé ne douta pas néanmoins que le Roi ne fût inſtruit du ſujet de ſon voyage. Quand il fut arrivé, il trouva que le Nonce offroit ſi peu, & fai-

1676.

1676. ſoit des demandes ſi exorbitantes, qu'on n'avança point. *Coleman* n'avoit pas tellement à cœur les intérêts de la bonne cauſe, qu'il ne prit avant tout un extrême ſoin des ſiens. Le refrein perpétuel de ſes Lettres, étoit qu'on ne pouvoit rien entreprendre, faute d'argent. Il tira un jour deux mille cinq cens guinées de l'Ambaſſadeur de France, ſous prétexte d'en faire au Duc d'importans amis; & il tourna enſuite toute la ſomme à ſon propre uſage. La grande ambition de cet homme d'intrigues étoit de paſſer pour le Chef du Parti Papiſte en Angleterre. En voici une preuve, qui me regarde.

Le Chevalier *Philippe Thervvit*, Catholique Romain, avoit épouſé une Dame fort zélée pour la Réligion Proteſtante; à qui il avoit caché ſa Religion, avant ſon Mariage, juſqu'à Communier avec elle à la Parroiſſe. Elle découvrit bien-tôt que ſon Mari l'avoit trompée, & ils vécurent pendant quelque tems à ce ſujet aſſez mal enſemble. Cependant on mit en tête quelques ſcrupules ſur ſa Réligion, à l'Epouſe, qui s'en ouvrit à moi. Je crus les avoir entiérement diſſipez. Mais au bout de quelques jours, elle revint me prier de vouloir bien me trouver chez elle, avec quelques perſonnes, que ſon Mari ſe propoſoit de me donner pour adverſaires. Je

lui

lui dis que j'avois très-rarement vû ces espéces de conférences produire un bon effet; que néanmoins je ne refuserois pas la partie, s'il le falloit pour la satisfaire. Elle fit la même proposition au Docteur *Stillingfleet*, qui lui répondit comme moi. Le jour marqué, nous nous trouvâmes au rendez-vous, où nous fumes surpris de rencontrer tout à la fois dix ou douze visages inconnus. A peine fumes-nous placez, que *Coleman* entra dans la Salle. Il prit tout le faix de la dispute sur lui. Elle fit grand bruit. Je la donnai au public, & après avoir fait passer mon Manuscrit par les mains de nos Antagonistes, j'y joignis les remarques de leur façon. L'arrogance de *Coleman* en reçut un nouveau lustre. Madame *Thervvit*, fortifiée pour quelque tems, retomba dans de nouveaux embarras, sur la validité de l'ordination Episcopale. Je tirai d'elle un écrit, qui les lui avoit fait naître, & je le refutai. Elle parut une autrefois bien remise; mais plus lasse de ne point vivre en paix, que persuadée, elle abjura enfin le Protestantisme.

1676.

Conférence de Coleman avec l'Auteur & avec Stillingfleet.

Les Mémoires du Duc d'*Hamilton*, ausquels le monde fit un accueïl favorable, me procurerent la connoissance & les bonnes graces du Chevalier *Guillaume Jones*, Procureur Général. Son mérite seul, & la réputation qu'il avoit d'être le premier

On engage l'Auteur à ecrire l'Histoire de la Reformation.

1676. homme du barreau, l'avoient fait parvenir à ce poste éminent. Du reste, plûtôt misantrope que flateur, il traversoit les mauvais desseins de la Cour de tout son pouvoir. Lassée de lui, elle travailloit en grande hâte à l'élévation du Chevalier *Jean King*, seulement pour lui faire ombre. La mort arrêta le cours de la fortune la plus rapide. Le Procureur Général étoit homme de probité, & esprit sage. Une rudesse fort choquante dans les manieres subsistoit en lui, avec beaucoup de bonté d'ame. C'étoit sur tout un ami constant. Son grand défaut c'étoit de se laisser inspirer par son humeur chagrine, du mépris pour la plûpart des personnes qui l'approchoient, & des soupçons injustes sur leur sujet. Il se dégoûta de sa Charge, & il s'en démit. On lui offrit celle de Garde du grand Sceau, dont il ne voulut point. Sa vivacité naturelle lui donnoit des vûës en grand nombre. Ma maniere d'écrire l'Histoire lui plut; & il me pressa de travailler à celle d'Angleterre. Le Livre de *Sanders*, qui venoit d'être traduit en François, & qu'on élevoit jusqu'au Ciel en France, vint à la traverse. Tous mes amis me sollicitérent fortement d'y répondre, par une Histoire de la Réformation; & je ne pensai plus à autre chose. Je fis de la dépense pour me fournir de Manuscrits, & je foüillai labo-

rieu-

rieusement dans toutes nos Archives. La fameuse Bibliothéque du Chevalier *Jean Cotton* me fut ouverte pendant quelque tems. Mais le Duc de *Lauderdale* ayant entendu parler de mon dessein, & craignant qu'une si belle entreprise ne me fît honneur, mit en campagne *Dolben*, Evêque de Rochester, pour empêcher le Chevalier de m'accorder un accès facile à ses Livres. Le Prélat me peignit à lui, pour cet effet, comme un grand ennemi de l'Autorité Royale, pour laquelle *Cotton* avoit un respect qui alloit jusqu'à une espéce d'idolatrie; & il l'assura que je ferois un mauvais usage de la liberté qu'il me donnoit. Le pauvre Chevalier fut si allarmé, qu'il me refusa desormais l'entrée chez lui. Cependant, ses terreurs paniques s'évanoüirent, dès qu'il eut vû mon premier Volume, & il fut humain comme autrefois. 1676.

Vers ce tems-ci, le Comte d'*Essex* perdit la Vice-Royauté d'Irlande: l'amitié tendre dont il m'a honoré ne me permet pas de retourner à mon sujet, sans m'être auparavant un peu arrêté pour le faire connoître. Il étoit fils du Lord *Capell*. Occupé des pensées de la Guerre Civile, son Pere négligea le soin de son éducation. Quand le jeune Comte eut de l'âge, il y suppléa, en apprenant de lui-même le Latin, & il fit de grands progrès dans les sciences, en- Le caractere du Comte d'Essex.

1676. tre autres dans les Mathématiques. Il renfermoit dans l'enceinte de ses connoissances celle de nos Loix & de notre constitution, qu'il entendoit bien. Homme de réfléxion profonde comme il étoit, il leva de bonne heure l'étendard contre la Cour. Le Roi en imputa toute la faute au chagrin de se voir inutile, & résolut de l'employer. Ce Prince le fit son Ambassadeur en Dannemarck. Une bagatelle, au jugement du Comte lui-même, lui acquit beaucoup de réputation. Sa Majesté Danoise avoit ordonné au Gouverneur de Croonenbourg d'exiger le salut de tous les vaisseaux qui passeroient devant sa Place. Sçachant que le Lord *Essex* devoit bien-tôt être dans le cas, le Gouverneur lui envoya dire qu'il eût à se souvenir de son devoir. Que s'il vouloit éviter la cérémonie, il n'avoit qu'à prendre le large, ou choisir le tems de la nuit: autrement il avoit ordre de faire tirer sur lui; & d'abord ce seroit de la poudre, mais les boulets viendroient ensuite. Le Lord *Essex* lui fit dire résolument, que les vaisseaux du Roi d'Angleterre attendoient hommage sur toute l'étenduë des Mers, & ne le rendoient à personne; que du reste il trouveroit à qui parler s'il l'inquiétoit. Quand il passa, le Gouverneur fit faire une décharge, mais il prit si bien ses mesures, que tous les coups porterent à

faux:



9

faux: cette bravade du Comte fut estimée, quoiqu'il se tint bien assuré qu'on n'avoit pas assez perdu l'esprit, pour oser faire grand mal à un vaisseau, qui portoit un Ambassadeur d'Angleterre. Le Roi de Dannemarck mourut, pendant que le Lord *Essex* y étoit. La mort de ce Prince fut suivie d'un grand changement dans cet Etat. Il avoit eu une idée des plus bizarres. C'étoit de créer Stathouder un de ses sujets; homme de peu de mérite, & qui devoit son élévation à la faveur de la Reine. Le premier emploi du nouvel Ambassadeur, fut de justifier l'action hardie qu'il avoit faite. Avant que de quitter l'Angleterre, il avoit emprunté du Chevalier *Cotton* plusieurs livres, qui parloient du Dannemarck, sans prévoir le besoin qu'il en auroit. Il y trouva abondamment dequoi se disculper, & il y montra le cas décidé en sa faveur dans toutes les formes. La Cour d'Angleterre fut si charmée, qu'on promit tout au Comte d'*Essex* à son retour. La révolution qui se passa en Dannemarck sous ses yeux, & qui assujettit la Nation la plus libre de l'Europe à la forme de gouvernement la plus tyrannique, sans presque aucun obstacle, fit une grande impression sur son esprit. Il en fut d'autant plus frappé, qu'il voyoit plusieurs des Nobles souffrir très-impatiemment le joug; & que le

La maniere dont il se conduisit en Dannemarck.

1676. Chancelier lui-même, quoique tiré de la poussiere, ne s'entretenoit avec lui qu'en gémissant de la perte irréparable que le Royaume avoit faite de ses libertez.

Et pendant qu'il fut Vice-Roi d'Irlande.

Pour récompense de son Ambassade, on donna au Comte la Vice-Royauté d'Irlande. Il ne comprit jamais ce qui avoit pû faire penser à lui pour un poste si éclatant, qu'il n'avoit point brigué. Une chose qui auroit semblé devoir le tenir enseveli sous terre; c'est qu'il avoit pour le Papisme toute l'aversion qui peut entrer dans un cœur; moins pourtant par des principes fort arrêtez sur la Réligion, sur laquelle il se donnoit assez carriere, que parce qu'il regardoit le Pape comme le plus insigne Oppresseur qui ait jamais insulté Dieu, & foulé aux pieds le genre humain. Le Lord *Essex* fit des prodiges dans son nouvel emploi; & l'Irlande est encore aujourd'hui pénétrée des beaux exemples qu'il a laissez à ses Successeurs. Il en étudia soigneusement la constitution & les intérêts; & il remua toutes ses Archives, pour en tirer quelque lumiere, qui pût le conduire au bien du Royaume. Il avoit rempli plusieurs Volumes de tout ce qui pouvoit contribuer à son instruction; entre autres sur le Chapitre de toutes les personnes capables de servir le Public. Le mérite, au devant duquel il se faisoit un devoir de courir, étoit la seule

seule recommandation qui fût de quelque valeur auprès de lui ; & il étoit si délicat sur cet article, qu'il descendoit même au petit détail de veiller à ce que ses domestiques ne prissent rien des prétendans aux charges. Le Lord *Ranelagh* avoit l'administration du trésor de l'Etat. C'étoit un des plus habiles hommes que l'Irlande ait jamais produits. Il avoit une capacité si étonnante pour les affaires, qu'il les expédioit, pour ainsi dire, en se joüant, au milieu même du plus grand feu de la débauche & du plaisir. Ce Lord sçut si bien s'accommoder au génie, & favoriser les passions des différens Princes ausquels il eut affaire, qu'il se conserva pendant plus de trente ans dans les plus hauts postes. Le monde étoit persuadé que la Duchesse de *Portsmouth* touchoit une pension sur l'Irlande, & que le Roi en devoit tirer dequoi se bâtir un Palais à Windsor. Il ne faut pas être surpris, si les finances manquoient pour les payemens. Le Lord *Essex* en fit des plaintes inutiles. Charles lui ordonna de signer les comptes du Trésorier, sans faire aucune mention de ce que *Ranelagh* lui fournissoit sous main. Le Vice-Roi répondit, que Sa Majesté pouvoit avoir pour ce Lord toute l'indulgence qu'il lui plairoit ; mais que son nom ne paroîtroit jamais à des comptes aussi peu justes qu'é- 1676.

 toient

1676. toient les siens. Le Roi n'aima pas ces scrupules, ni l'exactitude universelle du Comte d'*Essex*, qui faisoit à ce Prince un reproche tacite fort importun. C'est pourquoi il résolut de le rappeller, & il rendit la Vice-Royauté au Duc d'*Ormond*. Le Lord *Essex*, m'entretenant sur ce sujet, m'a dit, qu'il sçavoit très-bien que Charles détournoit beaucoup d'argent de l'Echiquier, pour son usage. *Coventry* dit un jour à ce Lord, qu'on jugeoit actuellement au Conseil une affaire, qui regardoit quelqu'une des Colonies; & que faché de voir le Roi en épouser le mauvais côté, il etoit allé lui réprésenter qu'il soutenoit la fraude & l'injustice. Charles répondit: il est vrai; mais j'ai bien de bonnes livres sterling pour cette pécadille.

Il fut question d'affermer les revenus d'Irlande. Le Lord *Danby* parut d'abord favoriser une troupe de gens qui se présentoient, & on le vit du soir au lendemain se déclarer pour une autre. La raison d'un changement si subit parut bien-tôt; & l'on trouva que les derniers avoient eu de l'éloquence au bout des doigts. On l'accusa de péculat pardevant le Conseil, & les témoins furent pris à serment. Le Lord *Widrington* avoüa qu'il avoit offert une somme considérable au Lord *Danby*, mais qu'il ne l'avoit pas acceptée. Le Lord *Hallifax*

fit remarquer malignement que le Lord Tréſorier avoit repouſſé le premier aſſaut avec ſi peu de vigueur, qu'on avoit bien eſpéré qu'un ſecond ne manqueroit pas de l'emporter. Que diroit-on d'un homme, ajoûta-t'il, qui auroit les yeux fort attachez ſur la femme d'un autre, & qui diroit qu'il n'en veut point, avec les airs du monde les plus tendres ? Le Lord *Danby*, piqué au vif, fit bannir du Conſeil ce Lord ſatyrique. Le Duc d'Yorck fut charmé de la diſgrace d'*Hallifax*, qu'il haïſſoit de quelques dégrez plus que le Comte de *Shaftsbury* lui-même, pour avoir fulminé contre l'Edit de Tolérance dans la Chambre des Seigneurs. Si nous pouvions faire ſignifier quelque choſe de bien réel, avoit-il dit entre autres, au compliment que les Orientaux font à leurs Souverains, lorſqu'il leur ſouhaitent une vie qui n'ait point d'autres bornes que celles de l'éternité ; je veux dire, ſi nous étions ſûrs que le Roi pût toûjoûrs vivre, nous n'aurions aucune précaution à prendre, & nous ferions bien de lui remettre aveuglément tous nos intérêts entre les mains. Mais par malheur, il peut mourir à toute heure. C'eſt pourquoi je ſuis d'avis que nous n'ayons point une confiance exceſſive. Tel fut le cours de l'année 1676. Au commencement de l'année ſuivante, nous ver- 1676.

1676. rons une nouvelle Séance du Parlement. Parmi les faits que j'ai rapportez, on en trouvera peut-être plusieurs qui ne seront pas d'abord jugez assez importans; mais ils étoient nécessaires, pour repandre de la lumiere sur beaucoup d'autres. Au reste, la stérilité de l'année présente autorise suffisamment des digressions utiles. Je reprends les affaires d'Ecosse.

Affaires d'Ecosse

Le Duc de *Lauderdale* avoit triomphé du soulévement général de tout le Royaume contre lui, jusqu'au point d'avoir réduit chacun au silence; mais les murmures secrets étoient encore dans le cœur. Les Conventicules des champs se multiplioient à l'excès. On y alloit armé, & les Presbytériens étoient proscrits par centaines. Le Conseil fit revivre à cette occasion une Ordonnance, conforme à la vérité aux loix, mais surannée, qui enveloppoit dans la même faute ceux qui ne saisiroient pas les coupables, ou qui leur donneroient retraite. La crainte d'être poursuivis fit déserter leurs maisons à un grand nombre de Particuliers, qui devinrent des Bandits, & qui contracterent bientôt une humeur féroce. Les Ministres, sous prétexte qu'ils étoient en guerre avec le reste de la Nation, ressusciterent un autre vieux statut, presque oublié, qui donnoit au Roi en pareil cas le droit de se saisir de toutes les forteresses avantageu-

tageusement situées, & d'y mettre garnison. Au lieu de châteaux fortifiez, & placez en lieux d'où l'on pût incommoder les Conventicules, on s'empara de douze Maisons, dont deux appartenoient à des Pairs du Royaume, & les autres à des Gentilshommes, du nombre de ceux qui avoient paru contre le Duc de *Lauderdale*. On y logea des Troupes, & on força les environs à leur fournir des vivres. C'étoit une contravention formelle à une Loi récente, qui régloit l'état & la conduite de la Milice. On forma de grandes oppositions à cette entreprise du Conseil. Cependant il se passa plus d'un an, avant qu'il voulût rétracter son ordre ; & le soldat, qui sçavoit que plus il feroit de dégât, plus on lui sçauroit de gré, eut tout le tems de piller & de saccager les maisons & les terres dont je parle.

1676.

Il arriva un incident, à peine digne d'être rapporté, s'il n'avoit eu de grandes suites. Un Gentilhomme nommé *Carstairs*, dont le vice & la débauche avoient englouti tout le bien, s'offrit à l'Archevêque *Sharp*, pour courir les Conventicules en habit déguisé à la tête d'une troupe de ses semblables, & pour dénoncer ceux qui y auroient assisté. Le Chef ne vouloit point trop paroître lui-même ; & il exigeoit néanmoins la meilleure part des amendes

que

1676. que cette courſe devoit produire. Il ſe fit de plus promettre une certaine ſomme, pour chaque Miniſtre Preſbytérien qu'il ſaiſiroit. *Carſtairs* étoit connu ſous un nom, & ſous un habillement différent, dans tous les Prêches qu'il fréquentoit. Il trouva un jour dans les ruës d'Edimbourg *Kirckton*, Miniſtre célébre, mais homme auſſi précautionné que le reſte de ſes Confreres l'étoit peu, & toûjours très-ſoigneux d'éviter les aſſemblées où il y auroit eu du péril pour lui. L'Emiſſaire de l'Archevêque dit à ce Miniſtre, qu'il y avoit dans un certain lieu qu'il lui nomma une perſonne malade, qui le prioit de vouloir bien venir la conſoler. *Kirckton* le ſuivit, ſans ſe douter de rien; & *Carſtairs* le mena dans l'endroit où il demeuroit lui-même. Là il fit ſemblant d'avoir un ordre pour l'arrêter, & il lui dit qu'il falloit de l'argent, ou aller en priſon. Le Miniſtre, s'appuyant ſur ſon innocence, choiſit le dernier parti. Ce n'étoit pas le premier exploit de cette ſorte, par lequel l'ennemi des Conventicules ſe fût rendu recommandable. Il enferma *Kirckton* ſous la clé, & il alla chercher l'ordre, dont il avoit feint d'être muni. Le Priſonnier cependant appella du monde à ſon ſecours, & après s'être plaint de la maniere barbare dont on le joüoit, il envoya chercher *Baillie* de *Jerriſwood* ſon Beau-

frere,

frere, Gentilhomme de beaucoup de mérite & d'une vertu très-distinguée. *Carstairs* ne put trouver tous les Membres du Conseil, dont le nom devoit paroître à l'ordre en question, pour être dans les formes. Il n'en eut pas moins la confiance de vouloir, à son retour, traîner son homme en prison, comme s'il l'eût obtenu effectivement. Le maltraité voulut le voir, & sur le refus, ils se mirent à se colleter. *Baillie* arriva dans le moment que son Beau-frere crioit au meurtre. Il dit avec menaces à *Carstairs* de lui ouvrir, & n'étant pas obéï, il fit enfoncer la porte. Il trouva cet aggresseur insolent assis sur le corps du pauvre Ministre; & il tira l'épée, en lui demandant en vertu dequoi il traitoit ainsi un honnête homme. Si vous avez un ordre du Conseil, dit *Jerriswood*, je ferai le premier à y faire rendre le respect qu'il faut; mais je veux voir ce qu'il porte. *Carstairs* soutint opiniâtrement qu'il n'étoit point obligé de le produire. *Baillie* indigné tira *Kirckton* des mains de ce brutal, à la vûë d'un grand nombre de témoins, que le vacarme avoit assemblez, sans user d'aucune violence; & en menaçant seulement *Carstairs* de le poursuivre en Justice. Celui-ci se précautionna, en se faisant enfin donner une commission signée de neuf Membres du Conseil, & anti-dattée pour 1676.

faire

1672. faire arrêter *Kirckton*, avec six ou sept autres de ses Confreres. Le Lord *Athol* m'a dit qu'il fut du nombre des neuf. *Baillie* fut cité. *Carstairs* produisit son ordre, en disant qu'il n'avoit réfusé auparavant de le montrer, que parce qu'il n'avoit pas voulu faire connoître les six ou sept complices de *Kirckton*. Les témoins de *Baillie* parurent; mais on ne voulut pas seulement les écouter. Le Conseil décida, que le Ministre auroit à bon compte dû aller en prison; & que, si son conducteur n'avoit point eu de commission en bonne forme, le Géolier n'en auroit point ouvert les portes. Le Duc d'*Hamilton* & le Lord *Kincardin* eurent beau se récrier contre une procédure, plus sortable, dirent-ils, au Tribunal de l'Inquisition, qu'à tout autre qui se pique encore de révérer la majesté des Loix. *Baillie* fut condamné à cinq cens livres sterling d'amende, & à un an de prison. Les deux Seigneurs, qui avoient pris sa défense, furent bannis du Conseil, en qualité d'ennemis de l'Eglise, & de protecteurs de Conventicules.

Quelques Seigneurs, sous prétexte du long temsque le Parlement a-

Le Roi avoit prorogé le Parlement d'Angleterre pour un an & quelques mois, à deux diverses reprises. La premiere fois, il l'avoit fait pour plus d'un an. On agita la question, sçavoir, si le Parlement n'étoit pas dissous par une interruption si longue.

gue. Les défenseurs de l'affirmative l'appuyoient sur un ancien Bill, qui ordonnoit: *Que le Parlement seroit convoqué une fois l'année, ou plus souvent, s'il étoit nécessaire.* Cette même Ordonnance étoit repétée dans un second Bill, sans l'addition qu'on y voit jointe. Ils dirent que dans le premier, cette restriction, *s'il en est besoin*, ne tomboit que sur le mot *plus souvent*, qui la précéde, & ils en inféroient que l'ordre, d'assembler le Parlement tous les ans, étoit absolu. Ainsi l'Edit du Roi, en vertu duquel il avoit été prorogé, ayant passé le terme d'un an, renfermoit une contravention aux deux Bills, & ne pouvoit par conséquent autoriser le Parlement à recommencer ses séances au bout de ce terme. Le Lord *Shaftsbury* saisit ce raisonnement avec beaucoup d'avidité, & se flatta d'avoir en main dequoi humilier la Cour. Le Duc de *Buckingham* étoit pour tout ce qui broüilleroit bien les affaires. Le Comte de *Salisbury*, homme d'un esprit altier, & plein de mauvaise opinion pour elle, se laissa entrainer dans le parti qu'ils soutenoient. Le Lord *Wharton* y donna de son propre mouvement. Le Lord *Hollis* fit un Livre pour le justifier. Un accès de goute empêcha ce dernier de se trouver au Palement, lorsque la question y fut examinée. Tout le reste des Seigneurs, opposez à la Cour, épouserent

1676. voit été prorogé, veulent forcet le Roi à le dissoudre.

1676. rent la négative. Ils traiterent de vaine ſubtilité le raiſonnement du Lord *Shaftsbury*; & ils dirent qu'il étoit infiniment dangereux de regler la déciſion de matieres graves par des petites glozes chicaneuſes ſur des mots. On ne s'étoit jamais aviſé, ajoûtoient-ils, de douter que le ſens des Bills en queſtion ne fût que, *s'il en étoit beſoin, il faudroit aſſembler le Parlement une fois l'année.* On ſçavoit que le long Parlement n'avoit prétendu obliger le Roi à convoquer cette aſſemblée Nationale, que tous les trois ans. Si néanmoins quelque beſoin extraordinaire en eût exigé la convocation, pendant le long eſpace de tems qu'elle avoit été prorogée, rien n'auroit empêché le Roi de la diſſoudre, & d'en convoquer une autre. Tous ceux qui connoiſſoient le ton ſur lequel étoit montée la Chambre des Communes, craignoient les conſéquences de cette vive conteſtation. Il n'y avoit pas de doute que la pluralité dans les deux Chambres ne ſe révoltât contre des Seigneurs, qui vouloient forcer le Roi bon gré malgré à diſſoudre le Parlement; & l'on croyoit qu'il n'en falloit pas d'avantage, pour porter celle des Communes à faire, de dépit, tout ce que la Cour ſouhaitoit. Le Lord *Hallifax* ſe ſouleva contre cette nouvelle eſpéce de violence, & il n'épargna pas le Lord *Shaftsbury*, qui fut à

l'épreu-

l'épreuve de tout ce qu'on put lui dire. 1676.
Ainsi, à l'ouverture du Parlement, la dispute alla son train, & les Seigneurs, qu'on a nommez, se roidirent seuls contre tous. Elle fut bien-tôt terminée, par la solution fâcheuse pour eux d'une autre question, qui fut pendant deux jours débattuë avec chaleur.

Les Partisans de la Cour soutinrent que les Lords, dont on parle, étoient justement punissables, pour avoir entamé une matiere qui pouvoit causer beaucoup de mouvement dans les esprits, & médit du Parlement comme d'une assemblée illégitime. Le Lord *Hallifax*, & le reste des Seigneurs, du parti contraire, épouserent chaudement la défense des accusez. Ils dirent que, quand un Membre du Parlement y ouvroit un avis mal imaginé, & que d'abord on se recrioit contre, c'étoit bien une raison de lui infliger quelque punition pour son imprudence; mais que cette sévérité n'étoit tout au plus que rarement à exercer dans un Sénat libre; parce que tous ceux qui le composoient, n'étoient pas tenus d'être toûjours sages. Avec autant de droit pourroit-on punir chacun des Lords qui opinoit; & qui, de cette maniere, auroit tout à craindre, avant que d'être assûré si son sentiment se rencontreroit avec celui du plus grand nombre. Ce seroit une chose de fort

1676. fort mauvais exemple, que de prendre à partie tant de Seigneurs à la fois; & quoi de plus capable d'exciter un parti, à faire dans la Chambre tout le ravage qu'il lui plairoit, dès qu'il y seroit supérieur. Les Lords, qui étoient en faute, furent condamnez au plus de voix à demander pardon de leur témérité, & sur leur refus, envoyez à la Tour, où ils devoient rester, jusqu'à ce que le Roi en ordonnât autrement. Le Comte de *Salisbury* fut le premier sommé d'aller s'y rendre. Il demanda la permission d'avoir au tour de lui ses domestiques, & son cuisinier avant tout. Le Comte de *Shaftsbury* fit la même priere maligne, qui outra le Roi, parce qu'elle donnoit à entendre de lui à demi mot tout ce qu'il y avoit au monde de plus noir. Le Lord *Wharton* fut plus retenu. Le Duc de *Buckingham* étoit sorti de la Chambre; mais il y reparut le lendemain, & il suivit les autres. Ils reçurent d'abord une foule de visites. Pour en arrêter le cours, on les fit bientôt resserrer de fort près, quoiqu'ils n'eussent donné aucun fort grand sujet de plainte; & il fallut désormais une permission du Roi, ou de la Chambre-Haute, pour les voir. On observoit même, avec soin, tous ceux qui la demandoient, pour se souvenir d'eux dans l'occasion. Cette conduite causa de grands murmures, & la

Ils sont envoyez à la Tour.

la longue détention du Lord *Danby* fut regardée dans la suite comme un juste châtiment de la violence, avec laquelle il avoit poussé les quatre Seigneurs. On accorda au bout de quelques mois la liberté à trois d'entre eux, qui firent des soumissions au Roi. Le Lord *Shaftsbury*, plus fier, s'adressa au Banc du Roi pour l'obtenir. Il dit que c'étoit à ce Tribunal de faire Justice, au nom de Sa Majesté & à son défaut. On lui fit réponse qu'il étoit à la Tour par ordre d'un Tribunal supérieur, & qu'on n'avoit pas droit de toucher à ce qu'il avoit fait. Le Lord *Danby* traduisit cette démarche, comme une insulte faite à la Chambre des Seigneurs; & menaça bien d'en faire repentir le Comte au Parlement prochain. Cependant on verra ce Lord commettre souvent le crime prétendu, & se plaindre amérement de l'injustice de cette Cour inférieure, pour refuser de l'élargir, quoiqu'elle ne fit que suivre une leçon qu'il lui avoit donnée lui-même. 1676.

Ce qui se passa dans la séance suivante.

La tentative malheureuse des quatre Seigneurs pour faire dissoudre le Parlement de haute lutte, eut l'effet qu'on avoit prévû dans la Chambre-Basse. On la vit desormais fort animée contre le Lord *Shaftsbury*, & contre tous ses adhérens. Elle voulut commencer par un Bill agréable au Peuple; & pour cet effet, elle accorda

soixante

1676. ſoixante mille livres ſterling, pour la conſtruction de trente vaiſſeaux de neuf. Le parti oppoſé à la Cour y fit inſérer une clauſe, qui portoit qu'on rendroit compte de l'emploi de cette ſomme à la Chambre des Communes, & il le fit dans l'eſpérance que les Seigneurs ſe formaliſeroient de ce qu'il n'étoit point fait mention d'eux, comme il arriva effectivement. Dans les conférences que les deux Chambres eurent enſemble, pour diſcuter ce nouveau point de conteſtation, ils dirent que puiſqu'ils payoient leur part de la ſomme, il étoit bien juſte qu'ils fuſſent informez de ce qu'elle deviendroit. Les Communes ne voulurent point ſe déſiſter de leur clauſe, & le Bill étoit ſur le point d'échoüer, lorſque le Roi engagea la Chambre-Haute à plier & à ſe rendre. Le terme pour lequel on avoit groſſi ſon revenu d'un nouvel impôt, vint à échoir. La Chambre-Baſſe le prolongea encore de trois ans. Elle pouſſoit ſi loin la complaiſance, qu'il y avoit pluſieurs années que la Cour ne s'étoit vûë autant au comble de ſes déſirs. Tout d'un coup le Roi ſe retrouva dans des embarras plus grands que jamais.

Affaires de Flandres. Le Roi de France, qui avoit à ſon ordinaire ouvert la campagne de fort bonne heure, s'étoit déja rendu maître de Valenciennes; & après avoir diviſé ſon Armée en

en deux Corps, forma le Siége de Cambray avec l'un, pendant que l'autre, commandé par son frere, alla faire celui de S. Omer. Quoique je me sois fait une Loi de m'arrêter peu aux affaires du dehors, je me donne néanmoins la Liberté d'en rapporter certains détails qui sont parvenus à ma connoissance, lorsque je voi que les livres n'en parlent point, ou ne le font pas suffisamment. La mort du Maréchal de *Turenne* fut un coup de foudre pour Loüis XIV. Il s'en fallut beaucoup que ses Ministres ne la ressentissent également; parce que ce grand homme avoit pour eux du mépris, qu'ils ne pouvoient payer qu'en haîne. Elle n'étoit retenuë que par la haute considération que le Maître avoit pour lui. C'étoit le Général le plus prudent, & le plus humain, qu'on ait jamais vû à la tête des Armées. Il avoit l'Art de se gagner le cœur de tout le monde, excepté de ceux qui pouvoient l'obscurcir, & envers lesquels il avoit quelquefois des airs trop hautains. Un boulet tiré au hazard le renversa mort de son cheval, dans le tems qu'il méditoit un grand dessein, qui auroit apparemment ruïné l'Armée Impériale. Le Prince de *Condé* fut envoyé pour remplir sa place; & ce fut une grande mortification pour lui parce qu'on le déclaroit par-là en quelque sorte inférieur à Mr de *Turenne*. On peut 1676.

1676. peut dire qu'en général, *Condé* n'avoit pas le mérite de cet autre grand Capitaine; quoique dans un jour de Bataille jamais personne n'ait eu l'ardeur belliqueuse à un plus haut point que Mr le Prince. Son orgueïl lui ôtoit les manieres obligeantes. Sa passion pour le jeu, & son amour pour le plaisir, ne lui permettoient pas d'ailleurs d'avoir cette application constante à son métier, qui couronnoit les qualitez extraordinaires du seul Rival qu'on pût opposer au grand *Condé*. Il étoit de plus parfaitement mal dans l'esprit du Roi. Ce n'étoit pas seulement parceque durant sa minorité Mr le Prince avoit porté les armes contre lui. C'étoit plus encore parcequ'après avoir obtenu l'oubli du passé, au lieu de répondre à la confiance de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui étant dangereusement malade l'avoit envoyé chercher, pour recommander le Dauphin à sa garde, *Condé* se répandit en plaintes de la maniere dont on l'avoit traité. Le Roi ne lui pardonna jamais un soin si tendre pour lui-même, joint à une si grande marque d'insensibilité pour sa propre personne; & il ne manqua toute sa vie aucune occasion de le matter. Les Ministres, toûjours attentifs à plaire au Roi, le chagrinerent à l'envi de leur côté, autant que les égards dus au premier Prince du sang, le pouvoient permettre.

Loüis

Loüis XIV. porta la Guerre en Flandres en 1676. prit *Condé*, & assiégea Bouchain dans les formes. Il couvroit lui-même le Siége avec une Armée. Le Prince d'Orange assembla la sienne en diligence, & alla jusqu'au pied de son champ lui présenter Bataille. Chacun se préparoit à une Action décisive. Loüis voulut avant tout sçavoir le sentiment de *Schomberg*, qu'il avoit depuis peu fait Maréchal de France, & qui s'étoit acquis l'année d'auparavant beaucoup de gloire, en obligeant le Prince d'Orange à lever le Siége de Mastricht. Mr de *Louvoy* envoya dire par un homme de confiance au Maréchal, qu'en donnant son avis dans le Conseil de Guerre, il eût à faire réflexion que le Roi étoit là en personne.

1676. Le Roi de France refuse la bataille, qui lui est offerte par le Prince d'Orange.

Ainsi lorsque *Schomberg* y opina, il dit que le dessein de Sa Majesté étoit d'emporter Bouchain. Je ne doute pas, Sire, ajouta-t-il, que Votre Majesté en livrant Bataille, ne terminât glorieusement la Guerre. Mais les bravades d'un jeune Général, qui n'a d'autre Parti que celui de tenter fortune, ne doivent pas la dérouter. Prenons premiérement la Ville. Il sera ensuite assez tems de le faire repentir d'avoir été téméraire. Le Roi approuva l'avis, qui sentoit beaucoup plus son Courtisan que son grand Capitaine. C'est le Maréchal lui-mê-

1676. me qui m'a dit le fait, sur lequel il étoit le premier à se donner le tort.

Puisque nous en sommes à la bravoure de Loüis XIV. j'ajouterai ici un trait plaisant, venu de la bouche du Prince de *Condé* sur ce chapitre, qui m'a été conté par *Ruvigny*, aujourd'hui Comte de Galoway. Ce Comte commença par me dire que le Roi de France, après tant de Campagnes, ne sçavoit encore ce que c'étoit qu'une Bataille, & qu'il ne paroissoit du tout point aimer le péril. Un jour il réprimandoit le Prince de *Conti*, pour penser à se battre en duël avec un homme de condition. Souvenez-vous, lui dit le Roi, de la Noblesse du sang de Bourbon, qui est d'un autre prix que celui qui coule dans les veines des gens d'une naissance ordinaire. Votre Oncle au reste a refusé un défi, parce qu'il se sentoit; & selon moi, il fit sagement de ne se point commettre. Le Prince de *Conti* répondit qu'il se croiroit permis d'en faire autant, lorsqu'il auroit par devers lui le gain de deux Batailles; mais que jusques-là, il auroit plus de modestie. Loüis XIV. rapporta cette réponse au Prince de *Condé*, d'un air qui marquoit qu'elle ne lui plaisoit pas. Pour lui adoucir sa peine, Mr le Prince lui dit que son neveu avoit parlé en jeune homme; parce qu'une Bataille au fond étoit peu de chose, & que tous les

lau-

lauriers qui couronnoient le Général, étoient 1676.
cueillis par les subalternes. Le calme & le contentement reparurent sur le visage de Sa Majesté Très-Chrétienne, & le Prince de *Condé* rit de toute son ame de l'Histoire, dont il divertit bien des personnes de la Cour.

Le feu Roi m'a dit que l'orgueil des Espagnols les portoit à celer la pitoyable condition où ils étoient, & à toûjours dire qu'ils ne manquoient de rien. Il leur avoit souvent demandé un Etat de leurs Garnisons & de leurs magazins; & il n'en pouvoit tirer que de faux exposez, par lesquels ils gâtérent tout, quelques années de suite. Enfin il prit la résolution de ne plus s'en rapporter à eux, & d'envoyer de ses propres Officiers, pour examiner tout par leurs propres yeux. *Monterey* étoit un homme sage, & un bon Gouverneur de Place, mais un très-mauvais Général en rase Campagne. *Villa Hermosa* étoit au contraire un homme plein de valeur, mais sans capacité, & sans génie. Ainsi le Roi Guillaume, pendant qu'il n'étoit encore que Prince d'Orange, étoit infiniment mal secondé, à chaque nouvelle Campagne qu'il ouvroit. La plus malheureuse de toutes, fut celle dont j'ai commencé à parler. Il se se rendit avec son Armée à S. Omer, qu'il regardoit comme une Place plus importan-

1676. te que Cambrai ; & il hazarda la Bataille avec trop de précipitation. Pour comble d'infortune, le Maréchal de *Luxembourg* vint renforcer l'Armée de Monsieur d'un grand Corps de Cavalerie, dans le moment que le Canon avoit fini de tirer. Quelques Régimens, de ceux qui servoient aussi sur Mer, & dont le Prince espéroit le plus, lachérent honteusement le pied. Le reste fit néanmoins si bien, qu'il ne perdit guéres que de la gloire. S. Omer capitula d'abord ; & Cambray suivit peu de jours après. On crut que Loüis XIV. fut jaloux de l'honneur qu'avoit acquis Monsieur par la prise de ces deux places ; parce qu'on ne vit plus depuis le frere du Roi à la tête des Armées, & qu'on sçavoit que la meilleure qualité qu'il eût étoit le courage.

Cambrai & St. Omer sont pris par Monsieur.

Le Parlement, témoin de ces Victoires, en fut fort allarmé. Le Chevalier *Guillaume Coventry* representa vivement à la Chambre des Communes le grand danger que couroient les Provinces Unies, & l'importance dont il étoit d'arrêter les progrès des armes de France. Il fit voir de la maniere la plus évidente, qu'il étoit de l'intérêt de la Grande-Bretagne, que le Roi renonçât à la qualité de Médiateur, & qu'il entrât dans l'Alliance formée contre cette Couronne. Ce discours emporta tous les suffrages. On se plaignoit fort haut de ce

La Chambre des Communes presse le Roi d'entrer dans la guerre.

que

que Sa Majesté avoit au service de France 1676.
plusieurs Régimens, qui s'y étoient distinguez par leur bravoure. Il est vrai que Charles permettoit en récompense aux Hollandois de faire des levées dans ses Royaumes; mais il favorisoit tout autrement celles qu'on y faisoit pour leurs ennemis; & en Ecosse sur-tout, on forçoit les gens de s'enroler, plûtôt qu'on n'y levoit des troupes. On abandonnoit de plus aux Officiers François les prisons publiques, pour y loger leur monde; & lorsqu'elles furent pleines, on leur céda encore le Château d'Edimbourg, en attendant que leurs Vaisseaux de transport fussent prêts. Le Conseil leur fit même présent de quelques prisonniers, arrêtez à l'occasion des Conventicules. L'Ambassadeur d'Espagne s'en plaignit, & il extorqua un Ordre du Roi, qui défendoit de continuer les levées. Le Duc de *Lauderdale* gagna du tems; & il écrivit en Ecosse qu'on eût à faire embarquer en diligence celles qu'on avoit déja. Malgré toute l'expédition dont on se servit, elles ne purent mettre à la voile, avant que l'Ordre arrivât. Il fut supprimé, jusqu'à ce qu'on les eût perdus de vuë. Le mauvais tems repoussa dans le port un des vaisseaux qui les portoit. On ne se mit aucunement en devoir de l'inquieter: tant le Ministere se cachoit peu de favoriser la France!

1677. La Chambre des Communes persuadée, comme j'ai dit, par *Coventry*, pressa le Roi, dans des Adresses réïtérées, d'épouser les intérêts de l'Europe, & de s'unir à elle, pour écarter un fleau qui menaçoit de l'accabler. Ce sollicitations vives inquiétérent extraordinairement Charles; qui répondit à la Chambre Basse d'un ton plein de colére. Le droit de faire la Paix ou la Guerre appartient à la Couronne, dit-il; & cette Chambre ne doit pas prétendre me l'ôter. Dans le discours ordinaire, il revenoit souvent à son Pere, & à son Ayeul; que le Parlement avoit, à leur grand préjudice, engagez l'un après l'autre à embrasser le parti de l'Empereur, & à rompre un Mariage utile avec l'Espagne. Je ne veux pas, ajoûtoit-il, qu'il m'en arrive autant, ni que mon Parlement me fasse faire de si fausses démarches. La fermeté de la Chambre des Communes fit comprendre au Lord *Danby* le tort qui avoit eu d'en négliger les principales têtes, & de compter tout fait, pourvu qu'il eût le parterre à sa devotion. Les personnes qui y joüoient les prémiers rôles, sçavoient tellement embarrasser les délibérations, donnoient si bien le change aux créatures de ce Lord, & manioient enfin avec tant d'habileté l'aversion naturelle que les Anglois ont pour la France; que la Cour vit les plus belles espérances, dont el-

le

le eût encore eu lieu de se flatter, s'évanoüir, 1677.
avant qu'elle fût presque sur ses gardes. Le Roi plus que jamais inséparable de Loüis XIV. ferma la Séance par une harangue, dans laquelle il réprimanda la Chambre Basse, pour se mêler de choses qui n'étoient nullement de son ressort, & dont c'étoit à lui seul de décider. Charles ne daigna pas faire la moindre attention aux exemples nombreux qu'on lui cita, & qui montroient que les Parlemens avoient osé donner des Conseils aux plus altiers de nos Rois, non-seulement lorsqu'il étoit quêstion d'entrer en Guerre, mais encore de régler la conduite qu'on y devoit tenir. La Nation regarda comme un bonheur aussi grand qu'inespéré, la cloture desagréable de part & d'autre d'une Séance, dans laquelle l'entêtement bizarre du Lord *Shaftsbury* avoit produit en faveur de la Cour une si grande révolution dans les esprits, & qui laissa néanmoins si peu de mauvaises suites après elle.

Le Lord *Danby* conclut de ce fâcheux adieu du Roi & de la Chambre Basse, qu'il étoit perdu, s'il ne venoit à bout de le détacher de la France. C'est à quoi il s'appliqua desormais de toutes ses forces. Pour y réüssir, il recommença d'une part ses vieilles & éternelles déclamations contre Loüis XIV. & il ne cessa de l'autre de presser Char-

Le Lord Danby se declare contre la France.

1677. les de céder à l'obstination de son Parlement. Ce Prince vouloit au moins une Paix au gré de Loüis, préalablement à tout; sous prétexte que son propre honneur l'obligeoit à finir avantageusement pour la France une Guerre, qu'il avoit entreprise de concert avec elle, avant que de tourner contre elle ses armes, & de se joindre aux Alliez. C'étoit-là un rafinement de gloire, qui se lioit si mal avec tout ce qu'on connoissoit d'ailleurs du Roi Charles, que personne n'en fut la dupe. Cependant le Comte qui se flatta de l'avoir à peu près emporté, fit donner les meilleures paroles par le Chevalier *Temple* au Prince d'Orange, & le fit prier en même tems d'être de son côté un peu facile. *Danby* l'entretint aussi beaucoup de l'espérance d'épouser une des filles du Duc d'Yorck. C'étoit un Mariage désiré par tout ce qu'il y avoit de Protestans en Angleterre, & hors du Royaume. On offrit au Duc de le faire tout, s'il vouloit entrer dans le nouveau plan. On lui promit même le commandement de toutes les Armées des Alliez; & il parut tenté par une proposition si éblouissante. Malgré la sincérité apparente de toutes les allures du Comte, il y avoit un parti de gens qui y soupçonnoient de l'artifice; & qui croyoient que le Roi feroit mine d'entrer en Guerre seulement, pour arracher de l'argent à la

Cham-

Chambre des Communes, duquel on leveroit une Armée, dont la Cour garderoit une Partie, & vendroit l'autre à la France. La somme étant une fois réglée, on ne chicaneroit pas pour quelques années de plus ou de moins. Ainsi le Roi auroit & de l'argent & des troupes, pour accomplir les desseins que depuis si long-tems il tâchoit d'amener à maturité. Les esprits ombrageux dont je parle, ne pouvoient autrement expliquer l'opiniâtreté de la faveur qui poursuivoit le Comte de *Danby*, pendant qu'il déclaroit une Guerre ouverte à tout ce que le Roi & le Duc avoient choisi pour objets uniques de leur tendresse. Ce Comte y gardoit si peu de mesures, qu'un jour à un repas de cérémonie, qui succéde ordinairement chez l'Archevêque de Cantorbéri à la consécration des nouveaux Prélats, *Danby* porta une santé, à laquelle il joignit les imprécations ordinaires, contre tous ceux qui ne vouloient pas la Guerre avec la France. Il engagea le Prince d'Orange à demander enfin la permission de venir faire un tour en Angleterre, à la fin de la Campagne. Ce voyage n'étoit encore nullement du goût de Loüis XIV. qui craignoit que le mariage n'en fût la fin principale. Mais le Roi d'Angleterre assura *Barillon*, depuis peu envoyé en qualité d'Ambassadeur à la Place de *Courtin*, qu'on n'y pensoit pas, &

1677.

1677. qu'il s'agiſſoit de tout autre choſe. J'eſpére au reſte, ajouta-t-il, que vous me ſeconderez auprès de votre Maître, dans le deſſein où je ſuis de lui procurer au plûtôt la Paix.

Le Prince d'Orange vient en Angleterre.

La Campagne finit mal pour le Prince d'Orange, je veux dire par la levée du ſiége de Charleroi. Il vint enſuite s'aboucher avec ſes deux Oncles, qui ne purent l'amener où ils vouloient. Après quelques ſemaines perduës, il ne ſongeoit qu'à s'en retourner, ſans parler de Mariage; parce qu'il n'avoit point d'attrait pour un refus, & qu'il n'eſpéroit rien de mieux, à moins de complaiſances qu'il étoit réſolu de ne point avoir. Le Lord *Danby* le ſollicita fortement de lui accorder encore quelques jours, & ſe chargea de tout. Après avoir poſté toutes ſes troupes autour du Roi, pour le mettre un peu de belle humeur, ce Lord prit ſon tems pour paroitre lui-même, armé d'un gros paquet de Lettres, qu'il avoit reçûës, dit-il, des meilleurs ſerviteurs qu'eût Sa Majeſté dans ſes trois Royaumes. Il ſe tenoit à peu près ſûr que ce Prince, effrayé du grand nombre, n'en liroit aucune; & en cas d'accident, il n'avoit pas manqué à ſe faire écrire ce qu'il falloit. Tous, continua le Comte, font les éloges du Mariage du Prince d'Orange avec la Princeſſe Marie. Tous ſont perſuadez qu'il n'eſt point venu en Angleterre pour

pour un autre but ; & s'il repasse la mer sans elle tout le monde croira qu'il aura été rebuté. Le Parlement ne manquera pas d'accabler d'Adresses Votre Majesté, & si elle se trouve contrainte de complaire au Prince, elle perdra auprès de lui le mérite, qu'il est présentement en son pouvoir de se donner. Que si Votre Majesté s'obstine contre tout à suivre ses propres mouvemens ; c'est alors qu'Elle verra frémir autour d'Elle tous les anciens ombrages, contre lesquels il y aura bien à lutter, Mais en faisant les choses de bonne grace, Votre Majesté s'attachera entiérement le Prince d'Orange, & donnera d'Elle-même à ses sujets une idée avantageuse, qui cimentera pour toûjours la bonne Union entre Elle & eux. C'est le précis d'un discours, que l'Orateur enrichit de tout ce qu'il put imaginer de plus brillant. Le Roi, demi persuadé, répondit que le Prince d'Orange n'en avoit pas seulement ouvert la bouche. *Danby* répliqua habilement que son Altesse n'auroit pas manqué de s'exprimer, si Elle avoit bien espéré de réüssir ; & que dans le doute, Elle n'avoit osé s'en ouvrir qu'au Ministre. Mais, reprit le Roi, mon frere ne le voudra jamais. Peut-être qu'il fera le difficile, repartit encore le Lord *Danby*, quoiqu'il y aille au fond beaucoup plus de son intérêt que celui de Votre Majesté.

1677.

1677. jesté. On est généralement imbu de la pensée qu'il est Catholique Romain. Si la Princesse sa fille choisit un Prince qui figure avec éclat à la tête du Parti Protestant, l'Angleterre se guérira de ses frayeurs; & regardera le Catholicisme du Pere comme une lépre personnelle, qui ne passera point à ses descendans. Après tout que le Duc d'Yorck consente ou non, Sire, on sçait que vous étes le Maître. Le Roi, convaincu enfin, fit incontinent appeller le Duc. Lorsqu'il parut, Charles lui dit qu'il avoit une chose à lui proposer, qu'il jugeoit également de l'intérêt commun; le Duc d'Yorck, sans demander ce que c'étoit, répondit que, ses propres vuës à part, il seroit toûjours prêt à faire tout ce que Sa Majesté voudroit de lui. Le Lord *Danby*, reprit Charles, vous dira de quoi il s'agit. La premiere proposition fit beaucoup de peine au Duc. Mais le Roi lui dit; mon frere, rendez-vous, je vous prie, pour l'amour de vous-même, & aussi un peu en ma considération. Le Duc d'Yorck n'hésita plus. Le Lord *Danby* sans perdre de tems, envoya chercher le Prince, il fit assembler la Conseil. D'aussi loin que le Prince d'Orange se présenta devant le Roi, il lui dit d'une maniere très-obligeante; mon Neveu, l'homme n'est pas fait pour être seul; j'ai dessein de vous donner une compagne; & ce sera,

si

si vous l'agréez, ma Niéce. Le Duc ajoûta, avec un transport de joye apparent, que le Roi n'en seroit pas dédit. Au reste, mon Neveu, continua Charles n'oubliez pas que l'amour & la Guerre ne vont pas bien ensemble. La nouvelle d'un si grand Mariage eut bien-tôt parcouru la Ville & les Provinces. Toute l'Europe en fut charmée, excepté la France, & le Parti Papiste. *Barillon* en fut surpris. Il alla mettre en Campagne la Duchesse de *Portsmouth*; qui détacha incontinent toutes ses créatures, pour lui obtenir une Audience du Roi, & lui écrivit plusieurs billets, où elle demandoit instamment la grace de l'entretenir. Le Lord *Danby*, en homme prévoyant, avoit donné bon Ordre que le Roi & le Duc fussent inaccessibles, jusqu'à ce que le Mariage eût été déclaré en plein Conseil. Quand ce grand coup fut fait, Charles presenta la jeune Princesse à son Mari. *Barillon* desespéré, ne pensa plus qu'à depêcher un Courier, pour porter la nouvelle affligeante à la Cour de France. Loüis XIV. ne l'eut pas plûtôt apprise, qu'il envoya chercher *Mountague*, alors notre Ambassadeur auprès de lui à son arrivée à Versailles, il trouva le Monarque plus consterné, qu'il ne l'avoit encore jamais vû. Ce Prince lui demanda d'un ton dolent, quand le Mariage devoit se faire ? L'Ambassadeur 1677.

ne

1677. ne l'entendit pas d'abord. Après s'être éclairci, il protesta qu'il ne sçavoit rien. J'avois bien prévu, dit le Roi, que ce seroit-là le denouëment du voyage; & que j'allois être abandonné. Loüis garda des mesures en parlant de Charles; mais il se plaignit amérement du Duc d'Yorck; qui vient de donner sa fille, dit-il, à mon plus mortel ennemi. *Mountague* n'avoit rien à répondre. Le soir même il reçût un Courier, avec des Lettres des deux freres, & du Prince d'Orange, pour Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Prince n'avoit fait cette avance qu'à contre-cœur; mais Charles l'y avoit contraint en quelque sorte, en lui réprésentant qu'il ne pouvoit la refuser à la parenté. Le Roi d'Angleterre assuroit de son côté Loüis XIV. que sa principale vûë avoit été de rendre son Neveu plus traitable au Congrès de Nimégue, déja ouvert. Le Roi de France ne dit rien que d'honnête, lorsqu'il reçut les lettres, dont on parle; mais on pouvoit voir que son cœur étoit serré. *Mountague* fut rappellé peu de tems après, pour reçevoir des instructions neuves. Le Lord *Danby* lui demanda comment Sa Majesté Très-Chrétienne goûtoit le Mariage? A peu près comme il pourroit faire la perte de dix Batailles, & d'autant de Villes, répliqua l'Ambassadeur. Il est couroucé au dernier point contre le Duc,

pour

pour y avoir consenti, & plus encore pour l'avoir fait, sans lui en donner avis. Le Lord *Danby* répondit que Loüis XIV. faisoit tort au Duc; parce qu'une heure avant que le Mariage eût été déclaré au Conseil, Son Altesse l'ignoroit; & que deux heures avant qu'il fut conclu, le Roi lui-même n'en avoit pas la moindre idée. *Mountague* m'a fait tout le détail de cet illustre assortiment, qui mérite à juste titre d'être appellé le Chef-d'œuvre du Lord *Danby*. Le Duc ne le pardonna jamais à l'habile Comte. 1677.

FIN.

TABLE

TABLE
DES MATIERES CONTENUËS
dans ce Tome Seconde.

A

B.

B.

C.

C.

va

H.

I.

I.

K.

L.

 riens,

ce

M.

N.

guerre

Q.

R.

S.

T.

Fin de la Table des Matieres du Tome Second.







LV
C23